



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

BUDGET INITIAL 2021

Exposé des motifs :

Le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du 11 décembre 2020,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts de l'Université

Après avoir délibéré, a approuvé le projet de Budget Initial 2021 présenté pour vote sous la forme suivante :

➤ **Autorisations d'emplois**

Plafond global de 4 583 ETPT dont :

- emplois sous plafond Etat : 489 ETPT
- emplois financés hors SCSP : 4 094 ETPT

➤ **Autorisations d'engagement**

Budget principal de l'établissement :

- Personnel : 311 425 329 €
- Fonctionnement : 65 607 166 €
- Investissement : 49 741 576 €

Budget du CISR :

- Personnel : 0 €
- Fonctionnement (hors prestations internes) : - 212 017 €
- Investissement : 397 019 €

Budget du SIUAPS :

- Personnel : 203 697 €
- Fonctionnement (hors prestations internes): -187 856 €
- Investissement : 336 100 €

➤ **Crédits de paiement**

Budget principal de l'établissement :

- Personnel : 311 425 329 €
- Fonctionnement : 65 780 428 €
- Investissement : 51 690 477 €

Budget du CISR :

- Personnel : 0 €
- Fonctionnement (hors prestations internes): -206 737 €
- Investissement : 427 019 €

Budget du SIUAPS :

- Personnel : 203 697 €
- Fonctionnement (hors prestations internes): -187 856 €
- Investissement : 404 500 €

➤ **Prévisions de recettes**

Budget principal de l'établissement : 409 226 035 €

Budget du CISR : 215 002 €

Budget du SIUAPS : 238 341 €

➤ **Solde budgétaire**

Budget principal de l'établissement : - 19 670 199 €

Budget du CISR : - 5 280 €

Budget du SIUAPS : - 182 000 €

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

➤ **Variation de trésorerie** : -24 920 888 €

➤ **Résultat patrimonial** :

Budget principal de l'établissement : 452 866 €

Budget du CISR : 81 739 €

Budget du SIUAPS : 15 225 €

➤ **Capacité d'autofinancement** :

Budget principal de l'établissement : 14 188 117 €

Budget du CISR : 421 739 €

Budget du SIUAPS : 222 500 €

➤ **Variation du fonds de roulement**

Budget principal de l'établissement : -13 412 686 €

Budget du CISR : -5 280 €

Budget du SIUAPS : -182 000 €

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de membres présents : 22

Nombre de voix favorables : 24

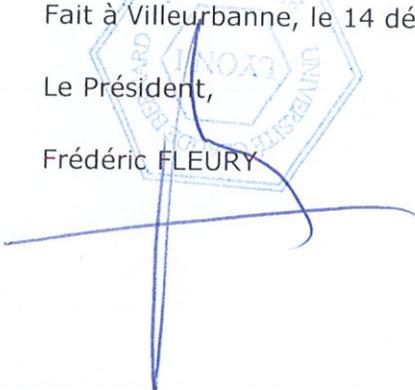
Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



Pièces jointes :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Université Claude Bernard



Lyon 1



**Présentation du projet de
Budget initial 2021**

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

Le projet de budget initial 2021 de l'université Claude Bernard Lyon 1 a été élaboré dans un contexte international, national et local marqué par une crise sanitaire qui a eu un impact budgétaire majeur sur l'exercice 2020. Prolongement d'un budget rectificatif 2020 d'intervention et de crise face à la situation sanitaire, il réaffirme les grands objectifs stratégiques de l'université depuis 2016, tels que notamment définis par le conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire du 17 juillet 2020 et retracés dans les lettres de cadrage budgétaire et « politique RH » 2020.

Comme le précise la lettre de cadrage budgétaire, la stratégie budgétaire 2021 s'inscrit dans le prolongement de la politique d'établissement, appliquée depuis 2016 et structurée notamment autour des éléments suivants :

- la volonté d'assurer l'excellence et l'attractivité nationale et internationale de ses formations ;
- l'inscription de la recherche dans les grands enjeux mondiaux, notamment à travers le développement de projets multidisciplinaires.

Il convient de noter que le budget initial 2021 intervient dans un contexte de renouvellement des instances politiques de l'université avec l'élection du président puis de son équipe présidentielle (cf. infra) au début de mois de décembre. 2020 a aussi été la dernière année du contrat quinquennal 2016-2020 liant l'université à l'Etat. Enfin, la fin du projet IDEX a profondément modifié les modalités d'élaboration d'un budget 2021 qui se voulait un budget de préparation de la mise en place de l'établissement expérimental à la fin de l'année 2021.

L'année 2021 sera ainsi une année de transition et de réflexion sur les axes stratégiques de l'établissement, que le budget a vocation à traduire, éventuellement via une version rectificative.

Une fois que le contrat pluriannuel de site aura été négocié, il conviendra de veiller à la cohérence du budget avec les engagements pluriannuels de l'établissement, ses ressources et ses besoins annuels. A cet égard, le projet annuel de performance 2021, joint aux annexes budgétaires du présent budget, jette les bases de la future réflexion.

Conformément au cadre réglementaire défini dans le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le présent projet de budget s'inscrit dans l'exigence de qualité et soutenabilité de la nouvelle comptabilité budgétaire, et retrace de manière fiabilisée et partagée les engagements annuels et pluriannuels pris par l'Université.

Comme chaque année, grâce au dialogue de gestion, la construction budgétaire a reposé sur l'équilibre recherché entre les besoins exprimés et justifiés par les structures, leur capacité à dégager des ressources propres et les ressources identifiées en central (subvention pour charge de service public, recettes propres centralisées).

A un niveau stratégique, le dialogue de gestion a permis un échange entre la gouvernance de l'établissement et les directeurs de composantes/services communs au travers des deux vagues de conférences budgétaires, en juillet puis en octobre 2020, permettant ainsi de concilier les priorités politiques de la gouvernance et les projets des structures par la définition d'objectifs à atteindre.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

A un niveau plus opérationnel, via les pôles de gestion financière de la direction des services financiers, il a permis de calibrer les moyens à mobiliser pour atteindre les objectifs fixés par la gouvernance.

Le projet de budget initial 2021 est présenté à travers plusieurs tableaux réglementaires, sous un format normé, qui visent à éclairer sous différents angles les membres du conseil d'administration ainsi que le contrôleur budgétaire. La GBCP structure l'information autour de trois comptabilités complémentaires :

- la comptabilité budgétaire qui retrace les autorisations d'engagement (capacité de l'établissement à prendre des engagements vis-à-vis des tiers), les crédits de paiement, le solde budgétaire, le niveau de trésorerie ;
- la comptabilité générale qui permet d'analyser la situation patrimoniale ;
- et la comptabilité analytique qui parachève le dispositif d'information en proposant une grille de lecture fondée sur la finalité et la destination de l'usage des crédits.

L'analyse de la soutenabilité s'appuie également sur une série d'autres indicateurs et de ratios qui permettent d'évaluer et d'alerter par rapport à des seuils déterminés au niveau national.

Cette note de présentation en cinq parties fait le point sur les données prévisionnelles 2021 au regard du contexte national et local, des axes stratégiques et des missions de l'établissement. Elle a pour objectif d'explicitier les différentes annexes budgétaires, de retracer les évolutions les plus significatives sur les derniers exercices et d'analyser les équilibres principaux à travers le solde budgétaire, les soldes comptables (résultat, capacité d'autofinancement, fonds de roulement), la variation et le niveau de la trésorerie :

I – LE CONTEXTE DE L'ELABORATION BUDGETAIRE (p. 4)

II – LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET INITIAL 2020 (p. 6)

III – LES DONNEES DE COMPTABILITE BUDGETAIRE (p. 7)

IV – LES DONNEES DE COMPTABILITE GENERALE (p. 16)

V – EQUILIBRE FINANCIER ET SOUTENABILITE BUDGETAIRE (p. 21)

I - LE CONTEXTE DE L'ELABORATION BUDGETAIRE 2021

Comme évoqué en introduction, la préparation budgétaire 2021 est intervenue dans un contexte très particulier de crise sanitaire et économique. Ce contexte a mobilisé toutes les équipes et les forces vives de l'université. A cet égard, le budget 2020, présenté en juillet dernier comme un budget de crise et d'intervention, s'est montré à la hauteur des défis. Plus de 9 M€ ont ainsi été mobilisés par l'université Lyon 1, à travers une succession de revues de gestion internes, pour répondre à la crise sanitaire, notamment via des prélèvements sur le fonds de roulement :

- soutien des étudiants face aux conséquences de la crise sanitaire : **4 M€** (dont **1 M€** pour le plan d'accompagnement social des étudiants et **3 M€** pour l'achat d'ordinateurs prêtés aux étudiants) ;
- appels à projet sur le matériel scientifique : **3 M€** ;
- achat en urgence d'ordinateurs portables pour permettre le travail à distance au sein des services administratifs : **0,4 M€** ;
- équipement des amphithéâtres en matière de visio-conférence, d'ateliers vidéos et d'équipements audiovisuels afin de permettre un enseignement à distance : **0,6 M€** ;
- achat d'équipements de protection individuelle : **1,9 M€** pour toute l'université (dont 770 K€ de masques pour les étudiants).

Toutes ces actions ont été rendues possibles par la bonne santé financière de l'établissement.

Il n'en demeure pas moins que la crise sanitaire a eu un impact significatif sur les finances de l'université, ne serait-ce qu'en termes de baisse de recettes (formation continue, alternance, taxe d'apprentissage, activité industrielle et commerciale) et de dépenses nouvelles. Les échanges avec le Rectorat dans le cadre du dialogue stratégique de gestion de deuxième phase, ont ainsi permis de chiffrer l'impact de la crise sanitaire à plus de **6,5 M€** sur le budget de l'université pour la seule année 2020.

A ce titre, au niveau national, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé qu'il soutiendrait les opérateurs de l'Etat dans leur réponse à la crise sanitaire. Le 19 mars 2020, un fonds d'urgence de **50 M€** avait été mis en place en soutien aux établissements.

Au global, le projet de loi de finances 2021 prévoit une augmentation de **80 M€** du budget des opérateurs de l'enseignement supérieur. En sus, **95 M€** ont été prévus au titre du plan de relance (dont **60 M€** pour la création de places supplémentaires, et **35 M€** pour la transformation pédagogique et numérique). Par ailleurs, l'accompagnement de l'Etat sur la réforme des études de santé prévue par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé se poursuit.

Il convient de rappeler que l'université Claude Bernard Lyon 1 a déposé plusieurs dossiers dans le cadre du plan de relance pour un montant total de près de **52 M€** :

- Tranche 1 des opérations de travaux sur le site de Laennec (**11 M€**) ;
- Tranche 3 de l'opération Rockefeller (**15 M€**) ;

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

- Rénovation énergétique du site Gratte-ciel (15 M€) ;
- Construction du data center (7,5 M€) ;
- Changement de menuiseries et réfection de toiture du bâtiment Darwin (2 M€).

Au titre de la pré-notification de la subvention pour charge de service public (SCSP) en date du 2 novembre 2020, l'Université Lyon 1 peut d'ores et déjà compter sur :

- 1 M€ au titre de l'accompagnement à la mise en œuvre des études de santé ;
- 1,3 M€ au titre de la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (notamment la refonte du régime indemnitaire des EC et des enseignants du second degré) ;
- 407 K€ au titre de l'accompagnement à la mise en œuvre de la loi ORE.

Dans ce contexte, le projet de budget initial 2021 se positionne comme un budget d'intervention, permettant à l'établissement de répondre efficacement aux conséquences de la crise sanitaire. €.

Ce budget réaffirme également les axes prioritaires de la politique de l'établissement :

- le maintien de l'enveloppe de soutien à la recherche et la mise en place d'un fonds d'investissement (cf. appel à projet équipements scientifiques qui sera poursuivi en 2021 avec une enveloppe prévisionnelle de 1 M€) ;
- un soutien important à la formation (dotations, reconnaissance des responsabilités pédagogiques...) et en particulier une nouvelle dimension donnée à l'hybridation des enseignements ;
- le développement de la vie étudiante et de campus avec la montée en puissance de la CVEC ;
- la poursuite d'une politique immobilière ambitieuse.

L'ambition du budget 2021 est dès lors de garantir un équilibre entre les ambitions d'excellence de l'université et sa capacité à répondre à un contexte incertain. Encore une fois, cet équilibre n'est rendu possible que par la santé financière de l'établissement maintenue depuis plusieurs années.

L'université présente pour l'exercice 2021 des indicateurs budgétaires qui traduisent sa bonne santé financière, même si les marges de manœuvre sont très naturellement réduites.

(en M€)	CF 2017	CF 2018	CF 2019	BR 2020	BI 2021
Résultat	5,4	5,2	9,9	2,4	0,5
Capacité d'autofinancement	18,6	18,2	22,8	16,7	14,8
Fonds de roulement	71,6	73,3	86,2	72,9	59,3

Avec un résultat stabilisé à 0,5 K€, un fonds de roulement prévisionnel permettant une programmation pluriannuelle ambitieuse et une capacité d'autofinancement (CAF) générant des investissements pour plus de 50 M€, l'établissement se positionne comme une université intensive de recherche attachée à :

- préserver son équilibre budgétaire, condition *sine qua non* de son autonomie ;
- maîtriser ses dépenses.

L'UCBL assume également le choix fort de ne procéder à aucun gel de poste encore en 2020, tout en veillant à maîtriser ses dépenses de masse salariale, notamment dans un contexte de progression constante du glissement vieillesse technicité (GVT) de l'établissement.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

II - LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET INITIAL 2021

Le budget global de l'UCBL s'établit à **427,3 M€** en autorisations d'engagement (AE) et à **429,5 M€** en crédits de paiement (CP). La répartition entre le budget principal et les deux services interuniversitaires est la suivante :

	AE (en €)	CP (en €)
UCBL principal	426 774 071	428 896 234
CISR	185 002	220 282
SIUAPS	351 941	420 341

Les recettes attendues exprimées en prévisions d'encaissements s'élèvent à 409,7 M€ dont 215 K€ pour le CISR et 238 K€ pour le SIUAPS.

Il en découle un solde budgétaire estimé de **-19,9 M€**. Ce solde traduit l'impact sur la trésorerie au titre des flux budgétaires de l'année (encaissements – décaissements), quel que soit l'exercice du fait générateur.

La situation patrimoniale fait état à l'échelle de l'établissement d'un résultat excédentaire de **0,5 M€**, d'une CAF de **14,8 M€**, et d'une variation du fonds de roulement de **-13,6 M€**.

Le détail par budget est le suivant :

	UCBL principal	CISR	SIUAPS	ETAB
Résultat	452 866 €	81 739 €	15 225 €	549 830 €
Capacité d'autofinancement	14 188 117 €	421 739 €	222 500 €	14 832 356 €
Variation du fonds de roulement	-13 412 686 €	-5 280 €	-182 000 €	-13 599 966 €
FDR prévisionnel au 31/12/2021	59 311 535 €	5 404 €	111 €	59 317 050 €

La programmation des opérations pluriannuelles (opérations immobilières et d'équipement, contrats de recherche et de formation) conduit à une tranche au titre de 2020 de **61,9 M€** en AE et **66,9 M€** en CP. Les encaissements attendus dans le cadre de ces opérations s'élèvent à **49,1 M€**. Le montant total des opérations inscrites de manière pluriannuelle est de **273,5 M€**.

Ces chiffres issus des comptabilités budgétaire et générale sont analysés en détail dans la présente note.

III - LES DONNEES DE COMPTABILITE BUDGETAIRE

Les autorisations budgétaires sont présentées à l'aide des annexes 1 (Tableau des autorisations d'emploi), 2 (Tableau des autorisations budgétaires) et 3 (Tableau des dépenses par destination et recettes par origine). Les annexes 9 et 10 retracent la programmation des opérations pluriannuelles et apportent un éclairage sur les engagements connus de l'établissement à l'horizon 2023.

Ces autorisations budgétaires, exprimées en effectifs (ETPT), autorisations d'engagements (AE) et crédits de paiement (CP) sont soumises au vote du conseil d'administration. A travers son vote le CA définit les limites annuelles de mise en œuvre des actions de l'ordonnateur et de ses délégataires.

La présentation et l'analyse sont établies à l'échelle du budget global de l'établissement composé du budget principal ainsi que des budgets des deux services interuniversitaires rattachés à l'UCBL.

III.1 Les autorisations d'emplois

Le plafond d'emploi (annexe 1) représente la limite maximale de personnels pouvant être employés par l'établissement au cours d'une année civile. Le respect du plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée.

Bilan des effectifs depuis 2018 (en ETPT)

(en ETP)	BI 2021	2020 (prévision décembre)	2019	2018
Enseignants titulaires	1 748,88	1 761,82	1 758,82	1 758,20
Enseignants contractuels	753,65	745,70	728,80	744,17
Doctorants contrat de recherche	213,02	191,65	192,65	170,19
BIATSS titulaires	1 245,32	1 238,30	1 231,10	1 248,98
BIATSS contractuels	333,76	338,39	341,88	337,70
CDD Recherche	89,35	86,31	87,06	77,28
TOTAL	4 384	4 362	4 340	4 336

Le plafond global des emplois soumis au vote du conseil d'administration est de **4 583 équivalents temps plein travaillé (ETPT)**. Le plafond des emplois fixé par l'Etat est de **4 094 ETPT**, **489 ETPT** sont financés hors SCSP.

Pour rappel, la consommation globale du plafond en 2019 était de 4 340,3 ETPT. Elle est prévue à 4 362 ETPT pour 2020 et de 4 384 ETPT pour le BI 2021. La hausse continue des ETPT se concentre en particulier sur la population des enseignants contractuels et des doctorants recrutés sur contrats de recherche.

III.2 Les recettes

L'enveloppe des recettes a un caractère évaluatif. Les prévisions de recettes sont basées sur les estimations des encaissements prévus dans l'année, quel que soit l'exercice du fait générateur.

Le niveau global des recettes encaissables est de **409,7 M€**. Ce montant ne prend pas en compte les éventuels restes à encaisser des années précédentes, données qui seront fiabilisées au 31/12/2020 et inscrites au budget rectificatif 2021.

Extrait annexe 2

Recettes	
394 572 739	Recettes globalisées
306 968 331	Subvention pour charges de service public
35 000	Autres financements de l'Etat
2 400 000	Fiscalité affectée
46 492 653	Autres financements publics
38 676 755	Recettes propres
15 106 639	Recettes fléchées
3 000 000	Financements de l'Etat fléchés
12 106 639	Autres financements publics fléchés
0	Recettes propres fléchées
409 679 378	TOTAL DES RECETTES

La pré-notification 2021 prévoit une SCSP d'un montant de **306,8 M€**, dont 1,3 M€ au titre de la Loi de programmation de la recherche (LPR) 2021 et 184 k€ pour le plan de relance. Elle sera complétée par l'envoi d'une notification initiale probablement d'ici la fin de l'exercice mais en tout état de cause après le vote du budget par le conseil d'administration de l'Université Lyon 1. Au total, le montant de la SCSP est estimé à **307 M€** (soit une progression de 1,3 %) décomposé comme suit :

- **283,3 M€** au titre de la masse salariale
 - dont 1,3 M€ au titre de la Loi de programmation de la recherche 2021 ;
 - dont 1 M€ au titre de la réforme des études de santé ;
 - dont 407 k€ au titre des extensions en année pleine des mesures ORE ;
 - dont 238 K€ au titre de la compensation du PPCR ;
 - dont 184 k€ au titre du plan de relance.

- **23,7 M€** au titre du fonctionnement
 - dont 1,8 M€ pour l'exonération des droits d'inscription des étudiants boursiers ;
 - dont 260 K€ au titre de l'exonération des droits d'inscription pour les stagiaires INSPE (12 mois) ;
 - dont 150 K€ de dotation pour les opérations de mise en sécurité.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

Le reste des recettes globalisées est constitué des ressources propres de l'établissement dont le détail figure en annexe 3 « tableau des recettes par origine ». Il s'agit principalement de :

- **31,2 M€** de financements de contrats de recherche ;
- **20,2 M€** de recettes de formation continue ;
- **8,3 M€** de droits d'inscription ;
- **1,2 M€** de taxe d'apprentissage.

La prévision des recettes fléchées est de **15,1 M€**.

Les recettes fléchées sont les recettes ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de leur encaissement. Elles visent les opérations pour lesquelles un suivi du financement et de l'utilisation de ce financement est nécessaire notamment vis-à-vis d'un bailleur de fonds (Etat, collectivités, Union Européenne, mécènes...).

Une recette fléchée peut expliquer un déséquilibre budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié à un décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant.

Par délibération, le conseil d'administration de l'UCBL a approuvé les critères selon lesquels une opération doit être suivie en recettes fléchées:

- **importance stratégique pour l'établissement**
- **montant total supérieur à 3 000 000 TTC**
- **financement extérieur majoritaire.**

Pour 2021, sont prévus des versements dans le cadre des opérations fléchées de construction du bâtiment CENS ELI, du CPER « Pôle paramédical », et de regroupement des équipes du CIRI dont le détail par financeur est le suivant :

- Etat : 3 M€ ;
- Région Auvergne Rhône Alpes : 6 M€ ;
- Métropole de Lyon : 6,1 M€.

III.3 Les dépenses

Pour rappel, les AE sont la limite supérieure des engagements juridiques pouvant être contractés dans l'année. Les AE ont une portée pluriannuelle, elles sont engagées pour un montant ferme et pour la durée totale d'une opération.

Les CP constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées dans l'année. Les CP ont une portée annuelle.

Le budget global de l'UCBL (intégrant les budgets des deux services interuniversitaires), s'établit à **427,3 M€** d'autorisations d'engagement et à **429,5 M€** de crédits de paiement. L'enveloppe des CP n'intègre pas à ce stade les restes à payer 2020, dans l'attente de l'exécution définitive de l'exercice.

Pour les dépenses annuelles et récurrentes la budgétisation est effectuée en AE=CP, selon l'hypothèse que toute dépense engagée est payée au sein du même exercice.

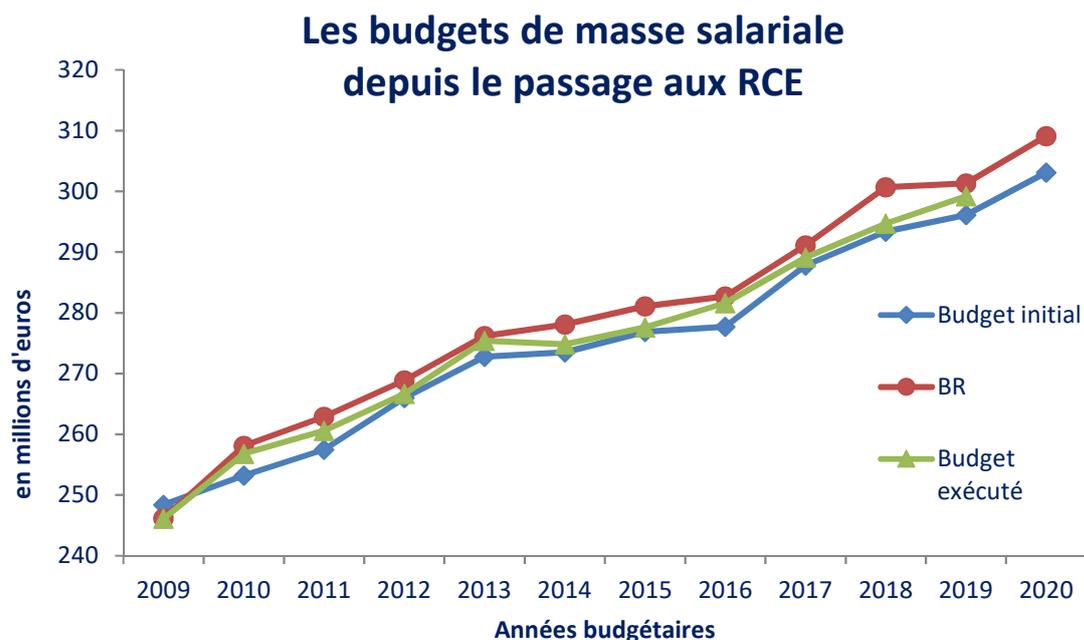
Le décalage AE / CP provient de la budgétisation et la programmation des opérations dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissement, des contrats de recherche et de formation.

Extrait Annexe 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	311 629 026	311 629 026
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89 692 552</i>	<i>89 692 552</i>
Fonctionnement	65 207 293	65 385 835
Investissement	50 474 695	52 521 996
TOTAL DES DÉPENSES	427 311 014	429 536 857

L'enveloppe fonctionnement est prévue à hauteur de **65,2 M€** en AE (+1 M€ par rapport au BR 2020). Elle est affectée par un léger décalage AE/CP par la budgétisation des contrats de fonctionnement (principalement de maintenance et location) signés pour une durée ferme et sans clause de reconduction annuelle. Depuis 2018, ces contrats sont recensés de manière exhaustive et budgétisés de manière pluriannuelle, comme le décret GBCP invite les établissements publics à le faire.

L'enveloppe personnel proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2020 s'élève à **311,6 M€** dont **264,3 M€** de dépenses prévisionnelles sur masse salariale Etat. A titre d'information, le dernier BR 2020 était de **309,1 M€**, soit une augmentation entre 2020 et 2021 de 0,8 %.



L'exercice 2021 est marqué par la mise en œuvre de nouvelles mesures salariales (prévisions sur la base des éléments d'information lors de la construction budgétaire), avec notamment :

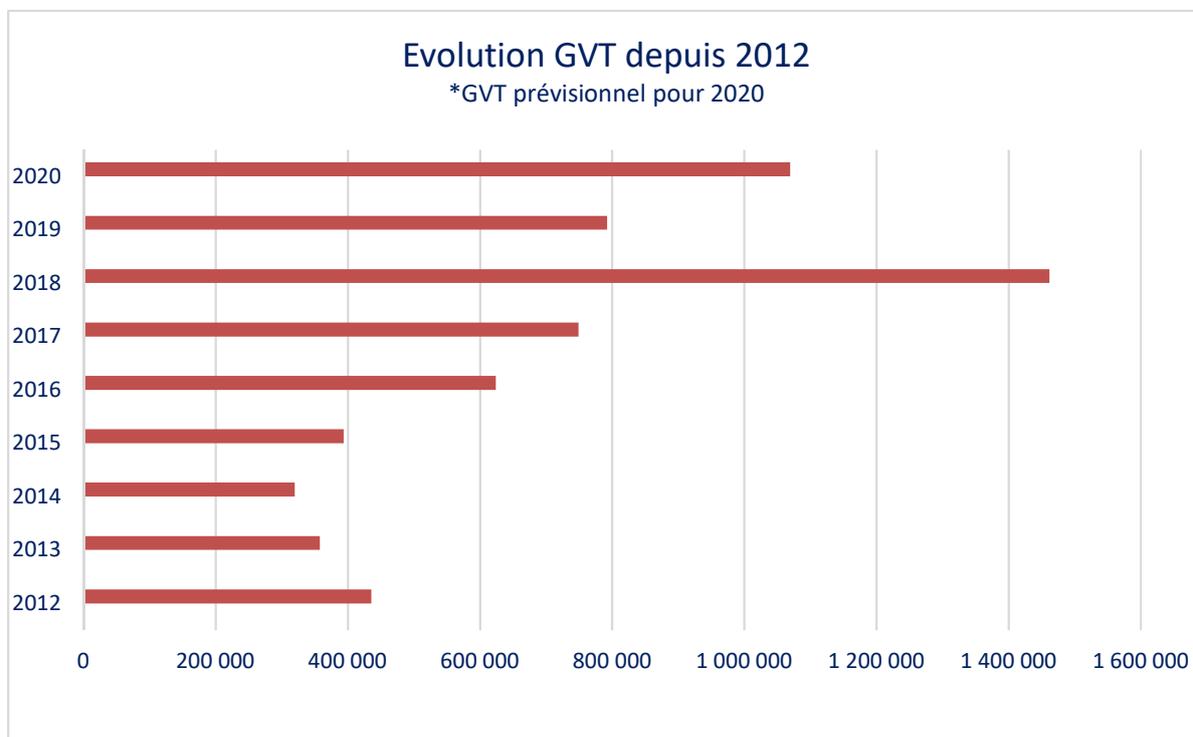
- la LPR avec un financement pour une harmonisation des régimes de primes des personnels de l'enseignement supérieur, un nouvel équilibre des corps et des grades des enseignants-chercheurs et des chercheurs, un repyramidage des emplois de la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ; pour 2021 le financement est alloué par le ministère s'élève à **1,3 M€** ;
- la poursuite du PPCR (Parcours Professionnel, carrières et rémunération) ; ce dispositif a pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires civils et des militaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrières ; le calendrier de mise en œuvre était aménagé entre 2016 et 2021 afin de garantir le financement de ces mesures ; pour 2021, le coût prévisionnel de cette mesure est de **238 K€** ;
- l'extension des crédits concernant la loi ORE (Loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants) pour **303,6 K€** ;
- et enfin la poursuite de la réforme des études de santé pour **666,7 K€ (1 M€ en année pleine 2021)**.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

D'autres facteurs influent également sur le montant de la masse salariale 2020 :

- Le GVT représente la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Pour 2021, le GVT est estimé à **1,1 M€**.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du GVT entre 2012 et 2020 :



Cette année encore, l'Université Lyon 1 ne peut que déplorer la non-compensation du GVT. L'établissement financera ainsi **1,1 M€** de GVT en 2021.

III.4 Les autorisations pluriannuelles

Les annexes 9 et 10 retracent de manière pluriannuelle les engagements fermes de l'établissement ainsi que les paiements par échéance annuelle. La programmation est faite opération par opération, les dépenses en AE et CP étant calibrées en fonction des financements certains et au plus près des règles de consommation budgétaire.

Le recours à une maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de certaines opérations de travaux conduit à une budgétisation en AE=CP, puisque la consommation est constatée au moment de la reconstitution des dépenses déjà effectuées par le mandataire. C'est ce qui explique que la consommation des AE n'a pas lieu au moment de la notification des marchés de travaux.

Le rythme de la programmation immobilière, depuis un peu plus d'un an, est entré dans une nouvelle phase, avec davantage d'opérations terminées que de nouvelles opérations. Cela se traduit par une meilleure qualité du patrimoine immobilier de l'établissement, qui dans le cadre du PEEC 2030 fait encore l'objet d'ambitions de rénovation importantes.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

Via son comité PPI, l'Université Lyon 1 pilote l'avancée de ses opérations immobilières, en procédant à des ajustements budgétaires tout au long de l'année afin de s'adapter à l'état d'avancement des travaux. A cet égard, trois programmes pluriannuels d'investissement (PPI) de différents degrés d'importance sont en cours, avec 29 opérations (hors opérations récurrentes) et une tranche 2021 estimée à **27,6 M€** en AE et **32,6 M€** en CP. A cela s'ajoutent les opérations récurrentes, principalement le GER, dont le montant s'élève à **5,5 M€**.

Opération	AE ouvertes BI 2021	CP ouverts BI 2021
Opération fléchée Rockefeller Tranche 2	200 289	560 000
Opération fléchée CIRI	1 228 458	10 618 291
Opération fléchée Pôle Paramédical	8 030 249	7 018 618
Nouvelle salle de restauration des personnels	850 000	200 000
DATA CENTER	5 435 292	562 000
TAMARIS	600 000	250 000
Réhabilitation IML Rockefeller	1 103 569	673 927
Amphithéâtres Déambulatoire	90 000	2 612 000
Mise en accessibilité ADAP	3 011 063	2 048 499
Autres opérations catégorie A	3 169 938	3 665 494
Total catégorie A (prioritaires)	23 718 858	28 208 829
Opérations catégorie B	1 189 000	524 408
Total catégorie B (importantes)	1 189 000	524 408
Opérations catégorie C (autres opérations)	1 840 258	1 647 740
Total catégorie C (autres opérations)	1 840 258	1 647 740
Plan Campus 2013 - Piscine	0	1 389 440
Total Plan Campus	0	1 389 440
Opérations PPI IUT	824 743	824 743
TOTAL	27 572 859	32 595 160

Le cycle de travaux se poursuivra en 2021 avec le démarrage de cinq opérations nouvelles pour un coût de **3,5 M€**. Treize opérations devraient s'achever pour un montant de **23,4 M€**. La seconde tranche des travaux de la requalification du site Rockefeller représentant un montant global de 32,5 M€ est terminée (il reste néanmoins quelques opérations budgétaires sur l'exercice 2021).

Opérations inscrites pour 2021	Opérations terminées en 2020
ECOS Lyon Sud	Construction bâtiment CENS & ELI
ECOS Laennec – Lyon Est	Rénovation des parties communes et des bureaux du CISR - bât Braconnier
Sécurité IUT	Salle de TD Oméga
Rénovation des toilettes Doua	Vidéo protection
ENERGIES Tous Sites	Rénovation salle du Conseil
	Plateforme bioproduction
	ZRR
	Salle Animalerie Projet Eco Aquatron
	Travaux infrastructure MEIS IPNL
	Salle de diffusion des savoirs de l'Observatoire
	Escalier monumental
	Mise en sécurité Gratte-Ciel
	Chauffage urbain Gratte-Ciel

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

Certaines opérations déjà inscrites au PPI, débuteront dès 2021, d'autres en 2022. Il s'agira des opérations suivantes :

	Coût de l'opération (€)
DOMUS 2	8 500 000
HYPERVISION	300 000
Nautibus	955 000
Accueil/Réaménagement ILM	475 000
Opération Tamaris	5 970 000
Façade odontologie	2 000 000
Accueil Quai 43	1 060 000
ADAP	3 616 400

Pour la majorité de ces opérations, la notification des marchés se fera en 2021. Concernant l'opération DOMUS 2, la nouvelle salle de restauration des personnels, les travaux devraient débuter en 2022.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance, les dossiers transmis par l'Université Lyon 1 représentent plus de **50 M€** : Data Center, Laennec T2, une partie de la tranche 3 de l'opération Rockefeller et le dossier Gratte-Ciel. D'autres opérations de moindre envergure ont été proposées (changements de menuiserie, de chaudière, de système automatisé de surveillance de consommation et de raccordement du réseau urbain).

Ces chiffres illustrent la volonté de poursuivre l'effort de rénovation du patrimoine. Outre les opérations d'envergure financées avec la participation de nos partenaires institutionnels, l'Université Lyon 1 s'efforce de dégager des crédits nouveaux pour autofinancer des travaux d'amélioration sur tous ses sites et faire face à des situations d'urgence.

La dotation travaux annuelle est ainsi maintenue au niveau des années précédentes (**3,2 M€**). Le fonds de roulement est mobilisé depuis 2018, avec une programmation à l'horizon 2023. Il s'agit de travaux, rénovations et achats de matériels pour un montant total pour 2021 à **9,3 M€**.

Programmation des opérations financées sur FDR

	2021	2022	2023
DATA CENTER - Informatique		1 723 789 €	
Portail captif & IPAM	186 503 €		
DSI infrastructures	324 000 €		
Investissement audiovisuel sur les amphis Santé	310 000 €		
Façades pôle paramédical		1 061 000 €	939 000 €
Rénovation des salles de TP du bâtiment Grignard	1 330 288 €	359 865 €	
Réhabilitation de 5 amphithéâtres à Déambulatoire et de Marie Curie	2 612 000 €	549 534 €	
Espaces informels	318 767 €		
Quai 43	768 279 €	148 000 €	80 000 €
Réhabilitation de l'aile B IML Rock+Amphi	388 717 €	488 000 €	
ADAP	2 048 000 €	1 354 899 €	
DATA CENTER - Travaux		1 700 000 €	
Amphi 4 Laennec	38 668 €		

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

TAMARIS			2 200 000 €
Opération DOMUS 2	200 000 €	450 000 €	7 850 000 €
Schéma directeur sécurité incendie à Rockefeller (SDSI Rock)	200 000 €	900 000 €	70 000 €
Locaux ECOS Lyon Est	20 000 €	840 000 €	400 000 €
Locaux ECOS Lyon Sud	400 000 €	600 000 €	
Mise en accessibilité des toilettes	104 743 €		
Hypervision	100 000 €	100 000 €	
Total revu au BI 2021	9 349 965 €	10 275 087 €	11 539 000 €
<i>Pour rappel, total prévu lors du BR 2020</i>	<i>9 066 895 €</i>	<i>8 094 835 €</i>	<i>11 162 618 €</i>

Sur un total de **126,7 M€** d'opérations immobilières en cours, il reste à exécuter en 2021 **62,6 M€** en AE et **72,8 M€** en CP en 2021 et au-delà.

La programmation pluriannuelle en matière d'investissement informatique (PP2I) atteint quant à elle **4,9 M€**, entièrement autofinancée. L'objectif est de maintenir à niveau les infrastructures réseau et WIFI, tout en assurant le remplacement régulier des matériels informatiques (serveurs et postes de travail). La crise sanitaire a donné une dimension nouvelle à la politique informatique de l'établissement, avec la mise en place d'un parc d'ordinateurs portables de prêt à destination des étudiants (Cf. supra), mais aussi des personnels.

Les contrats de recherche sont pour l'instant budgétisés en 2021 à hauteur de **30,5 M€** en AE et CP, en fonction des notifications connues. Cette prévision sera complétée dans le courant de l'année 2021 pour les nouveaux contrats. Pour rappel, la programmation pluriannuelle est effectuée en lien avec la filiale LIP qui assure l'ingénierie et le suivi des projets.

Les restes à exécuter après 2021 représentent **43,1 M€** sur la totalité des contrats en cours.

En termes de recettes, ces projets pluriannuels bénéficient de financements extérieurs à hauteur de 82% soit **224,5 M€**. Les 18 % restant sont supportés par l'établissement via la dotation annuelle ou un prélèvement sur le fonds de roulement.

IV - LES DONNEES DE COMPTABILITE GENERALE

La comptabilité générale dite « en droits constatés » apporte une vision patrimoniale : il s'agit d'apprécier les droits et obligations de l'établissement.

Ainsi dans la comptabilité générale, les charges et les produits sont comptabilisés au moment du service fait et font l'objet d'un rattachement à l'exercice, alors que la comptabilité budgétaire est une comptabilité d'engagement et de caisse.

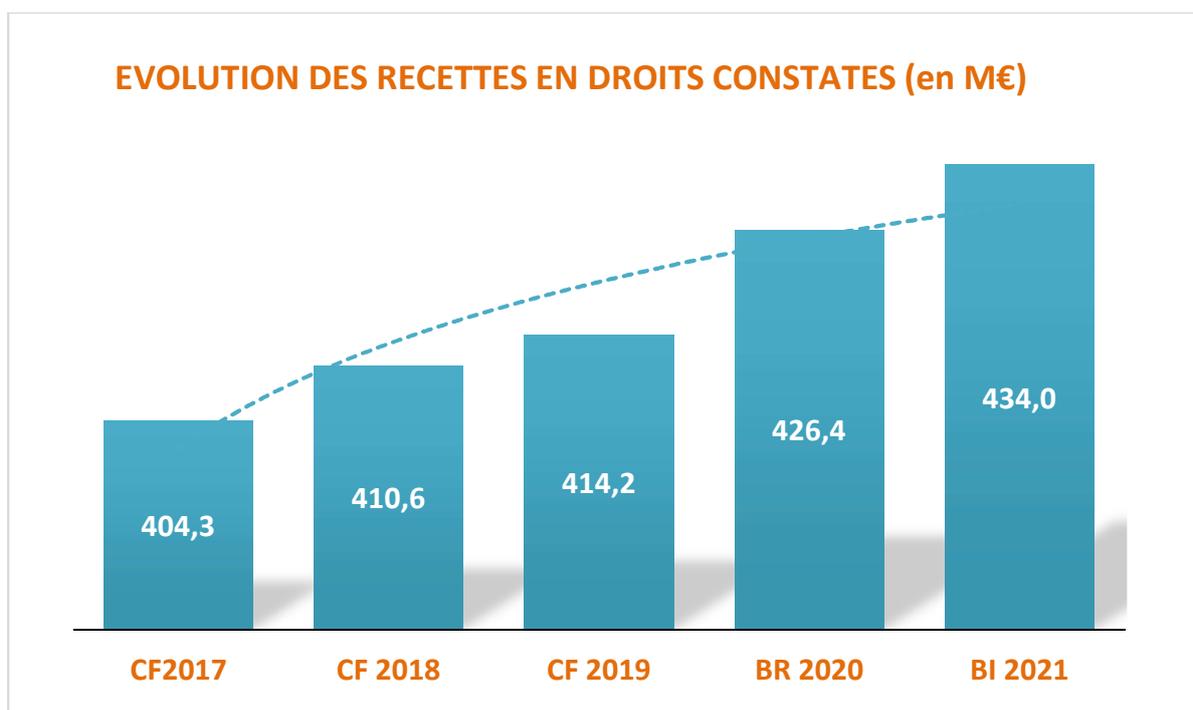
Afin de traduire les évolutions et analyser les trajectoires, nous nous appuyons sur les données en droits constatés qui garantissent le rattachement à l'exercice et une meilleure visibilité annuelle.

IV.1 Evolution des recettes

Les recettes de comptabilité générale sont composées des produits de fonctionnement (encaissables et non encaissables) et des ressources d'investissement (encaissables et non encaissables). L'impact comptable a lieu au moment de la prise en charge comptable du titre de recette, ce qui correspond à la reconnaissance d'une créance vis-à-vis de l'établissement.

Les produits non encaissables (neutralisation des amortissements, produits à recevoir, produits constatés d'avance) sont inscrits en fin d'exercice.

Le montant des recettes attendues en droits constatés (hors recettes non encaissables) est estimé à **415,9 M€**. Ces recettes sont composées de la SCSP (pour 74 %), les autres subventions de fonctionnement et les ressources propres (20 %) et les ressources d'investissement (6 %).



PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

La trajectoire des recettes prévisionnelles continue d'être ascendante (**434 M€**). Par rapport au budget rectificatif 2020, les variations du niveau des recettes s'expliquent principalement par l'évolution de la SCSP et des ressources d'investissement (qui traduisent l'avancement des projets immobiliers). Après une forte baisse en 2019 (11,9 M€), les ressources d'investissement sont prévues à **24,1 M€**.

L'évolution des recettes suit celle de la SCSP qui représente **78,3 %** des ressources de fonctionnement de l'établissement et **73,8 %** des ressources globales. Entre 2015 et la prévision 2021, la SCSP aura augmenté de **6,1 %**, soit **17,8 M€**. Cette progression s'explique par la notification de moyens nouveaux destinés à financer la hausse de la démographie étudiante, les actions destinées à l'accompagnement et l'orientation des étudiants (loi ORE), la réforme des études de santé ou encore l'impact des mesures nationales en matière de rémunération (le PPCR notamment), et la LPR 2021.

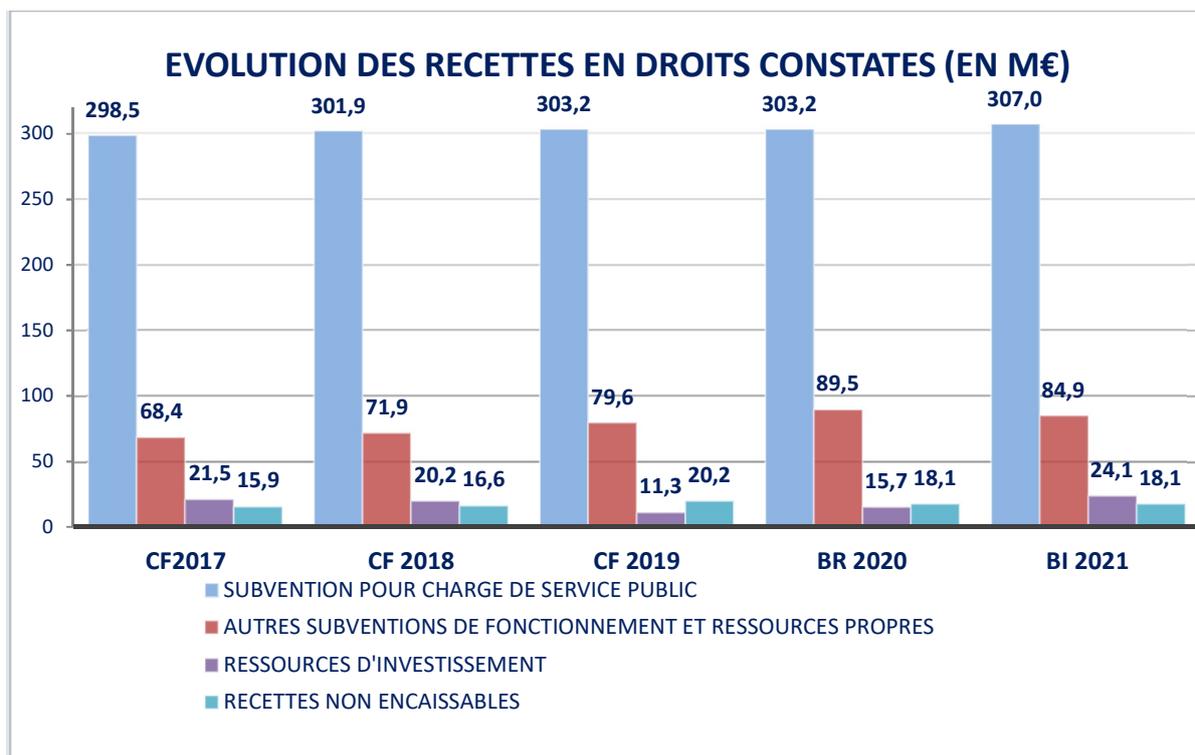
Comme évoqué dans la partie III, la pré-notification 2021 fait état d'une SCSP d'un montant de **307 M€**.

Les ressources de fonctionnement s'établissent en prévision initiale à **391,8 M€**. Ce montant comprend, en plus de la SCSP, les ressources propres de l'établissement : des subventions publiques destinées à financer la formation et la recherche, des recettes de formation continue et apprentissage, des droits d'inscriptions, de la taxe d'apprentissage et des prestations diverses.

Celles-ci sont en légère baisse par rapport au BR 2020, mais la comparaison avec l'exercice 2020 est à faire avec précaution dans la mesure où il s'agit, pour les deux exercices, de données prévisionnelles.

	CF 2017	CF 2018	CF 2019	BR 2020	BI 2021
SCSP	298,5	301,9	303,2	303,2	307,0
<i>Part de la SCSP dans les ressources de fonctionnement</i>	81,4 %	80,8 %	79,2 %	77,2 %	78,3 %
AUTRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES PROPRES	68,4	71,9	79,6	89,5	84,9
RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT	366,9	373,8	382,7	392,7	391,8
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	21,5	20,2	11,3	15,7	24,1
RECETTES NON ENCAISSABLES	15,9	16,6	20,2	18,1	18,1
TOTAL	404,3	410,6	414,2	426,4	434,0

Les ressources d'investissement prévisionnelles vont atteindre **24,1 M€**, en forte augmentation par rapport au compte financier 2019. Après l'achèvement de nombreuses opérations d'investissement en 2020 (notamment l'opération Rockefeller tranche 2), de nouvelles opérations d'envergure vont débuter en 2021 (Domus 2, Tamaris, façades bâtiment Odontologie...). Ce chiffre s'explique ainsi par le programme d'investissement immobilier et les subventions d'investissement constatées dans le cadre des contrats de recherche et de formation.



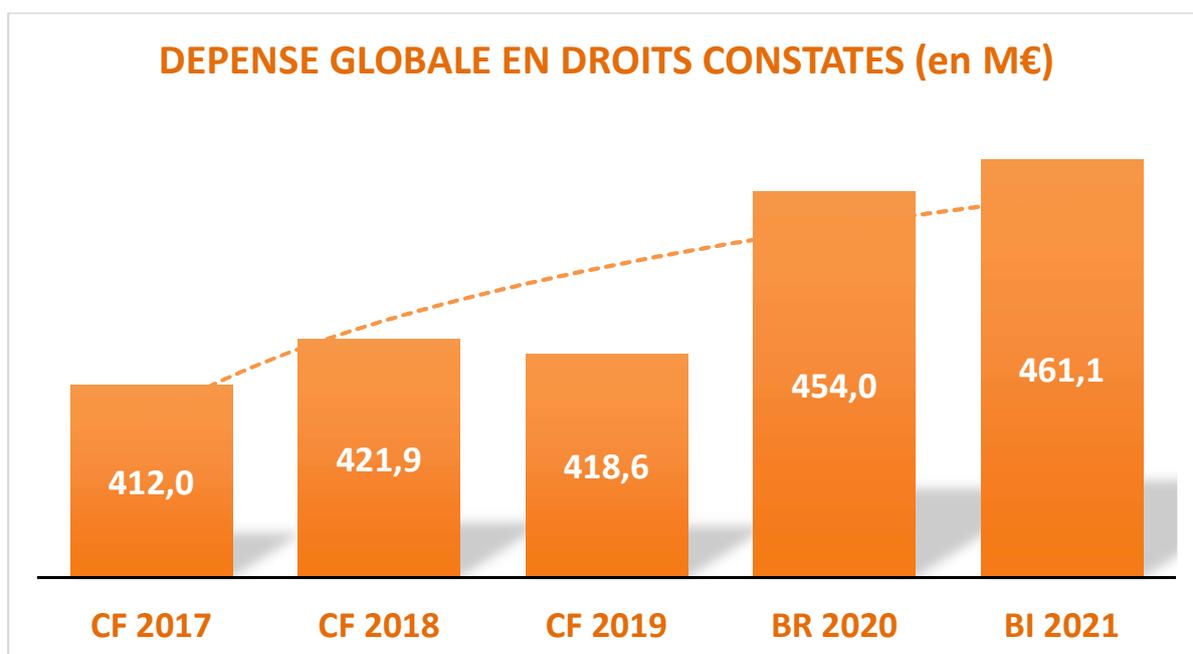
En matière d'amortissements, la neutralisation est inscrite à **18,1 M€**, en retrait par rapport au compte financier 2019. Pour rappel, des travaux de fiabilisation des données patrimoniales ont été menés au 31/12/2017, ce qui a conduit au réajustement du montant des amortissements et de leur neutralisation en produit pour la part n'incombant pas à l'établissement.

IV.2 Evolution des dépenses

En comptabilité générale les dépenses sont constitués des charges de fonctionnement (décaissables ou calculées) et des emplois (ou dépenses d'investissement). L'impact se produit au moment du service fait, ce qui correspond à la constatation d'une dette de l'établissement vis-à-vis d'un tiers.

Les charges calculées (amortissements, charges à payer, charges constatées d'avance, provisions) sont inscrites en fin d'exercice comptable.

La prévision de dépenses, prenant en compte les décaissements mais aussi les charges non décaissables, s'établit à **461,1 M€**, soit une évolution de **+9,3 %** depuis 2018. Cette augmentation est particulièrement importante (+5,3% pour le BI 2020), et s'explique notamment par la forte augmentation des dépenses d'investissement et d'amortissement (respectivement +40,9% et +9,1%). Cette prévision est en hausse par rapport au budget rectificatif 2020, la comparaison restant à affiner dans le cadre de l'exécution définitive 2020.



Les dépenses de masse salariale représentent **75,2 %** des charges de fonctionnement de l'établissement. Elles sont en constante progression depuis 2010, pour prendre en compte de nouvelles charges liées à la création d'emplois au niveau national, au CAS Pensions ou encore à l'augmentation du GVT. Pour 2021, l'enveloppe « Personnel » est estimée à **307,8 M€**, dont **239,7 M€** de masse salariale transférée. Cette enveloppe fait l'objet d'un suivi continu tout au long de l'année.

Poids des dépenses par enveloppe 2017-2021

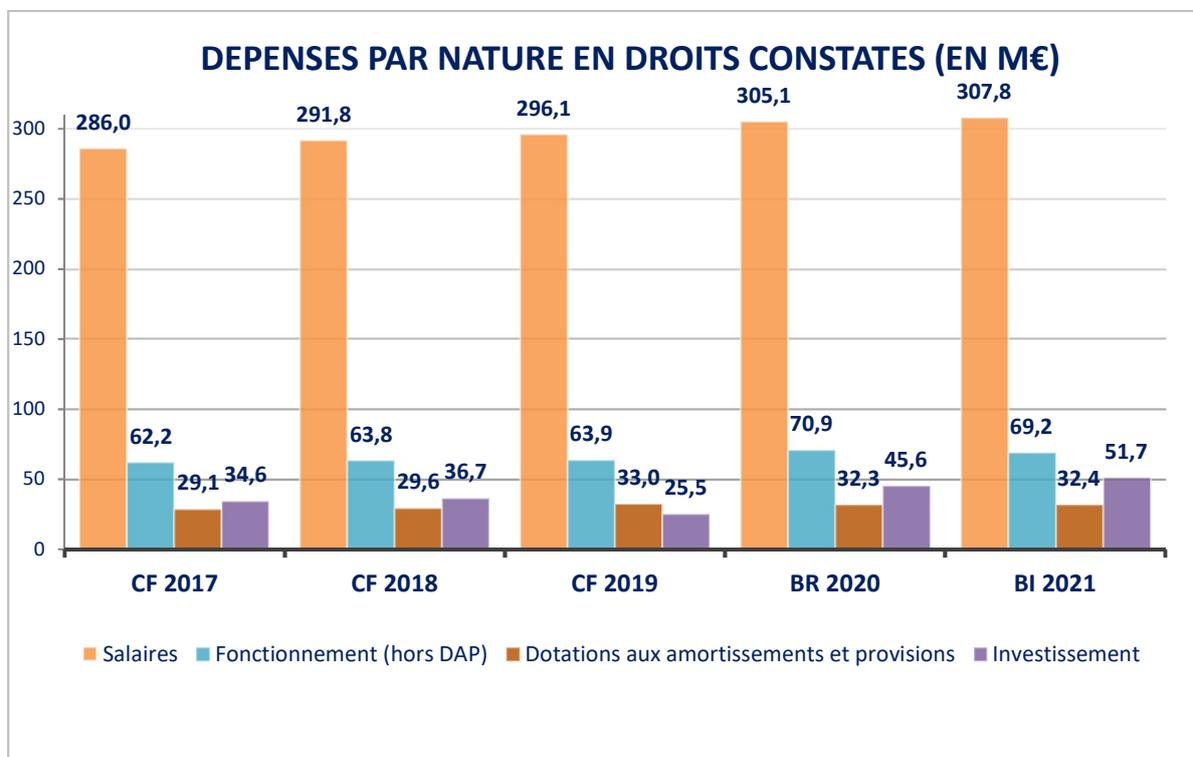
	CF 2017	CF 2018	CF 2019	BR 2020	BI 2021
Salaires (hors 633)	286,0	291,8	296,1	305,1	307,8
<i>Poids des charges de personnel</i>	75,8 %	75,7 %	75,3 %	74,7 %	75,2 %
Fonctionnement (hors DAP & PI)	62,2	63,8	63,9	70,9	69,2
<i>Poids des charges de fonctionnement</i>	16,5 %	16,6 %	16,3 %	17,4 %	16,9 %
Dotations aux amortissements et provisions	29,1	29,6	33,0	32,3	32,4
<i>Poids des DAP</i>	7,7 %	7,7 %	8,4 %	7,9 %	7,9 %
Total Charges de fonctionnement	377,4	385,2	393,1	408,4	409,4
Total Investissement	34,6	36,7	25,5	45,6	51,7

Concernant les dotations de fonctionnement, les moyens alloués aux services et composantes sont maintenus au plus près des besoins exprimés lors des dialogues budgétaires, en tenant compte de l'enveloppe globale contrainte. La progression des charges de fonctionnement est maîtrisée depuis 2016 avec une prévision 2021 de **69,2 M€**, en légère diminution par rapport au budget rectificatif 2020.

Les axes « Recherche » et « Formation » bénéficient de moyens identiques à ceux de 2020, traduisant le choix de l'Université Lyon 1 de garantir à ses composantes et ses unités de recherche des moyens leur permettant de mettre en œuvre la politique de formation et de recherche de l'université.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

Globalement, l'enveloppe fonctionnement est estimée à **65,4 M€**. En droits constatés, conformément à l'instruction comptable du 1^{er} avril 2016, les comptes 631 et 633 sont écartés des charges de personnel et relèvent désormais des charges de fonctionnement. Pour 2020, le montant estimatif basculé en fonctionnement est de 3,8 M€.



La dotation aux amortissements, évaluée à **32,4 M€**, a un impact direct sur le résultat de l'exercice. Cette charge reflète l'importance de la politique d'investissement de l'UCBL.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles sont estimées à de **51,7 M€** principalement du fait des programmes pluriannuels d'investissement et des contrats de recherche et de formation. Le reste de l'enveloppe est destiné aux achats de matériels des structures. La trajectoire des dépenses d'investissement est variable en fonction de l'avancement des projets de travaux ou d'achat de gros matériels de recherche.

V - EQUILIBRE FINANCIER ET SOUTENABILITE BUDGETAIRE

Avant le passage à la GBCP, la soutenabilité budgétaire s'appréciait principalement au regard du compte de résultat qui devait être présenté à l'équilibre, du niveau de la capacité d'autofinancement (CAF) et du niveau de fonds de roulement (FDR). L'analyse de ces trois éléments est toujours primordiale en termes de recherche de l'équilibre.

Cependant, cette lecture ne tient pas compte de la dimension pluriannuelle des engagements, ni des variations liées à la trésorerie. L'équilibre du budget doit aussi être apprécié à partir de données issues à la fois de la nouvelle comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale :

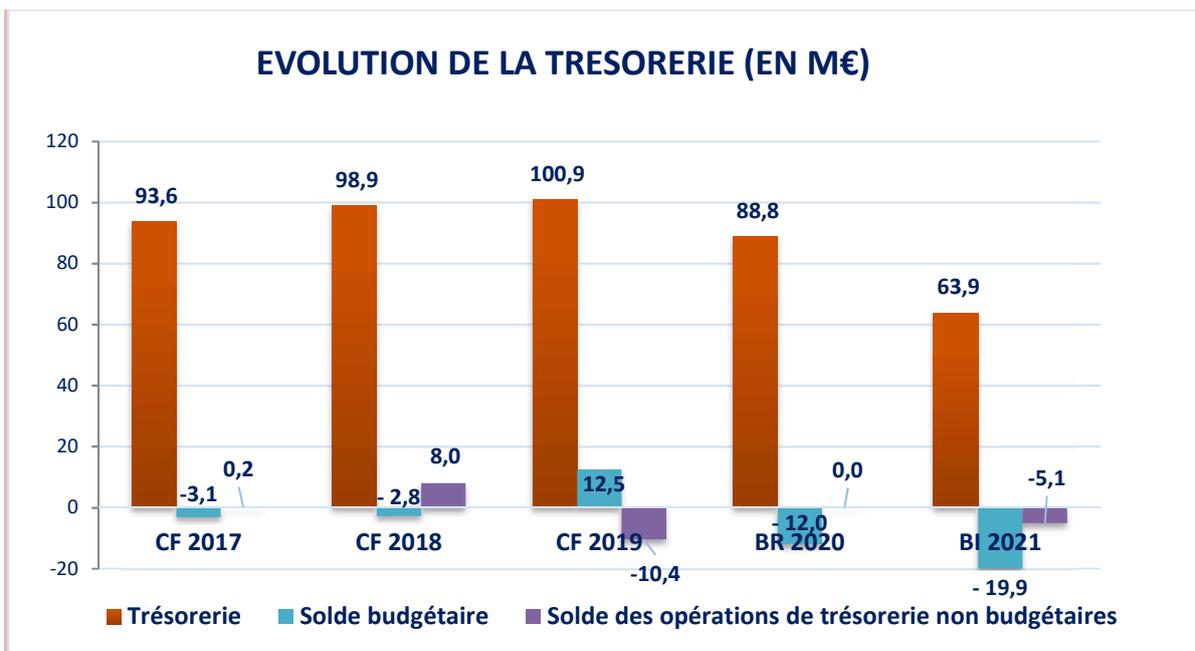
- le solde budgétaire issu du tableau des autorisations budgétaires, complété par l'impact sur la trésorerie des opérations non budgétaires c.-à-d. la variation prévisionnelle de la trésorerie ;
- le compte de résultat prévisionnel et le tableau de financement ;
- le niveau de la trésorerie.

Le solde budgétaire représente la différence entre les prévisions de recettes et les crédits de paiements de l'exercice. C'est donc un solde intermédiaire de trésorerie résultant des flux de l'année quelle que soit l'année de naissance de la créance ou de la dette. Selon les années il peut être positif ou négatif en fonction des décalages entre encaissements et décaissements, sans pour autant traduire un élément de mauvaise gestion quand il est négatif. Il s'explique notamment par la programmation de dépenses sur des financements déjà constatés et encaissés les années précédentes ou des dépenses dont les financements interviendront après justification sur des exercices ultérieurs (cas des contrats de recherche).

Le solde prévu pour le budget 2021 est de **-19,9 M€**. Ce déficit s'explique principalement par les opérations pluriannuelles d'investissement immobilières qui représentent **17,8 M€**, dont **9,3 M€** de financement sur le fonds de roulement de l'université.

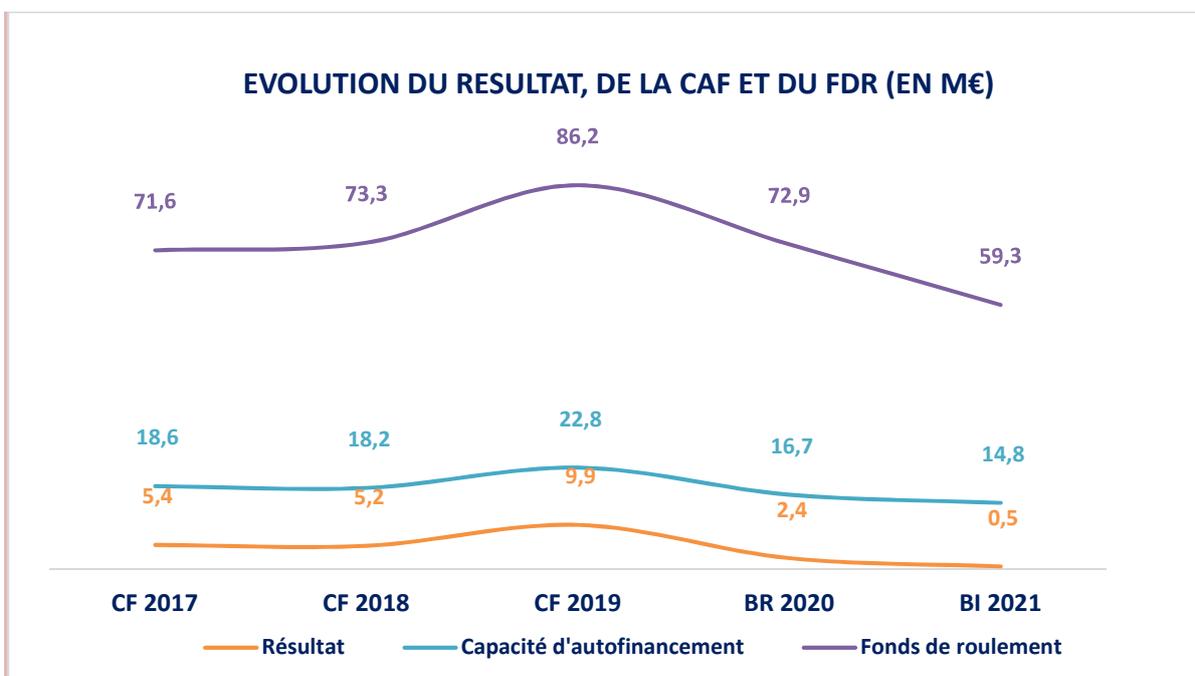
Il explique principalement de la variation de la trésorerie, qui après prise en compte des opérations non budgétaires (annexe 4), est de **-24,9 M€**. Cette variation est à rapprocher du niveau de trésorerie prévisionnel attendu pour fin 2020 qui est de 88,8 M€. Le niveau de trésorerie 2021 représente **61 jours** de charges décaissables, très au-delà du seuil de vigilance fixé à 30 jours.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021



Le résultat comptable prévisionnel de l'exercice est excédentaire de **0,5 M€**. Il est à décomposer par structure budgétaire :

	UCBL	CISR	SIUAPS	ETAB
Résultat	452 866	81 739	15 225	549 830



PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2021

Le niveau de la capacité d'autofinancement prévisionnelle s'établit à **14,8 M€**, sa diminution par rapport au budget rectificatif 2020 suivant celle du résultat. Le taux de couverture des dépenses d'investissement par la CAF s'établit à **28,7 %**, en dessous du seuil de vigilance fixé à 30 %.

La variation du fonds de roulement, autre indicateur comptable est de **-13,6 M€**, ce qui correspond principalement à un prélèvement sur fonds de roulement accordé dans le cadre d'opérations immobilières et d'équipement (mentionnées plus haut).

Ces soldes annuels doivent être examinés en tenant compte des niveaux solides de fonds de roulement et de trésorerie constatés fin 2019 et prévus pour 2020 et 2021.

En M€	CF 2017	CF 2018	CF 2019	BR 2020	BI 2021
Fonds de roulement	71,6	73,3	86,2	72,9	59,3
Trésorerie	93,6	98,9	100,9	88,8	63,9

En conclusion, au vu de tous les indicateurs issus de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale, l'UCBL présente un projet de budget 2021 équilibré et soutenable.

A l'échelle pluriannuelle, les engagements sont inscrits avec la garantie d'un plan de financement abouti et d'un échéancier de paiements supportable par la trésorerie.

Les engagements pluriannuels pris par l'UCBL sont largement soutenables et traduisent l'importance de ses politiques de formation, de recherche et de ses projets immobiliers.

Il faut rappeler que les chiffres annoncés pour 2020 et 2021 sont prévisionnels. L'analyse financière qui sera menée à l'occasion du compte financier 2020 et lors du budget rectificatif 2021 permettra de fiabiliser les indicateurs et de d'affiner la lecture de la trajectoire budgétaire de l'établissement.

Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 749		1 749
		CDI	3		3
	Non permanents	CDD	688	275	964
S/total EC			2 440	275	2 716
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1 245		1 245
		CDI	44	30	74
	Non permanents	CDD	165	184	349
S/total Biatoss			1 454	214	1 668
Totaux			3 895 (1)	489	4 384
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			4 094 (3)		4 583
					Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein. Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3).

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget des SIE : 456 (CISR)

Dépenses		
	Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP
Personnel		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement	-212 017	-206 737
Investissement	397 019	427 019
TOTAL DES DÉPENSES	185 002	220 282

Solde budgétaire (excédent)	
------------------------------------	--

Recettes	
Montants	
215 002	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
198 971	Autres financements publics
16 031	Recettes propres
	Recettes fléchées
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
215 002	TOTAL DES RECETTES

5 280	Solde budgétaire (déficit)
--------------	-----------------------------------

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget des SIE : 457 (SIUAPS)

Dépenses		
	Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP
Personnel	203 697	203 697
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>18 570</i>	<i>18 570</i>
Fonctionnement	-187 856	-187 856
Investissement	336 100	404 500
TOTAL DES DÉPENSES	351 941	420 341

Solde budgétaire (excédent)	
------------------------------------	--

Recettes	
Montants	
238 341	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
237 341	Autres financements publics
1 000	Recettes propres
	Recettes fléchées
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
238 341	TOTAL DES RECETTES

182 000	Solde budgétaire (déficit)
----------------	-----------------------------------

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget de l'Etablissement

Dépenses		
	Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP
Personnel	311 629 026	311 629 026
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89 692 552</i>	<i>89 692 552</i>
Fonctionnement	65 207 293	65 385 835
Investissement	50 474 695	52 521 996
TOTAL DES DÉPENSES	427 311 014	429 536 857

Solde budgétaire (excédent)

Recettes	
Montants	
394 572 739	Recettes globalisées
306 968 331	Subvention pour charges de service public
35 000	Autres financements de l'Etat
2 400 000	Fiscalité affectée
46 492 653	Autres financements publics
38 676 755	Recettes propres
15 106 639	Recettes fléchées
3 000 000	Financements de l'Etat fléchés
12 106 639	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
409 679 378	TOTAL DES RECETTES

19 857 479	Solde budgétaire (déficit)
-------------------	-----------------------------------

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget Principal

Dépenses		
	Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP
Personnel	311 425 329	311 425 329
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>89 673 982</i>	<i>89 673 982</i>
Fonctionnement	65 607 166	65 780 428
Investissement	49 741 576	51 690 477
TOTAL DES DÉPENSES	426 774 071	428 896 234

Recettes	
Montants	
394 119 396	Recettes globalisées
306 968 331	Subvention pour charges de service public
35 000	Autres financements de l'Etat
2 400 000	Fiscalité affectée
46 056 341	Autres financements publics
38 659 724	Recettes propres
15 106 639	Recettes fléchées
3 000 000	Financements de l'Etat fléchés
12 106 639	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
409 226 035	TOTAL DES RECETTES

Solde budgétaire (excédent)	
------------------------------------	--

19 670 199	Solde budgétaire (déficit)
-------------------	-----------------------------------

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - SIUPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2020		Prévision exécution 2020		BI 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	203 697	203 697	191 000	191 000	203 697	203 697
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	18 570	18 570			18 570	18 570
Fonctionnement	-267 190	-267 190	-400 000	-630 000	-187 856	-187 856
Investissement	529 446	479 628	525 000	170 000	336 100	404 500
TOTAL DES DÉPENSES	465 953	416 135	316 000	-269 000	351 941	420 341

Solde budgétaire (excédent)			507 000		
------------------------------------	--	--	----------------	--	--

RECETTES

BR 2020	PE 2020	BI 2021	
240 668	238 000	238 341	Recettes globalisées
			Subvention pour charges de service public
			Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
239 668	186 000	237 341	Autres financements publics
1 000	52 000	1 000	Recettes propres
			Recettes fléchées
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
240 668	238 000	238 341	TOTAL DES RECETTES

175 467		182 000	Solde budgétaire (déficit)
----------------	--	----------------	-----------------------------------

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - UCBL dont SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2020		Prévision exécution 2020		BI 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	309 123 412	309 123 412	303 562 000	303 562 000	311 629 026	311 629 026
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	88 191 910	88 191 910			89 692 552	89 692 552
Fonctionnement	64 263 423	66 892 299	54 700 000	49 500 000	65 207 293	65 385 835
Investissement	55 649 990	45 638 838	37 200 000	24 200 000	50 474 695	52 521 996
TOTAL DES DÉPENSES	429 036 825	421 654 549	395 462 000	377 262 000	427 311 014	429 536 857

Solde budgétaire (excédent)			5 069 316		
------------------------------------	--	--	------------------	--	--

RECETTES

BR 2020	PE 2020	BI 2021	
396 506 121	375 372 965	394 572 739	Recettes globalisées
304 378 325	304 842 091	306 968 331	Subvention pour charges de service public
460 000	1 010 000	35 000	Autres financements de l'Etat
1 712 000	2 520 874	2 400 000	Fiscalité affectée
54 271 593	35 000 000	46 492 653	Autres financements publics
35 684 203	32 000 000	38 676 755	Recettes propres
13 193 060	6 958 351	15 106 639	Recettes fléchées
2 235 540	360 000	3 000 000	Financements de l'Etat fléchés
10 937 520	6 566 000	12 106 639	Autres financements publics fléchés
20 000	32 351		Recettes propres fléchées
409 699 181	382 331 316	409 679 378	TOTAL DES RECETTES

11 955 368		19 857 479	Solde budgétaire (déficit)
-------------------	--	-------------------	-----------------------------------

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - UCBL hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2020		Prévision exécution 2020		BI 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	308 919 715	308 919 715	303 371 000	303 371 000	311 425 329	311 425 329
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	88 173 340	88 173 340			89 673 982	89 673 982
Fonctionnement	64 600 903	67 224 499	55 245 000	50 260 000	65 607 166	65 780 428
Investissement	54 651 245	44 098 986	36 575 000	23 520 000	49 741 576	51 690 477
TOTAL DES DÉPENSES	428 171 863	420 243 200	395 191 000	377 151 000	426 774 071	428 896 234

Solde budgétaire (excédent)			4 732 316		
------------------------------------	--	--	------------------	--	--

RECETTES

BR 2020	PE 2020	BI 2021	
396 040 177	374 924 965	394 119 396	Recettes globalisées
304 378 325	304 842 091	306 968 331	Subvention pour charges de service public
460 000	1 010 000	35 000	Autres financements de l'Etat
1 712 000	2 520 874	2 400 000	Fiscalité affectée
53 822 249	34 814 000	46 056 341	Autres financements publics
35 667 603	31 738 000	38 659 724	Recettes propres
13 193 060	6 958 351	15 106 639	Recettes fléchées
2 235 540	360 000	3 000 000	Financements de l'Etat fléchés
10 937 520	6 566 000	12 106 639	Autres financements publics fléchés
20 000	32 351		Recettes propres fléchées
409 233 237	381 883 316	409 226 035	TOTAL DES RECETTES

11 009 963		19 670 199	Solde budgétaire (déficit)
-------------------	--	-------------------	-----------------------------------

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - CISR

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2020		Prévision exécution 2020		BI 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel						
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
Fonctionnement	-70 290	-65 010	-145 000	-130 000	-212 017	-206 737
Investissement	469 299	1 060 223	100 000	510 000	397 019	427 019
TOTAL DES DÉPENSES	399 009	995 213	-45 000	380 000	185 002	220 282

Solde budgétaire (excédent)						
------------------------------------	--	--	--	--	--	--

RECETTES

BR 2020	PE 2020	BI 2021	
225 276	210 000	215 002	Recettes globalisées
			Subvention pour charges de service public
			Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
209 676		198 971	Autres financements publics
15 600	210 000	16 031	Recettes propres
			Recettes fléchées
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
225 276	210 000	215 002	TOTAL DES RECETTES

769 937	170 000	5 280	Solde budgétaire (déficit)
----------------	----------------	--------------	-----------------------------------

Tableau 3
DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE

Budget initial 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses 2021 par destination

		DEPENSES							
		PERSONNEL		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Formation initiale et continue	142 372 149	142 372 149	17 853 161	17 858 310	6 261 691	6 261 691	166 487 001	166 492 150
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	80 337 170	80 337 170	7 063 569	7 063 569	3 264 565	3 264 565	90 665 304	90 665 304
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	60 119 909	60 119 909	9 673 747	9 678 896	2 977 126	2 977 126	72 770 782	72 775 931
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 915 070	1 915 070	1 115 845	1 115 845	20 000	20 000	3 050 915	3 050 915
D105	Bibliothèques et documentation	5 410 905	5 410 905	4 734 496	4 734 496	79 900	79 900	10 225 301	10 225 301
	Recherche	119 940 289	119 940 289	17 001 172	17 002 775	6 903 762	6 903 762	143 845 223	143 846 826
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	59 405 820	59 405 820	9 044 930	9 046 533	3 344 439	3 344 439	71 795 189	71 796 792
D107	Recherche universitaire en mathématiques, S.T.I.C, micro, et nanotechnologies	12 448 669	12 448 669	1 011 344	1 011 344	177 374	177 374	13 637 387	13 637 387
D108	Recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	27 611 319	27 611 319	4 614 391	4 614 391	3 073 805	3 073 805	35 299 515	35 299 515
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	3 322 471	3 322 471	259 437	259 437	20 000	20 000	3 601 908	3 601 908
D110	Recherche universitaire en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement	6 477 122	6 477 122	1 424 455	1 424 455	268 840	268 840	8 170 417	8 170 417
D111	Recherche universitaire en Sciences de l'Homme et de la Société	5 197 085	5 197 085	565 615	565 615	19 304	19 304	5 782 004	5 782 004
D112	Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	5 477 803	5 477 803	81 000	81 000			5 558 803	5 558 803
D113	Diffusion des savoirs et musées	764 977	764 977	1 523 339	1 523 339			2 288 316	2 288 316
D114	Immobilier	18 917 869	18 917 869	18 438 987	18 524 873	36 573 720	38 621 021	73 930 576	76 063 763
D115	Pilotage et support	21 689 228	21 689 228	1 962 183	2 047 329	301 979	301 979	23 953 390	24 038 536
	Étudiants	2 533 609	2 533 609	3 693 956	3 694 714	353 643	353 643	6 581 208	6 581 966
D201	Aides directes aux étudiants	718 080	718 080	20 000	20 000	30 000	30 000	768 080	768 080
D202	Aides indirectes	97 674	97 674	536 066	536 824	310 000	310 000	943 740	944 498
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 717 855	1 717 855	3 137 890	3 137 890	13 643	13 643	4 869 388	4 869 388
	D1 Dépenses Programmes 150 et 231	311 629 026	311 629 026	65 207 293	65 385 835	50 474 695	52 521 996	427 311 014	429 536 857

SOLDE BUDGETAIRE (EXCEDENT)	
------------------------------------	--

Tableau des recettes 2021 par origine

		RECETTES								
		RECETTES GLOBALISEES				RECETTES FLECHEES			Total	
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées
		RG_SCSP	RG_ETAT	RG_FISC	RG_PUBL	RG_RPRO	RF_ETAT	RF_PUBL		RF_AUTR
FD010	Subvention pour charges de service public	306 968 331								306 968 331
FD020	Droits d'inscription					8 328 161				8 328 161
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE					14 642 333				14 642 333
FD040	Taxe d'apprentissage					1 206 000				1 206 000
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR									
FD060	Valorisation					5 000				5 000
FD070	ANR investissements d'avenir				5 505 554					5 505 554
FD080	ANR hors investissements d'avenir				7 274 447					7 274 447
FD090	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				11 629 722			5 963 241		17 592 963
FD100	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				5 654 953					5 654 953
FD110	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		35 000		9 831 260	1 772 660	3 000 000	6 143 398		20 782 318
FD120	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					233 749				233 749
FD130	Autres recettes			2 400 000	6 596 717	12 488 852				21 485 569
Total		306 968 331	35 000	2 400 000	46 492 653	38 676 755	3 000 000	12 106 639		409 679 378

SOLDE BUDGETAIRE (DEFICIT)	19 857 479
-----------------------------------	-------------------

Tableau 3
DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE

Budget initial 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses 2021 par destination

		DEPENSES							
		PERSONNEL		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Formation initiale et continue	142 372 149	142 372 149	17 853 161	17 858 310	6 261 691	6 261 691	166 487 001	166 492 150
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	80 337 170	80 337 170	7 063 569	7 063 569	3 264 565	3 264 565	90 665 304	90 665 304
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	60 119 909	60 119 909	9 673 747	9 678 896	2 977 126	2 977 126	72 770 782	72 775 931
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 915 070	1 915 070	1 115 845	1 115 845	20 000	20 000	3 050 915	3 050 915
D105	Bibliothèques et documentation	5 410 905	5 410 905	4 734 496	4 734 496	79 900	79 900	10 225 301	10 225 301
	Recherche	119 940 289	119 940 289	17 001 172	17 002 775	6 903 762	6 903 762	143 845 223	143 846 826
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	59 405 820	59 405 820	9 044 930	9 046 533	3 344 439	3 344 439	71 795 189	71 796 792
D107	Recherche universitaire en mathématiques, S.T.I.C, micro, et nanotechnologies	12 448 669	12 448 669	1 011 344	1 011 344	177 374	177 374	13 637 387	13 637 387
D108	Recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	27 611 319	27 611 319	4 614 391	4 614 391	3 073 805	3 073 805	35 299 515	35 299 515
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	3 322 471	3 322 471	259 437	259 437	20 000	20 000	3 601 908	3 601 908
D110	Recherche universitaire en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement	6 477 122	6 477 122	1 424 455	1 424 455	268 840	268 840	8 170 417	8 170 417
D111	Recherche universitaire en Sciences de l'Homme et de la Société	5 197 085	5 197 085	565 615	565 615	19 304	19 304	5 782 004	5 782 004
D112	Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	5 477 803	5 477 803	81 000	81 000			5 558 803	5 558 803
D113	Diffusion des savoirs et musées	764 977	764 977	1 523 339	1 523 339			2 288 316	2 288 316
D114	Immobilier	18 917 869	18 917 869	18 438 987	18 524 873	36 573 720	38 621 021	73 930 576	76 063 763
D115	Pilotage et support	21 689 228	21 689 228	1 962 183	2 047 329	301 979	301 979	23 953 390	24 038 536
	Étudiants	2 533 609	2 533 609	3 693 956	3 694 714	353 643	353 643	6 581 208	6 581 966
D201	Aides directes aux étudiants	718 080	718 080	20 000	20 000	30 000	30 000	768 080	768 080
D202	Aides indirectes	97 674	97 674	536 066	536 824	310 000	310 000	943 740	944 498
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 717 855	1 717 855	3 137 890	3 137 890	13 643	13 643	4 869 388	4 869 388
	D1 Dépenses Programmes 150 et 231	311 629 026	311 629 026	65 207 293	65 385 835	50 474 695	52 521 996	427 311 014	429 536 857

SOLDE BUDGETAIRE (EXCEDENT)	
------------------------------------	--

Tableau des recettes 2021 par origine

		RECETTES								
		RECETTES GLOBALISEES				RECETTES FLECHEES			Total	
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées
		RG_SCSP	RG_ETAT	RG_FISC	RG_PUBL	RG_RPRO	RF_ETAT	RF_PUBL		RF_AUTR
FD010	Subvention pour charges de service public	306 968 331								306 968 331
FD020	Droits d'inscription					8 328 161				8 328 161
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE					14 642 333				14 642 333
FD040	Taxe d'apprentissage					1 206 000				1 206 000
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR									
FD060	Valorisation					5 000				5 000
FD070	ANR investissements d'avenir				5 505 554					5 505 554
FD080	ANR hors investissements d'avenir				7 274 447					7 274 447
FD090	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				11 629 722			5 963 241		17 592 963
FD100	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				5 654 953					5 654 953
FD110	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		35 000		9 831 260	1 772 660	3 000 000	6 143 398		20 782 318
FD120	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					233 749				233 749
FD130	Autres recettes			2 400 000	6 596 717	12 488 852				21 485 569
Total		306 968 331	35 000	2 400 000	46 492 653	38 676 755	3 000 000	12 106 639		409 679 378

SOLDE BUDGETAIRE (DEFICIT)	19 857 479
-----------------------------------	-------------------

Equilibre Financier : Prévisionnel

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit)	19 857 479		Solde budgétaire (excédent)
dont solde budgétaire budget principal	19 670 199		dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire SIE	187 280		dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements			Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	13 036 888	7 973 479	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	32 894 367	7 973 479	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie		24 920 888	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		<i>3 090 270</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>		<i>21 830 618</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	32 894 367	32 894 367	TOTAL DES FINANCEMENTS

Référentiel Plan de Trésorerie : PLAN_TRESO_PREV_1010_2021_NSOC_20201201_0901.XML

Date : 01/12/2020

Opérations pour le compte de tiers (prévisionnel)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
TVA	44500000	TVA	4 000 000	4 000 000
Autres opérations pour comptes de tiers	4671/46711	Bourses AMI	320 000	320 000
Autres opérations pour comptes de tiers	47181/41111	Gestion de contrats pour des partenaires	8 716 888	3 653 479
TOTAL			13 036 888	7 973 479

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - CISR

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2020	BI 2021	PRODUITS	BR 2020	BI 2021
Crédits prestations inter-sociétés UCBL - CISR	264 451	443 739	Produits prestations inter-sociétés UCBL - CISR	264 451	443 739
Personnel			Subventions de l'Etat		
<i>dont CAS pensions</i>			Fiscalité affectée		
			Autres subventions		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	259 876	133 263	Autres produits	225 276	215 002
Total des charges (1)	524 327	577 002	Total des produits (2)	489 727	658 741
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		81 739	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	34 600	

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	-34 600	81 739
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	324 886	340 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs		
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
= CAF ou IAF*	290 286	421 739

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2020	BI 2021	RESSOURCES	BR 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	290 286	421 739
Investissements	1 060 223	427 019	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
Total des emplois (5)	1 060 223	427 019	Total des ressources (6)	290 286	421 739
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	769 937	5 280

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2020	BI 2021
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-769 937	-5 280
Variation du besoin en fonds de roulement		
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)		
Niveau du fonds de roulement	10 684	5 404
Niveau du besoin en fonds de roulement		
Niveau de la trésorerie		

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - SIUAPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2020	BI 2021	PRODUITS	BR 2020	BI 2021
Crédits prestations inter-sociétés UCBL - SIUAPS	1 013 405	910 249	Produits prestations inter-sociétés UCBL - SIUAPS	1 013 405	910 249
Personnel	203 697	203 697	Subventions de l'Etat		
<i>dont CAS pensions</i>	<i>18 570</i>	<i>18 570</i>	Fiscalité affectée		
			Autres subventions		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	42 810	122 144	Autres produits	343 393	341 066
Total des charges (1)	1 259 912	1 236 090	Total des produits (2)	1 356 798	1 251 315
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	96 886	15 225	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	96 886	15 225
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	310 000	310 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs		
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-102 725	-102 725
= CAF ou IAF*	304 161	222 500

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2020	BI 2021	RESSOURCES	BR 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	304 161	222 500
Investissements	479 628	404 500	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
Total des emplois (5)	479 628	404 500	Total des ressources (6)	304 161	222 500
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	175 467	182 000

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2020	BI 2021
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-175 467	-182 000
Variation du besoin en fonds de roulement		
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)		
Niveau du fonds de roulement	182 111	111
Niveau du besoin en fonds de roulement		
Niveau de la trésorerie		

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL dont SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2020	BI 2021	PRODUITS	BR 2020	BI 2021
Personnel	305 123 412	307 829 026	Subventions de l'Etat	305 187 951	307 003 331
<i>dont CAS pensions</i>	<i>88 191 910</i>	<i>89 692 552</i>	Fiscalité affectée	1 712 000	2 400 000
			Autres subventions	26 645 018	21 821 270
Fonctionnement autre que les charges de personnel	103 227 185	101 535 835	Autres produits	77 221 056	78 690 090
Total des charges (1)	408 350 597	409 364 861	Total des produits (2)	410 766 025	409 914 691
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 415 428	549 830	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	2 415 428	549 830
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	32 334 886	32 350 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs		
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-18 067 474	-18 067 474
= CAF ou IAF*	16 682 840	14 832 356

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2020	BI 2021	RESSOURCES	BR 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	16 682 840	14 832 356
Investissements	45 638 838	52 521 996	Financement de l'actif par l'État	639 559	
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	15 029 524	24 089 674
			Autres ressources		
Total des emplois (5)	45 638 838	52 521 996	Total des ressources (6)	32 351 923	38 922 030
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	13 286 915	13 599 966

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2020	BI 2021
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-13 286 915	-13 599 966
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 130 855	+11 320 922
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	-12 156 059	-24 920 888
Niveau du fonds de roulement	72 917 016	59 317 050
Niveau du besoin en fonds de roulement	-15 867 087	-4 546 165
Niveau de la trésorerie	88 784 103	63 863 215

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2020	BI 2021	PRODUITS	BR 2020	BI 2021
Personnel	304 919 715	307 625 329	Subventions de l'Etat	305 187 951	307 003 331
<i>dont CAS pensions</i>	<i>88 173 340</i>	<i>89 673 982</i>	Fiscalité affectée	1 712 000	2 400 000
			Autres subventions	26 645 018	21 821 270
Fonctionnement autre que les charges de personnel	102 924 499	101 280 428	Autres produits	76 652 387	78 134 022
Total des charges (1)	407 844 214	408 905 757	Total des produits (2)	410 197 356	409 358 623
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 353 142	452 866	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	2 353 142	452 866
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31 700 000	31 700 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs		
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-17 964 749	-17 964 749
= CAF ou IAF*	16 088 393	14 188 117

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2020	BI 2021	RESSOURCES	BR 2020	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	16 088 393	14 188 117
Investissements	44 098 986	51 690 477	Financement de l'actif par l'État	639 559	
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	15 029 524	24 089 674
			Autres ressources		
Total des emplois (5)	44 098 986	51 690 477	Total des ressources (6)	31 757 476	38 277 791
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)			Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	12 341 510	13 412 686

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2020	BI 2021
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-12 341 510	-13 412 686
Variation du besoin en fonds de roulement		
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)		
Niveau du fonds de roulement	72 724 221	59 311 535
Niveau du besoin en fonds de roulement		
Niveau de la trésorerie		

Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Principal

	Antérieures à N non dénouées	Prévisionnel N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		4 963 482	1 873 212	592 949	
Recettes fléchées	48 745 625	15 106 639	5 362 367	491 000	
Financements de l'Etat fléchés	7 765 633	3 000 000	2 248 367	306 000	
Autres financements publics fléchés	37 979 992	12 106 639	3 114 000	185 000	
Recettes propres fléchées	3 000 000				
Dépenses sur recettes fléchées	43 782 143	18 196 909	6 642 630	1 509 000	
Personnel (AE=CP)					
AE					
CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	27 726				
CP	25 967				
Investissement					
AE	45 533 686	9 458 996	2 100 000	812 000	
CP	43 756 177	18 196 909	6 642 630	1 509 000	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	4 963 482	-3 090 270	-1 280 263	-1 018 000	

Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Principal

	Antérieures à N non dénouées	Prévisionnel N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		4 963 482	1 873 212	592 949	
Recettes fléchées	48 745 625	15 106 639	5 362 367	491 000	
Financements de l'Etat fléchés	7 765 633	3 000 000	2 248 367	306 000	
Autres financements publics fléchés	37 979 992	12 106 639	3 114 000	185 000	
Recettes propres fléchées	3 000 000				
Dépenses sur recettes fléchées	43 782 143	18 196 909	6 642 630	1 509 000	
Personnel (AE=CP)					
AE					
CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	27 726				
CP	25 967				
Investissement					
AE	45 533 686	9 458 996	2 100 000	812 000	
CP	43 756 177	18 196 909	6 642 630	1 509 000	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	4 963 482	-3 090 270	-1 280 263	-1 018 000	

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
CONTRATS1! Contrats commençant en 2010	4 265 518	4 384 575	3 431 793		702 973	702 973	6 426 396	3 305 462		702 973	702 973	130 752	126 332
CONTRATS1! Contrats commençant en 2014	560 107	550 571	466 608		19 549	19 549	678 915	391 474		19 549	19 549	73 950	75 134
CONTRATS1! Contrats commençant en 2015	3 196 866	3 566 936	2 748 320		220 725	220 725	3 887 939	2 594 928		220 725	220 725	227 821	153 392
CONTRATS1! Contrats commençant en 2016	20 089 616	13 657 985	11 503 077		2 469 611	2 469 611	14 856 616	10 767 381		2 469 611	2 469 611	6 116 928	735 695
CONTRATS1! Contrats commençant en 2017	37 512 574	28 730 948	21 276 127		6 657 322	6 657 322	30 568 431	19 052 004		6 657 322	6 657 322	9 579 125	2 224 123
CONTRATS1! Contrats commençant en 2018	28 349 452	15 066 984	9 889 039		7 875 795	7 875 795	15 615 104	8 195 128		7 875 795	7 875 795	10 584 617	1 693 911
CONTRATS1! Contrats commençant en 2019	18 951 188	7 677 418	4 937 446		6 458 758	6 458 758	7 882 475	3 613 794		6 458 758	6 458 758	7 554 984	1 323 651
CONTRATS2! Contrats commençant en 2020	15 886 754	4 109 190	1 784 884		5 552 662	5 552 662	4 121 191	1 096 877		5 552 662	5 552 662	8 549 207	688 007
CONTRATS2! Contrats commençant en 2021	898 944	320 347	51 341		578 597	578 597	320 347	21 910		578 597	578 597	269 006	29 431
Total Contrats de recherche	129 711 019	78 064 954	56 088 634		30 535 993	30 535 993	84 357 415	49 038 959		30 535 993	30 535 993	43 086 392	7 049 676
CONTRAT _1! Contrats commençant en 2011	2 398 670	2 371 106	1 996 014		355 847	355 847	2 841 457	1 907 011		355 847	355 847	46 809	89 003
CONTRAT _1! Contrats commençant en 2017	155 740	205 433	145 773		9 563	9 563	296 091	145 275		9 563	9 563	404	498
CONTRAT _1! Contrats commençant en 2018	4 025 409	2 090 473	766 275		872 525	872 525	2 097 300	620 703		872 525	872 525	2 386 609	145 572
CONTRAT _1! Contrats commençant en 2019	2 228 216	2 095 459	1 192 115		368 050	368 050	2 100 961	773 022		368 050	368 050	668 051	419 093
CONTRAT _2! Contrats commençant en 2020	3 305 992	1 211 311	194 428		1 793 727	1 793 727	1 235 323	134 206		1 793 727	1 793 727	1 317 837	60 222
Total Contrats d'enseignement	12 114 026	7 973 781	4 294 605		3 399 710	3 399 710	8 571 131	3 580 218		3 399 710	3 399 710	4 419 711	714 388
ROCK_T2 Opération fléchée Rockefeller Tranche 2	30 657 204	30 081 726	30 456 915		200 289	200 289	29 321 872	30 097 204		560 000	560 000	-0	0
CENS_ELI Opération fléchée CENS ELI	15 222 637	16 643 476	15 222 637				11 847 416	15 222 637				0	0
CIRI Opération fléchée CIRI	14 663 000	13 654 672	1 662 123		1 228 458	1 228 458	2 065 671	813 443		10 618 291	10 618 291	11 772 419	-8 541 153
POLE_PARAI Opération fléchée Pôle Paramédical	12 950 000	2 642 140	1 000 335		8 030 249	8 030 249	720 793	196 462		7 018 618	7 018 618	3 919 416	1 815 504
DOMUS2 Nouvelle salle de restauration des perso	8 500 000				850 000	850 000				2 000 000	2 000 000	7 650 000	650 000
DATA CENTE DATA CENTER	6 150 000	40 000	177 283		5 435 292	5 435 292	128 000	124 150		562 000	562 000	537 425	4 926 425
TAMARIS TAMARIS	5 970 000	30 000			600 000	600 000	30 000			250 000	250 000	5 370 000	350 000
IML Réhabilitation IML Rockefeller	4 196 000	2 271 855	1 087 986		1 103 569	1 103 569	2 233 100	1 605 100		673 927	673 927	2 004 445	-87 472
DEAMBULAT Amphithéâtres Déambuloire	4 132 000	5 091 177	4 059 755		90 000	90 000	919 803	1 057 593		2 612 000	2 612 000	-17 755	480 163
ADAP Mise en accessibilité ADAP	3 618 400	464 780	495 431		3 011 063	3 011 063	282 000	287 211		2 048 499	2 048 499	111 906	1 170 784
PLANCAMP1: Plan Campus 2013	2 255 000	2 421 116	2 255 000				532 406	571 560		1 389 440	1 389 440	0	294 000
PPIA PPI Opérations prioritaires	9 857 555	6 617 543	4 956 891		3 169 938	3 169 938	3 361 289	1 991 951		3 665 494	3 665 494	1 730 726	2 469 383
PPIB PPI Opérations importantes	4 064 933	2 948 002	2 028 936		1 189 000	1 189 000	2 800 523	1 714 432		524 408	524 408	846 997	979 095
PPIC PPI Autres opérations PPI	2 458 029	776 311	392 125		1 840 258	1 840 258	593 733	-42 913		1 647 740	1 647 740	225 646	627 557
PPIIUT PPI IUT	2 000 000	800 000	308 069		824 743	824 743	1 053 980	296 783		824 743	824 743	867 188	11 286
PPII2! Investissement informatique	4 948 435	3 173 831	2 607 545		374 000	374 000	4 924 063	2 549 129		404 000	404 000	1 966 890	28 416
Total Programmes pluriannuels d'investissement	131 643 187	87 656 628	66 711 025		27 946 859	27 946 859	60 814 648	56 484 736		32 999 160	32 999 160	36 985 303	5 173 987
Total	273 468 232	173 695 364	127 094 265		61 882 562	61 882 562	153 743 194	109 103 913		66 934 863	66 934 863	84 491 406	12 938 051
Ss total personnel	57 526 397	30 247 658	22 581 828		14 738 743	14 738 743	30 314 896	19 854 207		14 738 743	14 738 743	20 205 826	2 727 621
Ss total fonctionnement	61 362 673	34 644 499	25 022 883		15 161 627	15 161 627	39 023 097	22 367 497		15 161 627	15 161 627	21 178 164	2 655 385
Ss total investissement	154 579 162	108 803 206	79 489 554		31 982 192	31 982 192	84 405 201	66 882 208		37 034 493	37 034 493	43 107 416	7 555 045

Tableau SIASUP de suivi des opérations immobilières

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Table with 3 columns: Opération, Nature, Coût total de l'opération. Rows include Opération flichae Rockefeller Tranche 2, Opération flichae CENS EU, Opération flichae CIR, etc.

Table with multiple columns: AE ouvertes les années antérieures à l'exercice N, AE consenties les années antérieures à l'exercice N, AE nouvelles ouvertes en N, etc.

Table with 6 columns: AE prévues en N-1, CP prévues en N-1, AE prévues en N-2, CP prévues en N-2, AE prévues en N-2, CP prévues en N-2.

B - Prévisions de recettes

Table with 5 columns: Opération, Nature, Montant de l'opération envisagé, Montant notifié en N, Montant notifié N-1, Reste à notifier.

Table with 6 columns: Encadrement des années antérieures à N, Encadrement des années antérieures à N.

Table with 3 columns: Encadrement des années antérieures à N, Encadrement des années antérieures à N, Encadrement des années antérieures à N.

C - Poids des opérations sur le trésorerie de l'établissement

Table with 5 columns: Années antérieures à N, Année N, Année N-1, Année N-2, Année N-3, Total (différencié par l'établissement).

Remarque: Seules les opérations immobilières ont vocation à être renseignées dans ce tableau. Il s'agit des opérations immobilières pharmanutiques, c'est-à-dire ayant une durée supérieure à 365 jours.

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP			Prévisions N (BI + BR)										Prévisions N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévues en N+1	AE prévues en N+2	CP prévues en N+2	AE prévues > N+2	CP prévues > N+2
Total Contrats de recherche			78 064 954	56 088 634		30 535 993	30 535 993	84 357 415	49 038 959		30 535 993	30 535 993	15 491 842	15 484 883	7 206 112	7 206 112	7 112 197	7 112 197
Contrats d'enseignement	Personnel Fonctionnement Investissement	2 396 211 8 074 080 1 643 736	1 879 660 4 620 125 1 473 996	1 323 487 2 094 290 876 829		489 749 2 573 273 336 688	489 749 2 573 273 336 688	1 893 672 4 902 669 1 774 790	1 212 406 1 893 767 474 044		489 749 2 573 273 336 688	489 749 2 573 273 336 688	98 438 1 003 612 24 808	98 438 1 003 612 24 808	53 438 783 074 6 058	53 438 783 074 6 058	0 0 0	0 0 0
Total Contrats d'enseignement			12 114 026	4 294 605		3 399 710	3 399 710	8 571 131	3 580 218		3 399 710	3 399 710	1 126 868	1 126 868	842 570	842 570	0	0
Programmes pluriannuels d'investissement	Personnel Fonctionnement Investissement	48 386 -2 338 170 133 932 971	48 386 -1 663 862 89 272 105	26 984 -682 445 67 366 486		0 -575 000 28 521 859	0 -575 000 28 521 859	-1 780 819 -651 825 62 547 081	26 984 -575 000 57 109 577		0 -575 000 33 574 160	0 -575 000 33 574 160	0 0 19 910 076	0 0 22 556 686	0 0 1 242 000	0 0 14 627 000	0 0 0	0 0 300 000
Total Programmes pluriannuels d'investissement			131 643 187	87 656 628	66 711 025		27 946 959	60 814 548	56 484 736		32 999 160	32 999 160	19 910 076	22 556 686	1 242 000	14 627 000	0	300 000
Ss total Personnel			57 526 397	30 247 658	22 581 828		14 738 743	30 314 896	19 654 207		14 738 743	14 738 743	7 725 965	7 725 965	3 401 630	3 401 630	3 365 126	3 365 126
Ss total Fonctionnement			61 362 673	34 644 499	25 022 883		15 161 627	15 161 627	39 023 097		15 161 627	15 161 627	8 102 685	8 095 726	4 169 420	4 169 420	3 564 039	3 564 039
Ss total Investissement			154 579 162	108 803 206	79 489 554		31 982 192	31 982 192	84 405 201		37 034 493	37 034 493	20 700 125	23 346 735	1 719 631	15 104 631	183 032	483 032
TOTAL			273 468 232	173 695 364	127 094 265		61 882 562	61 882 562	153 743 194		66 934 863	66 934 863	36 528 775	39 168 426	9 290 681	22 675 681	7 112 197	7 412 197

Prévisions de recettes			Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Total Contrats de recherche			62 366 619	29 116 997	14 818 793	7 390 967	8 386 891
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat Autres financements publics Autres financements	510 768 10 946 585 97 556	12 781 3 694 382 223 253	0 2 059 967 0	0 2 431 826 0	0 207 306 0	0 1 475 250 0
Total Contrats d'enseignement			11 554 909	3 930 417	2 431 826	207 306	1 475 250
Programmes pluriannuels d'investissement	Financement de l'Etat Autres financements publics Autres financements	13 520 000 65 048 726 3 000 000	7 965 633 38 648 992 3 000 000	3 000 000 14 957 184 0	2 248 367 7 769 552 0	306 000 3 623 000 0	0 200 000 0
Total Programmes pluriannuels d'investissement			81 618 728	49 614 625	10 017 919	3 829 000	200 000
Ss total Financement de l'Etat			26 184 494	9 456 258	2 248 367	306 000	0
Ss total Autres financements publics			194 756 056	100 073 551	24 867 671	11 021 273	10 062 141
Ss total Autres financements			3 545 855	6 381 852	152 500	100 000	0
TOTAL			224 486 405	115 911 661	27 268 538	11 427 273	10 062 141

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2021	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	38 533 389	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	72 917 015	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-15 867 088	
	4 Niveau initial de la trésorerie	88 784 103	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-1 623 288	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	90 407 391	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	427 311 014	
	6 Résultat patrimonial	549 830	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	14 832 356	
	8 Variation du fonds de roulement	-13 599 966	
	9 Opérations bilanciell	SENS	
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-
		Cautionnements et dépôts	+/-
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	
		Variation de stocks	+/-
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	6 257 513
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements	+/-
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements	+/-
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-19 857 479	
	12.a Recettes budgétaires	409 679 378	
	12.b Crédits de paiement ouverts	429 536 857	
13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-5 063 409	
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13		-24 920 888	
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-3 090 270	
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-21 830 618	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13		11 320 922	
16 Restes à payer		-2 225 843	
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	36 307 546	
	18 Niveau final du fonds de roulement	59 317 049	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-4 546 166	
	20 Niveau final de la trésorerie	63 863 215	
		20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-4 713 558
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	68 576 772	



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le Projet Annuel de Performances (PAP) 2021 (voir document joint).

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : *Projet Annuel de Performances 2020*

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
1. Poursuivre le développement d'une offre de formation attractive, dans un environnement de travail propice à la réussite étudiante	1.1. Déployer des dispositifs pédagogiques permettant de favoriser la réussite des étudiants et l'accomplissement de leurs projets personnels et professionnels	Déployer des passerelles entre les cursus de formation Diversifier offre de formation dans les domaines de compétence de l'Université, afin de répondre aux attentes des étudiants et à leurs projets Encourager le tutorat Encourager l'innovation pédagogique et les pédagogies adaptées Généraliser les évaluations des expériences d'apprentissage Développer les liens avec le tissu socio-économique Déployer un dispositif d'orientation « Atelier des métiers »	Taux de réussite au DUT en 2 ans Taux de passage de la L1 à la L2 Taux de réussite au master en 2 ans Nombre d'heures de tutorat en licence Nombre d'étudiants en médecine des deux facultés classés dans les 500 premiers aux Épreuves Classantes Nationale Taux d'UE et de diplômes évalués
	1.2. Développer les liens et les collaborations avec les lycées pour renforcer le continuum -3 / +3	Promouvoir l'offre de formation auprès des lycéens Déployer des dispositifs de type « Cordée de la réussite » Augmenter l'implication de l'université dans les « campus des métiers et des qualifications ».	Nombre de lycéens accueillis lors d'événements de présentation de l'offre de formation du premier cycle de l'établissement Nombre d'actions « Cordée de la réussite » organisées Nombre de lycées impliqués dans les présentations de formation
	1.3. Dynamiser la vie des campus et renforcer les liens entre les campus et la ville	Formaliser un schéma directeur de la qualité de vie des étudiants sur les campus et de la promotion sociale Développer des actions en lien avec la culture et l'art Développer des actions de pratiques physiques et sportives Proposer aux étudiants un offre de services numériques en lien avec la formation et la vie de campus	Nombre d'événements Nombre de spectateurs Nombre de rencontres sportives organisées Nombre d'abonnés à l'application campus de l'établissement

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
1. Poursuivre le développement d'une offre de formation attractive, dans un environnement de travail propice à la réussite étudiante	1.4. Poursuivre le développement de l'offre de formation continue et tout au long de la vie (FTLV)	Décliner l'offre de formation en blocs de compétences Promouvoir l'offre de formation continue	Nombre de formations déclinées en blocs de compétences Nombre d'heures stagiaires réalisées Nombre de diplômés en formation continue
	1.5. Renforcer l'exposition et l'ancrage des cursus de formation avec la recherche	Encourager les stages dans les laboratoires	Part des étudiants en Licence et Master 1 effectuant un stage dans les laboratoires
	1.6. Renforcer l'offre de services numériques en soutien à la formation et aux activités pédagogique	Développer l'usage des outils numériques pour l'enseignement hybride Constituer une bibliothèque de cours et de ressources pédagogiques en ligne Doter les enseignants et les équipes pédagogiques d'équipements numériques et audio-visuel de haut niveau Développer les pédagogies immersives (réalité virtuelle, réalité augmentée...) notamment en soutien aux travaux pratiques	Part des enseignants équipés de kits audio-visuels mobiles Nbre de dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets de pédagogie innovante Nombre de ressources numériques disponibles dans la bibliothèque de cours en ligne Nombres de ressources pédagogiques immersives disponibles
	1.7. Poursuivre la politique de rénovation immobilière et d'aménagement des espaces pédagogiques	Élaborer un schéma directeur pour la rénovation des espaces pédagogiques formels Poursuivre l'aménagement des espaces pédagogiques informels Poursuivre l'équipement des salles d'enseignement en matériel audiovisuel et de communication à distance	Nombre de places dans les espaces pédagogiques informels Nombre de salles équipées de systèmes visio-conférences

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
1. Poursuivre le développement d'une offre de formation attractive, dans un environnement de travail propice à la réussite étudiante	1.8. Développer et adapter l'offre de services en matière de documentation pour répondre à l'évolution des besoins et des usages	<p>Pérenniser les horaires étendus des bibliothèques universitaires</p> <p>Mettre en place un guichet numérique unique pour accéder à l'ensemble des fonds documentaires</p> <p>Enrichir les fonds documentaires et les collections numériques</p>	<p>Amplitude horaire des bibliothèques</p> <p>Nombre de visites cumulées</p> <p>Nombre de consultation de l'offre numérique en ligne</p> <p>Taux de fréquentation</p>
	1.9. Encourager et accompagner les initiatives étudiantes	Utiliser la CVEC comme levier pour encourager les initiatives étudiantes	<p>Taux d'optimisation des crédits CVEC</p> <p>Nombre de dossiers FSDIE soumis au GTVE</p> <p>Taux de succès des dossiers soumis au FSDIE</p>
	1.10. Contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants	Promouvoir les actions du Service de Santé Universitaire (SSU) auprès des étudiants	<p>Nombre d'actes réalisés par le SSU</p> <p>Nombre d'étudiants reçus par le SSU</p>
	1.11. Favoriser les mobilités étudiantes entrantes et sortantes	<p>Développer les partenariats avec les établissements de formation au sein de l'Union Européenne (UE) et hors UE</p> <p>Renforcer la pratique de langues étrangères et notamment la langue anglaise</p>	<p>Nombre d'étudiants ayant obtenu un double diplôme</p> <p>Nombre d'étudiants partis à l'étranger</p> <p>Nombre d'étudiants venant de l'étranger</p> <p>Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master MEEF)</p> <p>Nombre d'étudiants inscrits au TOEIC</p> <p>Taux de réussite au TOIEC (ou certifications équivalentes)</p>

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
1. Poursuivre le développement d'une offre de formation attractive, dans un environnement de travail propice à la réussite étudiante	1.12. Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants	<p>Développer l'apprentissage dans les cursus de formation</p> <p>Poursuivre le déploiement de la plateforme d'offre de stage de l'établissement</p> <p>Encourager l'entrepreneuriat étudiant</p>	<p>Nombre d'apprentis dans les cursus de formation</p> <p>Nombre de conventions de stages éditées par l'établissement</p> <p>Nombre d'étudiants utilisant la plateforme d'offre de stages de l'établissement</p> <p>Insertion professionnelle : licence pro à 30 mois</p> <p>Insertion professionnelle : master à 30 mois</p> <p>Nombre d'étudiants suivant une formation ou réalisant une action en lien avec l'entrepreneuriat</p>
	1.13 Créer et animer un réseau des anciens (alumni)	<p>Constituer un annuaire des anciens diplômés</p> <p>Proposer une offre de services aux anciens diplômés</p>	<p>Nombre d'inscriptions à l'annuaire</p> <p>Nombre d'événements organisés dans le cadre du réseau des alumni</p>
2. Promouvoir une recherche d'excellence, interdisciplinaire, contribuant au rayonnement de l'établissement	2.1. Encourager la valorisation de la recherche par le dépôt de brevets et par la création d'entreprises	<p>Améliorer la coordination des acteurs du site (UCBL, organismes de recherche, SATT, filiales)</p> <p>Améliorer et amplifier la lisibilité de l'offre de services en matière d'ingénierie de projets.</p> <p>Encourager la création d'entreprises, notamment par la mise en place de formations.</p> <p>Accompagner le dépôt de brevets</p>	<p>Communications réalisées par les filiales auprès des directions des unités de recherche</p> <p>Nombre de chercheurs accompagnés</p> <p>Nombre de brevets déposés</p> <p>Nombre de brevets exploités</p> <p>Nombre de start-ups créées</p>

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
2. Promouvoir une recherche d'excellence, interdisciplinaire, contribuant au rayonnement de l'établissement			Nombre d'entreprises hébergées dans les locaux de l'établissement
	2.2. Renforcer la politique partenariale avec les industriels et les acteurs socioéconomiques	Renforcer et promouvoir les plateformes de l'établissement et les compétences associées auprès des acteurs du monde économique Mettre en place une politique de communication ciblées auprès des pôles de compétitivité et des partenaires économiques régionaux	Part des recettes des partenaires industriels dans le chiffre d'affaire des plateformes de recherche Nombre d'actions de communication et d'évènements organisés
	2.3. Renforcer l'attractivité notamment internationale des formations doctorales de l'établissement	Renforcer la communication autour de l'offre des contrats doctoraux Fournir une version anglaise des sites web des écoles doctorales et des documents associés	Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat Part des écoles doctorales proposant une version anglaise complète et à jour de leur site web
	2.4. Œuvrer pour la diffusion et la valorisation des publications, des données scientifiques et du patrimoine scientifique de l'établissement	Systematiser le dépôt des publications dans HAL Respecter la conformité des signatures établissement Valoriser les collections à travers un portail web unique Développer la numérisation des collections Élaborer une charte de signature des publications	Nombre de publications déposées dans HAL Part des signatures non conformes Nombre de visites sur le portail web des collections Nombre d'objets référencés et accessibles via le portail web des collections
	2.5. Permettre aux enseignants-chercheurs de consacrer plus de temps à leurs missions de recherche et faciliter la gestion des unités de recherche	Mettre en réseau les responsables administratifs des unités de recherche afin de fluidifier le pilotage administratif de la recherche (réunions périodiques, formations...) Organiser des rencontres régulières entre unités de recherche et direction centrale afin de fluidifier les processus de gestion	Nombre de réunion du réseau des responsables administratifs des unités de recherche Nombre de rencontres organisées avec les unités de recherche

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
2. Promouvoir une recherche d'excellence, interdisciplinaire, contribuant au rayonnement de l'établissement		Formaliser et dématérialiser les processus administratifs Favoriser la participation des enseignants-chercheurs aux programmes de mobilité internationale	Part des processus de gestion dématérialisés Évolution du nombre d'enseignants-chercheurs en mobilité sortante Évolution du nombre d'enseignants-chercheurs en exercice à l'étranger accueillis en mobilité entrante
	2.6. Simplifier le dialogue de gestion avec les tutelles et les procédures de suivi et d'exécution budgétaire	Mettre en place un Système d'Information (SI) recherche Institutionnaliser un dialogue de gestion partagé avec chacune des tutelles	Nombre de réunions partagées avec chacune des tutelles Nombre d'unités de recherche couvertes par le dialogue partagé
	2.7. Renforcer la mutualisation des plateformes de recherche au sein de l'établissement	Favoriser la mutualisation des ressources numériques (calcul et stockage) pour la recherche dans un mésocentre Mettre en place un modèle de financement incitatif à la mutualisation des plateformes	Évolution de la fréquence d'utilisation des plateformes de recherche mutualisées
	2.8. Augmenter les ressources propres de la recherche à travers une politique incitative (ANR, ERC, PIA...)	Favoriser l'intéressement sur les projets de recherche Mettre en place un système de décharges pour le portage de projets de recherche	Évolution du nombre de projets déposés Évolution du nombre d'AAP ANR et d'ERC remportés
3. Consolider les outils de pilotage et la démarche qualité	3.1. Moderniser et dématérialiser les processus, les outils de travail et de transmission de l'information	Mettre en œuvre un système de parapheur électronique Mettre en place une gestion électronique des données (GED) dans une logique de travail collaboratif et de travail à distance Mettre en place des espaces de travail partagés virtuels	Nombre de structures couvertes par le système de parapheurs électroniques et par la GED Taux de couverture du système de parapheur électronique par type d'actes de gestion

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
3. Consolider les outils de pilotage et la démarche qualité			<p>Nombre moyen d'événements quotidiens de visioconférences</p> <p>Nombre moyen de connexions VPN quotidiens</p> <p>Nombre de salles équipées en dispositifs de visioconférence</p>
	3.2. Garantir l'autonomie de l'établissement par une gestion financière maîtrisée	Développer les ressources propres, notamment la taxe d'apprentissage, formation continue, contrats de recherche	<p>Taux de rigidité de la masse salariale</p> <p>Taux de réalisation budgétaire des opérations PPI</p> <p>Taux d'autofinancement de l'établissement</p> <p>Évolution des recettes de la taxe d'apprentissage</p> <p>Chiffre d'affaire formation continue et alternance</p>
	3.3. Améliorer les délais de traitement de toutes les demandes d'actes administratifs	<p>Offrir aux usagers une qualité de service conforme au référentiel Marianne</p> <p>Dématérialiser les demandes de cumul d'activités</p> <p>Raccourcir les délais de traitement des dossiers de recrutement et de paye des vacataires</p> <p>Dématérialiser l'ensemble du processus de conventionnement de stages, intégrant la signature électronique</p>	Délai de traitement des dossiers de vacataires
	3.4. Rationaliser les processus de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité	Mettre en place un calendrier annuel de gestion des opérations de scolarité	Nombre de procédures mises en place

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
3. Consolider les outils de pilotage et la démarche qualité		<p>Formaliser et dématérialiser les procédures de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité</p> <p>Mettre en place des formations aux procédures de scolarité</p> <p>Mettre en place des outils de suivi de l'ensemble des opérations de scolarité</p> <p>Mettre en place un dialogue de gestion pour les opérations de scolarité</p>	
	3.5. Améliorer les pratiques en matière de recrutement et de cadre d'exercice des enseignants-chercheurs et des chercheurs	Faire évoluer les pratiques en matière de recrutement en conformité avec les critères du label HSR4R	<p>Obtention du label HSR4R</p> <p>Taux d'endo-recrutement des MCF et des PU</p>
	3.6. Finaliser le dispositif de maîtrise des risques de l'établissement	<p>Mettre en place le nouveau comité d'audit interne</p> <p>Doter l'établissement d'une cartographie des risques mise à jour régulièrement</p> <p>Déployer un programme pluriannuel d'audit par le comité d'audit interne</p>	Taux de réalisation du programme annuel d'audit
	3.7. Généraliser un dispositif de déclinaison de la performance basé sur le dialogue de gestion	<p>Déployer le dispositif de dialogue de gestion sur toutes les fonctions stratégiques de l'établissement</p> <p>Mettre en place des revues de gestions régulières entre les composantes et les directions centrales</p>	<p>Nombre de fonctions stratégiques ayant déployé le dispositif de dialogue de gestion</p> <p>Nombre de revues de gestion réalisées</p>
4. Construire un établissement exemplaire en matière de responsabilité sociétale et environnementale	4.1. Améliorer les conditions de travail des personnels et des étudiants	<p>Mettre en œuvre l'accord cadre Qualité de Vie au Travail (QVT)</p> <p>Poursuivre le développement de l'offre de formation pour les personnels</p>	<p>Taux de mise en œuvre des actions figurant dans l'accord cadre QVT</p> <p>Nombre moyen annuel de jours de formation par agent</p>

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
		Accompagner les temps de parentalité et articuler les temps de vie professionnel et personnel	<p>Nombre d'agents en télétravail</p> <p>Évolution du nombre de personnels administratifs en mission internationale dans le cadre de programmes d'échanges</p>
4. Construire un établissement exemplaire en matière de responsabilité sociétale et environnementale	4.2. Améliorer l'environnement de travail des personnels et des étudiants	<p>Développer les activités sportives et culturelles à l'attention de l'ensemble des personnels et des étudiants</p> <p>Structurer la communication sur les dispositifs d'accompagnement et d'aides sociales à destination des personnels et des étudiants à travers un portail intranet unique</p>	<p>Nombre de participants / spectateurs aux activités sportives et culturelles</p> <p>Nombre d'évènements sportifs et culturels partagés par les personnels et les étudiants</p> <p>Nombre de sollicitations pour un accompagnement ou pour des aides sociales</p> <p>Nombre de visites du portail web unique</p> <p>Taux de recours aux aides sociales</p>
	4.3. Lutter contre toute les formes de discriminations et notamment celles liées au genre	<p>Objectiver les formes et les situations de discriminations</p> <p>Élaborer et communiquer le bilan annuel des actions menées</p> <p>Élaborer un plan des actions qui seront menées chaque année</p>	<p>Écart de salaires femmes/hommes</p> <p>Nombre d'actions menées annuellement</p> <p>Écart à la parité dans les fonctions de responsabilités et d'encadrement</p>
	4.4. Favoriser l'inclusion des personnels et des étudiants en situation de handicap	<p>Poursuivre le déploiement du programme agenda d'accessibilité programmée</p> <p>Encourager les personnels en situation de handicap à se déclarer auprès de l'administration</p>	<p>Taux de réalisation du programme Ad'Ap</p> <p>Part des agents ayant bénéficié du dispositif d'accompagnement d'inclusion des personnels</p>

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
<p>4. Construire un établissement exemplaire en matière de responsabilité sociétale et environnementale</p>		<p>Encourager les étudiants en situation de handicap à se déclarer auprès de la « mission handicap »</p> <p>Poursuivre l'aménagement de postes de travail adaptés</p> <p>Sensibiliser l'ensemble des agents de l'UCBL au dispositif d'inclusion des personnels en situation de handicap</p>	<p>Nombre d'étudiants accompagnés par la « mission handicap »</p> <p>Taux de réponse à l'obligation d'emploi pour les agents déclarés</p> <p>Part des demandes d'aménagement de postes de travail traitées</p> <p>Nombre d'agents ayant suivi une action de sensibilisation au handicap</p>
	<p>4.5. Renforcer la sécurité sur les campus</p>	<p>Mettre en place le dispositif d'hypervision</p> <p>Étendre les contrôles d'accès aux salles, aux bâtiments et espaces extérieurs</p> <p>Renforcer les exercices en lien avec la sûreté et la sécurité des infrastructures et des personnes</p> <p>Renforcer le dispositif de sécurisation des zones à régime restrictif</p> <p>Mettre en place un PC de crise</p>	<p>Part des espaces extérieurs et des bâtiments couverts par la vidéosurveillance</p> <p>Part des espaces extérieurs, des bâtiments et des salles équipés d'un contrôle d'accès</p> <p>Nombre d'interventions des agents du service de sécurité</p> <p>Nombre annuel d'exercices en lien avec la sûreté et la sécurité réalisés</p>
	<p>4.6. Agir en faveur du développement durable et de la réduction de l'empreinte environnementale</p>	<p>Mettre en place une politique incitative pour la maîtrise des consommations de fluides, notamment en faisant appel à des économies de flux</p> <p>Mettre en place un marché dédié à la collecte et au tri des déchets</p> <p>Favoriser les modes doux de déplacement au sein et entre les campus</p>	<p>Consommation annuelle d'eau</p> <p>Consommation annuelle d'électricité</p> <p>Nombre de personnels ayant bénéficié de l'ASIU d'aide aux déplacements doux</p> <p>Part de marchés supérieurs à 90 000 € HT comprenant une disposition</p>



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	INDICATEURS
		<p>Mettre en oeuvre l'axe stratégique « achats avec dispositions environnementales » du plan d'actions achat voté par le conseil d'administratif</p> <p>Mettre en place un plan de sensibilisation aux éco-gestes</p> <p>Mettre en place un réseau de correspondants développement durable dans les composantes, laboratoires et services</p> <p>Mettre en place un bilan carbone annuel au niveau de l'établissement ayant vocation à être décliné par structure (composante/laboratoire/service)</p> <p>Promouvoir les actions de formation en lien avec le développement durable et la réduction de l'empreinte environnementale</p>	<p>environnementale (objectif établissement à 15 %)</p> <p>Nombre de marchés intégrant une clause contractuelle relative à la gestion de la mobilité</p> <p>Part des composantes, des laboratoires et des services ayant nommé un correspondant développement durable</p> <p>Nombre d'actions annuelles menées par le réseau des correspondants</p> <p>Nombre d'actions de formation menées</p>



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

DELEGATION DE COMPETENCES DU CA AU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Rappel :

La délégation de pouvoir est un acte juridique par lequel une autorité (le délégant) se dessaisit d'une fraction de ses pouvoirs qui lui sont conférés et les transfère à une autorité subordonnée (le délégataire).

- Elle doit être prévue par un texte.
- Elle doit préciser les domaines de délégation et ne peut être totale.
- Elle n'a pas de caractère personnel. Elle n'est donc affectée, ni par le changement du délégant, ni par celui du délégataire et de ce fait est en vigueur de façon permanente, tant qu'elle n'est pas modifiée ou abrogée.

La délégation de pouvoir a pour effet de dessaisir le délégant des compétences déléguées : il devient donc incompetent pour prendre les actes dans les domaines concernés par la délégation.

Dès que la délégation est publiée et donc opposable, le délégataire devient responsable des actes pris dans les domaines délégués.

Exposé des motifs :

Afin de faciliter la bonne marche de l'Université, il est proposé au conseil d'administration de déléguer certaines attributions au Président de l'Université, telles que prévues par l'article L712-3 du code de l'éducation.

Le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du décembre 2020,

Vu, le code de l'éducation,

Vu, les Statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu, le procès-verbal du 1er décembre portant élection de M. à la Présidence de l'Université,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide de :

1. déléguer au Président de l'Université les attributions suivantes :

1.1- Engagement d'actions en justice et transactions :

- D'intenter au nom de l'Université les actions en justice ou de défendre l'Université dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions françaises ou étrangères et à déposer plainte avec ou sans constitution de partie civile.
- De transiger en vue de mettre fin aux litiges opposant l'Université à des personnes physiques ou morales publiques ou privées en application des dispositions de l'article D123-9 du code de l'éducation pour les litiges de toute nature et d'un montant n'excédant pas **100.000 € HT**.

1.2- Domaine financier

- Dons et legs
D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ni d'affectations immobilières (article L1121-2 et 3 du code général de la propriété des personnes publiques).
- Modification du budget initial :
De modifier le budget initial en cours d'exercice dans les limites suivantes :
 - transfert entre l'enveloppe des crédits d'investissement et l'enveloppe des crédits de fonctionnement, hors dépenses de personnel, sans pouvoir augmenter l'enveloppe de fonctionnement de plus de 5 % de celle inscrite au budget initial ;
 - transfert entre l'enveloppe des crédits de fonctionnement, hors dépenses de personnel, et l'enveloppe des crédits d'investissement, sans pouvoir augmenter l'enveloppe d'investissement de plus de 5 % de celle inscrite au budget initial ;
 - augmentation de l'enveloppe consacrée aux frais de personnel par des financements sur ressources propres ;
 - augmentation de l'enveloppe des crédits de fonctionnement hors dépenses de personnel.

1.3- Approbation des accords et conventions

L'approbation par le conseil d'administration conditionne l'exécution des accords et conventions et des marchés publics. Toutefois, cette approbation ne saurait retarder leur application.

En conséquence, le conseil d'administration délègue au Président de l'Université son pouvoir d'approbation des accords et des conventions et des marchés publics dans les conditions suivantes :

- **Approbation des accords et conventions (hors marchés publics et ressources humaines)**

Le conseil d'administration délègue au Président de l'Université le pouvoir d'approuver les accords et conventions (hors marchés publics) et leurs avenants.

Sont **exclus** de la présente délégation :

- Le contrat d'établissement ;
 - Les accords et conventions relatifs à une opération « Investissements d'avenir » ;
 - Les accords et conventions d'un montant excédant 400.000 HT annuels ;
 - Les conventions de versement de subventions d'un montant supérieur à 23 000 € ;
 - Les conventions relatives aux prises de participation d'un montant supérieur à 10 000 € ;
 - Les conventions relatives aux emprunts, créations de fondations et de filiales ;
 - Les baux et locations d'immeubles d'une durée supérieure ou égale à 9 ans ;
 - Les accords et conventions relatifs aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles (R719-90 code de l'éducation) ;
 - Les conventions portant occupation du domaine public en vue d'accueillir une activité commerciale (*hors occupation ponctuelle*) ;
 - Les conventions passées avec des organismes de droit privé dont les instances de direction comprennent du personnel qui disposait et/ou qui dispose et/ou qui disposerait de liens fonctionnels et/ou hiérarchiques avec l'Université.
- **Approbation des accords et conventions en matière de ressources humaines**

- Les contrats de travail et leurs avenants.
- Les conventions relatives à la mise à disposition de personnels et leurs avenants.
- Les conventions relatives à l'accueil de personnels relevant d'autres organismes et leurs avenants.
- Toute convention ayant une incidence sur l'exercice du service des personnels de l'Université.

• **Approbation des marchés publics et de leurs avenants :**

Le conseil d'administration délègue au Président le pouvoir d'approuver les marchés publics (y compris accords-cadres et groupements de commande) et leurs avenants d'un montant n'excédant pas :

- 5 225 000 € HT en matière de travaux
- 1 000 000 € HT annuels en matière de fournitures ou de services

Pour les accords et conventions dont l'approbation est déléguée dans les conditions ci-dessus indiquées, la signature du Président de l'Université vaut approbation.

2. Le conseil d'administration décide que :

Le Président de l'Université rendra compte au conseil d'administration des décisions prises en vertu des présentes délégations dans les meilleurs délais et au minimum trois fois par an (novembre, mars, juillet).

3. Le conseil d'administration prend acte que :

La présente délibération est valable jusqu'à délibération modificative ou contraire adoptée dans les mêmes formes.

4. Le conseil d'administration est informé que :

La présente délibération fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université et sera consultable dans le recueil des actes administratifs. Elle sera transmise à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

INTEGRATION DE BATIMENTS ET TRAVAUX AU PATRIMOINE COMPTABLE IMMOBILIER

Exposé des motifs :

Point 1 : Principe de comptabilisation des biens immobiliers :

Les établissements publics nationaux doivent comptabiliser à leur actif les biens immobiliers utilisés pour leur activité et dont les avantages futurs ou la disposition d'un potentiel de services attendus profiteront à des tiers ou à l'établissement conformément à sa mission ou à son objet. Le contrôle des biens est présumé lorsque l'établissement a la maîtrise des conditions d'utilisation et des avantages économiques et / ou potentiel de services liés à cette utilisation.

L'Université se doit de comptabiliser ses biens immobiliers dans les conditions décrites par l'instruction n°06-007-M9 du 23 janvier 2006 relatif aux passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs.

Point 2 : Bâtiment AXEL'ONE (site de la Doua).

Le bâtiment Axel'One (site de la Doua) construit dans le cadre du projet « Plan Lyon Cité Campus » fait l'objet d'une convention de réalisation d'une opération immobilière entre la Métropole de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1. La Métropole de Lyon est l'établissement « porteur du projet » et l'Université Claude Bernard Lyon 1 est « l'utilisateur ». L'UCBL contrôle le bien et en tire les avantages économiques liés à l'utilisation du bâtiment depuis le 21 décembre 2017.

En conséquence, le bâtiment AXEL'ONE est à intégrer au patrimoine comptable immobilier de l'UCBL.

Le bâtiment a été mis en service le 21 décembre 2017 pour une valeur brute de 5 871 170,97€ avec une durée d'amortissement de 30 ans. Les dépenses de construction du bâtiment ont été financées par la Métropole de Lyon.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, le conseil d'administration a approuvé :

- La prise en compte au 21 décembre 2017 au patrimoine immobilier de l'établissement du bâtiment AXEL'ONE (site de la Doua), pour un montant de 5 871 170,97€ avec un financement associé en totalité.
- La durée d'amortissement du bâtiment AXEL'ONE au 21/12/2017 de 30 ans.
- Au bilan d'ouverture au 01/01/2020, l'intégration comptable du bâtiment AXEL'ONE en comptabilité pour les comptes généraux :
 - 21315600 [Constr bat amin mad] : 5 871 170,97€
 - 28131560 [Amt – Constr adm mad] : - 397 309,38€
 - 13414000 [Financements Comm Rattachés Actifs] : - 5 871 170,97€
 - 13494000 [Rep res fin comm ratt] : 397 309,38€

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

APPROBATION AVENANT CONVENTION CADRE UCBL-EZUS

Exposé des motifs :

L'UCBL s'est dotée dès 1990 d'une filiale dédiée à la valorisation de la recherche sous la forme d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance appelée EZUS LYON.
Par des conventions-cadre successives, l'UCBL a précisé le champ des compétences confiées à sa filiale EZUS LYON.

Le présent avenant vise à proroger d'une année la dernière convention-cadre conclue entre les Parties le 24 octobre 2018 dont l'échéance est prévue le 31 décembre 2020.

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la convention cadre UCBL-EZUS signée par les parties le 24 octobre 2018 ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé l'avenant à la convention cadre UCBL-EZUS qui proroge d'une année la convention cadre UCBL-EZUS.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

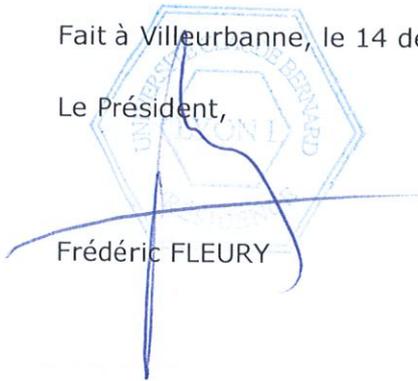
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Avenant convention UCBL-EZUS.

AVENANT A LA CONVENTION-CADRE UCBL-EZUS

ENTRE D'UNE PART :

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège social est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918, à Villeurbanne (69622 Cedex), numéro SIRET 196 917 744 00019,
Représentée par son président, Monsieur Frédéric FLEURY,

Ci-après désignée « **l'UCBL** » ou « **l'Établissement** » ;

ET D'AUTRE PART :

LA SOCIETE ANONYME EZUS LYON, filiale de l'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, dont le siège social est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918, à Villeurbanne (69100), immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro SIRET 378 266 845 00023
Représentée par le président de son Directoire, Monsieur Lionel PONCIN de LATOURNERIE,

Ci-après désignée « **EZUS LYON** » ou « **la Filiale** » ;

CECI AYANT ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

L'UCBL s'est dotée dès 1990 d'une filiale dédiée à la valorisation de la recherche sous la forme d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance appelée EZUS LYON.
Par des conventions-cadre successives, l'UCBL a précisé le champ des compétences confiées à sa filiale EZUS LYON.
Le présent avenant vise à proroger d'une année la dernière convention-cadre conclue entre les Parties le 24 octobre 2018 dont l'échéance est prévue le 31 décembre 2020.

EN CONSEQUENCE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

Article 1^{er} : modification de l'article 38 de la convention cadre

L'article 38 de la convention-cadre est modifié comme suit :

Article 38 :

La présente convention s'applique à compter de sa date de signature par les deux Parties et sous réserve de son approbation conformément à l'article L. 762-3 du code de l'éducation jusqu'au 31 décembre 2021 au plus tard. Les modalités de la rémunération d'EZUS LYON et de tenue/contrôle de sa comptabilité analytique évoquées aux articles 7, 8 et 9 sont applicables à compter de la date de signature de la présente convention par les deux Parties pour toutes les conventions signées à partir de cette date.

Article 2 : modification de l'article 39 de la convention cadre

L'article 39 de la convention-cadre est modifié comme suit :

Article 39 :

Elle est renouvelable par reconduction expresse.

Article 3 : autres modifications

Toutes les stipulations de la convention-cadre non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux présentes stipulations.

Article 4 : prise d'effet des modifications du présent avenant

Le présent avenant entre en vigueur à la date de dernière signature des Parties et au plus tard le 1^{er} janvier 2021.

Fait à Villeurbanne, le
En deux originaux,

**Pour l'Université Claude Bernard Lyon 1,
son président**

**Pour la société EZUS LYON,
le président du Directoire**

Monsieur Frédéric FLEURY

Monsieur Lionel PONCIN de LATOURNERIE



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

APPROBATION AVENANT CONVENTION CADRE UCBL-LIP

Exposé des motifs :

L'UCBL s'est dotée d'une structure d'ingénierie de projets, sous la forme d'une société par actions simplifiée dénommée LYON INGENIERIE PROJETS qui a été immatriculée le 20 décembre 2006 au greffe du tribunal de commerce de Lyon sous le n 493 298 210 RCS LYON.

L'UCBL a précisé le périmètre et les missions confiées à LIP par une convention cadre signée par les parties le 14 janvier 2020. Le présent avenant vise à proroger d'une année cette convention cadre qui arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la convention cadre UCBL-LIP signée par les parties le 14 janvier 2020 ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration a approuvé l'avenant à la convention cadre UCBL-LIP qui proroge d'une année la convention cadre UCBL-LIP.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièce jointe : Avenant convention UCBL-LIP.

AVENANT A LA CONVENTION-CADRE UCBL-LIP

ENTRE D'UNE PART :

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège social est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918, à Villeurbanne (69622 Cedex), numéro SIRET 196 917 744 00019,
Représentée par son président, Monsieur Frédéric FLEURY,

Ci-après désignée « **l'UCBL** » ou « **l'Établissement** » ;

ET D'AUTRE PART :

LYON INGÉNIERIE PROJETS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918, à Villeurbanne (69100), immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro SIRET 493 298 210 00011,
Représentée par son président, Monsieur Javier OLAIZ,

Ci-après désignée « **LIP** » ou « **la Filiale** » ;

CECI AYANT ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

L'UCBL s'est dotée d'une structure d'ingénierie de projets, sous la forme d'une société par actions simplifiée dénommée LYON INGENIERIE PROJETS qui a été immatriculée le 20 décembre 2006 au greffe du tribunal de commerce de Lyon sous le n 493 298 210 RCS LYON.

Suite à la prise de participation de l'UCBL au capital de LIP (à hauteur de 68 %) par une délibération n° 2009-03 du 6 janvier 2009, cette société est devenue filiale de l'Établissement sur le fondement des dispositions de l'article 57 du décret n° 2008-618 du 27 juin 2008, à ce jour codifiées à l'article R. 711-1 du code de l'éducation.

L'UCBL a précisé le périmètre et les missions confiées à LIP par une convention cadre signée par les parties le 14 janvier 2020. Le présent avenant vise à proroger d'une année cette convention cadre qui arrive à échéance le 31 décembre 2020.

EN CONSEQUENCE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

Article 1^{er} : modification de l'article 2 de la convention cadre

L'article 2 de la convention-cadre est modifié comme suit :

Article 2 : Durée et renouvellement

2.1. Durée

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ayant approuvé ses termes dans les conditions prévues à l'article L. 762-3 du code de l'éducation, la présente

convention s'applique à compter de sa date de signature par les deux Parties jusqu'au 31 décembre 2021. Les modalités de la rémunération de LIP et de tenue / contrôle de sa comptabilité analytique évoquées aux articles 8, 9 et 11.2.2 sont applicables à compter de la date de signature de la présente convention par les deux Parties pour toutes les conventions signées à partir de cette date.

2.2. Renouvellement

La présente convention est renouvelable par reconduction expresse.

Article 2 : autres modifications

Toutes les stipulations de la convention-cadre non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux présentes stipulations.

Article 3 : prise d'effet des modifications du présent avenant

Le présent avenant entre en vigueur à la date de dernière signature des parties et au plus tard le 1^{er} janvier 2021.

Fait à Villeurbanne, le
En deux originaux,

**Pour l'Université Claude Bernard Lyon 1,
son président**

Monsieur Frédéric FLEURY

**Pour LIP,
son président**

Monsieur Javier OLAIZ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 SEPTEMBRE 2020

TARIFS DE PRESTATIONS – SECTEUR SANTÉ

Exposé des motifs :

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Afin de faciliter la lisibilité et le suivi de ces éléments de tarification, la direction des services financiers de l'établissement s'est proposée de compiler les différentes propositions faites au CA, et demande ainsi à votre conseil de bien vouloir adopter les tarifs détaillés en annexes, au nom des structures concernées suivantes :

- Département Universitaire d'Anatomie Rockefeller (DUAR)
- Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux
- Faculté d'Odontologie
- Laboratoire d'Anatomie Médico-Chirurgicale Lyon Sud
- Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventiionnelles et SPF
- Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche
- Plateforme ANICAN IMAGE
- Plateforme ANIPHY
- Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est
- Plateforme IXPLORA
- Plateforme NeuroChem
- Plateforme PRIMAGE
- Plateforme ProfileXpert
- Plateforme SEGiCel : Service d'Édition Génétique chez *Cænorhabditis elegans*
- Plateforme Animalerie ZEBRAFISH
- Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR
- Secteur Santé – Locations des Salles et Amphithéâtres
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations Audiovisuelles Rockefeller
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations d'Affranchissement
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation

Les tarifs sont indiqués hors taxe (si les montants sont mentionnés TTC et sauf mention contraire, la TVA est de 20%) et sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du 11 Décembre 2020,

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, a approuvé les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

- Département Universitaire d'Anatomie Rockefeller (DUAR),
Annexe 1
- Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux,
Annexe 2
- Faculté d'Odontologie, Annexe 3
- Laboratoire d'Anatomie Médico-Chirurgicale Lyon Sud, Annexe 4
- Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF,
Annexe 5
- Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche,
Annexe 6
- Plateforme ANICAN IMAGE, Annexe 7
- Plateforme ANIPHY, Annexe 8
- Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est, Annexe 9
- Plateforme IXPLORA Annexe 10
- Plateforme NeuroChem,
Annexe 11
- Plateforme PRIMAGE, Annexe 12
- Plateforme ProfileXpert,
Annexe 13
- Plateforme SEGiCel : Service d'Edition Génétique chez *Cænorhabditis elegans*,
Annexe 14
- Plateforme Animalerie *ZEBRAFISH*,
Annexe 15
- Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR,
Annexe 16
- Secteur Santé – Location des Salles et Amphithéâtres, Annexe 17
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations Audiovisuelles Rockefeller
Annexe 18
- Secteur Santé – Tarif des Prestations d'Affranchissement
Annexe 19
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation
Annexe 20

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

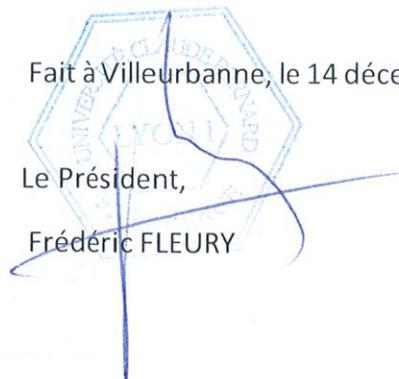
Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



Annexe 1

**Département Universitaire d'Anatomie
Rockefeller (DUAR)**

Tarifs 2021

Centre Financier : 02F1080 / 93302

	Formation initiale DES	Diplôme universitaire (AEU, DU, DIU, Capacité)	Formation professionnelle Training Workshop	Recherche institutionnelle (INSERM, CNRS, INRETS...)	Recherche développement Partenariat Industriel Extérieur
Facturation		Compte Universitaire TTC	Compte Universitaire HT	Compte EZUS HT	Compte EZUS HT
Prestations techniques (Personnels par poste)	Gratuits	100 €	750 €	400 €	750 €
Matériels à disposition	Gratuits	Gratuits	Suivant devis	Suivant devis	Suivant devis
Mise à disposition des locaux : -Infrastructure -Fluides -Entretien	Gratuits	Gratuits	Salles techniques : 250 € demi-journée 500 € journée Salles de cours : Tarification Lyon 1	Gratuits	Salles techniques : 250 € demi-journée 500 € journée Salles de cours : Tarification Lyon 1

Annexe 2

**Faculté de Médecine et de Maïeutique
Lyon Sud - Charles Mérieux**

Tarifs 2021

Centre Financier : 03F1000 / 93303

Utilisation de la plateforme pédagogique de numérisation de lames

Le Laboratoire Multimédia Médical de la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux, propose pour la numérisation des lames, les tarifs suivants accessible à tous les laboratoires du secteur public et du secteur industriel :

Prix public 50€ HT / Heure

Prix privé 100€ HT / Heure

Demande d'adoption des tarifs de la plateforme pédagogique de numérisation des lames à compter du 1^{er} janvier 2021 (sans changement par rapport à 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) :

Prix public 50€HT/heure

Prix privé 100€ HT/heure.

Annexe 3

Faculté d'Odontologie

Tarifs 2021

Centre Financier : 914P3000 / 933914

	Tarifs HT* de location des salles de la Faculté d'Odontologie							
	Partenaires internes Lyon 1				Entreprises / Sociétés externes Lyon 1			
	tarifs jours de semaines		tarifs week end		tarifs jours de semaines		tarifs week end	
	la 1/2 journée	la journée	la 1/2 journée	la journée	la 1/2 journée	la journée	la 1/2 journée	la journée
AMPHI 1 : 80 places	150,00 €	220,00 €	200,00 €	270,00 €	250,00 €	400,00 €	400,00 €	700,00 €
AMPHI 2 : 85 places	130,00 €	200,00 €	190,00 €	250,00 €	200,00 €	320,00 €	320,00 €	550,00 €
AMPHI 3 : 112 places	130,00 €	200,00 €	190,00 €	250,00 €	200,00 €	320,00 €	320,00 €	550,00 €
SALLE 207 : 49 places	120,00 €	160,00 €	150,00 €	210,00 €	170,00 €	290,00 €	290,00 €	450,00 €
SALLE 201 : 32 places	100,00 €	150,00 €	120,00 €	200,00 €	180,00 €	230,00 €	230,00 €	400,00 €
SALLE 204 : 30 places	100,00 €	150,00 €	120,00 €	200,00 €	180,00 €	230,00 €	230,00 €	400,00 €
PLATEFORME DE SIMULATION VIRTUELLE (salle 16)	120,00 €	210,00 €	160,00 €	250,00 €	240,00 €	300,00 €	300,00 €	500,00 €
PLATEFORME ASEPTIE ERGONOMIE (salle 17)	120,00 €	210,00 €	160,00 €	250,00 €	240,00 €	300,00 €	300,00 €	500,00 €
PLATEFORME PREVENTION EUDCATION A LA SANTE (salle 19)	120,00 €	210,00 €	160,00 €	250,00 €	240,00 €	300,00 €	300,00 €	500,00 €
SALLE DU CONSEIL : 24 places	50,00 €	100,00 €	70,00 €	150,00 €	100,00 €	170,00 €	170,00 €	250,00 €
SALLE DES THESES **	120,00 €	160,00 €	150,00 €	210,00 €	170,00 €	290,00 €	290,00 €	450,00 €
VISIO	gratuit pour partenaires internes et étudiants				70,00 €	100,00 €	70,00 €	100,00 €
SALLE DE PAUSE	gratuit pour partenaires internes et étudiants				38,00 €	75,00 €	38,00 €	75,00 €
AUTRES PRESTATIONS	SUR DEVIS							

* TVA 20%

** Tarif divisé par 2 pour une configuration et une utilisation en 1/2 salle

Un devis sera obligatoirement adressé au client (partenaires internes ou entreprises / sociétés externes) pour toute demande de location de salle.

SUPPLEMENT : Les prestations qui se déroulent en dehors des horaires d'ouverture du bâtiment (7h-19h, et le week-end) nécessitent obligatoirement une prestation de gardiennage.

Dans ce cas le coût du gardiennage est facturé au client.

Tarif HT* des analyses effectuées par la Faculté d'Odontologie

Analyse plaque dentaire 10 €

* TVA 20%

Annexe 4

**Laboratoire d'Anatomie Médico-Chirurgicale
Lyon Sud**

Tarifs 2021

Centre Financier : 03F1000 / 93303

	Formation initiale DES, DIS, DESC, (TTC)	Diplôme universitaire (AEU, DU, DIU, Capacités) (TTC)	Formation professionnelle Training chirurgical, Workshop, Industriel... (HT)	Recherche institutionnelle (INRETS, INSERM, CNRS...) (HT)	Recherche appliquée en partenariat avec industriel (H.T.)
Facturation		Université Lyon 1	Université Lyon 1	Université Lyon 1	Université Lyon 1
Prestations technico-scientifiques (tarif dégressif 50% si >10)	Gratuits	Gratuits	1000 € HT	Suivant la convention 400 € HT	1000 € HT
Matériel de dissection (par intervenant)	Gratuits	Gratuits		Sans objet	Sans objet
Mise à disposition des locaux : -Infrastructure -Fluides -Entretien	Gratuits	Gratuits	<i>Organismes extérieurs</i> 500 € demi-journée 750 € journée	Gratuit	Salles techniques 500 € demi-journée 750 € journée

**Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est
Conventionnelles et SPF**

Tarifs 2021

Centre Financier : R25ALECS / 933R25ALEC

TARIFS DES ANIMALERIE LYON-EST MODULES CONVENTIONNEL & SPF (ALECS) - Année 2021			
Services proposés et tarifs indicatifs (HT)			
Description de prestation	Tarifs		
Module SPF	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453) (-10% sur la facture finale concernant l'hébergement)	Académiques sans convention d'infrastructure et hors SFR	Privé
prix de l'hébergement par jour/souris à la date d'entrée dans Mayakind (= date d'identification (4-6 jours) ou date de réception) Inclus: hébergement, réalisation des identifications, des sevrages, des demandes de lancement, d'arrêt et de modification de croisements et des demandes de mise à mort	0,120 €	0,144 €	0,350 €
Quarantaine des animaux (hébergement et réalisation d'un contrôle sanitaire)	550 €	660 €	Sur devis
Transfert aseptique d'embryon à partir de mâles hébergés dans le module de décontamination (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	1 150 €	1 390 €	Sur devis
Transfert aseptique d'embryon à partir de lignée extérieure sans hébergement des mâles dans le module de décontamination (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	1 000 €	1 200 €	Sur devis
Cryoconservation de spermatozoïdes : réalisation et envoi des paillettes, test de contrôle qualité inclus (conservation des paillettes sur le site de Janvier à la charge du client).	600 €	720 €	Sur devis
Grefe d'ovaire à partir de lignées extérieures (contrôle sanitaire compris)	827 €	992 €	Sur devis
Grefe d'ovaire à partir de lignées hébergées au SPF (hors achat des souris)	220 €	264 €	Sur devis
Implantations d'embryons obtenus par Fécondation In Vitro à partir de paillettes de sperme congelé (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	1 000 €	1 200 €	Sur devis
Implantations d'embryons obtenus à partir de paillettes d'embryons congelés (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	800 €	960 €	Sur devis
Implantations d'embryons obtenus à partir d'embryons frais (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	550 €	660 €	Sur devis

Prestations diverses * (tris vaginaux, pesée, demande d'observation particulière, réidentification, injection IP, prélèvements, pose de bagues ...)	44€/ hr	52,8€/hr	Sur devis
<i>*Si moins d'une heure pour une manipulation : facturation au quart d'heure non divisible</i>	11 €/quart d'heure	13,2 €/quart d'heure	Sur devis
Autres prestations	sur devis	sur devis	sur devis
boite innovée de transport = un compartiment	6 euros	7,2 euros	Sur devis
boite cartonné Anet = 4 compartiments	24 euros	28,8 euros	sur devis
Module Conventionnel	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453) (-10% sur la facture finale concernant l'hébergement)	Académiques sans convention d'infrastructure et hors SFR	Privé
prix de l'hébergement sans gestion de reproductions par jour/souris à la date d'entrée dans Mayakind (= date d'identification (4-6 jours) ou date de réception)	0,085 €	0,102 €	0,2478
prix de l'hébergement avec gestion de reproduction par jour/souris à la date d'entrée dans Mayakind (= date d'identification (4-6 jours) ou date de réception) Inclus: hébergement, réalisation des identifications, des sevrages, des demandes de lancement, d'arrêt et de modification de croisements et des demandes de mise à mort	0,110 €	0,132 €	0,32
Quarantaine des animaux (hébergement et réalisation d'un contrôle sanitaire)	550 €	660 €	Sur devis
Manipulations (gavages, prélèvement, etc.)	44€/ hr	52,8€/hr	Sur devis
<i>*Si moins d'une heure pour une manipulation : facturation au quart d'heure non divisible</i>	11 €/quart d'heure	13,2 €/quart d'heure	Sur devis
Hébergement rats avec gestion	0,210 €	0,252 €	0,612
Hébergement rats sans gestion	0,160 €	0,192 €	0,467
Poste d'anesthésie (prix de l'utilisation pour une période maximale d'une demi-journée)	10,5 euros	12,6 euros	12,6 euros
Médicaments	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453) (-10% sur la facture finale concernant l'hébergement)	Académiques sans convention d'infrastructure et hors SFR	Privé
Antisedan 10 ml	82,5	99,00	Sur devis
BUPRECARE 0,3MG/ML 5x1 ml	18,5	22,20	Sur devis
Domitor 10ml	69	82,80	Sur devis

DOPRAM V GOUTTES 10 ML	14	16,80	Sur devis
Caniinsulin 10*2,5ml	52,13	62,56	Sur devis
Euthanasol	28	33,60	Sur devis
Isovet 100% 250 ml	45	54,00	Sur devis
Ketamin 1000 - 10 ml	13,5	16,20	Sur devis
Ketofen 10% 50 ml	37,5	45,00	Sur devis
Iurocaine (100ml)	7	8,40	Sur devis
Metacam Chat 0,5 mg/ml orale 3 ml	5,5	6,60	Sur devis
Ocrygel 10 Gr	6,5	7,80	Sur devis
Ophtalon 5 Gr	5,5	6,00	Sur devis
Prozinc 40 lui/ml	40	6,00	Sur devis
Rimadyl 20 ml	31,5	37,80	Sur devis
Rompun 2 % 25 ml	51	61,20	Sur devis
Tetracaïne 1 % 4 ml	8,5	10,20	Sur devis
Vetflurane 250 ml	85,5	102,60	
Colle chirurgicale 3M VetBond (3ml)	23	27,60	Sur devis

Consommable	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453) (-10% sur la facture finale concernant l'hebergement)	Académiques sans convention d'infrastructure et hors SFR	Privé
sacs de litière 10 kg	9,7	11,64	Sur devis
sacs d'aliment A04 - 10 kg	19	22,80	Sur devis
sacs d'aliment A03 - 10 kg	21	25,20	Sur devis
Sachet de surchaussure 500	34	40,80	Sur devis
CELL SIZZLE (EnviroDry- carton de 10 Kg)	47,05	56,46	Sur devis
TOP BRICK Mice (morceaux de bois- carton de 1000 briques)	62,04	74,45	Sur devis
Module de décontamination			
Montant de la déduction forfaitaire pour gestion du module de décontamination sur prestation du module SPF	150/mois	/	/
Contacts:			
Jean-Michel Vicat (responsable technique du module SPF):	04 78 77 10 11	jean-michel.vicat@univ-lyon1.fr	
Valentine Kibler - Angèle Chamousset (responsable technique du module conventionnel)	04 78 77 86 13	valentine.kibler@univ-lyon1.fr angele.chamousset@univ-lyon1.fr	
Fabienne Rajas (responsable technique du module décontamination)	04 78 77 10 28	fabienne.rajas@univ-lyon1.fr	

Relevé de prestations bi-annuels (Janvier-Juillet et Août-Décembre)

**Plateforme ANAPATH Recherche :
Anatomopathologie Recherche**

Tarifs 2021

Centre Financier : R25ANAPATH / 933R25ANAP

Tarifs valables du 01/01/2021 au 31/12/2021

La plateforme Anatomopathologie Recherche, située sur le site du CLB met à la disposition de la communauté scientifique lyonnaise (utilisation avec assistance technique ou utilisation en autonomie après formation) un microdissecteur laser Palm Microbeam IV (Carl Zeiss) et un lecteur ELISPOT Immunospot S6 Ultra-V (C.T.L.). Ces deux équipements ont été acquis dans le cadre de l'investissement d'avenir EQUIPEX PHENOCAN (ANR-11-EQPX-0035 PHENOCAN).

Prestations (en HT) :

Désignation	Tarifs académiques / recherche publique		Start up / CIRC	Industriel
	<i>Sans assistance</i>	<i>Avec assistance</i>	<i>Sans assistance</i>	<i>Sans assistance</i>
Microdissecteur laser Palm Microbeam	20 € / heure		30 € / heure	80 € / heure
Lecteur ELISPOT	20€ / plaque	40 € / plaque		

Plateforme ANICAN IMAGE

Tarifs 2021

Centre Financier : R25ANICAN / 933R25ANIC

Tarifs valables du 01/01/2021 au 31/12/2021

Le plateau d'imagerie AniCan Image est situé au sein de la plateforme d'expérimentation AniCan du CRCL sur le site du CLB soutenu par un investissement d'avenir PhenoCan.

Les modalités d'imagerie *in vivo* disponibles chez la souris sont l'échographie (photoacoustique), la tomographie à rayon X et la fluorescence 3D. L'échographie et le scanner X peuvent-être adaptés pour le rat.

Prestations (en HT) :

Désignation	Tarifs académiques / recherche publique			Tarifs privés		
	horaires	½ journée	journée	horaires	½ journée	journée
Echographie (Vevo LAZR) (Environ 3-4 souris/h)	116 €/h	350 €	650 €	249 €/h	700 €	1300 €
Photoacoustique (Vevo LAZR) (Environ 2-3 souris/h)	198 €/h	550 €	1 000 €	498 €/h	1 500 €	2 900 €
Scanner à rayon X (Quantum FX) (Environ 12 souris/h)	103 €/h			218 €/h		
Fluorescence 3D (FMT 4000) (Environ 4-5 souris/h)	83 €/h			169 €/h		

Annexe 8

Plateforme ANIPHY

**Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie
Quantitative de Lyon Est**

Tarifs 2021

Centre Financier : R25CIQLE / 933R25CIQL

TARIFS MICROSCOPIE ELECTRONIQUE (MET)	Privé	Académique	Membre SFR
<i>Location des équipements</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Vacation de MET 3h (Ultrastructure)	400,00 €	197,00 €	97,00 €
Vacation de MET 3h (Microanalyse)	500,00 €	300,00 €	211,00 €
Vacation de MET 3h (Tomographie)	450,00 €	240,00 €	193,00 €
Vacation ultramicrotome (1h)	50,00 €	40,00 €	25,00 €
<i>Prestation de travail à façon en MET</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Forfait inclusion	41,00 €	32,00 €	19,00 €
Coupe semi fine	11,00 €	8,00 €	5,00 €
Coupe ultrafine	33,00 €	25,00 €	15,00 €
Contraste	13,00 €	10,00 €	6,00 €
Coloration négative	13,00 €	10,00 €	6,00 €
Cryosubstitution	165,00 €	127,00 €	75,00 €
Simple immunomarquage (mise au point avec anticorps primaire utilisateur)	430,00 €	185,00 €	105,00 €
Analyse d'image (tomo et corrélative) 1h	90,00 €	39,00 €	17,50 €
Rédaction de rapport d'analyse	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Prestation particulière	Sur devis	Sur devis	Sur devis
TARIFS MICROSCOPIE PHOTONIQUE (MP)			
<i>Location des équipements</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Vacation vidéomicroscope 1h (fourniture de gaz incluse)	30,00 €	10,00 €	6,00 €
Vacation scanner de lame 1h	30,00 €	10,00 €	6,00 €
Vacation Microscopie conventionnelle 1h	20,00 €	6,00 €	4,00 €
Vacation Microscopie confocale, Spinning Disk, superrésolution, SPIM 1h	95,00 €	42,00 €	19,00 €
Vacation Microscopie biphotonique	29,00 €	13,00 €	5,50 €
Vacation transparisation X-Clarity (consommables inclus)	Sur devis	Sur devis	Sur devis
<i>IMPORTANT : Un personnel peut vous assister lors de vos vacances sans surcoût à condition que vous soyez présent. Pour toute demande de prise de données en votre absence, deux vacations vous seront facturées. La période de formation à l'utilisation se fait pendant la période d'assistance à l'issue de laquelle vous serez autorisés à utiliser l'équipement en autonomie.</i>			
TARIFS LIBRE SERVICE			
<i>Location des équipements</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Station de travail Imagerie (Arivis / Imaris / Huygens / ImageJ)	25,00 €	11,00 €	7,00 €
Impression 3D avec assistance	Sur devis	Sur devis	Sur devis
TARIFS projet analyse d'image			
<i>Elaboration d'un cahier des charge au préalable</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Analyse d'image par le personnel (tous logiciels disponibles) 1h	90,00 €	40,00 €	20,00 €
Autres prestations	Sur devis	Sur devis	Sur devis

TARIFS HISTOLOGIE			
<i>Histologie sur tissu fixé - inclusion en paraffine</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Inclusion en paraffine	6,00 €	5,00 €	3,00 €
Inclusion en paraffine seule après décalcification	10,00 €	7,00 €	5,00 €
Cryconservation et congélation (Coupe Cryostat)	15,00 €	10,00 €	7,00 €
Lame blanche	4,00 €	3,00 €	2,00 €
Coloration HE/HPS	7,00 €	5,00 €	3,50 €
Coloration spéciale	9,00 €	6,00 €	4,50 €
Coupe sur disque de carbone	6,00 €	4,00 €	2,00 €
Forfait Inclusion - Coupe - HPS	16,00 €	12,00 €	8,00 €
Forfait Inclusion - Coupe - Coloration spéciale	20,00 €	15,00 €	10,00 €
Forfait Inclusion - Coupe - HPS Os (décalcification)	30,00 €	20,00 €	15,00 €
IHC sur automate (par lame)	25,00 €	20,00 €	14,00 €
Mise au point d'immunomarquage (IHC, IF , TUNEL)	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Traitement échantillons spéciaux (TUNEL, coupes sériées, organe complexe,...)	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Coupe Sériée 3 Niveaux	8,00 €	4,50 €	3,00 €
Coupe Sériée 6 Niveaux	16,00 €	9,00 €	6,00 €
Coupe Sériée 12 Niveaux	32,00 €	18,00 €	12,00 €
Coupe Sériée 24 Niveaux	64,00 €	30,00 €	20,00 €
<i>Utilisation des appareils</i>	HT (€)	HT (€)	HT (€)
Utilisation libre Microtome 1h (lames non fournies)	20,00 €	15,00 €	8,00 €
Utilisation libre Cryostat 1h (lames non fournies)	20,00 €	15,00 €	8,00 €
Utilisation libre Station Analyse Histolab 1h	20,00 €	6,00 €	4,00 €

Plateforme IXPLORA

Tarifs 2021

Centre Financier : R25IXPLORA / 933R25IXPL

Nature	Unité	Coût complet sans amortissement - Tarif SFR	Coût complet avec amortissement - Tarif académique	Tarif extérieur	Descriptif
Modèle in vivo murin:					
MIRCTI : Ischémie-reperfusion cardiaque + taille infarctus	/animal	264,60 €	405,88 €	1 561,09 €	Chirurgie clef en main d'ischémie-reperfusion cardiaque (méthode : ligature de la l'IVA) avec réveil de l'animal puis mesure de la taille d'infarctus à 24h (méthode : TTC)
MIRCSR: Ischémie-reperfusion cardiaque (sans réveil)	/animal	220,89 €	339,75 €	1 306,71 €	Chirurgie clef en main d'ischémie-reperfusion cardiaque (méthode : ligature de la l'IVA) sans réveil de l'animal pour prélèvement terminal en fin de chirurgie (= reperfusion de courte durée : études mécanistiques)
MIRCSRI: schémie-reperfusion cérébrale (sans réveil)	/animal	213,42 €	320,29 €	1 231,89 €	Chirurgie clef en main d'ischémie-reperfusion cérébrale (méthode : filament carotidien) sans réveil de l'animal pour prélèvement terminal en fin de chirurgie (= reperfusion de courte durée : études mécanistiques)
MIRRSR: Ischémie-reperfusion rénale (sans réveil)	/animal	166,66 €	257,39 €	989,96 €	Chirurgie clef en main d'ischémie-reperfusion cérébrale (méthode : ligature artère rénale) sans réveil de l'animal pour prélèvement terminal en fin de chirurgie (= reperfusion de courte durée : études mécanistiques)
MR: Reprise après réveil	/animal	55,00 €	72,00 €	300,00 €	Chirurgie de reprise dans le cadre d'un prélèvement terminal distant de la chirurgie (> plusieurs heures) nécessitant une nouvelle anesthésie/chirurgie : dans le cadre d'études à 24h ou chronique
MH: Hébergement Post-opératoire	/cage/sem	4,70 €	8,00 €	20,00 €	Coût d'une semaine d'hébergement pour 1 cage d'animaux (4 animaux max par cage) en soins postopératoires, dans le cadre d'études chroniques
MPS: Prélèvement sanguin	/prélèvement	7,00 €	9,00 €	20,00 €	Prélèvement sanguin (quelque soit le site de prélèvement et le volume) - incluant isolation du plasma
MPT: Prélèvement tissulaire terminal	/animal	27,32 €	33,00 €	100,00 €	Prélèvement des tissus d'intérêt, quelque soit le traitement ultérieur du tissu
Analyse échographique murine:					
ME1: Examen échographique basal Basse résolution	/examen	35,00 €	70,00 €	250,00 €	Examen échographique incluant la recherche d'hypertrophie (mesure parois ventricule gauche) + recherche de dilatation (mesure diamètre ventricule gauche) + estimation globale de la fonction du ventricule gauche
ME1.1: Option Strain rate radial (DTI doppler tissulaire - Basse résolution)	/examen	15,00 €	30,00 €	100,00 €	Option complémentaire à l'examen échographique basal, incluant une analyse fine des paramètres de déformation (strain radial et doppler tissulaire)
ME2: Examen échographique basal Haute résolution	/examen	70,00 €	150,00 €	500,00 €	Examen échographique incluant la recherche d'hypertrophie (mesure parois ventricule gauche) + recherche de dilatation (mesure diamètre ventricule gauche) + estimation globale de la fonction du ventricule gauche
ME2.1: Option 2D strain (Haute résolution)	/examen	42,00 €	85,00 €	200,00 €	Option complémentaire à l'examen échographique basal (2.), incluant une analyse fine des paramètres de déformation (strain radial et doppler tissulaire)
ME2.2: Option 3D (Haute résolution)	/examen	42,00 €	85,00 €	200,00 €	Option complémentaire à l'examen échographique basal (2.), incluant les volumes ventriculaire gauche et fraction d'ejection du ventricule gauche
ME2.3: Option quantification débits (Haute résolution)	/examen	42,00 €	85,00 €	200,00 €	Option complémentaire à l'examen échographique basal (2.), incluant la quantification du débit aortique, l'estimation des pressions pulmonaires (doppler pulsé) et recherche de fuite valvulaire (doppler couleur)
ME2.4: Option perfusion myocardique (Haute résolution)	/examen	230,00 €	340,00 €	800,00 €	Option complémentaire à l'examen échographique basal (2.), incluant la mesure de perfusion de l'organe par injection iv de microbulles
ME2.5: Option évaluation Pression diastolique	/examen	42,00 €	85,00 €	600,00 €	Option complémentaire à l'examen échographique basal, incluant la mesure de la pression diastolique
ME3: Package Phénotypage cardiaque	/souris	150,00 €	300,00 €	1 100,00 €	Phénotypage cardiaque d'un animal, incluant l'examen échographique basal haute résolution, la Pression artérielle non invasive sur animal vigile, un scope/fréquence cardiaque et la pression artérielle invasive sur animal anesthésié
Analyses Supplémentaires	/souris	sur devis	sur devis	sur devis	
Analyses murines:					
Isolation cardiomyocytes	/animal	170,00 €	230,00 €	700,00 €	Isolation des cardiomyocytes à partir du tissu cardiaque
Isolation cardiomyocytes + fonctions mitochondriales	/animal	311,00 €	410,00 €	1 200,00 €	Isolation des cardiomyocytes à partir du tissu cardiaque puis analyses biochimiques (respiration mitochondriale, mesure de production de ROS et mesure de l'ouverture du pore de transition : CRC)
Isolation PBMC	/animal	45,00 €	60,00 €	150,00 €	Isolation de PBMC à partir du prélèvement de sang
Dosage souffrance rénale et hépatique	/animal	230,00 €	310,00 €	900,00 €	Dosages sanguin (créatinine et bilirubine)
Marqueur souffrance cardiaque (ELISA) TROPO	/plaque	775,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	Dosage des marqueurs de souffrance cardiaque (Troponine) par ELISA
Marqueurs d'inflammation (ELISA) IL6, IL10, CRP	/plaque	625,00 €	810,00 €	1 900,00 €	Dosage des principaux marqueurs d'inflammation (IL6, IL10, CRP) par Elisa
Analyse des Gaz du sang	/étude (100 mesures max)	2 200,00 €	3 000,00 €	7 000,00 €	Analyses complète des gaz du sang (pH, pCO2, pO2) + ions (K+, Na+, Ca2+, Cl-) + métabolites (Glc, Lac)
Modèle in vivo porcine:					
PP: Préparation du cochon	/animal	512,00 €	627,00 €	3 529,00 €	Préparation de l'animal : préparation et anesthésie du cochon
PPIR: Préparation et chirurgie du cochon (8h)	/animal	1 137,00 €	1 627,00 €	9 149,00 €	Préparation de l'animal + chirurgie ischémie-reperfusion classique
PPIRT: Option mesure taille infarctus	/animal	56,84 €	90,94 €	511,56 €	mesure taille infarctus par la méthode TTC
Matériels spécifiques	/examen	sur devis	sur devis	sur devis	
Analyses supplémentaires	/animal	sur devis	sur devis	sur devis	Gaz du sang, ischémie endocavitare, microsphères, sonde millar/transonique,
Achat/hébergement de l'animal	/animal	sur devis	sur devis	sur devis	Achat/hébergement de l'animal soustrait par le CERMEP
Aide chirurgien/médecin supplémentaire	/animal	sur devis	sur devis	sur devis	Nécessité de la présence d'un chirurgien ou d'expert supplémentaire
Examen échographique Porcin:					
PE1: Examen échographique de base	/examen	65,00 €	104,00 €	585,00 €	Examen échographique de base, morphologie, FEVG sans doppler
PE1.1: Examen échographique de base avec doppler	/examen	95,00 €	152,00 €	855,00 €	Examen échographique de base + morphologie, FEVG avec doppler, Débit Cardiaque, Pression pulmonaire, Valvulopathie
PE1.2: Option déformation myocardique	/examen	135,00 €	216,00 €	1 215,00 €	Quantification du strain rate, déformation myocardique en 2D Strain
Prestations supplémentaires générales:					
Aide à la confection de Demande d'Autorisation de Projet	/étude	672,00 €	1 075,00 €	6 048,00 €	Aide à la préparation de la demande d'autorisation de projet, soumission sur APAFIS (Comité Ethique et MESRI) puis échanges avec les instances et modifications du projet jusqu'à acceptation du projet amendé.
Rapport final	/étude	700,00 €	1 120,00 €	6 300,00 €	Redaction d'un rapport complet structuré avec résultats, statistiques et interprétation par des experts (version française ou anglaise)

Annexe 11

Plateforme NeuroChem

Tarifs 2021

Centre Financier : R25CRNLNEU / 933R25CRNL

Prestation proposée :	Tarif Académique	Tarif Industriel
Biocapteur : (Glucose, lactate, glutamate, D-sérine, choline, monoxyde d'azote)	140,00 €	190,00 €
Microélectrode : (Sans fonctionnalisation)	110,00 €	150,00 €
Electrode des références :	20,00 €	30,00 €
Enregistrement in vivo : (Monitoring à base de biocapteurs électrochimiques)	300,00 €	450,00 €
UPLC : (Mise en route et étalonnage de la technique)	200,00 €	280,00
UPLC : (Dosage de D-sérine)	17,00 €	20,00 €

Annexe 12

Plateforme : PRIMAGE

Tarifs 2021

Centre Financier : R25PRIMAGE / 933R25PRIM

Un règlement intérieur a été rédigé en avril 2018 sur injonction de la DDPP. Il a été validé par la DDPP et les bureaux éthiques et modèles animaux du CNRS et de l'INSERM.

1. Tarif Journalier pour Utilisateur Académique :

- Jours de semaine "basique" (croquette-sciure) : **1.8€/Jour/Singe**
- Jours de semaine "all included" (croquette-sciure -fruits-EPI) : **2.8 €/Jour/Singe**
- Week-ends et Jours Fériés : **Sous-traité à la société ANIMALLIANCE 120€ pour un passage d'une heure / 18 animaux soit supplément de 6,7€/Jour/Singe soit 9,5€/Jour/Singe.**

2. Tarif Journalier pour utilisateur privé :

- 11 €/Jour/Singe

3. Suppléments :

Le règlement intérieur prévoit que les médicaments et les contrôles sanitaires des animaux hébergés dans la plateforme Primage soit achetés/effectués par les responsables de l'Établissement Utilisateur Impact/CRNL qui héberge la plateforme. Ils sont refacturés ensuite aux équipes propriétaires des animaux.

Plateforme ProfileXpert

Tarifs 2021

Centre Financier : R25PROFILE / 933R25PROF

CODE	REFERENCES	DESIGNATION	KITS	Commentaires	Unité	Conditionnement	Tarif Prestations Académiques	Tarif Prestations Privées
0	0. Forfait Design & Gestion Projet Biologie							
1	0.0 Design_Experimental	Préparation du projet et du design expérimental	Préparation du projet et du design expérimental	1 par projet	1 par projet	1 par projet	320,0 €	336,0 €
2	0.1 Rendu	Rapport Qualité, Transmissions des données, Rapport de résultats	Rapport Qualité, Transmissions des données, Rapport de résultats	1 par projet	1 par projet	1 par projet	300,0 €	315,0 €
3	0.2 Suivi_projet	Uniquement pour les projets à façon V3D (10% de la somme du devis PFX)	Uniquement pour les projets à façon V3D (10% de la somme du devis PFX)	1 par projet	1 par projet	1 par projet	10% devis PFX	10% devis PFX
4	0.3 Forfait_Log_projet_PS	Logistique Gestion & Commande	Logistique Gestion & Commande	1 à 24 éch	Forfait	1 à 24 éch	98,5 €	113,6 €
5	0.4 Forfait_Log_projet_GS	Logistique Gestion & Commande	Logistique Gestion & Commande	48 à 96 ech	Forfait	48 à 96 ech	147,7 €	170,5 €
6	1. LCM Coupes							
7	1.0_LCM_MADispo	Mise à disposition (avec consommable)	consommable inclus pour mise à dispo	0	Demi_journée	0	130,8 €	567,3 €
8	1.1_LCM_Test	Test LCM (coupe, extraction et contrôle qualité)	consommable pour test LCM (QC et extraction inclus)	0	Demi_journée	0	703,4 €	1 743,7 €
9	1.2_LCM_Délicat	Traitement & LCM délicat	consommable pour LCM (sans QC, sans extraction)	0	Demi_journée	0	407,0 €	1 302,3 €
10	1.4_LCM_rapport_CD	Rapport pour rendu données	1 CD pour rendu données	0	1 par projet	0	1,7 €	2,0 €
11	1.5_LCM_Formation	Formation 3 demi journées	Formation	Par personne	par personne	Par personne	828,5 €	2 205,1 €
12	2. Isolement Cellulaire							
13	2.0_C1_miRNA_small_cell	C1 capture cell & pré-amplification miRNA small cell	C1_miRNA_petites cellules	0	Par plaque	0	1 228,1 €	2 536,0 €
14	2.1_C1_miRNA_medium/large_cell	C1 capture cell & pré-amplification miRNA medium/large cell	C1_miRNA_moyenne/grandes cellules	0	Par plaque	0	1 267,7 €	2 789,9 €
15	2.2_C1_RNA_qPCR_small_cell	C1 capture cell & pré-amplification qPCR small cell	C1_RNA_qPCR_petites cellules	0	Par plaque	0	1 025,2 €	2 093,7 €
16	2.3_C1_RNA_qPCR_medium/large_cell	C1 capture cell & pré-amplification qPCR medium/large cell	C1_RNA_qPCR_moyenne/grandes cellules	0	Par plaque	0	1 045,0 €	2 220,7 €
17	2.4_C1_TotalRNAseq_small_cell	C1 capture cell & pré-amplification TotalRNA seq small cell	SMART-seq stranded kit	0	Par plaque	0	2 783,8 €	4 096,9 €
18	2.5_C1_TotalRNAseq_medium/large_cell	C1 capture cell & pré-amplification TotalRNAseq medium/large cell	SMART-seq stranded kit	0	Par plaque	0	2 793,7 €	4 160,4 €
19	2.6_C1_RNAseq_small_cell_Tarif-10plqs	C1 capture cell & pré-amplification RNA seq small cell	SMART-Seq® v4 Ultra® Low Input RNA Kit (10 plaques)	Tarif pour projet à partir de 10 plaques	Par plaque	Tarif pour projet à partir de 10 plaques	2 166,3 €	3 384,4 €
20	2.7_C1_RNAseq_medium/large_cell_Tarif-10plqs	C1 capture cell & pré-amplification RNAseq medium/large cell	SMART-Seq® v4 Ultra® Low Input RNA Kit (10 plaques)	Tarif pour projet à partir de 10 plaques	Par plaque	Tarif pour projet à partir de 10 plaques	2 176,2 €	3 447,9 €
21	2.6_C1_RNAseq_small_cell_Tarif-4plqs	C1 capture cell & pré-amplification RNA seq small cell	SMART-Seq® v4 Ultra® Low Input RNA Kit (4 plaques)	Tarif pour projet à partir de 1 à 4 plaques	Par plaque	Tarif pour projet à partir de 1 à 4 plaques	2 420,3 €	3 677,5 €
22	2.7_C1_RNAseq_medium/large_cell_Tarif-4plqs	C1 capture cell & pré-amplification RNAseq medium/large cell	SMART-Seq® v4 Ultra® Low Input RNA Kit (4 plaques)	Tarif pour projet à partir de 1 à 4 plaques	Par plaque	Tarif pour projet à partir de 1 à 4 plaques	2 430,2 €	3 741,0 €
23	2.8_DEPArray_CellSearch	DEPArray - Cell Search - CTC fixées - Sélection et récupération de cellules	DEPArray - Cell Search - CTC fixées - Sélection et récupération de cellules	0	Par plaque	0	709,5 €	1 130,9 €

24	3. Extraction _ Forfaits							
25	3.1_Forfait_extraction_PS	Forfait extraction acides nuléiques	Forfait extraction (format incompressible)	1 à 12 échantillons	Forfait	1 à 12 échantillons	157,0 €	229,1 €
26	3.2_Forfait_extraction_MS	Forfait extraction acides nuléiques	Forfait extraction (format incompressible)	12 à 24 échantillons	Forfait	12 à 24 échantillons	209,3 €	305,4 €
27	3.3_Forfait_extraction_GS	Forfait extraction acides nuléiques	Forfait extraction (format incompressible)	24 à 48 échantillons	Forfait	24 à 48 échantillons	418,6 €	610,9 €
28	3.4_Forfait_broyage_tissu_PS	Forfait broyage tissus (FastPrep)	Forfait broyage + consommable (format incompressible)	1 à 12 échantillons	Forfait	1 à 12 échantillons	108,1 €	140,7 €
29	3.5_Forfait_broyage_tissu_MS	Forfait broyage tissus (FastPrep)	Forfait broyage + consommable (format incompressible)	12 à 24 échantillons	Forfait	12 à 24 échantillons	190,1 €	243,3 €
30	3.6_Forfait_broyage_tissu_GS	Forfait broyage tissus (FastPrep)	Forfait broyage + consommable (format incompressible)	24 à 48 échantillons	Forfait	24 à 48 échantillons	327,8 €	410,2 €
31	3.7_Option_microbiome_lyse	Option lyse mécanique pour extraction microbiome	Tubes de lyse pour prestation microbiome Qiagen	0	Par échantillon	0	6,4 €	7,3 €
32	3. Extraction _ DNA (consommables)							
33	3.8_DNA_extraction	Extraction ADN	QIAamp DNA Mini (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	6,5 €	7,5 €
34	3.9_DNA_extraction_FQ	Extraction ADN pour petites quantités	QIAamp DNA Micro (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	8,4 €	9,7 €
35	3.10_DNA_extraction_Blood	Extraction ADN à partir sang total	QIAamp DNA Blood (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	5,4 €	6,3 €
36	3.11_DNA_extraction_FFPE	Extraction ADN à partir échantillons FFPE	QIAamp DNA FFPE Tissue (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	8,6 €	9,9 €
37	3.12_DNA_extraction_Microbiome	Extraction ADN Microbiome	QIAamp UCP Pathogen (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	7,8 €	9,0 €
38	3.13_DNA_purification_nucleot	Purification ADN Nucleotides	QjaQuick Nucleotide Removal (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	4,1 €	4,8 €
39	3. Extraction _ RNA (consommables)							
40	3.14_RNA_extraction_FQ	Extraction ARN pour petites quantités	Rneasy Micro kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	17,2 €	19,9 €
41	3.15_RNA_extraction	Extraction ARN	Rneasy Mini kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	10,4 €	12,0 €
42	3.16_miRNA_extraction	Extraction ARN avec conservation miRNA	Rneasy Micro kit (Qiagen) + option miRNA	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	20,0 €	23,1 €
43	3.17_RNA_extraction_FQ_plus	Extraction ARN pour petites quantités	Rneasy Plus Micro kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	16,2 €	18,7 €
44	3.18_RNA_extraction_plus	Extraction ARN	Rneasy Plus Mini kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	12,5 €	14,4 €
45	3.19_RNA_extraction_Blood	Extraction ARN à partir de sang total	Rneasy Blood Mini kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	11,4 €	13,1 €
46	3.20_RNA_extraction_FFPE	Extraction ARN à partir échantillons FFPE	Rneasy FFPE mini kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	14,6 €	16,8 €
47	3.21_RNA_extraction_viral	Extraction ARN viraux	QjaAMP Viral mini kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	9,7 €	11,2 €
48	3.22_RNA_extraction_Blood_2	Extraction ARN à partir de sang total	PAXGene Blood RNA kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	19,7 €	22,8 €
49	0	0	Single Cell RNA and miRNA purification kit (Norgen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	24,1 €	27,9 €
50	3. Extraction _ DNA&RNA (consommables)							
51	3.25_DNA/RNA_extraction_circulating	Extraction ADN/ARN circulant	QIAamp Circulating Nucleic Acid (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	30,0 €	34,6 €
52	3.26_DNA/RNA_extraction_water	Extraction ADN/ARN microorganisme à partir d'eau	Water RNA/DNA Purification (Norgen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	17,2 €	19,8 €
53	3.27_DNA/RNA/miRNA_extraction	Extraction ADN/ARN/miRNA	RNA et miRNA/DNA and Purification (Norgen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	17,7 €	20,4 €
54	3.28_DNA/RNA_extraction_viral_plasma	Extraction ADN/ARN viral à partir plasma/serum	QIAamp DSP Virus Kit Sérum/Plasma (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	11,6 €	13,4 €
55	3.29_DNA/RNA_extraction_viral_plasma_2	Extraction ADN/ARN viraux (surnageant, fluides biologiques)	QIAamp UltraSens Virus Kit (Qiagen)	ajouter forfait extraction	Par échantillon	Par échantillon	15,1 €	17,5 €
56	3. Purification & Clean up (DNase / RNase)							
57	3.30_Purification_DNA_1E	Purification ADN	Clean-up_DNA_1E (QIAamp DNA Micro kit)	1 échantillon max	Par échantillon	1 échantillon max	35,3 €	52,7 €
58	3.31_Purification_DNA_12E	Purification ADN	Clean-up_DNA_12E (QIAamp DNA Micro kit)	1 à 12 échantillons	Par échantillon	1 à 12 échantillons	12,8 €	16,4 €
59	3.32_RNase_purification_1E	Traitement RNase + purification des ADN Quantification et contrôle qualité des ADN post purif	Traitement RNase_purification_1E (QIAamp Micro) Fragment Analyzer Genomic DNA ou Large Fragment (1 ladder inclus) + Dosage Quantus DNA (2 pts gamme inclus)	1 échantillon max	Par échantillon	1 échantillon max	147,5 €	245,5 €
60	3.33_RNase_purification_12E	Traitement RNase + purification des ADN Quantification et contrôle qualité des ADN post purif	Traitement RNase_purification_12E (QIAamp Micro) Fragment Analyzer Genomic DNA ou Large Fragment (1 ladder inclus) + Dosage Quantus DNA (2 pts gamme inclus)	1 à 12 échantillons	Forfait	1 à 12 échantillons	268,1 €	392,6 €

61	3.34_DNAse_purification_1E	Traitement DNase + purification des ARN Quantification et contrôle qualité des ARN post purif	Traitement Dnase_purification_1E (Qiagen Rneasy Micro) Fragment Analyzer RNA ou RNA HS (1 ladder inclus) + Dosage Quantus RNA (2 pts gamme inclus)	1 échantillon max	Par échantillon	1 échantillon max	162,0 €	286,3 €
62	3.35_DNAse_purification_12E	Traitement DNase + purification des ARN Quantification et contrôle qualité des ARN post purif	Traitement Dnase_purification_12E (Qiagen Rneasy Micro) Fragment Analyzer RNA ou RNA HS (1 ladder inclus) + Dosage Quantus RNA (2 pts gamme inclus)	1 à 12 échantillons	Forfait	1 à 12 échantillons	384,7 €	551,2 €
64	4. Quantification & QC							
65	4.1_QC_Quantus_Fragm_DNA_12E	Quantification et contrôle qualité des ADN	Fragment Analyzer Genomic DNA ou Large Fragment (1 ladder inclus) + Dosage Quantus DNA (2 pts gamme inclus)	Prix par petite série (12 échantillons max)	Par série	Prix par petite série (12 échantillons max)	85,0 €	149,5 €
66	4.2_QC_Quantus_Fragm_DNA_96E	Quantification et contrôle qualité des ADN	Fragment Analyzer Genomic DNA ou Large Fragment (1 ladder inclus) + Dosage Quantus DNA (2 pts gamme inclus)	Prix par grande série (96 échantillons max)	Par série	Prix par grande série (96 échantillons max)	516,2 €	920,7 €
67	4.3_QC_Quantus_HS.DNA_11E	Quantification et contrôle qualité des ADN	BioAnalyzer HS-DNA chip + Dosage Quantus DNA (2 pts gamme inclus)	Prix par petite série (11 échantillons max)	Par série	Prix par petite série (11 échantillons max)	130,6 €	193,5 €
68	4.4_QC_Quantus_Fragm_RNA_12E	Quantification et contrôle qualité des ARN	Fragment Analyzer RNA ou RNA HS (1 ladder inclus) + Dosage Quantus RNA (2 pts gamme inclus)	Prix par petite série (12 échantillons max)	Par série	Prix par petite série (12 échantillons max)	85,7 €	150,2 €
69	4.5_QC_Quantus_Fragm_RNA_96E	Quantification et contrôle qualité des ARN	Fragment Analyzer RNA ou RNA HS (1 ladder inclus) + Dosage Quantus RNA (2 pts gamme inclus)	Prix par grande série (96 échantillons max)	Par série	Prix par grande série (96 échantillons max)	520,7 €	926,0 €
70	4.6_QC_Quantus_Nano_RNA_12E	Quantification et contrôle qualité des ARN	BioAnalyzer RNA Nano chip + Dosage Quantus RNA (2 pts gamme inclus)	Prix par petite série (12 échantillons max)	Par série	Prix par petite série (12 échantillons max)	89,6 €	146,2 €
71	4.7_QC_Quantus_Pico_RNA_11E	Quantification et contrôle qualité des ARN	BioAnalyzer RNA Pico chip + Dosage Quantus RNA (2 pts gamme inclus)	Prix par petite série (11 échantillons max)	Par série	Prix par petite série (11 échantillons max)	93,8 €	151,0 €
72	6. Banques NGS Biosafety							
73	6.0_Biosafety_RNA_banques_Ovation_1E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	1 éch (+Tneg)	Forfait	1 éch (+Tneg)	1 431,4 €	2 265,7 €
74	6.1_Biosafety_DNA_banques_Nextera_1E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	1 éch (+Tneg)	Forfait	1 éch (+Tneg)	368,7 €	639,0 €
75	6.2_Biosafety_RNA_banques_Ovation_2E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	2 éch (+Tneg)	Forfait	2 éch (+Tneg)	1 910,6 €	2 837,4 €
76	6.3_Biosafety_DNA_banques_Nextera_2E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	2 éch (+Tneg)	Forfait	2 éch (+Tneg)	453,2 €	736,4 €
77	6.4_Biosafety_RNA_banques_Ovation_3E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	3 éch (+Tneg)	Forfait	3 éch (+Tneg)	2 319,0 €	3 308,7 €

78	6.5_Biosafety_DNA_banques_Nextera_3E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	3 éch (+Tneg)	Forfait	3 éch (+Tneg)	537,6 €	833,8 €
79	6.6_Biosafety_RNA_banques_Ovation_4E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	4 éch (+Tneg)	Forfait	4 éch (+Tneg)	2 875,5 €	4 007,3 €
80	6.7_Biosafety_DNA_banques_Nextera_4E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	4 éch (+Tneg)	Forfait	4 éch (+Tneg)	622,0 €	931,2 €
81	6.8_Biosafety_RNA_banques_Ovation_5E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	5 éch (+Tneg)	Forfait	5 éch (+Tneg)	3 283,9 €	4 478,6 €
82	6.9_Biosafety_DNA_banques_Nextera_5E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	5 éch (+Tneg)	Forfait	5 éch (+Tneg)	706,5 €	1 028,7 €
83	6.10_Biosafety_RNA_banques_Ovation_6E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	6 éch (+Tneg)	Forfait	6 éch (+Tneg)	3 692,4 €	4 949,8 €
84	6.11_Biosafety_DNA_banques_Nextera_6E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	6 éch (+Tneg)	Forfait	6 éch (+Tneg)	790,9 €	1 126,1 €
85	6.12_Biosafety_RNA_banques_Ovation_7E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	7 éch (+Tneg)	Forfait	7 éch (+Tneg)	4 228,1 €	5 624,5 €
86	6.13_Biosafety_DNA_banques_Nextera_7E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	7 éch (+Tneg)	Forfait	7 éch (+Tneg)	875,3 €	1 223,5 €
87	6.14_Biosafety_RNA_banques_Ovation_8E	Construction des Banques avec préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 SPIA Amplification (8 réactions) Ovation Ultralow System V2 (8 réactions) QC banques finales + QC banques intermédiaires ARN	8 éch (+Tneg)	Forfait	8 éch (+Tneg)	4 636,6 €	6 095,8 €

88	6.15_Biosafety_DNA_banques_Nextera_8E	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions) (QC banques non compté car inclus dans manip ARN)	8 éch (+Tneg)	Forfait	8 éch (+Tneg)	959,8 €	1 320,9 €
89	6.16_Biosafety_RNA_Trio	Construction des Banques avec conversion ADNss en ADNds Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Trio RNAseq	1 ech + 1Tneg	Par echantillon	1 ech + 1Tneg	881,6 €	1 413,1 €
90	6.17_Biosafety_1E_RNAseq_NextFlex	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	1 éch (+Tneg)	Forfait	1 éch (+Tneg)	488,1 €	965,5 €
91	6.18_Biosafety_1E_rRNA_depletion_huma n_mouse_souris	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (6 réactions)	1 éch (+Tneg)	Forfait	1 éch (+Tneg)	387,4 €	600,5 €
92	6.19_Biosafety_2E_RNAseq_NextFlex	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	2 éch (+Tneg)	Forfait	2 éch (+Tneg)	621,6 €	1 138,4 €
93	6.20_Biosafety_2E_rRNA_depletion_huma n_mouse_souris	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (6 réactions)	2 éch (+Tneg)	Forfait	2 éch (+Tneg)	501,1 €	731,7 €
94	7.1 Ampli Single Cell							
95	7.0_Ampli_ADN_single_cell_24E	Amplification ADN Single Cell	Ampli1™ WGA Kit	max 24 échantillons	Par echantillon	max 24 échantillons	66,4 €	88,7 €
96	7.0b_Ampli_ADN_single_cell_48E	Amplification ADN Single Cell	Ampli1™ WGA Kit	max 48 échantillons	Par echantillon	max 48 échantillons	64,5 €	81,1 €
97	7.2 ReverseTranscription_DesignPrimers							
98	7.1_Reverse_transcription_iScript_6E	Reverse transcription	iScript (RT)	max 6 échantillons	Par echantillon	max 6 échantillons	12,3 €	20,8 €
99	7.1b_Reverse_transcription_iScript_12E	Reverse transcription	iScript (RT)	max 12 échantillons	Par echantillon	max 12 échantillons	10,9 €	16,5 €
100	7.1c_Reverse_transcription_iScript_24E	Reverse transcription	iScript (RT)	max 24 échantillons	Par echantillon	max 24 échantillons	9,7 €	13,4 €
101	7.1c_Reverse_transcription_iScript_48E	Reverse transcription	iScript (RT)	max 48 échantillons	Par echantillon	max 48 échantillons	9,6 €	12,7 €
102	7.2_Design_primer_qPCR	Design et synthèse des oligos pour qPCR	Design et synthèse des oligos (qPCR)	Par couple primers	Par couple primers	Par couple primers	42,8 €	49,3 €
103	7.2b_Design_primer_amplicon	Design et synthèse des oligos pour amplicon sequencing	Design et synthèse des oligos (Amplicon)	Par couple primers	Par couple primers	Par couple primers	131,9 €	152,2 €
104	7.2c_Synthèse_cDNA_miRNA_Humain_Taq Man_6E	Synthèse des cDNA & sonde taqman- miRNA	Taqman miRNA reverse transcription Kit (1000 reactions)	max 6 échantillons	Par échantillon	max 6 échantillons	15,6 €	77,6 €
105	7.2d_Synthèse_cDNA_miRNA_Humain_Taq Man_12E	Synthèse des cDNA & sonde taqman- miRNA	Taqman miRNA reverse transcription Kit (1000 reactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	8,4 €	39,4 €
106	7.3 Banques Chip Seq							
107	7.3_Bq_ChipSeq_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex ChipSeq Library kit (8 réactions)	max 24 échantillons	Par echantillon	max 24 échantillons	102,0 €	132,8 €
108	7.3b_Bq_ChipSeq_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex ChipSeq Library kit (48 réactions)	max 48 échantillons	Par echantillon	max 48 échantillons	84,0 €	106,2 €
109	7.3 Banques ADN (attention à se rapprocher au maximum du contionnement car cout ingénieur/cout labo inclus et non divisible/multipliable)							
110	7.4_Klenow_Conversion_6E	Conversion ADNss en ADNds Purification et dosage	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage	max 6 échantillons	Forfait	max 6 échantillons	210,1 €	358,7 €
111	7.4b_Klenow_Conversion_12E	Conversion ADNss en ADNds Purification et dosage	Klenow fragment kit + purification sur colonne + QC dosage	max 12 échantillons	Forfait	max 12 échantillons	296,3 €	458,3 €
112	7.5a_Bq_DNA_NXT-XT_1E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 1 échantillon	Forfait	max 1 échantillon	387,5 €	679,0 €
113	7.5b_Bq_DNA_NXT-XT_2E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 2 échantillons	Forfait	max 2 échantillons	457,6 €	759,9 €
114	7.5c_Bq_DNA_NXT-XT_3E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 3 échantillons	Forfait	max 3 échantillons	527,6 €	840,7 €

115	7.5d_Bq_DNA_NXT-XT_4E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 4 échantillons	Forfait	max 4 échantillons	597,7 €	921,5 €	
116	7.5_Bq_DNA_NXT-XT_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	96,5 €	130,7 €	
117	7.6_Bq_DNA_NXT-XT_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	90,7 €	117,2 €	
118	7.7_Bq_DNA_NXT-XT_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	86,4 €	107,5 €	
119	7.8_Bq_DNA_NXT-XT_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera XT DNA Library Preparation kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	73,3 €	91,9 €	
120	7.9_Bq_DNA_NXTFlex_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera DNA Flex preparation kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	109,0 €	138,4 €	
121	7.10_Bq_DNA_NXTFlex_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera DNA Flex preparation kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	105,3 €	129,3 €	
122	7.11_Bq_DNA_NXTFlex_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Nextera DNA Flex preparation kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	103,3 €	126,5 €	
123	7.12_Bq_DNA_Neb_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEBNext® Ultra™ II FS DNA Library Prep Kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	104,1 €	142,4 €	
124	7.13_Bq_DNA_Neb_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEBNext® Ultra™ II FS DNA Library Prep Kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	92,5 €	119,6 €	
125	7.14_Bq_DNA_Neb_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEBNext® Ultra™ II FS DNA Library Prep Kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	83,0 €	105,5 €	
126	7.16_Bq_DNA_Cel_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Celero DNaseq Library Preparation kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	109,7 €	147,3 €	
127	7.17_Bq_DNA_Cel_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Celero DNaseq Library Preparation kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	104,3 €	134,6 €	
128	7.18_Bq_DNA_Cel_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Celero DNaseq Library Preparation kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	83,1 €	108,6 €	
129	7.3 Banques ADN PCR Free (attention à se rapprocher au maximum du contionnement car cout ingénieur/cout labo inclus et non divisible/multipliable)								
130	7.19_Bq_DNA_PCRFree_8E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex PCR Free DNaseq kit (8 réactions)	max 8 échantillons	Par échantillon	max 8 échantillons	184,0 €	257,4 €	
131	7.20_Bq_DNA_PCRFree_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex PCR Free DNaseq kit (8 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	152,1 €	195,7 €	
132	7.21_Bq_DNA_PCRFree_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex PCR Free DNaseq kit (48 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	124,4 €	158,0 €	
133	7.3 Banques ADN Microbiome								
134	7.23_Bq_Amplicon_18S_ITS_NFlex_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 18S ITS Amplicon Seq kit (24 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	61,6 €	91,7 €	
135	7.24_Bq_Amplicon_18S_ITS_NFlex_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 18S ITS Amplicon Seq kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	55,7 €	77,5 €	

136	7.25_Bq_Amplicon_18S_ITS_NFlex_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 18S ITS Amplicon Seq kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	52,0 €	68,4 €
137	7.26_Bq_Amplicon_18S_ITS_NFlex_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 18S ITS Amplicon Seq kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	46,0 €	60,6 €
138	7.27_Bq_Amplicon_V1-V3_NFlex_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 16S V1-V3 Amplicon Seq kit (24 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	61,6 €	91,7 €
139	7.28_Bq_Amplicon_V1-V3_NFlex_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 16S V1-V3 Amplicon Seq kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	55,7 €	77,5 €
140	7.29_Bq_Amplicon_V1-V3_NFlex_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 16S V1-V3 Amplicon Seq kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	52,0 €	68,4 €
141	7.30_Bq_Amplicon_V1-V3_NFlex_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex 16S V1-V3 Amplicon Seq kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	46,0 €	60,6 €
142	7.30a_Bq_Quick16S_Zymo_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Quick16S NGS Prep Kit (24 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	39,5 €	68,6 €
143	7.30a_Bq_Quick16S_Zymo_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Quick16S NGS Prep Kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	32,3 €	51,0 €
144	7.30a_Bq_Quick16S_Zymo_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Quick16S NGS Prep Kit (96 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	38,1 €	52,4 €
145	7.30a_Bq_Quick16S_Zymo_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Quick16S NGS Prep Kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	35,6 €	48,4 €
146	7.3 Banques NGS _ Déplétion ribosomique		NEBNext rRNA Depletion Bacteria kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	83,1 €	97,1 €
147	7.31_Depletion_rRNA_Bacteria_6E	Déplétion ARN ribosomique bactéries	NEBNext rRNA Depletion Bacteria kit (6 réactions)	max 6 échantillons	Par échantillon	max 6 échantillons	103,0 €	131,0 €
148	7.32_Depletion_rRNA_Bacteria_12E	Déplétion ARN ribosomique bactéries	NEBNext rRNA Depletion Bacteria kit (6 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	97,7 €	118,8 €
149	7.33_Depletion_rRNA_Bacteria_24E	Déplétion ARN ribosomique bactéries	NEBNext rRNA Depletion Bacteria kit (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	94,3 €	112,5 €
150	7.34_Depletion_rRNA_Bacteria_48E	Déplétion ARN ribosomique bactéries	NEBNext rRNA Depletion Bacteria kit (24 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	93,0 €	109,4 €
151	7.35_Depletion_rRNA_Bacteria_96E	Déplétion ARN ribosomique bactéries	NEBNext rRNA Depletion Bacteria kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	83,1 €	97,1 €
152	7.36_Depletion_rRNA_Human/mouse_6E	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (6 réactions)	max 6 échantillons	Par échantillon	max 6 échantillons	124,0 €	155,2 €
153	7.37_Depletion_rRNA_Human/mouse_12E	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (12 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	118,7 €	143,0 €
154	7.38_Depletion_rRNA_Human/mouse_24E	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (24 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	107,0 €	127,1 €
155	7.39_Depletion_rRNA_Human/mouse_48E	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (48 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	105,7 €	124,1 €
156	7.40_Depletion_rRNA_Human/mouse_96E	Déplétion Globine & ARN ribosomique Human/souris/mouse	NEBNext Globin & rRNA Depletion Kit Human/Mouse/Rat (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	94,7 €	110,5 €

157	7.3 Banques NGS _ Single Cell							
158	7.42	Préamplification des mRNA polyA	NEBNext Single Cell/Low Input cDNA Synthesis and Amplification Module (24 réactions) Ajouter ligne QC Banque NGS (dosage + Fragment Analyzer)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	65,9 €	85,1 €
159	7.44	Préamplification des mRNA polyA	NEBNext Single Cell/Low Input cDNA Synthesis and Amplification Module (96 réactions) Ajouter ligne QC Banque NGS (dosage + Fragment Analyzer)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	46,7 €	54,7 €
160	7.55_Bq_Single_Cell_RNAseq_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEBNext Single Cell/Low Input RNA Library Prep Kit (24 réactions) QC post ampli inclus	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	163,5 €	222,5 €
161	7.57_Bq_Single_Cell_RNAseq_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEBNext Single Cell/Low Input RNA Library Prep Kit (96 réactions) QC post ampli inclus	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	120,8 €	154,2 €
162	7.3 Banques NGS _ RNA Low Input							
163	7.58_Bq_TotalRNA_pico_stranded_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMARTer Stranded Total RNA-Seq Kit - Pico Input Mammalian (12 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	257,0 €	337,4 €
164	7.59_Bq_TotalRNA_pico_stranded_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMARTer Stranded Total RNA-Seq Kit - Pico Input Mammalian (12 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	236,5 €	296,1 €
165	7.60_Bq_TotalRNA_pico_stranded_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMARTer Stranded Total RNA-Seq Kit - Pico Input Mammalian (48 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	186,9 €	228,6 €
166	7.61_Bq_TotalRNA_pico_stranded_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMARTer Stranded Total RNA-Seq Kit - Pico Input Mammalian (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	139,0 €	170,0 €
167	7.62_Bq_TotalRNA_pico_stranded_192E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMARTer Stranded Total RNA-Seq Kit - Pico Input Mammalian (192 réactions)	max 192 échantillons	Par échantillon	max 192 échantillons	120,9 €	149,1 €
168	7.45	Préamplification des mRNA polyA	SMART-seq v4 ultralow input RNA kit (12 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	246,8 €	284,7 €
169	7.46	Préamplification des mRNA polyA	SMART-seq v4 ultralow input RNA kit (12 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	205,9 €	237,5 €
170	7.47	Préamplification des mRNA polyA	SMART-seq v4 ultralow input RNA kit (48 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	164,6 €	189,9 €
171	7.48	Préamplification des mRNA polyA	SMART-seq v4 ultralow input RNA kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	131,4 €	151,6 €
172	7.49	Préamplification des mRNA polyA	SMART-seq v4 ultralow input RNA kit (192 réactions)	max 192 échantillons	Par échantillon	max 192 échantillons	104,0 €	120,0 €
177	7.59_Preampli_SPIA_Ov_RNA_8E	Préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 (8 réactions)	max 8 échantillons	Par échantillon	max 8 échantillons	367,3 €	450,9 €
178	7.60_Preampli_SPIA_Ov_RNA_16E	Préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 (8 réactions)	max 16 échantillons	Par échantillon	max 16 échantillons	358,4 €	430,9 €
179	7.61_Preampli_SPIA_Ov_RNA_32E	Préamplification random des ARNs Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation RNA-Seq System V2 (32 réactions)	max 32 échantillons	Par échantillon	max 32 échantillons	280,4 €	335,9 €
180	7.62_Bq_RNA_low_Ov_8E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation Ultralow System V2 (8 réactions)	max 8 échantillons	Par échantillon	max 8 échantillons	130,1 €	193,6 €
181	7.63_Bq_RNA_low_Ov_16E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation Ultralow System V2 (8 réactions)	max 16 échantillons	Par échantillon	max 16 échantillons	111,9 €	155,3 €

182	7.64_Bq_RNA_low_Ov_32E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation Ultralow System V2 (32 réactions)	max 32 échantillons	Par échantillon	max 32 échantillons	134,7 €	171,2 €
183	7.65a_Bq_RNA_Ov_Trio_1E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 1 échantillon	Forfait	max 1 échantillon	678,7 €	1 175,0 €
184	7.65b_Bq_RNA_Ov_Trio_2E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 2 échantillons	Forfait	max 2 échantillons	965,2 €	1 505,6 €
185	7.65c_Bq_RNA_Ov_Trio_3E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 3 échantillons	Forfait	max 3 échantillons	1 251,7 €	1 836,1 €
186	7.65d_Bq_RNA_Ov_Trio_4E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 4 échantillons	Forfait	max 4 échantillons	1 538,2 €	2 166,7 €
187	7.65_Bq_RNA_Ov_Trio_8E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 8 échantillons	Par échantillon	max 8 échantillons	335,5 €	436,1 €
188	7.66_Bq_RNA_Ov_Trio_16E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 16 échantillons	Par échantillon	max 16 échantillons	323,9 €	403,5 €
189	7.67_Bq_RNA_Ov_Trio_32E	Construction des Banques (DNase incluse) Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ovation TrioRNASeq (8 réactions)	max 32 échantillons	Par échantillon	max 32 échantillons	315,2 €	381,3 €
190	7.3 Banques NGS _ RNA Directional							
191	7.68_Bq_RNA_RiboFree_Zy_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	ZymoSeq Ribo Free Library prep kit (12 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	193,0 €	256,5 €
192	7.69_Bq_RNA_RiboFree_Zy_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	ZymoSeq Ribo Free Library prep kit (12 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	182,8 €	230,8 €
193	7.70_Bq_RNA_RiboFree_Zy_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	ZymoSeq Ribo Free Library prep kit (12 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	177,0 €	216,0 €
194	7.71_Bq_RNA_RiboFree_Zy_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	ZymoSeq Ribo Free Library prep kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	158,0 €	191,6 €
195	7.72_Bq_RNA_dir_NFlex_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 12 échantillons	Forfait	max 12 échantillons	1 168,8 €	1 711,4 €
196	7.73_Bq_RNA_dir_NFlex_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 24 échantillons	Forfait	max 24 échantillons	2 099,0 €	2 855,7 €
197	7.74_Bq_RNA_dir_NFlex_36E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 32 échantillons	Forfait	max 32 échantillons	3 127,8 €	4 099,2 €
198	7.75_Bq_RNA_dir_NFlex_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 48 échantillons	Forfait	max 48 échantillons	3 896,4 €	5 000,6 €
199	7.76_Bq_RNA_dir_NFlex_60E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 60 échantillons	Forfait	max 60 échantillons	5 198,5 €	6 818,9 €

200	7.77_Bq_RNA_dir_NFlex_72E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 72 échantillons	Forfait	max 72 échantillons	5 980,7 €	7 735,9 €
201	7.78_Bq_RNA_dir_NFlex_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NEXTFLEX Rapid Directional RNA-Seq Kit 2.0 (48 réactions)	max 96 échantillons	Forfait	max 96 échantillons	7 516,0 €	9 522,0 €
202	7.79_Option_ERCC_Spikes	Contrôle Interne ERCC Spikes	ERCC spikes (contrôle interne)	par prestation	Par prestation	par prestation	218,2 €	251,7 €
203	7.80_Bq_RNA_univprok_ov_32E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Universal Prokaryotic RNA-Seq (32 réactions)	max 32 échantillons	Par échantillon	max 32 échantillons	181,8 €	229,6 €
205	7.82_Bq_RNA_Sm_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMART-seq stranded library kit (12 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	267,2 €	350,7 €
206	7.83_Bq_RNA_Sm_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMART-seq stranded library kit (12 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	246,3 €	308,4 €
207	7.84_Bq_RNA_Sm_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMART-seq stranded library kit (48 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	190,8 €	234,0 €
208	7.85_Bq_RNA_Sm_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	SMART-seq stranded library kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	138,8 €	170,6 €
209	7.3 Banques NGS _enrichissement poly (A)							
210	7.86_RNA_poly(A)_enrich_12E	Capture/enrichissement des ARNm	NEXTFLEX Poly(A) Beads 2.0 (48 réactions)	max 12 échantillons	Forfait	max 12 échantillons	157,0 €	232,0 €
211	7.87_RNA_poly(A)_enrich_24E	Capture/enrichissement des ARNm	NEXTFLEX Poly(A) Beads 2.0 (48 réactions)	max 24 échantillons	Forfait	max 24 échantillons	255,1 €	359,8 €
212	7.88_RNA_poly(A)_enrich_36E	Capture/enrichissement des ARNm	NEXTFLEX Poly(A) Beads 2.0 (48 réactions)	max 36 échantillons	Forfait	max 36 échantillons	338,7 €	463,5 €
213	7.89_RNA_poly(A)_enrich_48E	Capture/enrichissement des ARNm	NEXTFLEX Poly(A) Beads 2.0 (48 réactions)	max 48 échantillons	Forfait	max 48 échantillons	422,3 €	567,3 €
214	7.90_RNA_poly(A)_enrich_60E	Capture/enrichissement des ARNm	NEXTFLEX Poly(A) Beads 2.0 (48 réactions)	max 60 échantillons	Forfait	max 60 échantillons	520,4 €	695,0 €
215	7.92_RNA_poly(A)_enrich_96E	Capture/enrichissement des ARNm	NEXTFLEX Poly(A) Beads 2.0 (48 réactions)	max 96 échantillons	Forfait	max 96 échantillons	756,8 €	982,4 €
216	7.3 Banques NGS _miRNA							
217	7.93_Bq_miRNA_Qs_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	QIaseq miRNA library kit (12 réactions)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	299,5 €	386,7 €
218	7.94_Bq_miRNA_Qs_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	QIaseq miRNA library kit (12 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	279,7 €	345,7 €
219	7.95_Bq_miRNA_Qs_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	QIaseq miRNA library kit (12 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	269,2 €	323,2 €
220	7.96_Bq_miRNA_Qs_96E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	QIaseq miRNA library kit (96 réactions)	max 96 échantillons	Par échantillon	max 96 échantillons	263,8 €	313,9 €
221	7.3 Banques NGS _RNA small							
222	7.97_Bq_smallRNA_NFlex_8E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex Small RNAseq V3 (8 réactions)	max 8 échantillons	Par échantillon	max 8 échantillons	208,8 €	311,8 €
223	7.98_Bq_smallRNA_NFlex_24E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex Small RNAseq V3 (8 réactions)	max 24 échantillons	Par échantillon	max 24 échantillons	155,8 €	206,9 €
224	7.99_Bq_smallRNA_NFlex_48E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	NextFlex Small RNAseq V3 (48 réactions)	max 48 échantillons	Par échantillon	max 48 échantillons	128,7 €	163,9 €
225	7.100_Option_Gel_smallRNAseq_8E	Option SmallRNAseq _ Purification sur Gel Agarose	2 gels = 8 échantillons	max 8 échantillons	Forfait	max 8 échantillons	280,5 €	440,1 €
226	7.101_Option_Gel_smallRNAseq_12E	Option SmallRNAseq _ Purification sur Gel Agarose	3 gels = 12 échantillons	max 12 échantillons	Forfait	max 12 échantillons	418,9 €	643,4 €
227	7.102_Option_Gel_smallRNAseq_24E	Option SmallRNAseq _ Purification sur Gel Agarose	6 gels = 24 échantillons	max 24 échantillons	Forfait	max 24 échantillons	836,0 €	1 270,0 €

228	7.103_Option_Gel_smallRNAseq_48E	Option SmallRNAseq_ Purification sur Gel Agarose	12 gels = 48 échantillons	max 48 échantillons	Forfait	max 48 échantillons	1 671,9 €	2 540,1 €
229	8. Methylation iScan							
230	8_Scan_lames	Scan des lames	iScan (pas de consommable)	Forfait 1 à 4 lames	Forfait	Forfait 1 à 4 lames	69,3 €	627,5 €
231	8.0_Bisulfite_conversion_16E	Conversion bisulfite	EZ-96 DNA Methylation Kit (192 réactions)	Forfait 16 échantillons	Forfait	Forfait 16 échantillons	421,9 €	1 147,7 €
232	8.1_Bisulfite_conversion_32E	Conversion bisulfite	EZ-96 DNA Methylation Kit (192 réactions)	Forfait 32 échantillons	Forfait	Forfait 32 échantillons	521,3 €	1 262,4 €
233	8.2_Bisulfite_conversion_96E	Conversion bisulfite	EZ-96 DNA Methylation Kit (192 réactions)	Forfait 96 échantillons	Forfait	Forfait 96 échantillons	1 027,1 €	1 846,1 €
234	8.3_EPIC_Assay_16E	HumanMethylationEPIC DNA Analysis BeadChip, Hybridation	Infinium MethylationEPIC BeadChip Kit (16 réactions) Ajouter utilisation iScan (forfait)	Forfait 16 échantillons	Forfait	Forfait 16 échantillons	8 405,2 €	11 356,5 €
235	8.4_EPIC_Assay_32E	HumanMethylationEPIC DNA Analysis BeadChip, Hybridation	Infinium MethylationEPIC BeadChip Kit (32 réactions) Ajouter utilisation iScan (forfait)	Forfait 32 échantillons	Forfait	Forfait 32 échantillons	14 802,3 €	18 737,8 €
236	8.5_EPIC_Assay_96E	HumanMethylationEPIC DNA Analysis BeadChip, Hybridation	Infinium MethylationEPIC BeadChip Kit (96 réactions) Ajouter utilisation iScan (forfait)	Forfait 96 échantillons	Forfait	Forfait 96 échantillons	43 306,3 €	51 670,7 €
237	8.6_Option_FFPE_treatment_16E	FFPE traitement Restore&QC	Infinium HD FFPE DNA Restore Kit (24 réactions)	Forfait 16 échantillons	Forfait	Forfait 16 échantillons	2 510,2 €	3 114,5 €
238	8.7_Option_FFPE_treatment_32E	FFPE traitement Restore&QC	Infinium HD FFPE DNA Restore Kit (24 réactions)	Forfait 32 échantillons	Forfait	Forfait 32 échantillons	4 697,9 €	5 638,9 €
239	8.8_Option_FFPE_treatment_96E	FFPE traitement Restore&QC	Infinium HD FFPE DNA Restore Kit (24 réactions)	Forfait 96 échantillons	Forfait	Forfait 96 échantillons	13 601,4 €	16 028,4 €
240	9. Séquençage MiSeq							
241	9.0_MiSeq_V2_Std_50_cycles	Séquençage MiSeq standard V2 1 X 50 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1X50pb	MiSeq Reagent Kit v2 (50 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	1 403,6 €	1 728,2 €
242	9.1_MiSeq_V2_Std_300_cycles	Séquençage MiSeq standard V2 2 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150pb	MiSeq Reagent Kit v2 (300 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	2 020,5 €	2 691,1 €
243	9.2_MiSeq_V2_Std_500_cycles	Séquençage MiSeq standard V2 2 X 250 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X250pb	MiSeq Reagent Kit v2 (500 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	2 428,3 €	3 362,6 €
244	9.3_MiSeq_V2_Micro_300_cycles	Séquençage MiSeq micro V2 2 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150pb	MiSeq Reagent Micro Kit, v2 (300 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	999,0 €	1 420,6 €
245	9.4_MiSeq_V2_Nano_300_cycles	Séquençage MiSeq nano V2 2 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150pb	MiSeq Reagent Nano Kit, v2 (300 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	740,1 €	1 089,4 €
246	9.5_MiSeq_V2_Nano_500_cycles	Séquençage MiSeq nano V2 2 X 250 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X250pb	MiSeq Reagent Nano Kit, v2 (500 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	982,4 €	1 514,8 €
247	9.6_MiSeq_V3_150_cycles	Séquençage MiSeq standard V3 2 X 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X75pb	MiSeq Reagent Kit v3 (150 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	1 758,6 €	2 343,6 €
248	9.7_MiSeq_V3_600_cycles	Séquençage MiSeq standard V3 2 X 300 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X300pb	MiSeq Reagent Kit v3 (600 cycles)	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	3 225,2 €	4 519,2 €
249	9. Séquençage NextSeq							
250	9.8_NextSeq-High-SR75	Séquençage NextSeq High output SR 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1X75pb, 400M reads	NextSeq 500 High output 75 cycles	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	2 623,4 €	3 704,3 €
251	9.9_NextSeq-High-SR150	Séquençage NextSeq High outputSR 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1X150pb, 400M reads	NextSeq 500 High output 150 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	4 915,9 €	6 798,0 €
252	9.10_NextSeq-High-SR300	Séquençage NextSeq High outputSR 300 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1X300pb, 400M reads	NextSeq 500 High output 300 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	7 848,7 €	10 868,0 €

253	9.11_NextSeq-High-PE75	NextSeq High output PE 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X75pb, 400M reads	NextSeq 500 High output 150 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	4 915,9 €	6 798,0 €
254	9.12_NextSeq-High-PE150	NextSeq High output PE 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150pb, 400M reads	NextSeq 500 High output 300 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	7 848,7 €	10 868,0 €
255	9.13_NextSeq-Mid-SR150	Séquençage NextSeq Mid output SR 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1X150pb, 130M reads	NextSeq 500 Mid output 150 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	2 087,5 €	3 290,6 €
256	9.14_NextSeq-Mid-SR300	Séquençage NextSeq Mid output SR 300 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1X300pb, 130M reads	NextSeq 500 Mid output 300 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	3 374,1 €	5 415,0 €
257	9.15_NextSeq-Mid-PE75	NextSeq Mid output PE 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X75pb, 130M reads	NextSeq 500 Mid output 150 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	2 087,5 €	3 290,6 €
258	9.16_NextSeq-Mid-PE150	NextSeq Mid output PE 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150pb, 130M reads	NextSeq 500 Mid output 300 cycles v2.5	1 FC	FC (Flow cell)	1 FC	3 374,1 €	5 415,0 €
259	10.1 qPCR Roche Capillaire							
260	10.1_Forfait_Quantif_Ribogreen	Forfait Quantification Ribogreen	Forfait dosage + gamme Ribogreen	Forfait	Forfait	Forfait	26,7 €	47,9 €
261	10.2_Forfait_Quantif_Picogreen	Forfait Quantification Picogreen	Forfait dosage + gamme Picogreen	Forfait	Forfait	Forfait	26,7 €	47,9 €
262	10.2 7900HT Applied qPCR							
263	10.5_Forfait_Design_expérimentation	Forfait Design Expérimentation	Forfait design expérimentation	Par prestation	Par prestation	Par prestation	49,2 €	56,8 €
264	10.6_Forfait_qPCR_Sybr	Forfait qPCR_Sybr	Forfait manip qPCR Sybr	Par prestation (1 plaque max)	Par prestation	Par prestation (1 plaque max)	90,0 €	207,5 €
265	10.7_Forfait_qPCR_TaqMan	Forfait qPCR_TaqMan	Forfait manip qPCR TaqMan	Par prestation (1 plaque max)	Par prestation	Par prestation (1 plaque max)	96,5 €	256,4 €
266	10.8_qPCR_Sybr_consommables_1E	Réaction qPCR Sybr	Réactifs qPCR (plaque non comptée)	Par échantillon (de 1 à 96)	Par échantillon	Par échantillon (de 1 à 96)	0,6 €	0,7 €
267	10.9_qPCR_Sybr_consommables_96E	Réaction qPCR Sybr	Réactifs qPCR + plaque pour 96 ech	Par plaque (96 ech)	Par plaque	Par plaque (96 ech)	67,5 €	77,8 €
268	10.10_Sonde_TaqMan	Sondes TaqMan	Sondes TaqMan	par échantillon	Par prestation	par échantillon	1,3 €	1,5 €
269	10.11_qPCR_TaqMan_consommables_Fast_xEch	Réaction qPCR TaqMan Fast	Réactifs qPCR + plaque par ech	Par échantillon (de 1 à 96)	Par échantillon	1	1,6 €	1,8 €
270	10.12_qPCR_TaqMan_consommables_Fast_96E	Réaction qPCR TaqMan Fast	Réactifs qPCR + plaque pour 96 ech	Par plaque (96 ech)	Par plaque	Par plaque (96 ech)	159,5 €	184,0 €
271	10.13_qPCR_TaqMan_consommables_Uni_v_xEch	Réaction qPCR TaqMan Univ	Réactifs qPCR + plaque par ech	Par échantillon (de 1 à 96)	Par échantillon	Par échantillon (de 1 à 96)	3,8 €	4,4 €
272	10.14_qPCR_TaqMan_consommables_Uni_v_96E	Réaction qPCR TaqMan Univ	Réactifs qPCR + plaque pour 96 ech	Par plaque (96 ech)	Par plaque	Par plaque (96 ech)	370,5 €	427,5 €
273	13. Autres							
274	13.1_Forfait_Purification_Ampure_24E	Forfait Purification AMPure	Purification Ampure	Forfait max 24 échantillons	Forfait	Forfait max 24 échantillons	27,9 €	52,9 €
275	13.2_Forfait_Purification_Ampure_96E	Forfait Purification AMPure	Purification Ampure	Forfait 96 échantillons	Forfait	Forfait 96 échantillons	55,7 €	105,7 €
276	13.3_Purification_Ampure_1E	Purification AMPure	Purification Ampure	Pour 1 échantillon	Par échantillon	Pour 1 échantillon	0,5 €	0,5 €
277	13.4_Purification_Ampure_96E	Purification AMPure	Purification Ampure	Pour 96 échantillons	Par échantillon	Pour 96 échantillons	0,5 €	0,5 €
278	12. Bioinformatique							
279	12.Demultiplexage_FastQ	Génération des données brutes (fichiers FastQ, demultiplexage)	Génération des données brutes (fichiers FastQ, demultiplexage)	Forfait	Par Flow Cell	Forfait	53,1 €	61,3 €
280	11. Nanopore MinION							
281	11.1_Nanopore_Flow_Cell_R9	Séquençage Nanopore	Séquençage Nanopore	Tarif pour conditionnement 1 FC	1 FC	Tarif pour conditionnement 1 FC	1 579,3 €	1 919,4 €
282	11.2_Nanopore_Flow_Cell_R9	Séquençage Nanopore	Séquençage Nanopore	Tarif pour conditionnement 12 FC	1 FC	Tarif pour conditionnement 12 FC	1 402,2 €	1 715,1 €
283	11.3_Nanopore_Flow_Cell_R9	Séquençage Nanopore	Séquençage Nanopore	Tarif pour conditionnement 24 FC	1 FC	Tarif pour conditionnement 24 FC	1 216,3 €	1 500,5 €
284	11.4_Nanopore_16S_Barcoding_6E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	16S_Barcoding_kit (12 barcode)	max 6 échantillons	Par échantillon	max 6 échantillons	250,1 €	342,8 €
285	11.5_Nanopore_16S_Barcoding_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	16S_Barcoding_kit (12 barcode)	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	224,9 €	288,5 €
286	11.6_Nanopore_Ligation_Genomic_DNA_Barcoding_6E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ligation_Sequencing_kit + Native Barcoding Expansion	max 6 échantillons	Par échantillon	max 6 échantillons	375,8 €	503,0 €

287	11.7_Nanopore_Ligation_Genomic_DNA_Barcoding_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Ligation_Sequencing_kit + Native Barcoding Expansion	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	337,9 €	424,5 €
288	11.8_Nanopore_Rapid_Barcoding_kit_6E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Rapid_Barcoding_kit	max 6 échantillons	Par échantillon	max 6 échantillons	246,2 €	330,6 €
289	11.9_Nanopore_Rapid_Barcoding_kit_12E	Construction des Banques Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Rapid_Barcoding_kit	max 12 échantillons	Par échantillon	max 12 échantillons	219,0 €	276,0 €

Remise Commerciale Possible : La Plateforme ProfileXpert peut appliquer, de manière ponctuelle, des réductions sur le prix catalogues des prestations mentionnés ci-dessus. Ces réductions de prix qui ne dépasseront pas 20% des prix catalogues proposés par la plateforme prennent en compte les réductions octroyées par certains fournisseurs sur certains produits, à certain moment de l'année et pour un certain volume de commande qui sont nécessaires à la réalisation de la prestation facturée par la plateforme. La plateforme souhaitant impacter en parti l'économie réalisé à leur client.

**Plateforme SEGiCel :
Service d'Édition Génétique chez
*Cænorhabditis elegans***

Tarifs 2021

Centre Financier : R25SEGICEL / 933R25SEGI

Prestation	Tarif SFR	Tarif Académique (hors SFR)	Tarif académique (hors France)	Tarif Privé
<p>Insertion de mutation(s) ponctuelle(s) par CRISPR chez C. elegans : Projet d'ingénierie génomique chez C. elegans. Formule de base pour l'insertion de mutations ponctuelles groupées. Se décline en différentes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de contact et conception du projet ; - construction ou commande des réactifs ; - microinjection des réactifs CRISPR ; - sélection des évènements de modification du génome et validation par séquençage ; - stockage cryogénique des lignées dans l'azote liquide ; - rédaction d'un rapport détaillé et envoi des lignées construites par courrier (max 3 lignées). 	840€	890€	1630€	3260€
<p>Insertion <6000bp par CRISPR chez C. elegans : Projet d'ingénierie génomique chez C. elegans. Formule de base pour une insertion de moins de 6000bp. Se décline en différentes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de contact et conception du projet ; - construction de l'exemplaire de réparation sous format plasmidique ; - microinjection des réactifs CRISPR ; - sélection des évènements de modification du génome et validation par séquençage ; - stockage cryogénique des lignées dans l'azote liquide ; - rédaction d'un rapport détaillé et envoi des lignées construites par courrier (max 3 lignées). 	1350€	1400€	2420 €	4840€
<p>Insertion <3000bp par CRISPR chez C. elegans : Projet d'ingénierie génomique chez C. elegans. Formule de base pour l'insertion de mutations ponctuelles groupées. Se décline en différentes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de contact et conception du projet ; - construction ou commande des réactifs ; - microinjection des réactifs CRISPR ; - sélection des évènements de modification du génome et validation par séquençage ; - stockage cryogénique des lignées dans l'azote liquide ; - rédaction d'un rapport détaillé et envoi des lignées construites par courrier (max 3 lignées). 	1050€	1100 €	1940 €	3880€
<p>Insertion <1200bp par CRISPR chez C. elegans : Projet d'ingénierie génomique chez C. elegans. Formule de base pour une insertion de moins de 1200bp . Se décline en différentes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de contact et conception du projet ; - construction ou commande des réactifs ; - microinjection des réactifs CRISPR ; - sélection des évènements de modification du génome et validation par séquençage ; - stockage cryogénique des lignées dans l'azote liquide ; - rédaction d'un rapport détaillé et envoi des lignées construites par courrier (max 3 lignées). 	930€	980€	1740€	3480€

Injection mix gonades C. elegans (20P0) : Assemblage du mix avec notre Cas9 et crRNA commandé par nos soins mais RT client Injection 20 P0 Envoi par courrier postal	140€	150€	240 €	480€
PCR : 25 PCR de génotypage supplémentaires	50 €	50 €	65€	130€
Clonage : création exemplaire de réparation sous format plasmide ; taille maxi des séquences spécifiques à insérer 4000bp	290€	300€	480€	960€

Plateforme Animalerie ZEBRAFISH

Tarifs 2021

Centre Financier : R25ZEBRA / 933R25ZEBR

Prestations	Unité de facturation	Tarifs - Euros HT	
		Académiques	Non Académiques
Hébergement	par aquarium par mois	15 €	38 €
Poisson adulte	unité	1 €	2,50 €
Ponte	+/- 100 œufs	12 €	30 €
Injecteur	1/2 journée	10 €	25 €
Sexage et répartition des poissons	par aquarium	8 €	20 €
Pack entrée #1 [œufs + injection]		150 €	375 €
Pack entrée #2 [poissons adultes Wild Type]		100 €	250 €
Pack entrée #3 [poissons adultes extérieurs]	par lignée	100 €	250 €
Pack entrée #4 [œufs seuls]		100 €	250 €
Droits annuels accès	par équipe	100 €	250 €
Autres prestations	Sur devis uniquement		

Pack entrée #1 [œufs + injection] : 2 pontes de 100 œufs - 1 séance d'injection avec assistance - 1 séance d'injection autonome - 15 capillaires pour injection - formation au fonctionnement de la structure.

Pack entrée #2 [poissons adultes Wild Type] : 15 poissons adultes Wild Type (AB/TU) fournis et 3 mois d'hébergement - formation au fonctionnement de la structure.

Pack entrée #3 [poissons adultes extérieurs] : 1 cube indépendant (10L et jusque 45 poissons adultes) et 3 mois d'hébergement - formation au fonctionnement de la structure.

Pack entrée #4 [œufs seuls] : 3 pontes de 100 œufs - formation au fonctionnement de la structure

Pontes : facturées en fonction de la quantité demandée par multiple de +/- 100 œufs.

**Service Commun des Animaleries
de Rockefeller : SCAR**

Tarifs 2021

Centre Financier : R25SCAR / 933R25SCAR

Hébergement	Unité	Tarif Membre SFR HT (€)	Tarif Académique HT (€)	Tarif Privé HT (€)
Souris	/animal	0.10 €/Jour	0.12 €/Jour	0.16 €/Jour
Rat	/animal	0.18 €/Jour	0.22 €/Jour	0.27 €/Jour
Lapin	/animal	5 €/Jour	6 €/Jour	7.5 €/Jour
Porc (hors équarrissage)	/animal	47,5 € / 7 jours	54 € / 7 jours	270 € / 7 jours
Prestations - Reproduction souris		HT (€)	HT (€)	HT (€)
Mise en croisement des animaux :				
· Mise en place des cages d'accouplement	/ Demande de mise en accouplement	0.5 €	0.6 €	0.75 €
· Vérification jusqu'à obtention du bouchon vaginal				
· Séparation males / femelles (<i>si besoin</i>)				
· Vérification de la gestation				
· Mise à jour Mayakind et étiquette				
Marquage :				
• Identification effectué à l'aide de :		/ cage	1 €	1.2 €
Bague oreille,				
Puce électronique (<i>à la charge de l'utilisateur</i>).				
• Mise à jour Mayakind et étiquettes				
Biopsies :				
Effectuer les biopsies (<i>inclus matériel et son nettoyage</i>) : Bout de queue ou oreille.		/ cage à effectuer	1 €	1.2 €
Autres tarifications		HT (€)	HT (€)	HT (€)
Aliment A04 - Safe	/ sac	21.70 €	21.70 €	21.70 €
Litière Bois Rongeurs	/ sac	11.2 €	11.2 €	11.2 €
Litière de Cellulose	/ sac	27.13 €	27.13 €	27.13 €
Bague (biopsie)	/ sachet 100 pièces	33.20 €	33.20 €	33.20 €
Création accès Mayakind	/ demande d'accès	50 €	50 €	50 €
Médicaments		Sur devis	Sur devis	Sur devis
Autres prestations		Sur devis	Sur devis	Sur devis

Tous les animaux hébergés à l'animalerie, y compris à titre de transit, seront entrés et sortis sur le logiciel Mayakind ce qui entraîne la facturation d'une création d'accès pour un montant de 50 euros HT. Cette facturation est unique et l'accès d'une durée indéfinie.

Secteur Santé
Locations des Salles et Amphithéâtres

Tarifs 2021

des locations de salles et amphithéâtres pour les locaux relevant du secteur Santé

Centre Financier : 06SLPE201 / 933SLPE

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2021, sont soumis à la TVA au taux normal (20%).

Ils sont différenciés selon la durée de location (1/2 journée minimum), selon si la location a lieu en semaine ou le week-end et selon la qualité du preneur (partenaires ou extérieurs) déterminée dans la convention d'occupation temporaire tenant lieu de contrat de location.

Il a été procédé à la création d'un tarif différencié (site santé Est) pour les halls réservés vides ou aménagés (mobilier, grilles...).

Il y a également la création d'un forfait de tournage en extérieur (Site Santé Est).

Si la situation de location l'exige, l'université pourra être amenée à refacturer au preneur les frais de nettoyage ou de sécurité (gardiennage notamment) dont elle se sera acquittée auprès de ses fournisseurs.

SITE SANTE EST

SALLES NORMALES

Nom	Partenaires semaine HT		Partenaires weekend HT		Extérieur semaine HT		Extérieur weekend HT	
	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR
LAENNEC/ ROCKFELLER/ CIER								
AMPHI > 400 (supérieur à 400)	480 €	850 €	600 €	1 200 €	1 100 €	1 400 €	1 500 €	2 500 €
AMPHI > 100 et ≤ 400 (supérieur à 100 et inférieur ou égal à 400)	240 €	470 €	300 €	600 €	500 €	900 €	850 €	1 400 €
AMPHI ≤ 100 (inférieur ou égal à 100)	180€	340€	250€	490€	320€	620€	490€	950€
SALLE > 60 (supérieur à 60)	120€	210€	160€	300€	240€	300€	300€	500€
SALLE >30 et ≤ 60 (supérieur à 30 et inférieur ou égal à 60)	100€	180€	120€	220€	180€	250€	230€	420€
SALLE LEARNING LAB	120€	210€	160€	300€	240€	300€	300€	500€
SALLE ≤ 30 (inférieur ou égal à 30)	80 €	150 €	100 €	180 €	150 €	220 €	210 €	380 €

SALLES DE PRESTIGE

Nom	Partenaires semaine HT		Partenaires weekend HT		Extérieur semaine HT		Extérieur weekend HT	
	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR
ROCK / LAENNEC								
SALLE POT DE THESE	150 €	240 €	180 €	300 €	180 €	300 €	300 €	400 €
SALLE DES THESEES	180 €	270 €	220 €	370 €	220 €	370 €	370 €	600 €
SALLE DES ROBES	90 €	140 €	120 €	200 €	120 €	200 €	200 €	300 €
SALLE DU CONSEIL	150 €	240 €	180 €	300 €	180 €	300 €	300 €	400 €

	Partenaires semaine HT		Partenaires weekend HT		Extérieur semaine HT		Extérieur weekend HT	
	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR
HALL								
Forfait hall équipé	70 €	130 €	90 €	150 €	90 €	150 €	100 €	170 €

EXTERIEURS

Forfait pour les tournages : 360 € HT/jour

Secteur Santé
Tarifs des Prestations Audiovisuel Rockefeller

Tarifs 2021

Centre Financier : 06SLPE204 / 933SLPE

1) DUPLICATION DE CASSETTES VHS, BHU, U MATIC, BETA, DVI, VHS C, HI 8

SUPPORTS	TARIFICATION INTERNE	TARIFICATION EXTERNE
Duplication sur CD ROM fourni	1,50 €HT	7,00 €HT
Duplication sur CD ROM non fourni	3,50 €HT	16,00 €HT
Duplication sur DVD ROM fourni	16,00 €HT	35,00 €HT
Duplication sur DVD ROM non fourni	20,00 €HT	40,00 €HT

2) TRANSFERT DE FICHER (Word, Power Point, Excel, PDF) sur clés USB

Les clés USB sont à fournir au service audiovisuel

Taille du fichier sur la clé	1 à 50 exemplaires		50 à 499		500 à 1000		1000 et +	
	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe
1 à 254 MO	0,80 €HT	1,00 €HT	0,70 €HT	0,90 €HT	0,60 €HT	0,80 €HT	0,50 €HT	0,70 €HT
254 à 512 MO	0,90 €HT	1,10 €HT	0,80 €HT	1,00 €HT	0,70 €HT	0,90 €HT	0,60 €HT	0,80 €HT
512 MO à 1 GO	1,00 €HT	1,20€HT	0,90 €HT	1,10 €HT	0,80 €HT	1,00 €HT	0,70 €HT	0,90 €HT
1 GO à 2 GO	1,10 €HT	1,30€HT	1,00 €HT	1,20 €HT	0,90 €HT	1,10 €HT	0,80 €HT	1,00 €HT

3) TRANSFERT DE FICHER (Word, Power Point, Excel, PDF) sur CD ROM ou DVD ROM

SUPPORTS	1 à 50 exemplaires		50 à 499		500 à 1000		1000 et +	
	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe
CD ROM fourni	1,50 €HT		1,30 €HT		1,10 €HT		0,90 €HT	
CD ROM non fourni	2,00 €HT	2,50 €HT	1,80 €HT	2,00 €HT	1,60 €HT	1,50 €HT	1,40 €HT	1,00 €HT
DVD ROM fourni	2,50 €HT		2,30 €HT		2,10 €HT		1,90 €HT	
DVD ROM non fourni	4,50 €HT	4,50 €HT	4,30 €HT	4,30 €HT	4,10 €HT	4,10 €HT	3,90 €HT	3,90 €HT

Secteur Santé
Tarifs des Prestations d’Affranchissement

Tarifs 2021

Centre Financier : 06SLPE201 / 933SLPE

Dans le cadre de la gestion des Sites de Santé Rockefeller et Laënnec, Le SLP Santé offre un service de navette interne et centralise également l'affranchissement des courriers à destination de l'extérieur.

Pour ce service, la facturation est gérée par le SLP qui refacture ensuite le coût de l'affranchissement aux clients externes ou internes à l'Université qui sont hébergés sur les sites de l'UCBL avec un surcoût de 3% de frais de gestion.

Secteur Santé
Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques
de Simulation

Tarifs 2021

Centre Financier : 06SAMSEI / 933SAMSEI

- Tarifs Généralistes :

Typologie	Journée	Demi-Journée	Journée prix interne (DU, DIU Lyon 1)	Demi-journée prix interne (DU, DIU Lyon 1)
Simulation Haute Technicité (1 espace de simulation 12 apprenants max)	1200	800	700	400
Simulation Haute Technicité (ensemble du centre / 2 espaces 24 Apprenants max)	1800	1200	1000	600
Simulation Procédurale (12 apprenants max)	600 + consommables	350 + consommables	350 + consommables	200 + consommables
Simulation relationnelle (12 apprenants max)	700	350	400	200
Le lieu entier pour usage spécifique, avec accompagnement technique ¹ .	560	280	500	250
Action In Situ avec accompagnement technique ² .	1000	600		

A noter :

- Chaque prestation proposée inclus obligatoirement un accompagnent technique par une personne titulaire de l'Attestation d'Etudes Universitaires « Technicien en Simulation ».
- Une prestation de simulation comprend, de base, la mise à disposition : d'une salle de simulation avec infrastructure audio/vidéo, d'un espace régi, d'une salle de débriefing.
- Les tarifs donnés sont Hors-Taxes, soumis à la TVA à taux normal (20%)

¹ Frais de gardiennage et d'accompagnement technique en sus si hors horaires habituels

² Le transport du mannequin, de l'hébergement/restauration du personnel technique et formateurs n'est pas compris dans le tarif.

- Tarifs Spécifiques Ecole de Chirurgie :

Simulation	€ HT			
	Prix Unité Pédagogie interne DU - DIU	Prix U recherche Interne (pgm Lyon1 / partenaires)	Prix U Extérieur (Pédagogie - Recherche)	Forfait sponsort (3U)
Orga Type 1	550,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €
Plasmaphérèse	150,00 €	320,00 €	400,00 €	500,00 €
Orga type 2	100,00 €	1 000,00 €	1 250,00 €	4 000,00 €
Prélèvement / Preparation pièce Anatomique	20,00 €	20,00 €	40,00 €	100,00 €
	Max 1 Jour			
Accès plateau 1	250,00 €	300,00 €	560,00 €	2 200,00 €
Accès plateau 2	280,00 €	330,00 €	600,00 €	2 445,00 €
Salle de cours EdC			560,00 €	800,00 €

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2021, sont soumis à la TVA au taux normal (20%).

Ils sont différenciés selon la durée de location (1/2 journée minimum) et selon qu'il s'agisse d'un utilisateur interne à l'UCBL ou bien externe.



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

TARIFS DE PRESTATIONS – SECTEUR SCIENCES

Exposé des motifs :

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Afin de faciliter la lisibilité et le suivi de ces éléments de tarification, la direction des services financiers de l'établissement s'est proposée de compiler les différentes propositions faites au CA, et demande ainsi à votre conseil de bien vouloir adopter les tarifs détaillés en annexes, au nom des structures concernées suivantes :

- Centre Technologique des Microstructures (CTμ)	Annexe 1
- Département Composante MECANIQUE	Annexe 2
- L'Observatoire	Annexe 3
- Département CHIMIE	Annexe 4
- Plateforme « Serre et Chambres Climatiques »	Annexe 5
- Plateforme « DTAMB »	Annexe 6
- Plateforme « ACSED »	Annexe 7
- PRABI – AMSB	Annexe 8
- Plateforme « SedAqua »	Annexe 9
- Département Composante GENIE ELECTRIQUE ET DES PROCEDES	
Annexe 10	
- Centre Commun de Résonance Magnétique Nucléaire	Annexe 11
- Institut Lumière Matière	Annexe 12
- UFR Biosciences / Plateforme de Microbiologie	Annexe 13
- UFR Biosciences / Plateforme des TP de Génétique	
Annexe 14	
- UFR Biosciences / Plateforme de Biologie Cellulaire	
Annexe 15	
- ICBMS / Centre Commun de Spectrométrie de Masse	Annexe 16
- ICBMS	Annexe 17
- IREM	Annexe 18

Les tarifs sont indiqués hors taxe (si les montants sont mentionnés TTC et sauf mention contraire, la TVA est de 20%) et sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

- **Centre Technologique des Microstructures (CTμ)**
- **Département Composante MECANIQUE**

- **L'Observatoire**
- **Département CHIMIE**
- **Plateforme « Serre et Chambres Climatiques »**
- **Plateforme « DTAMB »**
- **Plateforme « ACSED »**
- **PRABI – AMSB**
- **Plateforme « SedAqua »**
- **Département Composante GENIE ELECTRIQUE ET DES PROCEDES**

- **Centre Commun de Résonance Magnétique Nucléaire**
- **Institut Lumière Matière**
- **UFR Biosciences / Plateforme de Microbiologie**
- **UFR Biosciences / Plateforme des TP de Génétique**

- **UFR Biosciences / Plateforme de Biologie Cellulaire**
- **ICBMS / Centre Commun de Spectrométrie de Masse**
- **ICBMS**
- **IREM**

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

<p>Nombre de membres : 28</p> <p>Nombre de membres présents ou représentés : 19</p> <p>Nombre de voix favorables : 19</p> <p>Nombre de voix défavorables : 0</p> <p>Nombre d'abstentions : 0</p>
--

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Annexes 1 à 18

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER

CRÉER

PARTAGER

Annexe 1

Département ou service : Centre Technologique des Microstructures (CTμ)

Centre financier : R01CTMU / RD-R01CTMUX

Tarifs des abonnements de microscopes (Hors Taxes, Utilisable du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Nombre de journées	Abonnements Microscopie		Abonnements Microscopie	
	Tarif de base coefficient 1 pour : MEB FEI QUANTA 250, MET JEOL 2100F, MEB ZEISS Merlin compact, JEOL 1400 FLASH		Tarifs coefficient 0,8 pour : MET PHILIPS CM120, CONFOCAL	
	Public	Privé	Public	Privé
1	422	844	338	676
2	760	1520	608	1 216
5	1 710	3 420	1 368	2 736
10	3 077	6 154	2 462	4 924
20	5 231	10 462	4 185	8 370
1	Tarif réduit pour la formation initiale : 262 / jour			

Les abonnements sont à prendre au préalable

- **Abonnements** : il n'est pas proposé d'abonnement pour des durées supérieures à 20 jours ; il est possible de prendre plusieurs abonnements identiques ou de durées différentes dans la même année.

Forfait préparation d'échantillon

	Préparation d'échantillons destinés à être observés au CTμ		Préparation seule (sans observation au CTμ)	
	Public	Privé	Public	Privé
Utilisation d'un appareil de préparation d'échantillon à froid : (EMPACT, HPM100, AFS, cryo ultramicrotomie, cryotransfert Gatan)	85 €/jr		Sur devis	
Consommables EM PACT/HPM100	41 € (les 10 cupules)		Sur devis	
Métallisation	Inclus dans le tarif de séance de microscopie électronique		64 € (10 sessions)	140 €
Point critique			259 € (1 jours)	Sur devis
Ultra-microtomie (1 jr)			259 € (1 jours)	
Microtome (coût horaire)			22 €*	

* Ajouter le coût de réaffutage si utilisation du couteau du CTμ (sur devis)

Nom et signature du responsable
M. Stéphane GAVARINI



Annexe 2

Département ou service : **Département Composante MECANIQUE**

Centre financier : **AIC933967**

Désignation du type de facturation

Facturation externe

Prestation	Montant HT
Usinage	23€/heure

Nom et signature du responsable



Le Directeur
Pr Marc BUFFAT

Centre financier : **967P3000 / PIL967ATEL**

Désignation du type de facturation

Facturation interne

Prestation	Montant HT
Usinage	23€/heure

Nom et signature du responsable



Le Directeur
Pr Marc BUFFAT

Annexe 3

Département ou service : **L'Observatoire**

Centre de Datation par le Radiocarbone

Centre financier : 933R27C14

Désignation du type de facturation

Préparation d'échantillon et Analyse de radiocarbone pour datation

Prestation	Montant HT
datation Classique, délai 4-5 mois	250,00€
datation Classique, Rapide, délai 3 mois	350,00€
datation Classique Chronodate, délai 7 semaines	450,00€
datation par Accélérateur (AMS), délai 4,5 mois	330,00€
datation par Accélérateur (AMS), Rapide, délai 3,5 mois	350,00€
datation par Accélérateur (AMS), Chronodate, délai 2 mois	450,00€
datation par Artemis (comptage à Saclay)	100,00€
Expertise de produits naturels et bio-sourcés	270,00€

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL



Centre financier : 933R27LOC / eOTP 933927CHAMX

Désignation du type de facturation

Location des 2 chambres de l'Observatoire du site de Saint Genis Laval.

1 chambre individuelle à 1 lit avec draps et ménage inclus.

1 chambre double à 2 lits pouvant être partagée avec linge (draps et bain) et ménage inclus.

Accès à la cuisine collective et salle de bain à partager.

Pour chaque logement, les conditions tarifaires applicables sont les suivantes :

- Occupation 0 à 4 nuits : tarif nuitée
- Occupation 5 nuits : tarif semaine
- Occupation 10 nuits : tarif quinzaine
- Occupation entre 16 et 21 nuits : tarif 3 semaines
- Occupation au-delà de 21 nuits : tarif mensuel

Prestation	Montant HT	
	Chambre individuelle 1 lit Chambre double Occupation single	Chambre double occupation partagée
Nuitée	25 €	20 €
Semaine	100 €	80 €
Quinzaine	150 €	120 €
3 semaines	200 €	160 €
Mois	250 €	190 €

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL



Centre financier : 927F1020 / 927F1030

Désignation du type de facturation

Ecoles de Terrain : participation financière demandée aux étudiants

Prestation	Montant HT
Une participation financière est demandée aux étudiants pour les écoles de terrain et excursions obligatoires dans les parcours (avec découchage) à hauteur de :	<ul style="list-style-type: none">- 9.90€/jr (3 tickets RU à 3.30€ unité) ou- 3€/jr pour les boursiers et étudiant en situation très précaire

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL



Centre financier : 933R27LOC / eOTP 927S4010 / PIL927INFR

Désignation du type de facturation

Mise à disposition des locaux de l'Observatoire de Lyon – site de Saint Genis Laval

- Mise à disposition de la salle « ancienne bibliothèque »
- Mise à disposition des locaux de l'Observatoire sur la journée comprenant : salle de conférence, local social, parc

Prestation	Montant HT
Mise à disposition de la salle « ancienne bibliothèque »	
UCBL, CNRS, ENS et associations	
½ journée ou soirée	100 €
Journée	200 €
Extérieurs	
½ journée ou soirée	200 €
Journée	400 €
Mise à disposition de la salle de conférence, du local social et du parc de l'Observatoire	
UCBL, CNRS, ENS et associations	500.00 €
Extérieurs	1 000.00 €

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL



Service de Diffusion des Savoirs
Centre financier : 933R27DC / eOTP 933R27DIFF

Désignation du type de facturation

Soirées de l'Observatoire grand public : la soirée dure 2h. Deux parcours sont proposés : un pour les adultes et un pour les familles. En cas de mauvais temps, la soirée est maintenue et les observations sont remplacées par d'autres activités.

Visite de jour pour les groupes adultes : visite en journée de 1h à 1h30, les mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires sur le patrimoine historique et instrumentale de l'Observatoire. Observations au 1m de vénus ou la Lune si possible. Observations du Soleil au solarscope. Groupes constitués de 10 à 25 personnes.

Visite de jour pour les centres aérés/ groupe constitués : visite en journée de 1h30 les mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires. La visite comprend une visite de jour + une séance de découverte du ciel + jeu (construis ta base lunaire). Groupe limité à 12 enfants. Age : 8-12 ans.

Visite de jour pour les scolaires : comprend deux ateliers + une visite de jour.

Intervention en classe : 1h à 2h. Un intervenant (conférences, manipulations).

Soirée d'observations pour les scolaires : 2h – 1 séance de découverte du ciel + observations

Prestation	Montant HT
Soirée grand public tarif adulte	5
Soirée grand public tarif enfant	2.5
Visite de jour pour les groupes adultes – tarif par personne	2.5
Visite de jour pour les centre aérés/groupes constitués – tarif par enfant	2.5
Visite de jour scolaire : 1 classe	50
Visite de jour scolaire : ½ classe (0 à 15 personnes)	25
Soirée d'observations scolaire : 1 classe	75
Soirée d'observation scolaire : ½ classe	37.5
Intervention en classe	60

Nom et signature du responsable

La Directrice de l'Observatoire de Lyon
 Isabelle DANIEL



Centre financier : « Edition » 933R27INFO

Désignation du type de facturation

Vente d'ouvrages (séries *Travaux* et *Documents des Laboratoires de Géologie Lyon*)

Prestation	Montant HT
Vente d'ouvrages publiés par le Département des Sciences de la Terre Prix variable selon volumes : Remise aux libraires : - 30 % Remise aux auteurs : - 50 %	1,87 à 71,03 €

Nom et signature du responsable

La Directrice de l'Observatoire de Lyon
 Isabelle DANIEL



Centre financier : 927S4010 / 933R27VEHI

Désignation du type de facturation

L'Observatoire est doté de minibus et de véhicules de service que nous mettons à disposition en location.

Un tarif spécifique de location est appliqué pour les UMR 5276 et UMR 5574 de l'Observatoire qui s'élève à 0.37€ par kilomètres parcourus.

Un tarif spécifique de location est appliqué pour la formation en Sciences de la Terre de l'ENS qui s'élève à 0.37€ par kilomètres parcourus + 20% TVA.

Le tarif de 100€ par jour s'applique pour les locations de nos minibus par d'autres composantes de l'Université.

Le tarif de 100€ HT par jour + 20% TVA s'applique pour les locations par les organismes extérieurs à l'UCBL et les associations en relation avec les Sciences de la Terre (transfert de la charge de l'assurance du véhicule sur le tiers).

A tous ces tarifs, s'ajoutent les frais d'essence et de péage éventuels.

Prestation	Montant HT
UMRs rattachées à l'Observatoire	0.37€/km
Formation Sciences de la Terre de l'ENS	0.37€/km (+TVA)
Autres composantes UCBL	100€ par jour
Organismes extérieurs à l'UCBL	100€ par jour (+TVA)

Nom et signature du responsable

La Directrice de l'Observatoire de Lyon

Isabelle DANIEL



Département ou service : L'Observatoire

Service Infographie - Posters

Centre financier : R273721 / 933R27INFO

Désignation du type de facturation :

- Infographie / PAO (conception et assistance à la création, retouche numérique) ;
- Production de supports visuels grands formats (posters, affiches, tirages photo, sols adhésifs, supports magnétiques, totems ou roll-up...) ;
- Reprographie classique.
- Plastification (< 1 m en largeur) ;
- Numérisation haute définition (300-1200 dpi) grand format (< 44' en largeur) ;

Attention !

Les prix peuvent varier en fonction de la qualité du support d'impression (supports spéciaux à la demande) et de la surface réelle imprimée. Pour les formats non standards, le prix appliqué est calculé proportionnellement à la surface imprimée, en tenant compte du format standard le plus proche.

<i>Prestation</i>	<i>Tarif Non-Observatoire (Montant HT en €)</i>	<i>Tarif Observatoire (*) (Montant HT en €)</i>
<u>Impression de posters / affiches / photos :</u>		
Format 44 pouces (111,76 x 158 cm) :		
Textiles	105	75
Bâches	85	70
Papiers photo brillant 250 g / lustré 260 g	80,00	60,00
Papier couché épais 180 g / 190 g	50,00	40,00
Papier couché épais 120 g	40,00	30,00
Papier de qualité pré-print 80 g	20,00	15,00
Format A0 (84,1 x 118,9 cm) :		
Textiles	70	50
Bâches	55	45
Papiers de gamme 'Fine Art'	84,00	65,00
Papier photo brillant 250 g / lustré 260 g	75,00	55,00
Papier photo brillant 185 g / 210 g	64,00	44,00
Papier couché épais 180 g / 190 g	40,00	30,00
Papier couché épais 120 g	35,00	25,00
Papier de qualité pré-print 80 g	17,50	12,50
Format A1 (59,4 x 84,1 cm) :		
Textiles	40	30
Bâches	30	25
Papiers de gamme 'Fine Art'	56,00	40,00
Papier photo brillant 250 g / lustré 260 g	50,00	34,00
Papier photo brillant 185 g / 210 g	42,00	30,00
Papier couché épais 180 g / 190 g	25,00	20,00
Papier couché épais 120 g	24,00	16,00
Papier de qualité pré-print 80 g	12,00	08,00
Format A2 (42 x 59,4 cm) :		
Textiles	25	20
Bâches	20	16,50
Papiers de gamme 'Fine Art'	31,00	26,50
Papier photo brillant 250 g / lustré 260g	27,50	22,50
Papier photo brillant 185 g / 210 g	22,00	17,00
Papier couché épais 180 g / 190 g	15,00	12,50
Papier couché épais 120 g	12,50	10,00
Papier de qualité pré-print 80 g	06,25	05,00

<p>Cartons rigides : Carton semi-glacé 870 g (72,8 x 103 cm) Carton mat 1170 g (61 x 76,2 cm)</p> <p>Œillets (métal argenté ou plastique transparent) :</p> <p>'Poster box' (boîte ou valisette personnalisable en plastique, pour le transport de poster textile plié) :</p> <p>Tube à posters (en carton rigide de sécurité) :</p>	<p>100,00 80,00 01,00 09,00 05,00</p>	<p>80,00 60,00 01,00 09,00 05,00</p>
<p><u>Plastification (de médias papier) :</u> (Différents types de films, finition brillant ou mat)</p> <p>Format A0 (épaisseur 75 ou 125 µm) Format A1 (épaisseur 75 ou 125 µm) Format A2 (épaisseur 75 ou 125 µm) Format A3 Format A4 Format A5</p>	<p>20,00 10,00 06,00 02,50 01,50 01,00</p>	<p>12,50 06,25 04,00 02,00 01,00 00,75</p>
<p><u>Sols adhésifs (impression latex) :</u> (Prix indiqués pour 1m², comprenant la découpe du média, mais ni sa pose, ni sa dépose)</p> <p>Impression sur vinyle adhésif (monomère brillant 100 µm, colle enlevable)</p> <p>Pelliculage grainé antidérapant pour sol autocollant (mat 200 µm, norme R10)</p>	<p>12,5 24,5</p>	<p>10,5 19,5</p>
<p><u>Supports magnétiques (impression latex) :</u> (Prix indiqués pour 1m², comprenant la découpe du média, mais ni sa pose, ni sa dépose)</p> <p>Impression sur film polyester ferreux 340gr (pour pose sur support magnétique)</p> <p>Caoutchouc magnétique adhésif (support pour impressions magnétiques)</p> <p>Noir Blanc</p>	<p>61 75 96</p>	<p>51 60 77</p>
<p><u>Roll-up (ou totems) :</u> (Impression sur film polyester dos métallisé 215g ou bien sur textile polyester dos noir 260g ; livré enroulé avec sac de transport)</p> <p>Gamme économique – largeur 850 mm Gamme économique – largeur 1000 mm</p> <p>Gamme 'design' – largeur 850 mm Gamme 'design' – largeur 1000 mm</p>	<p>42,00 47,00 79,00 99,00</p>	<p>37,00 42,00 74,00 94,00</p>
<p><u>Numérisation 'grand format' :</u></p> <p>Format < 0,5 m² Format > 0,5 m²</p>	<p>06,00 07,00</p>	<p>04,00 05,00</p>

Impression / Copies (A5, A4, A3) :		
<i>(Tarifs basés sur le format A4)</i>		
Sur papier blanc :		(**)
Noir et blanc 80 à 250 g	00,04 à 00,06	00,03 à 00,05
Couleur 80 à 250 g	00,20 à 00,25	00,15 à 00,20
Sur papier couleur :		
Noir et blanc 80 - 160 g	00,06 – 00,07	00,04 – 00,05
Couleur 80 - 160 g	00,22 – 00,25	00,17 – 00,20
Cartes de visites (par planche de 10) :	02,50	01,50
Façonnage et fournitures :		
Ramette de papier 80 g	05,00	04,00
Plat de couverture grain cuir 250 g	00,25	00,20
Couverture plastique	00,20	00,15
Transparent	00,20	00,15
Reliure spirale plastique (\emptyset variable)	00,50 à 01,00	00,40 à 00,80
Reliure spirale métallique (\emptyset variable)	00,50 à 03,60	00,50 à 02,00
Reliure thermocollée (<i>différents modèles</i>)	01,20 à 03,00	01,00 à 02,50
Infographie / PAO :		
Conception, retouche, mise au net de fichiers	30,00 / heure	25,00 / heure <i>(mise au net non facturée)</i>

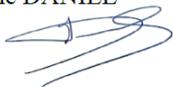
(*) Le 'Tarif Observatoire' est appliqué à l'Observatoire de Lyon et à la Cellule Congrès de L'UCBL.

()** 'Tarif Observatoire' spécial pour l'enseignement : impression A4 noir et blanc = 00,02 € (papier blanc 80-90g) ou 00,04 € (papier blanc 100-250g) ; impression A4 couleur = 0,12 € (papier blanc 80-120g).

Nom et signature du responsable

La Directrice de l'Observatoire de Lyon

Isabelle DANIEL



Annexe 4

Département ou service : Département CHIMIE

Centre financier : 962P3000 / eOTP PIL962REPROGRAPHIEX / 933962AUTR

Désignation du type de facturation

REPROGRAPHIE

Prestation	Montant HT
Format A0 (84.1x118.9 cm) :	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	60€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	50€
Paper photo glossy 250g	30€
Papier couché mat 180g	25€
Format A1 (59.4x84.1 cm)	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	50€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	40€
Paper photo glossy 250g	30€
Papier couché mat 180g	20€
Format A2 (42x59.4 cm)	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	45€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	35€
Paper photo glossy 250g	25€
Papier couché mat 180g	20€
Format A3 (29.7x42cm)	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	35€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	25€
Paper photo glossy 250g	15€
Papier couché mat 180g	5€
Supplément pour format > A0 (tous supports)	15€
Encapsulage RV, film 75µm semi brillant	
Format A0	15€
Format A1	5€
Format A2	2.5€
Format A3	1.25€
Format A4	0.50€
Œillets plastique	
(transparent, blanc, métal) 12mm	0.50€ les 4

Nom et signature du responsable

Département Chimie
La Directrice
Caroline FÉLIX



Annexe 5

Département ou service : **Plateforme « Serre et Chambres Climatiques »**

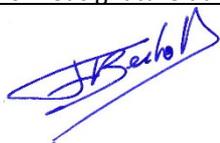
Centre financier : **R01FR3728 / RDFR3728SE / 933R013728 / 933R01SERR#**

Désignation du type de facturation :

La plate-forme « Serre et Chambres Climatiques » loue des surfaces de cultures en serre, phytotrons, pièces climatiques et aquarium et assure la production végétale et le suivi d'expérimentation pour ces utilisateurs.

<i>Prestation</i>	<i>Montant HT</i>
Location de surface de culture dans les serres	
Laboratoire membre des FR de biologie	2 € /m ² /semaine
Laboratoire académique	4 € /m ² /semaine
Industriel	6,5 € /m ² /semaine
Location des armoires phytotroniques	
Laboratoire membre des FR de biologie	1,5 € /jour
Laboratoire académique	3 € / jour
Industriel	5 € / jour
Location de la chambre climatique « Eiffage » et chambre climatique Darwin A	
Laboratoire membre des FR de biologie	2 € / jour
Laboratoire académique	4 € / jour
Industriel	6,5 € / jour
Location de la chambre climatique « Aralab » et « Ineltec »	
Laboratoire membre des FR de biologie	3,5 € / jour
Laboratoire académique	5 € / jour
Industriel	8 € / jour
Location du tunnel extérieur	
Laboratoire membre des FR de biologie	8 € /sac
Laboratoire académique	10 € / sac
Industriel	12 € / sac
Location Aquarium	
Laboratoire membre des FR de biologie	10 € / mois
Laboratoire académique	15 € / mois
Industriel	20 € / mois
Location Fluorimètre	
Laboratoire membre des FR de biologie	10 € / ½ journée 15 € / journée
Laboratoire académique	20 € / ½ journée 30 € / journée
Industriel	30 € / ½ journée 50 € / journée
Temps technicien	
Laboratoire membre des FR de biologie	0 € /heure
Laboratoire académique	10 € /heure
Industriel	20 € /heure

Nom et signature du responsable



Franck Bertolla

Annexe 6

Département ou service : Plateforme « DTAMB »

Centre financier : R01FR3728 / RDFR3728DT / 933R013728 / 933R01DTAMB#

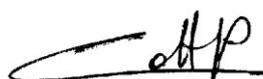
Désignation du type de facturation :

La plateforme DTAMB est amenée à répondre à des demandes de prestations en biologie moléculaire, pour le développement technologique et l'analyse de la biodiversité.

Prestation	Montant HT		
	Membres FR	Laboratoire académique	Industriel
Utilisation PCR quantitative en temps réel/ coût horaire	2.00€	4.00€	8.00€
Utilisation PCR digitale (dont huile)/ coût horaire	18.00€	22.00€	26.00€
Consommables plastiques spécifiques pour PCR digitale (pour 1 barrette 8 puits)/ forfait fixe	20.00€	20.00€	20.00€
Utilisation robot Qiagility/ coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation Bluepipin/ coût horaire	2.00€	4.00€	8.00€
Consommables et réactifs spécifiques pour Bluepipin (pour 4-5 échantillons)/ forfait fixe	50.00€	50.00€	50.00€
Utilisation Qiacube (incluant les consommables spécifiques mais pas les réactifs)/ coût horaire	8.00€	16.00€	32.00€
Utilisation spectrophotomètre UVmc2 de SAFAS/ coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation spectrofluorimètre Xenius de SAFAS/ coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation ultracentrifugeuse Beckman, Optima LE80 / forfait fixe	10.00€	20.00€	40.00€
Utilisation ultracentrifugeuse / coût horaire	1.00€	2.00€	4.00€
Utilisation étireuse et biseauteuse à capillaires/ coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation Imageur Fusion FX/ coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation Megaruptor / coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation Bioanalyser (sans réactifs)/ coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Prise en charge globale d'essais expérimentaux (qPCR, ddPCR, extraction ADN, préparation NGS, etc) par un personnel de la plateforme/ coût journalier	66.00€	126.00€	264.00€
Quantification d'ADN/ARN au Qubit4 pour 6 échantillons avec gamme (incluant les réactifs)/ forfait	14.00€	18.00€	20.00€
Prestation de PCR digitale (ddPCR) pour 8 échantillons/ forfait	25.00€	30.00€	40.00€
Prestation au Bioanalyser 2100 : analyse nano RNA par puce de 11 échantillons (incluant les réactifs)/ forfait	60.00€	70.00€	90.00€
Prestation au Bioanalyser 2100 : analyse HS DNA par puce de 11 échantillons (incluant les réactifs)/forfait	90.00€	100.00€	120.00€

Nom et signature du responsable

Nicole COTTE PATTAT



Annexe 7

Département ou service : **Plateforme « ACSED »**

Centre financier : **R01FR3728 / RDFR3728AC / 933R013728 / 933R01ACSE#**

Désignation du type de facturation :

La plateforme ACSED est amenée à louer des boxes pour l'enseignement, l'expérimentation et la recherche sur animaux invertébrés, ectothermes et endothermes, sauvages et conventionnels. Une production d'animaux pour l'enseignement, l'hébergement de lignées d'animaux, et la location d'un appareil d'anesthésie volatile sont également possible.

Prestations communes	Montant HT		
	Membres FR / enseignement	Laboratoire académique/hors FR	Industriel
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 rat	1€	1,20€	2€
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 souris	0,90€	1,10€	1,80€
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 canard	0,80€	1€	1,60€
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 lapin	1,10€	1,30€	5,50€
Production : 1 souris	2,80€	3,30€	5,50€
Production : 1 rat	11,00€	13,20€	17,00€
Vente boîte de 250 grillons	17.00 €	17.00 €	17.00 €
Vente boîte de 100 criquets	35.00 €	35.00 €	35.00 €
Location appareil anesthésie + box 15min	9,40€	11,20€	19,00€
Forfait euthanasie 10 souris	0,5€	0,6€	1€
Prestations partie Dubois			
Location d'un box d'expérimentation « conventionnelle » pour 1 semaine	21,50€	25,50€	42,50€
Location d'un box d'expérimentation « sauvage » pour 1 semaine	21,50€	25,50€	42,50€
Location d'un box « froid » pour 1 semaine	10,50€	13,50€	21,50€
Prestations partie Forel			
Location : pour 1 semaine : salle 1 (insectes)	35.00 €	45.00 €	50.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 2, 3, 4 (30 m ² chacune)	110.00 €	135.00 €	165.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 8 (23 m ²)	70.00 €	87.50 €	105.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 5 (20 m ²)	68.00 €	85.00 €	102.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 6 (25 m ²)	84.00 €	105.00 €	126.50 €
Location : pour 1 semaine : salle 7 (10 m ²)	32.00 €	48.00 €	48.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 9 (15 m ²)	47.00 €	70.50 €	70.50 €
Location : pour 1 semaine : enceinte climatique	35.50 €	44.00 €	52.00 €
Tarifs pour l'enseignement : 20 % de réduction sur chaque location de salle soit :			
Location : pour 1 semaine : salle 1 (insectes)	28.00 €	36.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 2, 3, 4 (30 m ² chacune)	88.00 €	108.00€	
Location : pour 1 semaine : salle 8 (23 m ²)	56.00 €	84.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 5 (20 m ²)	54.40 €	68.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 6 (25 m ²)	71.20 €	84.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 7 (10 m ²)	25.60 €	40.00 €	

Noms et signatures des responsables

Caroline ROMESTAING / Yann VOITURON

Annexe 8

Département ou service : **PRABI - AMSB**

Centre financier : **R01FR3728 / RDFR3728PR / 933R013728 / 933R01PRABI#**

Désignation du type de facturation :

Le PRABI-AMSB assure les prestations décrites ci-dessous et pour lesquelles deux tarifs sont proposés, suivants que l'environnement universitaire est ou non facturé. Ces tarifs n'incluent pas les frais de gestion que doit payer le PRABI-AMSB aux différentes tutelles (ces frais, sur lesquels le PRABI-AMSB n'a aucun contrôle, seront ajoutés sur les factures au tarif en cours). L'ensemble des prix ci-dessous s'entendent hors-taxes.

Prestation	Tarif académique	Tarif général
Location de la salle formation sans utilisation des moyens informatiques, coût journalier	100 €	100 €
Location de la salle formation avec utilisation des moyens informatiques ⁽¹⁾ , coût journalier	1000 €	1000 €
Réalisation d'un projet ⁽²⁾ , coût horaire	40 €	80 €
Réalisation d'un projet, coût journalier	300 €	600 €
Réalisation d'un projet, coût journalier avec les laboratoires ayant signé une convention	150 €	
Formation, coût journalier	1500 €	
Utilisation des services en ligne ⁽³⁾	0 €	0 €

(1) Ce prix inclus la salle, 16 ordinateurs portables, la connexion aux serveurs et leur utilisation, un vidéo projecteur.

(2) Les projets doivent être soumis suivant la procédure décrite sur le site du PRABI-AMSB, après acceptation un devis est réalisé gratuitement par le PRABI-AMSB.

(3) Obligation « déontologique » de citer les auteurs des outils utilisés.

Nom et signature des responsables

Vincent NAVRATIL – Directeur du PRABI-AMSB

Annexe 9

Département ou service : **Plateforme « SedAqua »**

Centre financier : **R01FR3728 / RDFR3728SA / 933R013728**

Désignation du type de facturation

Location de salles et de dispositifs expérimentaux pour l'expérimentation et la recherche sur les invertébrés, la végétation et les micro-organismes dans les milieux aquatiques

Prestation	Montant HT		
	Laboratoires membres de la FR	Laboratoire académique hors FR	Industriel
Location pour une semaine : Salles 2, 3 ou 4 (25 m ² chacune)	110.00 €	135.00 €	165.00 €
Location pour une semaine : Salle « pathogène »	70.00 €	87.50 €	105.00 €
Location d'un poste de sécurité microbiologique pour 1 semaine	20.00 €	25.00 €	30.00 €
Utilisation autoclave : coût par cycle solide ou liquide	3.00 €	3.75 €	4.50 €

Nom et signature du responsable

Florian MERMILLOD-BLONDIN



Annexe 10

Département ou service : **Département Composante GENIE ELECTRIQUE ET DES PROCÉDES**

Plateforme NanoLyon

Centre financier : 963

Désignation du type de facturation

La facturation d'une prestation est établie en fonction :

- du coût horaire d'accès à la Centrale de Micro et Nano-Fabrication (CMNF) Nanolyon-UCBL
- du coût horaire d'utilisation des équipements de la CMNF Nanolyon-UCBL
- du coût horaire opérateur

Les coûts horaires sont différenciés selon qu'il s'agit d'une prestation pour :

- un partenaire non-académique,
- un partenaire académique
- d'un partenaire académique ne participant aux coûts d'amortissement des équipements

Partenaire non-académique

Prestation	Montant HT
Coût d'accès CMNF Nanolyon-UCBL	36.0 €/h
Coût d'utilisation des équipements de la CMNF Nanolyon-UCBL	68.0 €/h
Coût Opérateur Ingénieur de Recherche	72 €/h
Coût Opérateur Assistant Ingénieur	45.9 €/h
Coût Opérateur Technicien	39.3 €/h

Partenaire académique

Prestation	Montant HT
Coût d'accès CMNF Nanolyon-UCBL	6.0 €/h
Coût d'utilisation des équipements de la CMNF Nanolyon-UCBL	30.0 €/h
Coût Opérateur Ingénieur de Recherche	57.6 €/h
Coût Opérateur Assistant Ingénieur	36.7 €/h
Coût Opérateur Technicien	31.4 €/h

Partenaire académique sans participation aux coûts d'amortissement des équipements

Prestation	Montant HT
Coût d'accès CMNF Nanolyon-UCBL	6.0 €/h
Coût d'utilisation des équipements de la CMNF Nanolyon-UCBL	16.0 €/h
Coût Opérateur Ingénieur de Recherche	57.6 €/h
Coût Opérateur Assistant Ingénieur	36.7 €/h
Coût Opérateur Technicien	31.4 €/h

Nom et signature du responsable

C. BRL



ice INL

Annexe 11

Département ou service : **Centre Commun de Résonance Magnétique Nucléaire**

Centre financier : **R622034**

Désignation du type de facturation :

Réalisation d'analyses RMN

Laboratoires universitaires

Prestation	Montant HT		
	300MHz	400MHz	500MHz
Réalisation d'analyses en semaine	7 euros/h	8 euros/h	9 euros/h
Réalisation d'analyses le week-end	6 euros/h	7 euros/h	8 euros/h
Forfait week-end (15h)	90 euros/h	105 euros/h	120 euros/h
Exploitation des spectres ou préparation d'échantillon par le personnel du CCRMN	15 euros/h		

Laboratoires industriels

Prestation	Montant HT		
	300MHz	400MHz	500MHz
Réalisation d'analyses en semaine	40 euros/h	50 euros/h	60 euros/h
Réalisation d'analyses le week-end	30 euros/h	40 euros/h	45 euros/h
Forfait week-end	450 euros/h	600 euros/h	675 euros/h
Exploitation des spectres ou préparation d'échantillon par le personnel du CCRMN	120 euros/h		

Etudes en collaboration avec un des membres du CCRMN co-auteur des publications : réduction de 70%.

Nom et signature du responsable :

Anne Baudouin

Annexe 12

Département ou service : **Institut Lumière Matière**

Centre financier : **R685306**

Désignation du type de facturation :

Secteur privé

Prestation	Montant HT
Travaux de microscopie électronique en transmission : Microscope haute résolution JEOL <ul style="list-style-type: none">• Avec Expert• Sans expert	750 / ½ journée
Travaux de microscopie électronique à balayage - <ul style="list-style-type: none">• Avec Expert• Sans expert	750 / ½ journée 320 / ½journée
Travaux AFM <ul style="list-style-type: none">• Avec Expert• Sans expert Pointe AFM tapping	750 / ½journée 350 / ½ journée 40 € la pièce
Travaux Microscopie confocale (Leica) <ul style="list-style-type: none">• Avec Expert	750 / ½journée
Analyse spectroscopique (absorption, luminescence, dichroïsme, XPS, UPS, XRF, Raman...) <ul style="list-style-type: none">• Avec Expert• Sans expert• En environnement extrême (très hautes pressions) avec expert•	860 / ½ journée 430 / ½ journée 1020 / ½ journée
Caractérisations électriques et magnétiques (mesures potentiel zeta, magnétométrie...) <ul style="list-style-type: none">• Avec expert•	860 / ½ journée
Analyse par spectrométrie de masse <ul style="list-style-type: none">• Avec Expert• Sans expert	860 / ½ journée 430 / ½ journée

Travaux d'imagerie LIBS 100Hz <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert 	750 / ½ journée 320 / ½ journée
Synthèse ou traitement de matériaux à hautes pressions (1 à 15 GPa) et hautes températures (T_{amb} à 1700°C)	700 / expérience
Synthèse agrégats et nanoparticules (voie physique, synthèse chimique...)	1730 / journée
<ul style="list-style-type: none"> • Impression 3D <ul style="list-style-type: none"> - Imprimante de type polyjet, impression de résine acrylate polymérisée par UV : Le temps d'impression est principalement fonction de la hauteur de la pièce. Estimation du temps d'impression : 2 à 4mm/h. Taille maximale hors-tout de la pièce imprimée (mm) : L x l x h : 250 x 200 x 150 Le tarif est calculé en fonction du poids de la pièce finie (quantité de matériau) - Imprimante Formlabs FORM3, type SLA: Taille maximale hors-tout de la pièce imprimée (mm) : L x l x h : 145 x 145 x 185 • Heure de conception • Métallisation 	1 €/gr 1.50 €/gr 100 € 110 €/pièce
Diffusion scientifique effectuée par des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ILM	120 euros / heure

- **Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de déplacement éventuels.**
- **Une remise peut être accordée sur des volumes de prestations importants (sur devis)**

P. DUGOURD
Directeur

Centre financier : R685306

Désignation du type de facturation :

Secteur public

Prestation	Montant HT
Travaux de microscopie électronique en transmission : Microscope haute résolution JEOL <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert 	430 / ½ journée 320 / ½ journée
Travaux de microscopie électronique à balayage - <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert 	320 / ½ journée 165 / ½ journée
Travaux Magnétométrie à SQUID <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert 	320 / ½ journée 165 / ½ journée
Travaux AFM <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert • Pointe AFM tapping 	320 / ½ journée 165 / ½ journée 40 € la pièce
Travaux Microscopie confocale (Leica) <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert 	320 / ½ journée
Analyses spectroscopique ou structurale (absorption, luminescence, dichroïsme, XPS, UPS, XRF, Raman...) <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert • En environnement extrême (très hautes pressions) avec expert 	430 / ½ journée 215 / ½ journée 610 / ½ journée
Analyse par spectrométrie de masse <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert 	430 / ½ journée 215 / ½ journée

Travaux d'imagerie LIBS 100Hz <ul style="list-style-type: none"> • Avec Expert • Sans expert 	320 / ½ journée 150 / ½ journée
Synthèse ou traitement de matériaux à hautes pressions (1 à 15 GPa) et hautes températures (T _{amb} à 1700°C)	460 / expérience
Synthèse agrégats et nanoparticules (voie physique, synthèse chimique...)	1020 / journée
<ul style="list-style-type: none"> • Impression 3D <ul style="list-style-type: none"> - Imprimante de type polyjet, impression de résine acrylate polymérisée par UV : Le temps d'impression est principalement fonction de la hauteur de la pièce. Estimation du temps d'impression : 2 à 4mm/h. Taille maximale hors-tout de la pièce imprimée (mm) : L x l x h : 250 x 200 x 150 Le tarif est calculé en fonction du poids de la pièce finie (quantité de matériau) - Imprimante Formlabs FORM3, type SLA: Taille maximale hors-tout de la pièce imprimée (mm) : L x l x h : 145 x 145 x 185 • Heure de conception • Métallisation 	0.80 €/gr 1 €/gr 50 € / heure 50 €/pièce
Diffusion scientifique effectuée par des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ILM	120 euros / heure

- **Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de déplacement éventuels.**
- **Une remise peut être accordée sur des volumes de prestations importants (sur devis)**



P. DUGOURD
Directeur

Annexe 13

Département ou service : **UFR Biosciences / Plateforme de Microbiologie**

Centre financier : **961F1090**

Désignation du type de facturation

Facturation interne et externe utilisation salles de TP de Microbiologie Bâtiment Darwin A
1^{er} et 2^e étage.

Prestation	Montant HT
Tarif utilisation des salles de TP de Microbiologie : interne UCBL hors régie microbiologie (hors consommable et utilisation de petit matériel)	12 € par tranche de 3 heures
Tarif utilisation des salles de TP de Microbiologie : interne UCBL hors régie microbiologie (avec utilisation matériel)	60 € par tranche de 3 heures
Tarif utilisation des salles de TP de Microbiologie : extérieur (avec matériel)	300 € par tranche de 3 €

Référentes : Claire VALIENTE-MORO, Patricia LUIS

Nom et signature du responsable

Patricia LUIS,
Responsable de la Plateforme de Microbiologie

Annexe 14

Département ou service : **UFR Biosciences / Plateforme des TP de Génétique**

Centre financier : **961F1070**

Désignation du type de facturation

Occupation des salles de TP de Génétique, rez de chaussée du bâtiment Gregor Mendel, la Doua, avec utilisation des petits et gros matériels de Génétique Moléculaire et Cellulaire ainsi que le consommable tels les produits chimiques et le petit matériel jetable.

Prestation	Montant HT
Utilisation des salles de TP de Génétique pour un enseignement ou une formation interne à l'UCBL	
La demi-journée	200 euros

Nom et signature du responsable

Bénédicte DURAND

Responsable Equipe Pédagogique Génétique

Désignation du type de facturation

Occupation des salles de TP de Génétique, rez de chaussé du bâtiment Gregor Mendel, la Doua, avec utilisation des petits et gros matériels de Génétique Moléculaire et Cellulaire ainsi que le consommable tels les produits chimiques et le petit matériel jetable.

Prestation	Montant HT
Utilisation des salles de TP de Génétique	
La demi-journée	400 euros

Nom et signature du responsable

Bénédicte DURAND

Responsable Equipe Pédagogique Génétique

Annexe 15

Département ou service : **UFR Biosciences / Plateforme de Biologie Cellulaire**

Centre financier : **961F1030**

Désignation du type de facturation

Utilisation des salles de travaux pratiques incluant matériel, produits chimiques et consommables pour la biologie cellulaire, bâtiment Berthollet 3^{ème} étage.

Prestation	Montant HT
Facturation interne	75 € la demi-journée
Facturation externe	300 € la demi-journée

Nom et signature du responsable

Caroline GRANGEASSE

Responsable PF Biologie Cellulaire

Désignation du type de facturation

Utilisation du laboratoire L2 incluant 5 PSM, Incubateur, Centrifugeuse, Microscopes, Pipeteurs, hors réactifs et consommables, bâtiment Berthollet, 3^{ème} étage.

Prestation	Montant HT
Facturation interne	100 € la demi-journée
Facturation externe	400 € la demi-journée

Nom et signature du responsable

Caroline GRANGEASSE

Responsable PF Biologie Cellulaire

Désignation du type de facturation

Utilisation de la salle d'ultramicrotomie (Ultramicrotome Leica UC7), bâtiment Berthollet, 3^{ème} étage.

Prestation	Montant HT
Facturation interne	30 € la demi-journée
Facturation externe	120 € la demi-journée

Nom et signature du responsable

Caroline GRANGEASSE

Responsable PF Biologie Cellulaire

Annexe 16

Département ou service : ICBMS / Centre Commun de Spectrométrie de Masse

Centre financier : R625246PLA / 933R625246

Désignation du type de facturation

Analyses d'échantillons par Spectrométrie de Masse

TARIFS DES ANALYSES (Membre de l'ICBMS - UMR5246-UCBL-CNRS-INSA-ESCOPE)

Prestation	Montant HT (€)
ESI/BRMS Possibilité de réaliser l'analyse avec les deux modes d'ionisation (positif et négatif) pour le même tarif	6
ESI/HRMS Un mode d'ionisation à choisir (positif ou négatif), caractérisation d'un produit (produit supplémentaire : sur devis)	25
<i>ESI/HRMS si spectre BRMS fourni par le demandeur</i>	19
APCI/BRMS Possibilité de réaliser l'analyse avec les deux modes d'ionisation (positif et négatif) pour le même tarif	6
APCI/HRMS Un mode d'ionisation à choisir (positif ou négatif), caractérisation d'un produit (produit supplémentaire : sur devis)	25
<i>APCI/HRMS si spectre BRMS fourni par le demandeur</i>	19
Coldspray	55
LC-ESI/HRMS Recherche de formule brute pour cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	55
GC-EI/BRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	12
GC-EI/HRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	36
GC-CI/BRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	12
GC-CI/HRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	36

TARIFS DES ANALYSES (Service public local - Non-membres de l'ICBMS et membres ICL)

Prestation	Montant HT (€)
ESI/BRMS Possibilité de réaliser l'analyse avec les deux modes d'ionisation (positif et négatif) pour le même tarif	13
ESI/HRMS Un mode d'ionisation à choisir (positif ou négatif), caractérisation d'un produit (produit supplémentaire : sur devis)	38
<i>ESI/HRMS si spectre BRMS fourni par le demandeur</i>	25
APCI/BRMS Possibilité de réaliser l'analyse avec les deux modes d'ionisation (positif et négatif) pour le même tarif	13
APCI/HRMS Un mode d'ionisation à choisir (positif ou négatif), caractérisation d'un produit (produit supplémentaire : sur devis)	38

<i>APCI/HRMS si spectre BRMS fourni par le demandeur</i>	25
Coldspray	65
LC-ESI/HRMS Recherche de formule brute pour cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	82
GC-EI/BRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	19
GC-EI/HRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	49
GC-CI/BRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	19
GC-CI/HRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	49

TARIFS DES ANALYSES (Service public extérieur)	
Prestation	Montant HT (€)
ESI/BRMS Possibilité de réaliser l'analyse avec les deux modes d'ionisation (positif et négatif) pour le même tarif	22,50
ESI/HRMS Un mode d'ionisation à choisir (positif ou négatif), caractérisation d'un produit (produit supplémentaire : sur devis)	55
<i>ESI/HRMS si spectre BRMS fourni par le demandeur</i>	<i>32,50</i>
APCI/BRMS Possibilité de réaliser l'analyse avec les deux modes d'ionisation (positif et négatif) pour le même tarif	22,50
APCI/HRMS Un mode d'ionisation à choisir (positif ou négatif), caractérisation d'un produit (produit supplémentaire : sur devis)	55
<i>APCI/HRMS si spectre BRMS fourni par le demandeur</i>	<i>32,50</i>
Coldspray	100
LC-ESI/HRMS Recherche de formule brute pour cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	95
GC-EI/BRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	37,50
GC-EI/HRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	60
GC-CI/BRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	37,50
GC-CI/HRMS Caractérisation de cinq pics chromatographiques, (pic supplémentaire : sur devis)	60

Des devis sont proposés pour des analyses en nombre ou analyses spéciales (semi-quantification, étude de faisabilité, développement de méthodes, milieux complexes, etc.). Des formations peuvent être proposées sur devis. Le CCSM est également ouvert aux collaborations. Contact : ccsm@univ-lyon1.fr

Nom et signature du responsable

Annexe 17

Département ou service : **ICBMS**

Centre financier : **R625246PLA / 933R625246**

Désignation du type de facturation

Synthèse chimique à façon de molécules organiques par le service de Chimiothèque :

Les tarifs proposés comprennent l'étude de faisabilité d'un projet (bibliographie, proposition d'une voie de synthèse du composé cible), la réalisation des travaux de chimie au laboratoire (manipulations) ainsi que les analyses (caractérisation de l'identité du composé par RMN, masse, IR, etc...). Si besoin, les travaux peuvent prendre en compte l'optimisation et l'étude de paramètres réactionnels (solvants, réactifs, mise en œuvre pratique...) en fonction des contraintes définies par le client. De plus, la montée en échelle ou l'intensification d'un procédé de synthèse pour la production de quantités plus importantes peut être étudiée (faisabilité, profil énergétique, reproductibilité...).

Domaines d'application : biologie et santé, molécules bioactives, caractérisation d'impuretés, matériaux, recherche pharmaceutique, cosmétiques, etc...

Prestation	Montant HT
Synthèse organique à façon, tarif externe/ heure	48€ / heure
Synthèse organique à façon, tarif interne/ heure	25€ / heure

Nom et signature du responsable

Arnaud COMTE



Annexe 18

Département ou service : Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM)

Centre financier : 933965

Tarif Janvier 2021*

Taux T.V.A. 5,5 % et 20 %

	Quantité	Prix HT	Prix TTC (TVA 20 %)
MATERIEL PEDAGOGIQUE			
Règle-équerre ALEPH petit modèle (17 cm)		1,21 €	1,45 €
Règle-équerre ALEPH grand modèle (21 cm)		1,29 €	1,55 €
Rapporteur géométrique ALEPH		1,29 €	1,55 €
Rapporteur trigonométrique ALEPH		1,29 €	1,55 €
Sac MathCityMap – IREM		2,50 €	3,00 €
Mètre pliant MathCityMap – IREM		2,92 €	3,50 €

			Prix TTC (TVA 5,5 %)
NOUVEAUTÉS			
Mathéopolis , petite histoire des idées mathématiques		7,58 €	8,00 €
Construire les nouveaux nombres au cycle 3 : Fractions et décimaux		25,50 €	26,90 €
Le rallye mathématique dans la classe : un jeu très sérieux !		16,02 €	16,90 €
Créer avec GeoGebra : exemples de réalisation et fiches techniques pour des mathématiques dynamiques		28,44 €	30,00 €
Carnets de voyages en Algérie , Philippe Caldéro		11,37 €	12,00 €
Carnets de voyage en Analystan J.Germoni, T. Lahcène, Ph. Caldéro		14,22 €	15,00 €
Le calcul mental au collège		18,96 €	20,00 €
La géométrie plane du cycle 3 au collège		9,48 €	10,00 €

PUBLICATIONS CLASSIQUES			
Démoz Narration de Recherche en Mathématiques (cédérom IREM-IFÉ)		9,48 €	10,00 €
Mathématiques et surdit� (co�dition IREM-CRDP, 2010)		18,96 €	20,00 €
Exprime : Exp�rimer des probl�mes innovants en mathématiques � l'�cole (co-�dition INRP- IREM 2010)		11,37 €	12,00 €
Les pratiques du probl�me ouvert (co-�dition CRDP-IREM, 2007)		13,27 €	14,00 €

PROBL�MES			
50 probl�mes (et plus si affinit�s) du CM � la sixi�me...(2011)		4,74 €	5,00 €
50 probl�mes (et plus si affinit�s) �l�ves 6�-5� (2005)		2,84 €	3,00 €
50 probl�mes (et plus si affinit�s) �l�ves 4�-3� (2005)		2,84 €	3,00 €

�COLE, COLL�GE ET TRANSITION			
De l'arithm�tique au coll�ge (2004)		9,48 €	10,00 €
Les nombres, leur enseignement au coll�ge et leur vie dans la soci�t� (colloque Lyon Confluence) (2002)		9,48 €	10,00 €
La proportionnalit� dans tous CES �tats (2001)		8,25 €	8,70 €
Initiation au raisonnement d�ductif au coll�ge (1992)		11,37 €	12,00 €
Autour de Thal�s (1995)		8,25 €	8,70 €
Enseigner la statistique du CM � la Seconde Pourquoi ? Comment ? (1998)		12,99 €	13,70 €

* vote au CA du 17/12/2020

LYCÉE

Introduction à la théorie des graphes – Butinage graphique (IREM-CRDP, 2006)		18,01 €	19,00 €
Atelier scientifique tome 1 (2004)		5,69 €	6,00 €
Atelier scientifique tome 2 + cédérom (2007)		8,53 €	9,00 €
Mathématiques dynamiques – Activités avec la TI-nspire pour la classe de Seconde (IREM-INRP, 2009)		18,96 €	20,00 €
Mathématiques dynamiques – Activités avec la TI-nspire pour la classe de Première et compléments de Seconde (IREM-INRP, 2010)		18,96 €	20,00 €
Mathématiques dynamiques – Activités avec la TI-nspire pour la classe de Terminale (IREM-IFÉ, 2011)		18,96 €	20,00 €

ÉPISTÉMOLOGIE – HISTOIRE

La démonstration mathématique dans l'histoire (1989)		17,16 €	18,10 €
La figure et l'espace (1993)		19,91 €	21,00 €

DIDACTIQUE – PÉDAGOGIE

Textes fondateurs du calcul infinitésimal (ELLIPSES) (2006)		17,06 €	18,00 €
Le statut logique des énoncés dans la classe de maths (2000)		10,24 €	10,80 €
Actes U.E. : « Développer la recherche scientifique à travers l'étude de situations mathématiques » (1996)		6,82 €	7,20 €
La transposition didactique en mathématiques, physique, biologie (1989)		6,82 €	7,20 €
Varions notre enseignement avec les problèmes ouverts		6,82 €	7,20 €
Les copies en questions - entretien d'explicitation (2002)		6,82 €	7,20 €
L'axiomatique de HILBERT (l'enseignement de la géométrie) (1998)		11,56 €	12,20 €
Analyse d'une formation en maths en Licence - Tome 1 (2001)		6,16 €	6,50 €
Analyse d'une formation en maths en Licence - Tome 2 (2001)		6,16 €	6,50 €

DIVERS AUTOUR DES MATHÉMATIQUES

La relativité ou l'observateur oublié (Aléas, 2003)		28,44 €	30,00 €
Entretiens avec des mathématiciens (1989)		8,25 €	8,70 €
Pythagore, Euclide et toute la clique (1992)		15,83 €	16,70 €
Les « Resveries » de Fermat (1993)		15,83 €	16,70 €
« Ce diable d'homme » d'Euler (1994)		25,97 €	27,40 €
Une époque de transition : « Lagrange et Legendre » (1997)		24,55 €	25,90 €
Gauss « <i>Princeps Mathematicorum</i> » (1997)		24,55 €	25,90 €
Girard Desargues bourgeois de Lyon, mathématicien, architecte (1997)		17,35 €	18,30 €

THÈSES

L'utilisation des quantificateurs en première année universitaire (thèse Faïza Chellougui, 2004)		9,48 €	10,00 €
Recherches sur l'articulation entre la logique et le raisonnement mathématique dans une perspective didactique (habilitation Viviane Durand-Guerrier, 2005)		9,48 €	10,00 €

Le prix des brochures s'entend hors frais de port, qui sera ajouté à la facture

Le port est calculé selon le poids de l'envoi et selon le tarif postal en vigueur

Les établissements publics sont assujettis à la TVA et paient TTC.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**MISSION CULTURE – TARIFS 2021 DES REPRESENTATIONS AU THEATRE ASTREE****Exposé des motifs :**

A la suite du départ de la Nième compagnie dont la résidence au Théâtre Astrée prend fin le 31 décembre 2020, une nouvelle programmation professionnelle du théâtre est proposée en 2021 par le chargé de mission Spectacles Vivants, Stéphan Meynet. La billetterie des spectacles, qui était jusqu'alors gérée par la Nième compagnie, sera assurée par la Mission Culture à compter de janvier 2021. La Mission Culture soumet à l'approbation du CA les tarifs des spectacles qui se dérouleront dans le cadre de cette programmation professionnelle pour la période de janvier à juin 2021.

Les tarifs 2021 proposés sont identiques pour toutes les représentations et sont inchangés par rapport aux tarifs pratiqués les années précédentes par la Nième compagnie :

- Plein tarif : 12 €
- Tarif réduit : 6 € pour les personnels de l'Université Lyon 1, de l'Université de Lyon et de l'Enssib, les demandeurs d'emploi, les personnes percevant les minima sociaux, les seniors à partir de 60 ans, les groupes de dix personnes et plus
- Exonération : 0 € pour le personnel de la Mission Culture, les personnels de l'Université Lyon 1 dans le cadre de programmes spécifiques, dont les programmes « Musiques et saveurs du monde » et « Conférence scientifique couplée à un spectacle », les compagnies accueillies (personnel fixe de la structure, personnes ayant participé à la création, artistes accueillis), les programmeurs des autres théâtres, les journalistes
- Gratuité pour les étudiants, les lycéens, les collégiens, les scolaires

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé les tarifs 2021 des représentations au Théâtre Astrée dans le cadre de la programmation professionnelle.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

**INVENTAIRE PHYSIQUE TOURNANT :
SORTIES DE BIENS DE L'INVENTAIRE COMPTABLE AU TITRE DE 2020**

Exposé des motifs :

Sorties de biens de l'inventaire comptable

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les sorties des biens de l'inventaire comptable pour une valeur nette comptable de 12 385.45€.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièce jointe : tableau sorties inventaire comptable



Contrôle d'inventaire 2020

Liste d'actifs proposés à la sortie du bilan de l'Université - sorties d'inventaire

Clié

N° SIFAC	Société	Centre de coûts	Compte	Désignation de l'immobilisation	Date de mise en service	Valeur brute	Valeur nette	Total financements	Financements restant à reprendre	Causes justifiant la proposition	Destination ultérieure des matériels
1010/110811	1010	991AMORT	21832700	HP IDS 14,0 UMA HMS7 6450b Base NB PC	01/03/1998	1 127,21	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110776	1010	991AMORT	21832700	Mac Book pro 13 MC374F/A	01/04/1999	1 252,44	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110766	1010	991AMORT	21832700	PC bureautique + RW + 4Go + ATI	01/10/1999	5 310,24	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/103862	1010	991AMORT	21547000	VIDEO PROJECTEUR PANASONIC	01/11/1999	1 111,08	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110712	1010	991AMORT	21832700	Fourniture d'une solution de stockage de fichier	01/12/1999	91 816,39	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113498	1010	991AMORT	21832700	ORDI PRECISION T3500 - MR M'BAREK	01/12/1999	1 811,94	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112264	1010	03F1000	21832700	Apple mac 27	31/12/1999	2 238,40	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110614	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR LATTITUDE E5500	01/12/2000	2 529,54	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/111785	1010	991AMORT	21832700	Ordinateur Optiflex 390 DT	01/07/2001	2 134,86	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110722	1010	991AMORT	21832700	DELL Latitude E4300	01/10/2001	1 070,42	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110850	1010	991AMORT	21832700	Vidéo Projecteur et cables	01/11/2001	1 746,16	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113934	1010	991AMORT	21832700	IMAC 21,5	01/07/2002	1 986,81	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112266	1010	03F1010	21832700	Latitude E6430S	01/11/2002	1 056,07	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110082	1010	991AMORT	21847000	armoire de sécurité - Pr. Ovize	01/12/2002	3 453,00	103,12	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110732	1010	991AMORT	21832700	Latitude E6400: Intel Core 2 DUO	01/12/2002	1 553,60	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110697	1010	991AMORT	21832700	PC PORTABLE LATTITUDE E4300	01/10/2003	1 136,20	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110906	1010	991AMORT	21832700	pc latitude E4310 portable	01/10/2003	1 106,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/109238	1010	991AMORT	21577000	BAIE 42U PORTE SALOON	01/10/2003	4 890,19	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110920	1010	991AMORT	21832700	Ordinateur MACINTOSH MAC BOOK PRO APPLE	01/12/2003	1 905,42	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/112267	1010	03F1010	21832700	Latitude E6430S	01/12/2003	1 307,23	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110683	1010	991AMORT	21832700	Latitude E4300 et ses options	01/12/2003	1 611,41	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110827	1010	991AMORT	21832700	PORTABLE HP2740p	01/12/2004	1 898,17	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110839	1010	991AMORT	21832700	PRECISION T 3500	01/12/2004	1 022,58	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/116320	1010	R03CARMVID	21832700	Ordinateur Portable 2 ZBook	01/12/2004	1 387,60	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/118412	1010	03F1010	21832700	MacBook Pro 15 Retina - i7 - 2.2Ghz	01/12/2004	2 797,06	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/118338	1010	928P3030	21832700	ELITE BOOK 820G2+STATION ACCUEIL	01/01/2005	1 029,70	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/119082	1010	R03S239	21547000	LOUPE U-CA CHANG. GROSSISSEMENT : 03720S	01/02/2005	2 239,44	937,33	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/117737	1010	964P3000	21832700	ORDINATEURS PORTABLES	01/02/2005	1 183,20	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/117335	1010	925F1020	21887000	Vidéoprojecteur Philips DLP Screeneo HDP	01/03/2005	999,99	33,44	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106065	1010	03F1900	21547000	TÊTE D'INTUBATION-REF.9985-1005633	01/04/2005	1 216,50	127,12	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/115625	1010	03F1010	21832700	****Mac Book Air 13***** BICOEUR i5 1.4 Ghz"	01/07/2005	1 471,73	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/115627	1010	03F1010	21832700	****Mac Book Air 13***** BICOEUR i5 1.4 Ghz"	01/08/2005	1 471,73	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112496	1010	03F1010	21832700	Mac Book Air 13 BICOEUR i5	01/08/2005	1 305,52	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/105830	1010	03F1900	21547000	FANTOME POUR PONCTION LOMBAIRE-LPE10	01/08/2005	2 640,00	298,62	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112739	1010	03F1010	21832700	****Ordinateur Mac book air 13*****	01/08/2005	1 438,80	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/121970	1010	02P3000	21847000	Vestiaire placage bois Mail - 196x80	01/08/2005	1 488,79	1 030,73	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/121969	1010	02P3000	21847000	Vestiaire placage bois Mail - 196x80	01/08/2005	1 488,79	1 030,73	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/121968	1010	02P3000	21847000	Vestiaire placage bois Mail - 196x80	01/08/2005	1 488,79	1 030,73	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/121967	1010	02P3000	21847000	Vestiaire placage bois Mail - 196x80	01/08/2005	1 488,79	1 030,73	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/122125	1010	925F1010	21832700	iPad Pro 10,5-inch Wi-Fi 64 Go - Space G	01/08/2005	1 135,82	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/119794	1010	928P3030	21887000	VIDÉOPROJECTEUR EPSON EB1980WU	01/10/2005	1 365,60	266,49	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/107504	1010	R675509	21547000	COMBINATEUR FAISCEAUX LASER PR SONDÉ LVD	01/11/2005	5 160,00	1 429,86	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110882	1010	991AMORT	21832700	BAIE HP EVA 6400	01/11/2005	119 167,55	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/109519	1010	991AMORT	21827000	VEHICULE RENAULT KANGOO EXPRESS GD CONFORT	01/12/2005	12 970,37	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/105554	1010	991AMORT	21547000	OPTICAL FLAT PAVÉ OPTIQUE	01/01/2006	930,00	22,20	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112263	1010	03F1010	21832700	Mcor ordis XPS18	01/01/2006	1 075,20	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/116559	1010	03F1000	21887000	Sèche Main A Air Pulse BOOST RINO	01/01/2006	2 532,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction

1010/116560	116560	1010	03F1000	21887000	Sèche Main A Air Pulse BOOST RINO	01/01/2006	2 532,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/116571	116571	1010	9901101	21887000	Plaque Céramique 2.8KW	01/01/2006	1 378,80	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112458	112458	1010	991AMORT	21832700	Wireless Access Poit Lyon Qus	01/01/2006	6 282,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106991	106991	1010	R683127	21547000	CONTROLEUR DE JAUGE TPG 262	01/01/2006	903,50	119,56	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/100111	100111	1010	R675509	20531000	LICENCE FLOTTANTE RESEAU COSMOL	01/01/2006	1 790,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106929	106929	1010	5863-2035F	21547000	COMPRESSEUR LUBRIFIE A HUILE	01/02/2006	1 604,64	254,98	0,00	0,00	Sortie partielle 50% à faire	Destruction
1010/113729	113729	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR PORTABLE LATITUDE D430	01/02/2006	1 124,24	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/113728	113728	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR PORTABLE LATITUDE D430	01/03/2006	1 124,24	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110639	110639	1010	971AMORT	21832700	1 VIDEOPROJECTEUR OPTOMA EX762	01/03/2006	1 279,72	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/115899	115899	1010	928P3030	21832700	OPTIPLEX 9030	01/04/2006	1 030,80	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112486	112486	1010	R675509	21832700	Portable Latitude E7440	01/05/2006	1 328,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/115876	115876	1010	R675509	21832700	UC PRESSION T7810 FORMAT MT	01/05/2006	1 262,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/115906	115906	1010	R675509	21832700	****ORDINATEUR IMAC 27***** CORE I5 3.2GHZ"	01/05/2006	1 304,28	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110684	110684	1010	9916030	21832700	Latitude E5500	01/06/2006	1 939,92	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110656	110656	1010	991AMORT	21832700	Serveur NAS 1 TO HP Proliant DL180 G6	01/07/2006	1 999,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110660	110660	1010	991AMORT	21832700	5 Rack PDU + 80 cables réseau + 3 rack noir	01/07/2006	4 850,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/105618	105618	1010	991AMORT	21547000	PISTON	01/07/2006	2 328,00	87,47	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/109415	109415	1010	991AMORT	21818000	PONT WIFI	01/07/2006	5 382,00	1 503,72	-5 382,00	-1 503,72	Matériels obsolètes	Destruction
1010/111782	111782	1010	991AMORT	21832700	HP probook 6470B	01/07/2006	2 088,60	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106944	106944	1010	925F1010	21547000	CAPEUR DE PRESSION HD X11	01/08/2006	2 082,00	286,89	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/108437	108437	1010	991AMORT	21567000	CAMERA SONY HVR 27 E	01/08/2006	12 892,88	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/106871	106871	1010	03F1900	21547000	APPAREIL DE FORMATION-REF.9985-1005774	01/08/2006	1 737,60	223,33	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110737	110737	1010	9901101	21832700	Ordinateur Apple Macintosh	01/08/2006	1 896,50	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/109106	109106	1010	991AMORT	21567000	VISUALISEUR WOLFFVISION VZ8	01/08/2006	4 258,29	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/115568	115568	1010	925F1030	21832700	****PC Portable DELL Latitude E5540 15,6*****	01/08/2006	1 279,20	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/116998	116998	1010	925F1020	21887000	appareil photo nikon d7200	01/08/2006	2 406,60	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/114818	114818	1010	991AMORT	21832700	HP PORTABLE 6570B	01/08/2006	1 460,54	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110959	110959	1010	991AMORT	21832700	DELL E4300 SELON DOCUMENT C-JOINT	01/08/2006	1 080,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108566	108566	1010	991AMORT	21567000	VIDÉO PROJECTEUR EPSON	01/08/2006	2 176,54	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/116601	116601	1010	925F1010	21887000	Iphone 6 plus 128 GO Gris sidéral	01/08/2006	1 053,83	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/111860	111860	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR PORTABLE	01/08/2006	1 347,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112495	112495	1010	R03RESSP	21832700	MacBook Pro 15 pouces 2.66GHz	01/08/2006	1 877,97	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/113487	113487	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR LATITUDE E4300 : BLACK INTEL CORE 2DUO	24/08/2006	1 394,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110605	110605	1010	991AMORT	21832700	1 ORDINATEUR PORTABLE PRECISION M4400	24/08/2006	1 515,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110870	110870	1010	991AMORT	21832700	HP ULTRAPORTABLE ET PERIPHERIQUES	01/09/2006	2 257,78	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110604	110604	1010	971AMORT	21832700	MATERIEL INFORMATIQUE	01/09/2006	1 717,49	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110875	110875	1010	991AMORT	21832700	configuration APPLE IMAC 21.Scorei3 3.0 GHZ	01/10/2006	1 492,30	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110746	110746	1010	971AMORT	21832700	1 PC PORTABLE LATITUDE E5500	01/10/2006	1 004,64	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110687	110687	1010	991AMORT	21832700	latitude E5500 40BRPJ	01/11/2006	1 179,26	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/106038	106038	1010	R035239	21547000	CENTRIFUGEUSE RÉFRIGÉRÉE LEGEND MICRO 21R	01/11/2006	3 115,00	398,67	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106035	106035	1010	R035239	21547000	CENTRIFUGEUSE SORVALL LÉGEN XFR 230V	01/11/2006	6 773,62	877,52	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106036	106036	1010	R035239	21547000	ROTOR THERMO SCIENTIFIC TX-750	01/11/2006	888,16	115,06	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106917	106917	1010	R035239	21547000	MICRO COUNTER 1200 MINI	01/11/2006	5 050,00	619,11	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110945	110945	1010	991AMORT	21832700	MICRO ORDINATEUR HP PROBOOK 6450B	01/01/2007	1 096,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/116558	116558	1020	03F1000	21887000	Sèche Main A Air Pulse BOOST RINO	01/01/2007	2 532,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112137	112137	1010	991AMORT	21832700	Station travail Z220 HP	01/02/2007	1 515,33	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/107186	107186	1020	R625246CQR	21547000	REFRIGERATEUR DE LABORATOIRE	01/02/2007	933,35	233,06	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110891	110891	1010	991AMORT	21832700	STATION DE TRAVAIL PRECISION T3500	01/03/2007	2 490,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/116462	116462	1010	991AMORT	21887000	Vidéo-projection LS	01/03/2007	42 740,75	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/108760	108760	1010	991AMORT	21567000	OSCILLOSCOPE NUMÉRIQUE DPO2004B	01/03/2007	1 252,19	0,00	-1 252,19	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/113598	113598	1010	991AMORT	21832700	HP ULTRAPORTABLE 4320S	01/04/2007	1 040,99	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113600	113600	1010	991AMORT	21832700	HP ULTRAPORTABLE 4320S	01/04/2007	1 040,99	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110819	110819	1010	971AMORT	21832700	MICRO-ORDINATEUR PC TYPE BUREAUTIQUE	01/04/2007	1 148,16	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113577	113577	1010	971AMORT	21832700	HP ELITEBOOK + PC HP TABLET ELITEBOOK	01/05/2007	1 439,95	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110914	110914	1010	991AMORT	21832700	PC FIXE PRECISION DELL T3500	01/05/2007	1 870,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/116763	116763	1010	02F1040	21887000	IPHONE 6 PLUS 128 GO ARGENT	02/05/2007	960,84	0,00	0,00	0,00	Matériels obsolètes	Destruction
1010/116618	116618	1010	02F1030	21887000	IPHONE 6 PLUS GRIS SIDERAL+HOUSSE	01/06/2007	1 063,20	0,00	0,00	0,00	Matériels obsolètes	Destruction
1010/116619	116619	1010	02F1030	21887000	IPHONE 6 PLUS GRIS SIDERAL+HOUSSE	01/08/2007	1 063,20	0,00	0,00	0,00	Matériels obsolètes	Destruction
1010/116620	116620	1010	02F1030	21887000	IPHONE 6 PLUS GRIS SIDERAL+HOUSSE	01/08/2007	1 063,20	0,00	0,00	0,00	Matériels obsolètes	Destruction

1010/111836	111836	1010	991AMORT	21832700	IPHONE 5	01/10/2007	1 015,40	0,00	0,00	0,00	Matériels obsolètes	Destruction
1010/103767	103767	1010	991AMORT	21547000	CAMERA SONY - NIKON	01/10/2007	1 002,30	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/112711	112711	1010	02F1030	21832700	Ordinateur Dell LATITUDE E7440	01/11/2007	1 834,80	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/106867	106867	1010	R03CARMVID	21547000	SYSTÈME ACTIWATCH 2	01/11/2007	1 665,60	232,33	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112498	112498	1010	R033738	21832700	Apple MacBook Pro 13	01/11/2007	1 039,88	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112499	112499	1010	R033738	21832700	****Mac Book pro 13*****	01/11/2007	1 115,80	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/113536	113536	1010	991AMORT	21832700	VOSTRO1520 BASE STANDARD- WINDOWS 7 A XP	01/11/2007	2 069,68	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113538	113538	1010	991AMORT	21832700	VOSTRO1520 BASE STANDARD- WINDOWS 7 A XP	01/11/2007	2 230,54	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108236	108236	1010	991AMORT	21567000	GAMESCOPE	01/11/2007	3 544,72	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110724	110724	1010	991AMORT	21832700	TERRA PC INTEL ASUS -CONFIG UCB053052	01/11/2007	1 487,82	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110937	110937	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR PORTABLE IMAC	01/11/2007	1 177,11	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/103947	103947	1010	991AMORT	21547000	OSCILLOSCOPE TEKTRONIX DPO3012	01/11/2007	3 974,40	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110652	110652	1010	991AMORT	21832700	ordinateur apple mac brook pro	01/11/2007	2 407,96	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/104033	104033	1010	991AMORT	21547000	GÉNÉRATEUR DE FONCTIONS ARBITRAIRES AFS3022	01/11/2007	2 062,50	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112497	112497	1010	03F1010	21832700	iMac 21,5 Core i5 2.7Ghz 8Go	01/11/2007	1 361,84	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/108254	108254	1010	991AMORT	21567000	NIKON APN D90 ET NIKON FLASH	01/11/2007	1 294,93	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110892	110892	1010	991AMORT	21832700	1 ORDINATEUR MACBOOK PRO 15.4 APPLE	01/11/2007	1 566,16	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/111533	111533	1010	991AMORT	21832700	Ordis i Mac 21.5	01/11/2007	1 495,66	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/111529	111529	1010	991AMORT	21832700	Ordis HP Z400	01/11/2007	2 060,71	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/111530	111530	1010	991AMORT	21832700	Ordis HP Z400	01/11/2007	2 060,71	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/105636	105636	1010	991AMORT	21547000	INSTALLATION DETENUEUR AZOTE	01/11/2007	3 880,50	92,65	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/109554	109554	1010	03F1000	21831700	TRANSCRIPTEUR PHILLIPS	01/11/2007	1 046,40	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112322	112322	1010	03F1010	21832700	MACBOOK AIR 13	01/11/2007	1 557,29	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/112381	112381	1010	03F1010	21832700	Configuration Apple MacBook Air 13	01/11/2007	3 546,73	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/116215	116215	1010	925F1010	21832700	Ipad Pro Wifi 128Gb Space Grey - TABLETTE TACTILE	01/11/2007	1 099,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110757	110757	1010	991AMORT	21832700	precision t3500 CLHRW4J	01/11/2007	1 130,22	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/112220	112220	1010	991AMORT	21832700	Station de travail Z220	01/11/2007	1 635,00	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/115564	115564	1010	03F1010	21832700	****APPLE MAC BOOK AIR 11*****	01/11/2007	1 839,31	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/104771	104771	1010	991AMORT	21547000	FLUOROSKAN ASCENT	01/11/2007	13 128,80	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/110759	110759	1010	991AMORT	21832700	1 apple macbook air SGO2DJ1ETDDR1	01/11/2007	1 675,18	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/106381	106381	1010	971AMORT	21547000	UNITE CENTRALE + ECRAN	01/11/2007	4 470,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/106384	106384	1010	971AMORT	21547000	UNITE CENTRALE + ECRAN	01/11/2007	4 470,00	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108212	108212	1010	991AMORT	21567000	CAMERA IEEE1394B	01/11/2007	1 303,52	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110842	110842	1010	991AMORT	21832700	STATION TRAVAIL HP STARTSMART +PORT	01/11/2007	5 600,77	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113413	113413	1010	991AMORT	21832700	LATITUDE E 4300	01/11/2007	1 303,64	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/110834	110834	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR PORTABLE HP PROBOOK 6450B	01/12/2007	1 005,75	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/113549	113549	1010	991AMORT	21832700	ORDINATEUR LATITUDE XT2 STANDARD BASE	01/12/2007	1 477,06	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108251	108251	1010	991AMORT	21567000	VIDEOPROJECTEUR EPSON	01/12/2007	2 763,96	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108969	108969	1010	991AMORT	21567000	VIDEOPROJECTEUR 4000 LUMENS PANASONIC PTF 300E	01/12/2007	5 736,05	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/108964	108964	1010	991AMORT	21567000	VIDEOPROJECTEUR MITSUBISHI WD620U	01/12/2007	3 153,25	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/108966	108966	1010	991AMORT	21567000	ECRAN ELECTRIQUE INTEGRA	01/01/2008	2 480,70	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
1010/108197	108197	1010	991AMORT	21567000	ECRAN AVEC BOITIER DE PILOTAGE EXTRON	01/01/2008	1 984,16	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108968	108968	1010	991AMORT	21567000	ECRAN TACTILE CRESTRON TPS6	01/01/2008	6 236,21	0,00	0,00	0,00	Apurement du matériel informatique/audiovisuel de plus de 10 ans en éc	Destruction
1010/108233	108233	1010	991AMORT	21567000	EMETTEURS - MR M'BAREK	01/01/2008	27 408,71	0,00	0,00	0,00	Sorties identifiées post CA novembre 2020	Destruction
							607 667,15	12 385,45	-6 634,19	-1 503,72		

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**ACCEPTATION DU BONI DE LIQUIDATION SUITE A LA DISSOLUTION
DE L'ASSOCIATION CURIF****Exposé des motifs :**

La dissolution de l'association CURIF a été prononcée le 25 novembre 2020.

A la clôture des comptes de l'association, il a été constaté un excédent de 144 957,25 euros.

La somme revenant à l'Université Claude Bernard Lyon 1 est arrêtée à 8 526,89 €.

Cette somme doit réglementairement être acceptée par l'université. C'est pourquoi, l'acceptation de ce boni de liquidation est soumise au conseil d'administration.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le procès-verbal en date du 25 novembre 2020 prononçant la dissolution de l'association CURIF ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le versement d'un montant de 8 526,89 euros émanant du compte de l'association CURIF au bénéfice de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

Convention d'occupation précaire non constitutive de droits réels au profit de l'ADPEP 69/ML

Exposé des motifs :

Vu le Code de l'Education ;
Vu le Code général de la propriété de personnes publiques
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la convention d'occupation précaire non constitutive de droits réels portant sur des locaux de l'UCBL (DOMAINE ROCKEFELLER) au profit de l'ADPEP 69/ML pour l'IFMKDV.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

Demande de subvention de fonctionnement AS Lyon 1 – année 2020

Exposé des motifs :

La politique sportive en faveur des étudiants de l'UCBL – LYON 1 est placée sous la responsabilité du SUAPS de l'université Claude Bernard LYON 1.

Une partie des activités sportives notamment les pratiques de compétitions et certaines animations (Fête des sports, nuits sportives : hand, volley, Badminton, tournoi internationaux ex : rugby féminin L'Ovalyonne, Raid Réunion, EUSA Games - championnats d'Europe, ascension du Mont Blanc), sont confiées et déléguées par convention à l'Association Sportive LYON 1.

A ce titre, cette association demande une subvention de fonctionnement de **20 000 €** au titre de la subvention 2020.

Initialement accordé à 25 000 € en 2019 le montant demandé a été minoré de 5000 € cette année consécutivement à la crise sanitaire qui a engendrée l'annulation de plusieurs évènements sportifs.

L'Association Sportive Lyon1 s'engage à utiliser cette somme pour mettre en application la politique sportive en faveur des étudiants définie par le comité directeur de l'AS LYON 1.

La justification de l'utilisation de cette subvention sera faite par un bilan annuel de l'Association Sportive Lyon 1 lors de l'assemblée générale.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € à l'AS Lyon 1.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

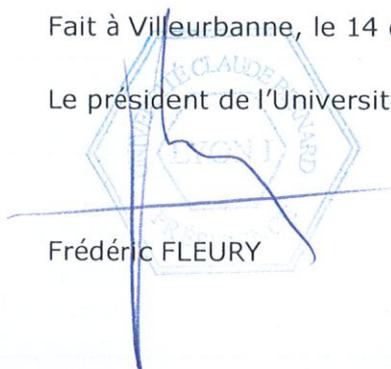
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le président de l'Université,


Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**TARIFS DE LA CELLULE CONGRES**

Le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du 11 décembre 2020

Exposé des motifs :

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de la Cellule Congrès suivants :

➤ Hémostase 2021

Congrès Français d'Hémostase, organisé du 19 au 21 mai 2021 par le Professeur Claude NÉGRIER.

Inscriptions :

Inscription	Montant
Early booking— Membre du GFHT	150 €
Early booking— Membre du CoMETH	150 €
Early booking— Non-membre	200 €
Early booking— Tarif réduit	80 €
Late booking— Membre du GFHT	170 €
Late booking— Membre du CoMETH	170 €
Late booking— Non-membre	250 €
Late booking— Tarif réduit	100 €
Dîner de gala	60 €

Sponsoring :

Symposium	17 500 €
Stand nu de 9m ²	5 000 €
Stand nu de 12 m ²	7 000 €
Publicité en couverture du programme	2 500 €
Publicité d'une page dans le programme	1 500 €
Clé USB pour support dématérialisé du congrès	2 000 €

CCOMPAGNER
RÉER
PARTAGER



Cordons de badges avec LOGO du sponsor	1 000 €
Support Publicitaire sur écran	2 000 €
Logo sur le site Internet	500 €
Impression de posters avec remise sur place à l'auteur	1 000 €
Fourniture des mallettes de congrès	5 000 €
Blocs-notes du congrès	1 000 €
Stylos du congrès	1 000 €
Parrainage des pauses café	2 500€

➤ **MMIN 2021**

Congrès intitulé « **Monitoring Molecules in Neuroscience - 18th International Conference** » organisé du 27 au 30 juin 2021 à Lyon par Barbara Ferry et Sandrine Parrot

Inscriptions :

Plein Tarif : 600€

Tarif réduit (étudiant – doctorant) : 330€

Tarif accompagnant: 240€

Sponsoring

Tous les prix s'entendent HT

Stand 4m2 : 1950€

Stand 8m2 : 3000€

Option badge supplémentaire : 200€

Sponsoring Pause-café : 1000€

Insertion publicitaire : 800€

Distribution de Flyer : 700€

Sponsoring session spécifique : 1500€

➤ **SolGel 2021**

Congrès intitulé « **The international Sol-Gel Conference SOLGEL 2021** » organisé du 22 au 27 août 2021 à Lyon par Stéphane PAROLA



Inscriptions :

Inscription congrès:

Students: 550 €

Member - early (including a 2 years ISGS registration and benefits): 760 €

Member - late (including a 2 years ISGS registration and benefits): 830 €

Member - on site (including a 2 years ISGS registration and benefits): 900 €

Industrial - Day: 400 €

Industrial - Week: 900 €

Accompanying person: 300 €

Workshop on Sunday

Student 100 €

Industrial 200 €

Options

Gala dinner 70 €

Excursion 35 €

Sponsoring :

FORMULE	MONTANT HT
<input type="checkbox"/> Stand nu de 4m ²	2 500 €
<input type="checkbox"/> Stand nu de 8 m ²	5 000 €
<input type="checkbox"/> Stand nu de 12 m ²	7 000 €
<input type="checkbox"/> Prise électrique	150 €
<input type="checkbox"/> Publicité A5 en 2e ou 3e de couverture du programme	1 000 €
<input type="checkbox"/> Publicité A5 dans le programme	900 €
<input type="checkbox"/> Insertion mallette (stylos, clés USB, flyer...)	1 000 €
<input type="checkbox"/> Logo sur les sacs de conférence	2 000 €
<input type="checkbox"/> Prix poster	2 000 €
<input type="checkbox"/> Parrainage pause-café	1 500 €
<input type="checkbox"/> Parrainage dîner de gala	5 000 €

➤ **IVNC 2021**

Congrès « **International Vacuum Nanoelectronics Conference** », qui se déroulera à Lyon du 5 au 9 juillet 2021, organisé par Stephen PURCELL

Inscriptions :

	Early bird	Regular
Tarif participant	650 €	750 €
Tarif étudiant	350 €	425 €
Tarif accompagnant	150 €	150 €

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER



Sponsoring:

Formule "**Exhibitor sponsor**" (stand + publicité sur le site et dans le programme + logo et lien sur le site du congrès + insertion mallette + publicité au cocktail d'ouverture et diner de gala) : 2 000 €

Formule "**Gold Sponsor**" (logo et lien sur le site du congrès + publicité et logo dans le programme + insertion mallette + publicité au cocktail d'ouverture et diner de gala) : 1 000 €

Formule « **Silver sponsor** » (logo et lien sur le site du congrès + logo sur le programme + insertion mallette) : 500 €

➤ **FC2GChem 2021**

Congrès « **FC2GChem 2021 : 42^{ème} CONGRÈS FRANCO-CHINOISE SUR LA CHIMIE VERTE, A better chemistry for a better life** », qui se déroulera à Lyon du 25 au 27 octobre 2021, organisé par Yves QUENEAU

Sponsoring :

Formule "Stand de 4 m² du 21 au 24 septembre 2020" : 2 000 € HT

➤ **ISCB 2021**

Congrès « **ISCB 2021 : Annual Conference of the International Society for Clinical Biostatistics** », qui se déroulera à Lyon du 18 au 22 juillet 2021, organisé par Mr ROY Pascal.

Sponsoring :

Parrainage Logiciel de congrès virtuel : 15000€ HT

Stand virtuel : 5000€ HT

Logo pendant le congrès : 3000€ HT

Logo sur le site web du congrès : 1000€ HT

Parrainage d'un prix communication orale ou poster : 1000€ HT par prix.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

SUBVENTION CLE

Exposé des motifs :

La politique de garde d'enfants (crèche, centre de loisirs sans hébergement, colonie) est confiée au CLE – association de gestion du centre de loisirs éducatifs de La Doua.

Le montant de la subvention d'équilibre nécessaire à son fonctionnement est proposé par le **Comité de surveillance** (réunissant les 3 représentants de tutelle du CLE : UCBL, INSA et CNRS, qui participent à hauteur égale au financement.

Le CLASUP verse chaque année au **CLE** (centre de loisirs éducatifs de la Doua) cette subvention de fonctionnement. En 2020, le montant de cette subvention avait été fixé à 54 000 €.

Pour 2021, le montant accordé sera de **56 000 €**

L'utilisation de cette subvention sera justifiée par la présentation d'un bilan moral et financier annuel ainsi que celle de la trésorerie à la fin de l'exercice.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil du CLASUP en date du 19 Novembre 2020 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le versement d'une subvention de 56 000 € au CLE au titre de l'année 2021.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020
Calendrier des semaines d'enseignement 2020-2021
Exposé des motifs :

L'année universitaire se déroule sur 32 semaines d'enseignement ; elle se décompose en deux semestres de 16 semaines.

Les obligations de service des enseignants et enseignants-chercheurs calculées dans le logiciel de suivi des heures d'enseignement GASEL doivent être mises à jour avec les différentes décharges intervenant durant l'année universitaire.

Un calendrier des semaines d'enseignement est intégré à GASEL afin que certaines décharges - notamment lors des congés maladie - puissent être calculées et ainsi déduites des obligations de service. Ce calendrier est fixé entre la fin août et le mois de mai de l'année suivante, en ne prenant pas en compte les semaines de congés des étudiants et en faisant débiter le second semestre dans le courant du mois de janvier.

Dans ce cadre, il est proposé pour 2020-2021, le calendrier des semaines d'enseignement suivant :

1er SEMESTRE	S1	du 31/08 au 04/09/2020
	S2	du 07/09 au 11/09/2020
	S3	du 14/09 au 18/09/2020
	S4	du 21/09 au 25/09/2020
	S5	du 28/09 au 02/10/2020
	S6	du 05/10 au 09/10/2020
	S7	du 12/10 au 16/10/2020
	S8	du 19/10 au 23/10/2020
	S9	du 02/11 au 06/11/2020
	S10	du 09/11 au 13/11/2020
	S11	du 16/11 au 20/11/2020
	S12	du 23/11 au 27/11/2020
	S13	du 30/11 au 04/12/2020
	S14	du 07/12 au 11/12/2020
	S15	du 14/12 au 18/12/2020
	S16	du 04/01/21 au 08/01/21
2ème SEMESTRE	S17	du 18/01 au 22/01/2021
	S18	du 25/01 au 29/01/2021
	S19	du 01/02 au 05/02/2021
	S20	du 08/02 au 12/02/2021
	S21	du 22/02 au 26/02/2021

S22	du 01/03 au 05/03/2021
S23	du 08/03 au 12/03/2021
S24	du 15/03 au 19/03/2021
S25	du 22/03 au 26/03/2021
S26	du 29/03 au 02/04/2021
S27	du 06/04 au 09/04/2021
S28	du 12/04 au 16/04/2021
S29	du 26/04 au 30/04/2021
S30	du 03/05 au 07/05/2021
S31	du 10/05/21 au 12/05/21
S32	du 17/05/21 au 21/05/21

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 8 septembre 2020 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le calendrier des semaines d'enseignement 2020-2021.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**BORNES DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022****Exposé des motifs :**

Le décret n° 2010-1426 du 18 novembre 2010 a supprimé les bornes de l'année universitaire.

L'année universitaire est désormais divisée en deux semestres et la date de la rentrée varie de la fin août au début de l'année civile suivante selon les formations. Il appartient à chaque établissement public d'enseignement supérieur de fixer le début des cours et la fin de l'année universitaire, à l'instar des dates d'examen et des dates de vacances.

Dans ce cadre, il est proposé de fixer le terme de l'année universitaire 2021-2022 au 31 août 2022.

Pour les étudiants terminant une Licence professionnelle, un DEUST, un DUT ou un diplôme de deuxième cycle (masters ou école d'ingénieur) et ne souhaitant pas se réinscrire à l'Université, une borne intervenant le 31 août de l'année en cours ne leur permet pas de terminer le stage obligatoire prévu dans leur cursus. Afin de permettre à ces étudiants de terminer leurs stages, un terme spécifique est proposé pour ces formations.

Article 1

L'année universitaire 2021-2022 se termine au 31 août 2022.

Article 2

L'année universitaire 2021-2022 est prorogée jusqu'au 15 octobre 2022 pour les étudiants terminant un deuxième cycle (masters et écoles d'ingénieurs) prévoyant un stage obligatoire en fin de cursus et jusqu'au 31 octobre 2022 pour les étudiants terminant une Licence professionnelle, un DUT ou un DEUST prévoyant un stage obligatoire en fin de cursus.

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 12 novembre 2020 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les bornes de l'année universitaire 2021-2022.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'absentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

Allocation d'aide à la mobilité aux étudiants dans le cadre du Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques Internationales (SCUSI)

Exposé des motifs :

La direction du Master M2 Chimie parcours *Synthesis, Catalysis and Sustainable Chemistry*, en accord avec les équipes pédagogiques rattachées au master et avec les partenaires du projet cité ci-dessous, souhaite attribuer un allocation d'aide à la mobilité comprenant le logement (2800 € au maximum par étudiant), et un forfait restauration d'un montant de 500 € à 4 étudiants de M2 pour la durée du séjour. Ces 4 étudiants sont libanais et la situation d'urgence que connaît actuellement leur pays nous conduit à nous montrer particulièrement attentifs.

Les aides seront prises en charge sur le budget SCUSI, intitulé « Master International Chimie Synthesis, Catalysis and Sustainable Chemistry France-Chine-Liban-Canada-USA », prévu à cet effet.

Les étudiants concernés pour l'année universitaire 2019-2020 sont :

- **Madame Nidal Del Valle RAYDAN**, inscrite au Master M2 Chimie *Synthesis, Catalysis and Sustainable Chemistry* de L'Université Claude Bernard Lyon 1 et présente du 9 septembre 2019 au 31 octobre 2020.
- **Monsieur Jawad FAYEK**, inscrit au Master M2 Chimie *Synthesis, Catalysis and Sustainable Chemistry* et présent du 9 septembre 2019 au 31 août 2020.

Les étudiants concernés pour l'année universitaire 2020-2021 sont :

- **Monsieur Lobnan MAZLOUM**, inscrit au Master International de Chimie et présent du 1^{er} décembre 2020 au 30 septembre 2021.
- **Monsieur Mohammad ASSAF**, inscrit au Master International de Chimie et présent du 1^{er} Décembre 2020 au 30 septembre 2021.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté des Sciences du 12 novembre 2020 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 12 novembre 2020 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** l'attribution d'une aide à la mobilité aux 4 étudiants de M2 : Nidal Del Valle RAYDAN, Lobnan MAZLOUM, Jawad FAYEK et Mohammad ASSAF.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

- Les attestations d'attribution de bourses pour les 4 étudiants
- La convention Région

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**CONVENTION PORTANT SOUS-OCCUPATION PAR L'ASSOCIATION LÉO LAGRANGE CENTRE-EST
DE LOCAUX DE L'UCBL OCCUPÉS PAR LE CLÉ****Exposé des motifs :**

L'UCBL a consenti au Centre de Loisirs Éducatifs (CLÉ) une autorisation d'occupation de locaux sur le campus LyonTech – la Doua. Le CLÉ ne peut autoriser un tiers à occuper lesdites dépendances domaniales que sous réserve de l'obtention de l'accord préalable et exprès de l'UCBL. Ce dernier doit être formalisé par la conclusion d'une convention tripartite entre l'UCBL, le CLÉ et le tiers, dans le cas présent l'association LÉO LAGRANGE CENTRE-EST.

Le CLÉ comportant des personnels de l'UCBL dans ses instances dirigeantes (représentants du CLASUP), la convention tripartite d'occupation de locaux par l'association LÉO LAGRANGE CENTRE-EST pour la période du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 doit faire l'objet d'une approbation par le conseil d'administration de l'UCBL en application des restrictions à la délégation de pouvoir du Président (cf. Délib. Du CA de l'UCBL n° 2019-294 en date du 26 novembre 2019).

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la convention portant sous-occupation par l'association LÉO LAGRANGE CENTRE-EST, pour la période du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021, de locaux de l'UCBL occupés par le CLÉ.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièce jointe : projet de convention UCBL/CLÉ/LÉO LAGRANGE CENTRE-EST

**CONVENTION POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'UNIVERSITÉ
CLAUDE BERNARD LYON 1 SITUÉS DANS LE BATIMENT
OCCUPÉ PAR LE CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS
(Stage du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021)**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- **L'Université Claude Bernard Lyon I (UCBL) – 43, boulevard du 11 novembre 1918, 69622 VILLEURBANNE CEDEX.**
- **L'Association de Gestion du Centre de Loisirs Éducatifs de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (dénommée CLE), 43 boulevard du 11 novembre 1918, 69622 VILLEURBANNE CEDEX.**
- **Léo Lagrange Centre Est – Pôle Engagement – Parc d'activités Moulin à Vent, bâtiment 29-1, 33 avenue du docteur Georges Lévy, 69200 Vénissieux**

PRÉAMBULE

L'utilisation ou la signature de conventions relatives à l'utilisation des locaux situés dans le bâtiment « CLE » sont de la seule compétence de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Déterminer les conditions d'utilisation du matériel appartenant au CLE et le montant des charges induites par l'utilisation des locaux situés dans le bâtiment CLE par une autre association est de la compétence du CLE.

Léo Lagrange Centre Est, association loi 1901, est chargé de mettre en œuvre les objectifs de la Fédération Léo Lagrange, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

Titre 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention établit les conditions d'utilisation des locaux de l'Université Claude Bernard Lyon 1 situés dans le bâtiment « CLE » et du matériel du CLE s'y trouvant, par Léo Lagrange Centre Est. L'usage de ces locaux par Léo Lagrange Centre Est est exclusivement réservé à l'accueil de stagiaires dans le cadre des stages de formation d'animateurs BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021, avec interruption les 25/12/2020 et 01/01/2021.

Titre 2 – CONDITIONS D’UTILISATION

1°) Horaires d’ouverture

Les locaux peuvent être utilisés tous les jours de stages ci-dessus indiqués, de 8h00 à 23h00, selon le planning de formation des stages. Le service sécurité de l’UCBL sera informé des horaires précis prévisionnels d’ouverture et de fermeture de la structure au plus tard une semaine avant le début de chaque période de stage.

2°) Locaux et voies d’accès utilisables

Les espaces suivants seront occupés durant les stages : (voir plan en dernière page)

La salle des Pikachus et les sanitaires (soit 100 m² hors couloir) et le jardin extérieur ;

Le bureau direction sera réservé à l’équipe de formateurs ;

La salle du personnel ;

La salle à manger (170 m²).

L’entrée pourra se faire par le portail du côté du tramway.

En raison de l’interdiction de fumer dans les locaux et l’enceinte du CLE, les pauses cigarettes se feront à l’extérieur, par exemple du côté tramway vers le mobilier extérieur du campus.

Un plan des locaux sur lequel sont notées les pièces utilisables figure en annexe de la présente convention.

3°) Effectifs

60 adultes au maximum peuvent être accueillis simultanément, à la condition que ceux-ci respectent strictement les gestes barrière, le protocole sanitaire de l’UCBL ainsi que les termes de l’arrêté n° 2020-AA04 relatif à l’obligation du port du masque au sein des enceintes et locaux de l’université.

4°) Matériels à disposition

L’organisme Léo Lagrange ne pourra utiliser aucun matériel pédagogique du centre de loisirs, sauf accord particulier du directeur du centre. Toute détérioration d’un matériel donnera lieu :

- soit à un remboursement au CLE sur facture par Léo Lagrange Centre Est ;
- soit à un remplacement à l’identique par Léo Lagrange Centre Est.

A la fin du stage, les salles devront être rendues dans le même état de rangement et de disposition qu’au début de la session de formation.

La photocopieuse pourra être utilisée dans une limite de 1 000 documents noirs et blancs. Au-delà, toute copie sera facturée à Léo Lagrange Centre Est en supplément 0,10 € TTC.

5°) Conditions générales

L’utilisation des locaux s’effectuera dans le respect du règlement intérieur de l’UCBL, de l’ordre public, de l’hygiène et des bonnes mœurs.

Titre 3 – DISPOSITIONS RELATIVES A LA SÉCURITÉ

6°) Assurances

Préalablement à l'utilisation des locaux, Léo Lagrange Centre Est reconnaît avoir souscrit une police d'assurances couvrant tous les dommages matériels et corporels pouvant résulter des activités exercées dans le Centre de Loisirs Educatifs au cours de l'utilisation des locaux mis à leur disposition. Une attestation d'assurances est remise par Léo Lagrange Centre Est au directeur du CLE avant le début du stage.

7°) Consignes de sécurité

Préalablement à l'utilisation des locaux, Léo Lagrange Centre Est reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité ainsi que des consignes particulières et s'engage à les appliquer.

En particulier, Léo Lagrange Centre Est s'engage à ce que les personnes accueillies sous son égide dans les locaux de l'UCBL respectent strictement les gestes barrières, le protocole sanitaire de celle-ci ainsi que les termes de l'arrêté n° 2020-AA04 relatif à l'obligation du port du masque au sein des enceintes et locaux de l'Université.

8°) Visite de sécurité

Préalablement à l'utilisation des locaux, Léo Lagrange Centre Est reconnaît avoir procédé avec le directeur du CLE et un personnel du service sécurité de l'UCBL à une visite de sécurité des locaux et voies d'accès mis à disposition. Lors de cette visite, Léo Lagrange Centre Est doit prendre connaissance de l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction (extincteurs, robinets d'incendie armés,), des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

9°) Contrôle des accès

Léo Lagrange Centre Est s'engage à contrôler les entrées et les sorties des participants aux activités et à faire respecter les règles de sécurité par l'équipe de formateurs.

10°) Limite de responsabilité de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et du CLE

Les responsabilités du CLE et de l'UCBL sont entièrement déchargées en cas de vol, cambriolage ou de toute autre acte délictueux commis par quiconque à l'occasion de l'utilisation des locaux par Léo Lagrange Centre Est.

Titre 4 – DISPOSITIONS FINANCIÈRES

11°) Dépôt de garantie

Au plus tard le 30/11/2020, Léo Lagrange Centre Est remet au CLE un chèque d'un montant de 1 000 euros constituant un dépôt de garantie destiné à couvrir le coût d'éventuels dégâts occasionnés durant le stage susmentionné et qui ne seraient pas pris en charge par les contrats d'assurance.

Ce chèque est le cas échéant restitué, partiellement ou totalement, dans un délai de quinze jours courant à compter du dimanche 3 janvier 2021.

12°) Montant de la contribution financière due par Léo Lagrange Centre Est

Léo Lagrange Centre Est s'engage à verser au CLE une compensation financière qui se compose :

- D'une compensation pour l'usage des fluides et les charges d'entretien assumées par le CLE, au prorata du nombre de m² utilisés conformément au tarif fixé par l'UCBL, soit 0,57 € / m² / jour, soit au total 153,90 € TTC par jour si les 270 m² sont utilisés, soit 2 154,60 € TTC pour les 14 jours de stage. Une possible réduction de la surface utilisée peut être décidée au moins un mois à l'avance et le coût total sera calculé au prorata ;
- Et d'une participation forfaitaire au financement du service de prévention-incendie de l'UCBL (PC sécurité) à hauteur d'un montant de 500 € TTC pour la période de stage citée au Titre 1 de cette convention.

13°) Modalités de règlement de la contribution financière au CLE par Léo Lagrange Centre Est

Dans un délai de quinze jours courant à compter du 03/01/2021, le CLE adresse à Léo Lagrange Centre Est la facture correspondant à la contribution financière mentionnée au 12° du titre 4 de la présente convention.

Léo Lagrange Centre Est verse ladite contribution au CLE, par virement bancaire ou chèque, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture afférente.

14°) Reversement par le CLE à l'UCBL de la participation forfaitaire au financement du service de prévention-incendie du campus

Dans un délai de quinze jours courant à compter de la réception de la participation forfaitaire au financement du service de prévention-incendie de l'UCBL versée par Léo Lagrange Centre Est et mentionnée au 12° du titre 4 de la présente convention, le CLE transmet à l'UCBL les éléments nécessaires à l'établissement par cette dernière d'une facture correspondant au montant de ladite participation.

Au plus tard quinze jours après sa réception, la facture susmentionnée est réglée par le CLE au moyen d'un virement effectué à l'ordre de l'Agent comptable de l'UCBL :

Titulaire du compte :

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1
AGENCE COMPTABLE
43, boulevard du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE CEDEX

Coordonnées bancaires de l'UCBL																
Banque	Trésor public									Code Banque	1	0	0	7	1	
Agence	TP LYON									Code Guichet	6	9	0	0	0	
N° de compte	0	0	0	0	1	0	0	4	3	3	0	Clé RIB			7	2

Titre 5 – EXÉCUTION DE LA CONVENTION

15°) Durée de la convention

Bien que Léo Lagrange Centre Est ne soit autorisé à occuper les locaux susmentionnés que du 19/12/2020 au 03/01/2021, la présente convention entre en vigueur à compter de sa signature et expire le lendemain du jour où la somme mentionnée au 14° du titre 4 de la présente convention a été intégralement reversée à l'UCBL.

16°) Dénonciation de la convention

La présente convention peut être dénoncée par un des signataires par lettre recommandée avec préavis d'un mois avant chaque période de stage.

L'UCBL ou le CLE peuvent dénoncer, sans préavis, la présente convention si les locaux sont utilisés à des fins non conformes aux obligations contractées par les parties, ou dans des conditions contraires aux dispositions prévues à ladite convention, ou si le contexte épidémique ne permet plus l'exécution de celle-ci.

17°) Modification de la convention

La présente convention peut être modifiée d'un commun accord et à la demande d'une des parties.

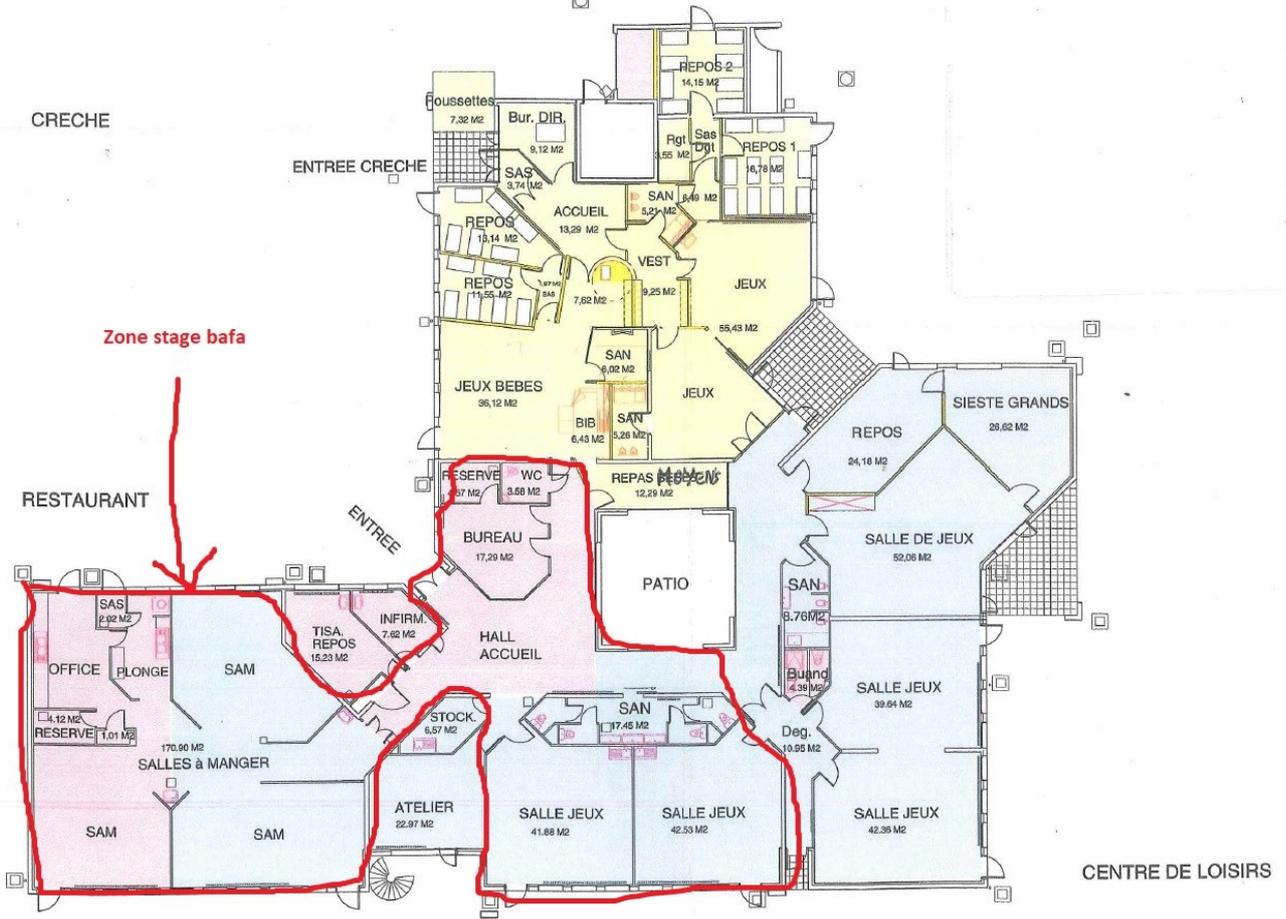
Fait à Villeurbanne, le

En trois exemplaires originaux.

Le Président de l'Université,
Frédéric FLEURY

La Présidente du CLE
Marie-Claude Douineau

Le Président de Léo Lagrange, par délégation le responsable du service Thématiques & Engagement,
Sabri DJELLOULI



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

**CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2021
PARAMETRAGES POUR LES FORMATIONS SELECTIVES**

Exposé des motifs :

1. Sont concernées les formations sélectives suivantes :

- Double Licence Mathématiques-Physique
- Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE)
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités aquatiques
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités de pleine nature
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Agent de développement de club sportif
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Animation
- DEUST Métiers de la forme
- DE d'ergothérapeute
- DE de psychomotricien
- DE d'audioprothésiste
- Certificat de capacité d'orthophoniste
- Certificat de capacité d'orthoptiste

2. Paramétrages :

Le paramétrage pour chaque formation sélective est décrit dans les annexes jointes.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2021 de recrutement d'admissions Parcoursup les paramétrages pour les formations sélectives.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Fiches de paramétrages

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Double Licence Physique-Mathématiques

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrer sur la formation (en lecture ou en écriture)

CARMINATI Fabien

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :

<https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription->

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus **Afficher/Masquer**

- Physique
- Mathématiques

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et

compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention PHYSIQUE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux (Facultatif)

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

La [double licence mathématiques/physique](#) est une formation qui cumule dès le L1 les enseignements des licences de mathématiques et de physique, il est donc nécessaire pour réussir d'avoir un intérêt prononcé pour

les mathématiques et la physique. Il est important de bien maîtriser les connaissances théoriques et expérimentales du programme scientifique du baccalauréat.

Cette formation renforcée par rapport aux licences classiques requiert une motivation forte ainsi que de bonnes capacités de travail, d'autonomie et d'organisation.

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Niveau en mathématiques, Niveau en physique, Niveau en LV1, Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie, Résultats dans les matières scientifiques, Progression des moyennes**

Notes en mathématiques et physique en première et terminale, Notes en LV1, Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, Notes en sciences de la dernière année d'enseignement suivie, Evolution des notes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Acquisition de la démarche scientifique, Compétences en mathématiques, Compétences en Physique, Niveau en LV1. Avis du conseil de classe.**

Notes en mathématiques et physique en première et terminale, Notes en LV1, Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, Notes en sciences de la dernière année d'enseignement suivie, Evolution des notes.

Savoir-être

- **Autonomie, capacité à s'investir, implication, capacité à fournir des efforts, concentration en classe, capacité d'organisation, curiosité intellectuelle.**

Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissance des débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation, cohérence du projet, adéquation du projet aux débouchés de la formation.**

Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Intérêt pour la démarche scientifique**

Projet de formation motivé, Fiche avenir

Langues

Langue vivante 1 Anglais
recommandé

Langue vivante 2 Anglais
recommandé
si non suivi
en LV1

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Cette double licence qui se base sur les enseignements universitaires des parcours de mathématiques et de physique, a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de

mathématiques et une licence de physique. Les étudiants suivront des cours magistraux en amphithéâtre et formeront un groupe spécifique pour les Travaux Dirigés et les Travaux Pratiques. En plus des enseignements des licences de maths et physique, des enseignements spécifiques à fort suivi pédagogique compléteront la formation (devoirs sur table, accompagnement personnalisé des étudiants, démarche expérimentale autonome, nombreuses présentations orales). La licence est obtenue en 6 semestres comprenant entre 30 et 42 ECTS pour un total de 225 ECTS. La formation comprend tous les enseignements essentiels des licences de mathématiques et de physique.

En cas d'obtention partielle des crédits sur une année, les étudiants ont la possibilité d'intégrer les licences de mathématiques, physique, mécanique, EEA ([site de la double licence Mathématiques/Physique](#)). Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels.

Attention :

-cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès.

-En cas de non-acceptation dans cette formation (double licence), il n'y a pas de transfert automatique vers les licences de mathématiques ou de physique de l'Université. Pour intégrer une de ces deux licences, il faut avoir candidaté, en plus, à l'une de ces licences.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Les étudiants à l'issue de la formation peuvent poursuivre en master de mathématiques ou de physique, débouchant soit directement sur le marché du travail soit sur la préparation d'un doctorat, ou en école d'ingénieur avec admission en fin de L3. Les masters visés sont fondamentaux ou appliqués, à Lyon et en France, ainsi que dans les universités européennes (EPFL, ETH...).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Sélective

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Oui Non

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	1113	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale Projet de formation motivé Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi

Profil Supérieur Français	292	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche Avenir • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	11	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi
Profil Terminale Etranger	18	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Scolarité Licence STS -
Bâtiment Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
Scolarité Licence STS - Bâtiment
Quai 43
43, bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Pas de frais pour les boursiers.

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

cupge@math.univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention **Cursus préparatoire aux concours des grandes écoles d'ingénieurs** Afficher/Masquer

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Une bonne maîtrise des notions mathématiques et physiques **du programme du baccalauréat général**. La capacité et la volonté de fournir un travail intensif et régulier.

Critères généraux d'examen des vœux

Veuillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Notes dans les matières scientifiques**
 - Notes en mathématiques et en physique
- **Notes en français**
 - Notes en français écrit et oral
- **Notes de première et terminale en langues vivantes**
 - Notes en langues vivantes de première et terminale

- **Qualité rédactionnelle**
 - Notes de français écrit et oral, ainsi que le projet de formation
- **Méthode de travail**
 - Fiche Avenir

Savoir-être

- **Autonomie dans le travail**
 - Fiche Avenir
- **Implication**
 - Fiche Avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Projet de formation**
 - Projet de formation motivé
- **Motivation**
 - Fiche Avenir

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Intérêt pour la démarche scientifique**
 - Projet de formation motivé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Anglais (si ce n'est pas déjà la LV1)

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Attention : cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour suivre le cursus avec de bonnes chances de succès. L'enseignement est semestriel, chaque semestre est constitué de cinq unités d'enseignement, quatre disciplinaires (mathématiques, physique et mécanique) et une transversale (sciences humaines, anglais, français, projet professionnel, E.P.S.), valant chacune six crédits européens ECTS et représentant une soixantaine d'heures d'enseignement. La formation comporte sur les deux années de préparation 480 heures d'enseignement de mathématiques et de 420 heures de physique et mécanique. Elle intègre une préparation spécifique aux épreuves des concours : des enseignements de français et d'anglais, et un dispositif pédagogique particulier : devoirs sur table, khôlles, accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Ce cursus constitue une préparation à certains concours universitaires réservés aux étudiants en licence scientifique (option mathématiques), tels que le concours commun INP (<http://ccp.scei-concours.fr>), le second concours de l'ENS Lyon et le concours des écoles d'actuariat et de statistiques accessibles en L2, ou les concours universitaires niveau L3 des écoles Centrales, des Mines, de Polytechnique (GEI), ou encore de nombreux concours sur titres (écoles sur dossiers : groupe INPG (ENSIMAG), SupElec, INSA, réseau Polytech, etc.). Les étudiants peuvent aussi tout simplement envisager une poursuite d'études en mathématiques, physique ou mécanique (L3, Master, Doctorat).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1^{ère}, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.

IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Pièces demandées

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut
Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

ou de
reprise
d'études

Pièces complémentaires **Format**

Actions

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Modifier

Module paramétré :

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	756	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé)• Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première• Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale• Projet de formation motivé• Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	191	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Copie des résultats du Baccalauréat.• Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première• Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale• Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures• Projet de formation motivé• Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	20	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat• Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première• Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale• Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures• Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	74	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première• Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale• Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité cursus préparatoires -
Delphine JOUVE

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon 1

Ligne d'adresse 1 Dpt Maths - bât. J. Braconnier

Ligne d'adresse 2 43, Bd du 11 novembre 1918

Code postal 69622

Commune VILLEURBANNE Cedex

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
Scolarité cursus préparatoires - Delphine
JOUVE
Dpt Maths - bât. J. Braconnier
43, Bd du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex

DEUST Animation

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il Oui Non
nouvellement désigné ?

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Complément d'informations sur l'enseignement à distance

Le DEUST AGAPSC -- Parcours Animation comprend un temps de formation à distance qui concerne tous les apprenants de la promotion.
Ce temps de « FOAD » a lieu le jeudi matin de 9h à 12h. Un rendu concernant ce temps de travail est généralement attendu le jour même à 12h ou quelques jours plus tard selon les attentes du professeur en charge de la séance.
Il peut s'agir d'un exercice sur cas pratique, d'un travail de lecture, de recherche ou encore d'expression écrite.
En revanche la plupart des cours se déroulent en présentiel (sans aménagement possible à distance) et sont obligatoires, ainsi que les examens.

Caractères utilisés : 642 sur 1500

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant Oui Non

un profil particulier (Etudiant
entrepreneur, salarié,...) ?

Référent handicap

Adresse mail du
référent
handicap :

mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour les non
boursiers :

170 euros.

Frais pour les
boursiers :

Pas de frais pour les boursiers.

Si vous ne connaissez pas dès à présent le
montant des frais de scolarité qui seront appliqués à
la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette
année et cochez la case ci-contre.

Cette formation Oui Non
ouvre-t-elle l'accès
aux bourses de
l'enseignement
supérieur ?

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un
correspondant
pédagogique fournie aux
candidats pour toute
question relevant des
enseignements dispensés :

deust.anim@univ-lyon1.fr / delphine.lacroix@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s)
ambassadeur(s)
étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité
du/des ambassadeur(s)
étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours animation **Afficher/Masquer** 

Attendus locaux (Facultatif)

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Les attendus locaux sont :

- Une première expérience significative dans le secteur de l'animation physique sportive et/ou culturelle.

- Avoir effectué des démarches auprès des structures d'animation socio-éducatives et sportives pour la mise en place d'un stage ou contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- Faire preuve de motivation et d'investissement pour répondre aux exigences des études et du milieu professionnel.

Caractères utilisés : 691 sur 3500

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Qualité rédactionnelle**
Projet de formation motivé, fiche complémentaire et devoir écrit

Savoir-être

- **Première expérience dans un projet d'animation (bénévolat, volontariat, service civique, ...)**
Fiche de renseignements complémentaires

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **La définition d'un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation.**
- **Des démarches personnelles engagées auprès d'au moins une structure d'animation afin de mettre en place un stage ou un contrat d'alternance dont les missions sont en cohérence avec les attendus de la formation**
Fiche de renseignements complémentaires, projet de formation motivé, épreuves d'admission : écrit et entretien oral.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans une pratique sportive, artistique ou culturelle.**
- **Expériences d'animation ou d'encadrement sportif, participation à la vie d'une structure relevant des secteurs de l'Animation, du Sport ou des loisirs. Engagement citoyen dans l'associatif ou le milieu scolaire.**
Fiche de renseignements complémentaires. Pièces justificatives fournies (diplômes, licence ou abonnement, courriers émanant de structures professionnelles). Epreuves d'admission : écrit et entretien oral.

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis

Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements

Le DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles - Parcours Animation est une formation professionnelle sélective qui vise à former des professionnels capables de gérer et

pour la formation :

développer un dispositif d'accueil proposant des activités socio-éducatives (accueils de loisirs, activités péri- et extrascolaires), culturelles (théâtre, arts plastiques) et sportives (jeux et sports collectifs).

La formation se déroule sur deux ans. Le temps de formation est réparti entre les cours théoriques à l'Université (1079h : 2 jours par semaine + une demi-journée à distance) et une présence en milieu professionnel (400h minimum)

Le temps de formation en structure professionnelle peut s'effectuer par le biais d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation, d'un stage ou autre contrat de travail.

L'équipe pédagogique est constituée en grande partie de professionnels reconnus pour leur expérience.

Des sorties extérieures peuvent être organisées.

Deux semaines de séminaires sont organisées chaque année pendant lesquelles les apprenants répondent à des appels à projet réels suite à un travail collaboratif.

Domaines de compétences :

- Connaître et analyser son environnement professionnel
- Mettre en œuvre des projets de développement
- Animer et encadrer
- Connaître le pratiquant
- Intervenir en milieu professionnel et construire une stratégie de professionnalisation
- Communiquer en situation professionnelle

Caractères utilisés : **1587** sur 1500

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Caractères utilisés : **0** sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuite d'études :

Il est rappelé que le DEUST vise une insertion professionnelle directe à l'issue de la formation.

La réussite du DEUST AGAPSC permet l'obtention de 120 ECTS (BAC+2). La poursuite d'études est possible à condition qu'elle se justifie par un besoin immédiat formalisé dans un projet professionnel, ou pour répondre à une demande spécifique d'un employeur. Toutefois la demande est soumise à l'accord des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.

Débouchés professionnels :

Inscrit au RNCP, ce diplôme permet d'exercer des fonctions d'animation dans le champ des activités sportives et culturelles ainsi que des fonctions de gestion au sein de structures organisant ces pratiques. Animateur professionnel : Conduire des animations auprès de tous publics par la découverte et l'initiation des activités physiques, sportives ou culturelles.

Le DEUST conduit également à des postes à **responsabilité** dans le domaine de l'animation tels que la **direction ou direction adjointe d'accueil de loisirs** et autres structures. Enfin, le DEUST Animation permet la délivrance de la **carte professionnelle** d'éducateur sportif.

Caractères utilisés : **1278** sur 1500

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation Oui Non
organise-t-elle
des épreuves ou
un entretien
dans son
processus de
recrutement ?

La sélection des Des épreuves écrites
candidats est Des entretiens et/ou des épreuves orales
basée sur
(plusieurs
réponses
possibles) :

Description des **Epreuves d'admission : devoir écrit (30 minutes écrit** 
épreuves ou des **sur sujet d'actualité dans le domaine de l'animation) +**
entretiens : **entretien oral (30 minutes)**

Caractères utilisés : 0 sur 4000

Merci d'indiquer
à quelle adresse
mail le candidat
sera invité à
joindre le
document
officiel de la
CDAPH ou tout
autre document
en lien avec sa
demande
d'aménagements

mission.hanidacp@univ-lyon1.fr

La formation a t- Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)
elle besoin
d'accéder aux
coordonnées
postales et email
des candidats :

Epreuves

Mode de convocation des candidats pour les épreuves
écrites :

Courrier électronique 

Date ou période d'envoi des convocations pour les
épreuves écrites :

à partir du 21 avril

Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour
une période

Date ou période des épreuves écrites :

Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une
période

entre le 26 avril et le 16 mai

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

- **Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)**

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
				
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Pièces demandées

La pièce complémentaire "Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION" doit être soumise à validation. Veuillez cliquer sur "Soumettre à validation".

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut
Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module

Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études



Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires

Format

Actions

Fiche de renseignements complémentaires :
PROJET
PROFESSIONNEL
DEUST ANIMATION



[Soumettre à validation](#)

[Modifier](#)

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	117	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	28	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures

Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION
--	-----------------------	---------------------------	---

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des DEUST AGAPSC Parcours dossiers Animation

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon 1

Ligne d'adresse 1 UFR STAPS

Ligne d'adresse 2 27-29, bd du 11 novembre 1918

Code postal 69622

Commune VILLEURBANNE

Cedex Cedex

**Prévisualisation de l'adresse de retour
des dossiers :** Université Claude Bernard Lyon 1
UFR STAPS
27-29, bd du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Nouveau responsable pédagogique : Bertrand MOTTET

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ? Oui Non

ayant un profil particulier (Etudiant
entrepreneur, salarié,...) ?

Référent handicap

Adresse mail du
référent
handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non
boursiers :

Frais pour les
boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le
montant des frais de scolarité qui seront appliqués à
la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette
année et cochez la case ci-contre.

Cette formation
ouvre-t-elle l'accès
aux bourses de
l'enseignement
supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un
correspondant
pédagogique fournie aux
candidats pour toute
question relevant des
enseignements dispensés :

Informations sur le(s)
ambassadeur(s)
étudiant(s) :

Période de disponibilité
du/des ambassadeur(s)
étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature [Afficher/Masquer](#)

Non renseigné

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Réussir les 3 axes requis (scolaire, sportif et professionnel) :

-Rencontrer le secteur professionnel de l'outdoor pour alimenter son projet professionnel et de formation (nécessaire pour l'admission et trouver une structure de stage ou un employeur).

-Être motivé, organisé pour répondre aux exigences.
-Acquérir des connaissances scientifiques (anatomie, physiologie, ...) et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, pédagogie, ...) pour construire un raisonnement, un argumentaire, un projet, une programmation.
-Travail personnel régulier, assiduité, utilisation des ressources pédagogiques, adaptabilité au monde universitaire et professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être professionnel.
-Compétences sportives: progresser, développer une expertise dans les activités physiques et sportives de pleine nature.
-Compétences en expression : épreuves écrites et orales, rédaction de rapports ou mémoires de stage, participation à des réunions, des projets de communication : argumenter, synthétiser.
-S'intéresser aux responsabilités collectives, associatives ou citoyennes : les métiers de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes engagent une responsabilité : sécurité des publics et transmission de l'éthique et de valeurs.

Caractères utilisés : 1443 sur 3500

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.**

Savoir-être

- **Expérience d'animation, d'encadrement, de participation à la vie associative ou à des évènements sportifs**
- **Bénévolat**
- **Profil sportif**
- **Appétence pour la connaissance et la protection de l'environnement**

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Existence d'un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation**
- **Expériences de pratique sportive ou d'animation dans le secteur sportif du plein air**
- **Motivation argumentée pour rejoindre le cursus de formation**

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral, démarches engagées pour trouver un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans une pratique sportive de plein air**
- **Bon niveau attesté dans une pratique notamment en ski, escalade, voile, eaux vives**
- **Connaissance du secteur de l'outdoor et échanges avec les professionnels du secteur ; recherche de stage ou d'alternance**
- **Engagement citoyen (en milieu associatif ou scolaire)**

Fiche de renseignements complémentaires, épreuves d'admission : épreuves physiques et entretien, pièces justificatives

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue

officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature est une formation qui se déroule sur 2 ans, avec une mise en situation professionnelle tout au long de la formation (stage ou contrat en alternance).

La formation organisée en alternance se déroule sur 2 ans : 1320 heures de formation (automne & printemps) plus des temps en entreprise (hiver & été). Stage obligatoire de minimum 400 h/an ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

2 organisations possibles pour les spécialités sportives :

CHOIX 1 : option hivernale + option estivale

Une option hivernale : moniteur de ski, skiman, préparation à la formation de pisteur ou au test technique du D.E. ski alpin + une option estivale (eaux vives, métiers de cordes, voile). Les moniteurs de ski stagiaires (titulaire du Cycle Préparatoire du D.E. ski) et les étudiants salariés comme SKIMAN doivent être en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

CHOIX 2 : option unique en activité estivale (voile, métiers de cordes, eaux vives)

Seul statut possible : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Détails des enseignements: <http://deust.apn.univ-lyon1.fr/>

- Connaître et analyser son environnement professionnel
- Animer et encadrer
- Connaître le pratiquant
- Mettre en œuvre des projets de développement
- Communiquer en situation professionnelle
- S'insérer en milieu professionnel et stratégie de professionnalisation

Pour mieux connaître le DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature :
<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust>

Caractères utilisés : **1464** sur 1500

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Caractères utilisés : **0** sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

- Technicien d'activités physiques de pleine nature (éducateur, animateur, formateur).
- Gestionnaire et manager d'une structure de plein air.

Se reporter à la fiche RNCP : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4709>

Obtention d'une carte professionnelle d'éducateur sportif

POURSUITE D'ETUDES :

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :

- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Attention, le calendrier de formation du DEUST AGAPSC APN peut gêner une inscription en septembre.

Caractères utilisés : **1121** sur 1500

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

Description des épreuves :
Ecrit de culture générale : 45mn + Entretien avec professionnels et universitaires : 20mn (dont 2mn en anglais) reprenant le projet professionnel du candidat et ses diverses expériences
Tests de condition physique et de pratique dans l'activité estivale principale choisie.
Epreuve de descente libre en ski ou parcours Slalom avec petits piquets selon conditions pour les candidats souhaitant préparer le test technique du DE ski ou du diplôme de pisteur-secouriste.

Caractères utilisés : 0 sur 4000

Merci d'indiquer à quelle adresse mail le candidat sera invité à joindre le document officiel de la CDAPH ou tout autre document en lien avec sa demande d'aménagements

deustapn@univ-lyon1.fr

La formation a t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Epreuves

Mode de convocation des candidats pour les épreuves écrites :

Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves écrites :

à partir du 21 avril

Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période

Date ou période des épreuves écrites :
Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

- Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1^{ère}, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises. **IMPORTANT** : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut

✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut

Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires	Format	Actions
Fiche de renseignements complémentaires		Soumettre à validation Modifier

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	121	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche Avenir

Profil Supérieur Français	23	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers DEUST Activités de pleine nature

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon 1

Ligne d'adresse 1 UFR STAPS - DEUST parcours APN

Ligne d'adresse 2 27-29, bd du 11 novembre 1918

Code postal 69622

Commune VILLEURBANNE

Cedex Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
DEUST Activités de pleine nature
UFR STAPS - DEUST parcours APN

27-29, bd du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex

DEUST Activités Aquatiques

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il Oui Non
nouvellement désigné ?

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du
référent
handicap :

mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour les non
boursiers :

170 euros.

Frais pour les
boursiers :

Pas de frais pour les boursiers.

- Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un
correspondant
pédagogique fournie aux
candidats pour toute
question relevant des
enseignements dispensés :

sebastien.ioubert@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s)
ambassadeur(s)
étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité
du/des ambassadeur(s)
étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques Afficher/Masquer

Non renseigné

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Les attendus locaux sont :

- Connaître le secteur professionnel pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation
- Rechercher un lieu de stage ou un employeur (contrat en alternance) dans l'environnement des établissements aquatiques (piscine)

- S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail et un savoir-être « professionnel » du fait du contact direct avec une clientèle parfois très exigeante.
- Etre très à l'aise dans l'eau, pratiquer régulièrement la natation et/ou les cours collectifs d'aqua- Fitness pour développer une expertise, clef d'entrée dans l'emploi.
Les candidats devront être titulaires du PSE1 (premiers secours en équipe de niveau 1) avant le début de la formation.
Les épreuves de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif, de leurs expériences personnelles et professionnelles, et de leurs motivations.

Caractères utilisés : 1478 sur 3500

Critères généraux d'examen des voeux

Veuillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des voeux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Qualité du projet professionnel**
Projet de formation motivé, fiche synthèse candidature

Savoir-être

- **Implication**
- **Rigueur**
- **Sens des responsabilités (accueil d'enfants en milieu aquatique)**
- **Profil sportif**
Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et de l'entretien oral.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et connaissance de la formation**
- **Adéquation projet professionnel et cursus de formation**
- **Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)**
Projet de formation motivé, Pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature. Evaluation également lors d'un entretien oral en visio-conférence ou entretien téléphonique.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation**
- **Expériences (pratique sportive ou culturelle, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, diplômes : BAFA, Surveillant de baignade, BNSSA, diplôme fédéral, formation secourisme PSC1, PSE1, ...)**
Projet de formation motivé et entretien oral. Pour les candidats non compétiteurs en natation, une attestation de réalisation d'un 800 m NL en moins de 16 mn sera à fournir.

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Objectifs de la formation

Former des professionnels immédiatement opérationnels et autonomes, capables :

- D'assurer et organiser la sécurité des personnes et des espaces (centres aquatiques et lieux de baignade)
- De concevoir, enseigner et animer des séances dans les activités aquatiques auprès de différents publics
- De proposer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation
- De participer au fonctionnement et au développement d'une structure publique ou privée

En 1ère année, compétences attendues : assurer la sécurité des lieux de pratiques et des personnes, faire acquérir le savoir nager et animer des séances d'aqua-fitness

En 2ème année, compétences attendues : faire progresser les différents publics, mettre en œuvre et préparer des projets d'animation et de bassin s'intégrant dans le projet d'établissement, tout en participant au fonctionnement et au développement de la structure.

Organisation de la formation

La formation est organisée sur 2 ans et comprend 1100 heures. Elle est conçue sur le mode de l'alternance avec un stage obligatoire en entreprise de 200 heures minimum par année. Entreprise et candidat peuvent également conclure un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (alternance complète). Les étudiants hors contrat en alternance auront l'obligation d'une activité salariée dans un espace aquatique d'au moins 3 semaines durant l'été.

Caractères utilisés : **1484** sur 1500

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Caractères utilisés : **0** sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuite d'études

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :

- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Débouchés professionnels

Le diplômé a le titre de maître-nageur et les prérogatives du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles (AGAPSC) lui permettant de travailler en milieu aquatique. Les outils et compétences acquises au sein de la formation lui permettent d'évoluer rapidement vers des fonctions d'assistant d'exploitation ou de chef de bassin, voire de développer sa propre activité dans les secteurs du sport et de l'animation. Les débouchés se situent dans le secteur public, le secteur privé commercial (centre de remise en forme ou de thalasso, camping ou centre de vacances) et le secteur associatif. Ce technicien est titulaire d'un diplôme d'état de niveau Bac+2.

Se reporter à la fiche RNCP: <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4709>

Caractères utilisés : **1459** sur 1500

Conditions d'inscription

Module paramétré :

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV

doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

Des entretiens oraux organisés en visio-conférence sont prévus entre mi-avril et mi-mai pour mieux cerner le profil motivationnel du candidat et faire le point sur les conditions de stage ou d'alternance.

Les candidats devront fournir un document attestant la réussite d'un 800 m nage libre réalisé en moins de 16 minutes. Cette performance peut être réalisée auprès d'un MNS ou d'une compétition FFN ou UNSS.

Caractères utilisés : 0 sur 4000

Merci d'indiquer à quelle adresse mail le candidat sera invité à joindre le document officiel de la CDAPH ou tout autre document en lien avec sa demande d'aménagements

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Epreuves

Mode de convocation des candidats pour les épreuves écrites :

Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves écrites :

à partir du 21 avril

Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période

Date ou période des épreuves écrites :

entre le 26 avril et le 16 mai

Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période

Capacités

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Pièces demandées

La pièce complémentaire "FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2020 DEUST Activités Aquatiques" doit être soumise à validation.

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées 	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut

✓	Fiche Avenir		8 Par défaut
Pièces induites 	Format 		Actions
Bulletins de première 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.		Accéder au module
Bulletins de terminale 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.		Accéder au module
Bulletins de MAN 			Accéder au module
Bulletins du supérieur 			Accéder au module
Informations SHN 	Informations relatives aux sportifs de haut niveau		Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études 	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		
Pièces complémentaires	Format		Actions
FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE 2020 DEUST Activités Aquatiques			Soumettre à validation Modifier

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	49	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques

Profil Supérieur Français	11	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de réalisation 800m NL en moins de 16 mn • Fiche Avenir • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Attestation de réalisation 800m NL en moins de 16 mn • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de réalisation 800m NL en moins de 16 mn • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Attestation de réalisation 800m NL en moins de 16 mn
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Attestation de réalisation 800m NL en moins de 16 mn

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des UFR STAPS - secrétariat DEUST dossiers Activités Aquatiques

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des Université Claude Bernard Lyon 1
dossiers : UFR STAPS - secrétariat DEUST Activités
Aquatiques
43, bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

DEUST Métiers de la Forme

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

liza.bouet@univ-t

Responsable de formation

CARMINATI Fabien

Adresse email :

fabien.carminati@

Numéro de téléphone :

+33472432877

Numéro de téléphone mobile :

+33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Métiers de la forme Afficher/Masquer

Ce DEUST n'étant proposé que dans quelques universités, il n'y a pas d'éléments de cadrage national définis pour cette formation.

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Chaque diplômé doit être polyvalent (encadrement d'activités et participation au développement de projets dans la structure) et immédiatement opérationnel (pas de nécessité de formation complémentaire pour exercer le métier de technicien).

Dans le cadre d'une professionnalisation à court terme, les attendus locaux sont :

- Connaître le secteur professionnel de la remise en forme pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation
- Rechercher un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être « professionnel » du fait du contact direct avec une clientèle parfois très exigeante.
- Pratiquer intensivement aussi bien les cours collectifs de Fitness et la musculation pour développer une expertise, clef d'entrée dans l'emploi.
- Atteindre un bon niveau de connaissance du corps humain en mouvement (biologie de l'exercice, anatomie, biomécanique) grâce à un travail personnel conséquent

Les tests de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif et d'animateur, de leurs expériences personnelles et professionnelles, et de leurs motivations.

Caractères utilisés : 1756 sur 3500

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.**

Savoir-être

- **Implication**
- **Facilité de communication**
- **Sportif, attirance pour une vie saine, prévention de la santé**
épreuves d'admission (entretien oral, épreuves physiques)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et connaissance de la formation**
- **Adéquation projet professionnel et cursus de formation**
- **Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)**
Pièce complémentaire fiche synthèse candidature et entretien oral pour les candidats retenus après étude du dossier.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation (secteur du Sport et des loisirs sportifs)**
- **Expériences (pratique sportive en fitness et musculation, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, diplômes : BAFA, Surveillant de baignade, BNSSA, diplôme fédéral, secourisme, ...)**
Fiche synthèse candidature, projet de formation motivé et entretien oral.

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

▼

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation DEUST MF se déroule sur 2 ans (**BAC+2**) et opère une **sélection à l'entrée**.
. Chaque année représente environ 550 heures de cours, plus un stage à effectuer dans un club de remise en forme (**ou Alternance complète au travers d'un** contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

La formation est organisée autour de 6 domaines de compétences :
- Assister le directeur d'exploitation (marketing, gestion comptable, droit du travail et commercial, gestion

des ressources humaines)
- Évaluer et orienter le pratiquant/client (évaluation des pratiquants, réglementation et usage des équipements, sociologie des pratiques corporelles)
- Analyser le fonctionnement biologique du pratiquant (anatomie, physiologie, neurosciences et apprentissages moteurs)
- Enseigner les méthodes et techniques de mise en forme (cours collectifs de fitness, musculation)
- Communiquer en situation professionnelle (anglais, informatique, développement du comportement professionnel)
- S'insérer dans le secteur professionnel (stage pratique, rapport de stage et projet professionnel)

Caractères utilisés : **1050** sur 1500

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Caractères utilisés : **0** sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuite d'études :

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions:
- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Débouchés professionnels :

- dans le secteur privé : clubs de remise en forme ou de vacances, centres de thalassothérapie, coaching de particuliers à domicile ou dans les hôtels de haut standing
- le secteur associatif : associations sportives ou d'entreprises, MJC, centre de loisirs
- le secteur public : service des sports et de l'animation des collectivités locales
Le diplômé a les compétences d'un technicien supérieur des activités de mise en forme et peut exercer son activité sous statut de salarié et/ou d'auto-entrepreneur.
Métiers possibles : coach sportif, éducateur sportif, manager d'une équipe de conseillers sportifs, assistant d'exploitation d'une petite structure.

Caractères utilisés : **1346** sur 1500

Conditions d'inscription

Module paramétré :

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

Epreuves physiques :
Fitness : suivi de cours collectif
Musculation : développé/couché et squats

Entretien oral de motivation et de connaissance du secteur de la remise en forme

Caractères utilisés : 0 sur 4000

Merci d'indiquer à quelle adresse mail le candidat sera invité à joindre le document officiel de la CDAPH ou tout autre document en lien avec sa demande d'aménagements

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Epreuves

Mode de convocation des candidats pour les épreuves écrites :

Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves écrites :

à partir du 21 avril

Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période

Date ou période des épreuves écrites :

entre le 26 avril et le 16 mai

Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

La pièce complémentaire "FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS" doit être soumise à validation. Veuillez cliquer sur "Soumettre à validation".

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut

Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS		Soumettre à validation Modifier

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	240	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale Projet de formation motivé FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	71	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie des résultats du Baccalauréat. Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première

Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHÈSE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers DEUST Métiers de la Forme

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon 1

Ligne d'adresse 1 UFR STAPS – DEUST Métiers de la Forme

Ligne d'adresse 2 27-29, bd du 11 novembre 1918

Code postal 69622

Commune VILLEURBANNE

Cedex Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des Université Claude Bernard Lyon 1
dossiers : DEUST Métiers de la Forme
UFR STAPS
27-29, bd du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques. Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

CARMINATI Fabien

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Réfèrent handicap 

Adresse mail du réfèrent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à

la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Frais pour les inscrits de la formation continue :

5900 €

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

secretariat-kep@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures.

Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation.

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention D.E Ergothérapeute Afficher/Masquer

Disposer d'aptitudes relationnelles

- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'interaction avec autrui
- Capacité d'adaptation et de flexibilité

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales:

- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales

Disposer de capacités d'analyse

- Capacité à suivre une démarche scientifique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative
- Capacité à se questionner et à se remettre en question

Savoir s'organiser dans son travail

- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail)

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Compréhension de l'anglais écrit

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Caractères utilisés : 0 sur 3500

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique**
 - Notes de première et terminale
- **Notes d'Anglais**
 - Notes de première et terminale
- **Epreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit)**
 - Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français
- **Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles**
 - Résultats dans l'enseignement supérieur

Ces critères sont proposés par l'équipe pédagogique sous réserve de modification dans le cadre d'une démarche d'harmonisation nationale.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Aptitude à suivre une démarche scientifique**
 - Appréciation des professeurs sur les bulletins
- **Aptitude à s'organiser dans son travail.**
 - Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir

Savoir-être

- **Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui**
 - Appréciation des professeurs sur les bulletins
 - Rubrique « Activités et centres d'intérêt »
 - Projet de formation motivé
- **Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés**
 - Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir
 - Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation. Capacité à expliciter sa démarche d'orientation**
 - Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Expériences pratiques en lien avec le métier**
 - Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir
 - Rubrique « Activités et centres d'intérêts »

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis

Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :	<p>Un ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient auprès de personnes de tous âges pour prévenir un problème dans la réalisation de ses activités ou d'en réduire les effets. Il agit auprès de la personne et/ou de son environnement pour lui permettre de retrouver ses occupations.</p> <p>L'ergothérapeute est amené à travailler en cabinet libéral, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale ou sociale, en école, en collectivité territoriale, etc.</p> <p>La formation</p> <p>La formation en ergothérapie se déroule en trois ans (6 semestres de 20 semaines). L'organisation des études est construite en alternance avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel, - des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages à temps plein de 35h par semaine, réparties en 5 périodes sur les trois ans. <p>Le référentiel de formation comprend 6 domaines de formation : Sciences humaines, sociales et droit/ Sciences médicales / Fondements et processus de l'ergothérapie/ Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute/ Méthodes de travail/ Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.</p> <p>L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel. La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfert System).</p>
	Caractères utilisés : 1544 sur 1500

Dispositifs de réussite (facultatif) :	<p>Tutorat proposé par les étudiants et l'encadrement pédagogique au sein de l'Institut des Sciences et Techniques et Réadaptation (voir site : www.istr.univ-lyon1.fr)</p>
	Caractères utilisés : 0 sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :	<p>A l'issue de la formation, les étudiants se voient délivrer un Diplôme d'État d'ergothérapeute et un grade licence conféré par l'université.</p> <p>Il est possible à la suite de la formation d'intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un diplôme universitaire (D.U) - Un cursus de Master en France ou à l'étranger (Master européen d'ergothérapie, Santé publique, Ergonomie, Rééducation-Réadaptation, Ergologie, Science de la Santé, etc.) - Un diplôme d'État de cadre de santé - Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social - Un diplôme d'État d'Ingénierie Sociale - Un Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale <p>A l'issue d'un master, une poursuite en filière doctorale est possible.</p> <p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - www.anfe.fr - www.caot.ca - www.sifef.fr - www.wfot.org <p>Statistiques nationales (2018) Taux de passage en 2ème année : 93% Taux de réussite au diplôme : 94.3%</p>
	Caractères utilisés : 995 sur 1500

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

Caractères utilisés : 0 sur 4000

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

:

Paiement

Frais demandés pour les candidatures à cette formation

Nature des frais Frais de candidature

Montant pour les candidats non boursiers 80 EUR

Montant pour les candidats boursiers 0 EUR
(Indiquez 0 si les boursiers sont exonérés de frais)

Veillez indiquer la référence de l'arrêté ou de la réglementation vous autorisant à demander des frais aux candidats. Arrêté du 17 janvier 2020

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

- Tous les bulletins scolaires sont demandés.**

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.

IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

- Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)**

Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier

Format	Description
	Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
	Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées

Format

Actions

<input checked="" type="checkbox"/>	Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
<input checked="" type="checkbox"/>	Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
<input checked="" type="checkbox"/>	Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
<input checked="" type="checkbox"/>	Projet de formation motivé		32 Par défaut
<input checked="" type="checkbox"/>	Fiche Avenir		8 Par défaut

Pièces induites

Format

Actions

Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
--	---	--

Pièces complémentaires

Format

Actions

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Module paramétré :

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé)• Projet de formation motivé• Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Copie des résultats du Baccalauréat.• Projet de formation motivé• Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat• Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none">• Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet INSTITUT DES SCIENCES ET
TECHNIQUES DE LA
READAPTATION UNIVERSITE
LYON 1

Ligne d'adresse 1 **Département Ergothérapie**

Ligne d'adresse 2 8 AVENUE ROCKEFELLER

Code postal 69373

Commune Lyon

Cedex **08**

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : INSTITUT DES SCIENCES ET
TECHNIQUES DE LA
READAPTATION UNIVERSITE
LYON 1

Département Ergothérapie
8 AVENUE ROCKEFELLER
69373 Lyon **08**

Informations générales sur la formation

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrer sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

- Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Frais pour les inscrits de la formation continue :

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention D.E Psychomotricien

Être intéressé par les questions de santé et les questions sociales

- Avoir des connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
- Avoir des connaissances sur le métier de psychomotricien

Disposer de qualités humaines et relationnelles

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- Être capable d'échanger, et de communiquer avec autrui
- Être apte à gérer ses émotions et à développer la maîtrise de soi
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et de créativité
- Avoir un intérêt et des aptitudes pour les activités d'expression corporelle, physiques et artistiques

Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale

- Comprendre et maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser les techniques d'argumentation et de synthèse
- Être capable de se documenter dans une langue étrangère

Être intéressé par la démarche scientifique et disposer de connaissances en sciences

- Être apte à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Être capable de comprendre et de produire un raisonnement logique
- Être capable d'argumenter à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines
- Disposer de connaissances en Sciences du Vivant
- Être apte à la recherche documentaire numérique

Disposer de compétences organisationnelles et savoir-être

- Être apte à travailler de façon autonome
- Pouvoir collaborer et travailler en équipe, disponibilité
- Avoir des qualités de rigueur, de méthode et des capacités d'organisation

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Caractères utilisés : 0 sur 3500

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Résultats académiques

- **Notes de 1ère et terminale ou, pour les étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle, résultats et diplômes dans l'enseignement supérieur.**
 - Notes de 1ère et terminale en français, langues, mathématiques, éducation physique et, selon la série du baccalauréat, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, philosophie, options artistiques, sciences et techniques sanitaires et sociales. Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle)
- **Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique.**
 - Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique.
- **Niveau en langue française C1 minimum pour les candidats étrangers.**
 - Niveau en langue française pour les candidats étrangers.

Ces critères sont proposés par l'équipe pédagogique sous réserve de modification dans le cadre d'une démarche d'harmonisation nationale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail.**
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir. Fiche de suivi (pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études).
- **Compétences d'expression écrite et orale.**
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir Projet de formation motivé

Savoir-être

- **Qualités humaines et relationnelles. Compétences organisationnelles.**
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir. Projet de formation motivé. Fiche de suivi (pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études).
- **Compétences organisationnelles.**
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir Fiche de suivi (pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation.**
 - Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales.**
 - Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».
- **Activités artistiques et sportives. Expériences professionnelles et engagements dans le domaine de la santé et du social.**
 - Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».
 - Appréciation des professeurs de lycées sur la fiche Avenir.

Langues

Langue vivante 1

Anlais

Pas de LV1

Langue vivante 2



Pas de LV2

Niveau de français requis

Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

C1



Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Le psychomotricien est un professionnel de santé intervenant dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du soin. Il accompagne la personne dans son développement psychomoteur, et dans le maintien de son bon fonctionnement psychomoteur à tous les âges de la vie. Il l'aide à prendre conscience de ses potentiels et à les exploiter pour s'adapter à son environnement. L'exercice nécessite des aptitudes et compétences relationnelles et de créativité.

Dans un cadre pluridisciplinaire, il intervient, au sein d'établissements en secteur hospitalier, dans les institutions médico-sociales, dans les établissements d'accueil de la petite enfance, en libéral et dans les entreprises.

La formation de 3 ans est structurée en modules théoriques, théorico-cliniques et pratiques permettant d'acquérir connaissances et compétences dans les sciences médicales, les sciences humaines et la psychomotricité.

Elle est constituée de cours magistraux, de travaux dirigés, de travail personnel et de stages auprès de psychomotriciens diplômés.

La pédagogie vise une professionnalisation progressive de l'étudiant au travers d'un travail d'articulation constante entre le cadre théorique enseigné et les expériences acquises par la pratique et les stages. L'évaluation des connaissances et compétences est réalisée en contrôle continu et par examens semestriels.

La formation, dispensée dans un Institut de Formation de Psychomotriciens de France, permet d'obtenir en 3 ans le Diplôme d'État de Psychomotricien.

Caractères utilisés : **1543** sur 1500

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Les promotions d'étudiants restent à taille humaine afin de favoriser la connaissance mutuelle et l'entraide, avec une répartition régulière en groupe de moins de 20 étudiants. Les dispositifs pédagogiques proposés favorisent l'intégration des savoirs, le travail en collaboration et l'autonomie de travail.

Un tutorat étudiant est proposé à tous ceux qui le souhaitent, avec ronéos, cours du soir et accompagnement individualisé.

L'équipe pédagogique assure un accompagnement de proximité auprès de l'ensemble des étudiants, et plus particulièrement pour tout étudiant à besoin spécifique.

Caractères utilisés : **200** sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Ce diplôme permet d'intégrer d'autres formations complémentaires :

- Un diplôme universitaire (D.U) ;
- Un cursus de Master en France ou à l'étranger (Psychologie, Sciences de l'Education, STAPS Santé Publique, Science de la Santé, rééducation, et en psychomotricité à l'international) ;
- Un diplôme d'État de cadre de santé ;
- Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social ;
- Titre d'Expert en psychomotricité à référentiel européen Niveau 1. JO du 21/04/2017 ;
- Etc. ...

Les psychomotriciens titulaires d'un Master peuvent envisager une poursuite d'étude en filière doctorale et contribuer au développement de la recherche en psychomotricité.

Les titulaires du Diplôme d'État de psychomotricien peuvent prendre la direction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants – type crèche.

Statistiques nationales 2018

- Taux de passage en 2ème année : 97%

- Taux de réussite au diplôme : 98%

- Taux d'employabilité 6 mois après l'obtention du Diplôme : 95%

Caractères utilisés : **1053** sur 1500

Conditions d'inscription

Module paramétré :

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

Caractères utilisés : **0** sur 4000

La formation a t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Paie ment

Frais demandés pour les candidatures à cette formation

Nature des frais Frais de candidature

Montant pour les candidats non boursiers 80 EUR

Montant pour les candidats boursiers 0 EUR
(Indiquez 0 si les boursiers sont exonérés de frais)

Veillez indiquer la référence de l'arrêté ou de la réglementation vous autorisant à demander des frais aux candidats. art. 3 de l'arrêté du 23 décembre 1987

Bulletins scolaires

Module paramétré :

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

- Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1^{ère}, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.
IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format ?	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées ?	Format ?	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut

✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut

Pièces induites 	Format 	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau Accéder au module
Document de la CDAPH ou notification d'aménagements accordés pour les épreuves du BAC		Document officiel de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), précisant les dispositions particulières d'aménagement pour des examens ou concours (même document que pour les épreuves du baccalauréat) Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires 	Format 	Actions
--	--	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Module paramétré :

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	350	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première

Profil Supérieur Français	348	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat
Profil Supérieur Etranger	1	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet UNIVERSITE LYON 1 INSTITUT DES SCIENCES ET
TECHNIQUES DE LA READAPTATION

Ligne d'adresse 1 DEPARTEMENT PSYCHOMOTRICITE

Ligne d'adresse 2

8 AVENUE ROCKEFELLER

Code postal 69373

Commune

Lyon 8e Arrondissement

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA
dossiers : READAPTATION **DEPARTEMENT**
PSYCHOMOTRICITE UNIVERSITE LYON 1
8 AVENUE ROCKEFELLER
69373 Lyon 8e Arrondissement

Informations générales sur la formation

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour
toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

*à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement
ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture
ou en écriture)*

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Frais pour les inscrits de la formation continue :

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

david.colin@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Certificat de capacité d'Orthoptiste

Aptitude à la démarche scientifique

- Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en physique, sciences de la vie et mathématiques
- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique

Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée

- Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques
- Capacité à se documenter et à communiquer en anglais

Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages

- Rigueur, méthode, assiduité
- Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles

- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Aptitude à échanger / communiquer avec autrui

Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales

Capacité de gestion administrative et commerciale en relation avec la dimension médicale du métier

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Résultats académiques

- Notes de 1^{ère} et terminale ou résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation
 - Notes de 1^{ère} et terminale en mathématique, physique, biologie et autre matières scientifiques
 - Résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)
- Progression
 - Evolution des résultats en première, terminale et supérieur
- Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique
 - Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique
- Niveau en langue française pour les candidats étrangers
 - Niveau en langue française pour les candidats étrangers

Ces critères sont proposés par l'équipe pédagogique sous réserve de modification dans le cadre d'une démarche d'harmonisation nationale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- Aptitude à la démarche scientifique
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Cursus post-bac.
- Qualité de la communication écrite et orale
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Projet de formation motivé

Savoir-Etre

- Qualités humaines
 - Projet de formation motivé
- Capacités organisationnelles
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».
- Appétence pour la gestion administrative et les
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- expériences pratiques en lien avec le métier d'audioprothésiste, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, au sein (stages de découverte, d'initiative personnelle, associations, etc).
 - ». Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres

Langues

Langue vivante 1



Pas de LV1

Langue vivante 2



Pas de LV2

Niveau de français requis

Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

B2



Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :	<p style="text-align: right;"></p> <p>La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants.</p> <p>Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.</p> <p>La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année.</p> <p>L'enseignement théorique porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ; <p>La formation pratique repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gérontologie
Dispositifs de réussite (facultatif) :	
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :	<p>Après l'obtention du diplôme d'Etat, un audioprothésiste peut compléter sa formation en préparant des diplômes d'université (DU) et/ou un master.</p>

Conditions d'inscription

Module paramétré :

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

Caractères utilisés : 0 sur 4000

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Paiement

Frais demandés pour les candidatures à cette formation

Nature des frais Frais de candidature

Montant pour les candidats non boursiers 80 EUR

Montant pour les candidats boursiers 0 EUR
(Indiquez 0 si les boursiers sont exonérés de frais)

Veillez indiquer la référence de l'arrêté ou de la réglementation vous autorisant à demander des frais aux candidats.

Bulletins scolaires

Module paramétré :

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

- Tous les bulletins scolaires sont demandés.**

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.

IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut
Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau Accéder au module

Document de la CDAPH ou notification d'aménagements accordés pour les épreuves du BAC 	Document officiel de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), précisant les dispositions particulières d'aménagement pour des examens ou concours (même document que pour les épreuves du baccalauréat) Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études 	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires	Format	Actions
-------------------------------	---------------	----------------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.
[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

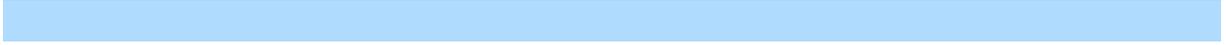
Dossier

Module paramétré :

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale

- Projet de formation motivé



Orthophoniste

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrer sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Étudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Frais pour les inscrits de la formation continue :

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Cadrage national des attendus - mention Certificat de capacité d'Orthophoniste Afficher/Masquer

Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale
- L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.
- Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).
Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique
L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques...) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue

étrangère.

Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.

- Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels...

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe

- L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.

- Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.

- Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.

Attendus locaux (Facultatif)

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Caractères utilisés : 0 sur 3500

Critères généraux d'examen des voeux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des voeux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Notes de 1ère et terminale**

- Notes de 1ère et terminale en français, philosophie, SVT, physique chimie, mathématiques, SES, histoire-géographie ou langue étrangère, selon la série du baccalauréat

- **Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelles, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies**

- Résultats obtenus dans les formations universitaires suivies (pour les candidats étudiants en réorientation)

- **Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelles, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies**

- Résultats obtenus des épreuves du baccalauréat (pour les candidats bacheliers)

- **Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et aux travaux personnels encadrés**

- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et aux travaux personnels encadrés

Ces critères sont proposés par l'équipe pédagogique sous réserve de modification dans le cadre d'une démarche d'harmonisation nationale.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Maîtrise de la langue écrite et orale**

- Projet de formation motivé Notes de 1ère et terminale en français, philosophie

- **Raisonnement logique et capacité d'analyse**

- Notes de français, philosophie, SVT, physique chimie, mathématiques, histoire-géographie

- **Méthode de travail**

- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche Avenir.

Savoir-être

- **Capacité de communication et qualités humaines.**

- Projet de formation motivé, appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche Avenir.

- **Autonomie dans le travail**

- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche Avenir.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation**

- Projet de formation motivé

- Capacité du candidat à retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'orthophoniste ou autres (expériences professionnelles, stages, etc.)
 - Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

▼

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Les études comportent dix semestres et se composent de deux cycles. Peuvent s'inscrire en deuxième cycle des études d'orthophonie les étudiants qui ont acquis les 180 crédits européens correspondant au premier cycle.

Les études sont à temps plein (enseignements théoriques, enseignements pratiques et apprentissage en milieu clinique).

1. Le premier cycle (six semestres validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence) a pour objectif:

- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition de connaissances de pathologie et de physiopathologie

2. Le deuxième cycle (quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master) dont les objectifs sont :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique
- Une formation à la démarche scientifique
- L'acquisition des compétences génériques (communication et coopération avec le patient, son entourage, les équipes soignantes pluri professionnelles ; réflexivité et respect des règles de l'éthique et de la déontologie).

<https://istr.univ-lyon1.fr/formations/orthophonie/>

Caractères utilisés : 1669 sur 1500

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Caractères utilisés : 0 sur 1500

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés

Dans un contexte d'évolution de carrière, l'orthophoniste peut s'investir dans le soin (formation de cadre) ou dans la recherche (doctorat). Le cursus qui permet de délivrer un diplôme de niveau grade master 2 favorise cette seconde possibilité. Ainsi, l'orthophoniste, s'il a fait le choix

professionnels

:

de réaliser un mémoire de recherche et validé des UE recherche, peut demander à poursuivre un cursus universitaire en soumettant un dossier aux universités préparant au diplôme national de doctorat. Le niveau grade master 2 obtenu par les étudiants diplômés leur permet une inscription en cursus doctoral (Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, article 11).

Caractères utilisés : **756** sur 1500

Conditions d'inscription

Module paramétré :

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

La phase d'admission permet d'apprécier les capacités du candidat à intégrer une formation universitaire et ses aptitudes futures à exercer une profession de soins dans le domaine de la phonation, de la déglutition, du langage (oral et/ou écrit) et de la communication. Les futurs étudiants en orthophonie doivent avoir une personnalité équilibrée, une bonne adaptation sociale, des aptitudes relationnelles et communicationnelles, une excellente maîtrise de la langue française ainsi que de bonnes capacités d'abstraction, de réflexion et de raisonnement. Les entretiens ont pour but d'évaluer : - les compétences de communication et de langage, à l'oral et à l'écrit, dans ses dimensions linguistiques (articulatoires, phonologiques, prosodiques, lexico-sémantiques, morphosyntaxiques, discursives et pragmatiques) et dans ses dimensions cognitives - les compétences humaines et relationnelles (accueil, écoute, adaptation du discours et de la posture à la situation et aux interlocuteurs, ...), nécessaires au métier

Caractères utilisés : **0** sur 4000

Merci d'indiquer à quelle adresse mail le candidat sera invité à joindre le document officiel de la CDAPH ou tout autre document en lien avec sa demande d'aménagements

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales

Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves

orales

Outil de rendez-vous sur Parcoursup

Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales :

Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période

entre le 20 et 21 avril 2021

Date ou période des entretiens / épreuves orales :

Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période

entre le 22 avril et le 7 mai 2021

Paielement

Frais demandés pour les candidatures à cette formation

Nature des frais Frais de dossier

Montant pour les candidats non boursiers 80 EUR

Montant pour les candidats boursiers 0 EUR

(Indiquez 0 si les boursiers sont exonérés de frais)

Dans quels cas souhaitez-vous obtenir la photocopie de l'attestation de bourse ? Demandée seulement pour les candidats boursiers non certifiés (par leur établissement d'origine ou le CNOUS)

Veillez indiquer la référence de l'arrêté ou de la réglementation vous autorisant à demander des frais aux candidats. art.4 Décret n° 2013-798 du 30 août 2013

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021
Session Parcoursup 2020

Session Parcoursup 2021

Capacité
d'accueil
totale :

Places proposées sur
Parcoursup :

- Dont
places
proposées
sur
Parcoursup
:

Nombre total d'inscrits :

- Dont inscrits via Parcoursup :

- Dont inscrits hors Parcoursup :

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup 		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature 		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées 	Format	Actions
 Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français 		11 Par défaut
 Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français 		12 Par défaut
 Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) 		13 Par défaut
 Projet de formation motivé 		32 Par défaut
 Fiche Avenir 		8 Par défaut
Pièces induites 	Format 	Actions
Bulletins de première 		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale 		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne Accéder au module

fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

Bulletins de MAN 		Accéder au module
Bulletins du supérieur 		Accéder au module
Informations SHN 	Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Attestation de bourse 	Attestation du statut de boursier du second degré ou de l'enseignement supérieur	
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études 	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires Format

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	1206	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1744	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	35	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé

Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé
--	-----------------------	------------------------	--

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA
READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
8 AVENUE ROCKEFELLER
69373 Lyon 8e Arrondissement

Certificat de capacité d'Orthoptiste

Informations générales sur la formation

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Frais pour les inscrits de la formation continue :

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

parcoursup.orthoptie@univ-lyon1.f

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Certificat de capacité d'Orthoptiste

Appétences pour les formations dans le domaine de la santé
Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.
Compétences scientifiques et capacités d'apprentissage
Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.
Compétences en communication
Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.
Compétences relationnelles et qualités humaines
Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale), s'intéresser à la relation soignant – soigné. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.
Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel
Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

Attendus locaux (Facultatif)

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Caractères utilisés : 0 sur 3500

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Résultats académiques

- **Notes de Mathématiques, SVT, Physique chimie**
 - Notes de première, terminale et notes du bac
- **Notes de Français**
 - Notes de première et terminale
- **Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit)**
 - **Moyenne des épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français**
- **Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles**

Ces critères sont proposés par l'équipe pédagogique sous réserve de modification dans le cadre d'une démarche d'harmonisation nationale.

- Résultats de l'enseignement supérieur

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- Aptitude à suivre une démarche scientifique
 - Appréciation des enseignants sur le bulletin
- Capacité à organiser et à conduire ses apprentissages
 - Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir Appréciation des professeurs sur les bulletins

Savoir-Etre

- Compétences en communication Compétences relationnelles et qualités humaines
 - Appréciation des enseignants sur le bulletin
- Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation
 - Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- Appétences pour les formations dans le domaine de la santé Les actions diverses montrant la motivation pour une profession de santé notamment l'orthoptie
 - Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

Langues

Langue vivante 1 Pas de LV1

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie.

La formation a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ;
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;
- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des

connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.
L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuites d'études :
Le grade de Licence (180 ECTS), permet aux détenteurs du certificat de capacité d'orthoptiste, d'intégrer différentes formations de grade master.
L'admission définitive est subordonnée :
- A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Conditions d'inscription

Module paramétré :

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Éléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui Non

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Des épreuves écrites Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens :

L'entretien consiste en un exposé discussion de motivation avec le Jury et permettra de connaître la personnalité du candidat, d'évaluer ses qualités d'argumentation, son expression orale. Cet entretien a une durée de 30 minutes maximum (Arrêté du 20 octobre 2014 relatif aux études en vue du certificat de capacité d'orthoptiste)

Caractères utilisés : 0 sur 4000

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Paie ment

Frais demandés pour les candidatures à cette formation

Nature des frais Frais de
candidature

Montant pour les candidats non boursiers 80 EUR

Montant pour les candidats boursiers 0 EUR
(Indiquez 0 si les boursiers sont exonérés de frais)

Veillez indiquer la référence de l'arrêté ou de la réglementation vous autorisant à demander des frais aux candidats.

Bulletins scolaires

Module paramétré :

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1^{ère}, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.
IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir ["bulletins scolaires et traitement informatique"](#).

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
-----------------------------------	--------	-------------

Dossier commun Parcoursup 	Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature 	Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français 		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français 		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) 		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé 		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir 		8 Par défaut

Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN 		Accéder au module
Bulletins du supérieur 		Accéder au module
Informations SHN 	Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Document de la CDAPH ou notification d'aménagements accordés pour les épreuves du BAC 	Document officiel de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), précisant les dispositions particulières d'aménagement pour des examens ou concours (même document que pour les épreuves du baccalauréat)	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études 	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Module paramétré :

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger		Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2021
PARAMETRAGES POUR LES FORMATIONS NON SELECTIVES****Exposé des motifs :****1. Sont concernées les formations non sélectives suivantes :**

- L1 Portail Mathématiques-Informatique
- L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur
- L1 Portail Sciences de la Vie et de la Terre
- L1 Sciences pour la santé
- L1 Portail STAPS
- Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

2. Paramétrages :

Le paramétrage pour chaque formation non sélective est décrit dans les annexes jointes.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2021 de recrutement d'admissions Parcoursup les paramétrages pour les formations non sélectives.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

Annexes de paramétrage

Licence portail Mathématiques-Informatique

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrer sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?

Oui

Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?

Formation entièrement à distance

Formation partiellement à distance

Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ?

Oui

Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?

Oui

Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ?

Oui

Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :

<https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscr>

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Cadrage national des attendus [Afficher/Masquer](#)

- [Mathématiques](#)
- [Informatique](#)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHÉMATIQUES :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parole à un niveau B. - Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

En complément des attendus nationaux, nous souhaitons insister sur le fait qu'une bonne maîtrise des compétences en mathématiques est importante avec, entre autres, des bases solides en analyse, géométrie, probabilités, statistiques, et arithmétique. Ceci se traduira par de bonnes capacités à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement avec une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

Pour la mention informatique, il sera également apprécié d'avoir une première expérience en algorithmique et en programmation, même courte, mais qui a pu susciter un intérêt certain pour l'informatique.

Compléments d'information : <https://www.faq2sciences.fr/>

Critères généraux d'examen des voeux

Veuillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des voeux formulés par les candidats](#)

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Résultats académiques

- **Les relevés de notes qui auront été fournis par le candidat, avec principalement les notes de première et terminale en mathématiques**
Notes de mathématiques, de français, de langues vivantes
- **Progression**
Moyennes générales aux trois trimestres de première et aux premiers et second trimestre de terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Qualités de raisonnement et de rigueur**
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale et notes de français obtenues à l'épreuve anticipée de première, notes de langues vivantes
- **Méthode de travail**
Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir
- **Maîtrise de la démarche scientifique**
Type de baccalauréat
- **Capacité à exposer un raisonnement scientifique**
Type de baccalauréat

Savoir-être

- **Autonomie dans le travail**
Champ « Autonomie » de la fiche Avenir
- **Apprentissage de méthodes de travail**
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale
- **Régularité dans l'implication**
Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **La motivation générale**
Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement citoyen. Engagements liés à des activités scientifiques.**
Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts »

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Licence portail MI accès Santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais (ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Le portail Mathématiques - Informatique de la licence STS permet à l'issue de la première année de s'orienter vers une licence de mathématiques ou d'informatique.

[Fiche portail Mathématiques-Informatique](#)

[La licence mention Mathématiques](#)

C'est une formation généraliste destinée à donner des bases solides en sciences, avec une spécialisation en mathématiques.

[Fiche Mathématiques](#)

[La licence mention Informatique](#)

C'est une formation généraliste dont l'objectif est de former en Informatique : bases de données, algorithmique et programmation, réseaux, systèmes d'exploitation, WEB, architecture.

[Fiche Informatique](#)

Une double licence sélective est également proposée. Elle a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique. Elle doit faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 MI.

Dispositifs de réussite (facultatif) : Un accompagnement renforcé (soutien, études accompagnées ...) est également proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Le portail MI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon 1. L'accès de ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 à la rentrée 2020 et la L2 et la L3 de la mention mathématique à partir de 2021. Il se fait sur demande (option santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le [site WEB](#).

Après une Licence de mathématiques, les poursuites d'études sont principalement un [Master de mathématiques](#).

Il est possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de candidater au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce.

Il est en outre possible d'intégrer à l'issue des deux premières années de la licence de mathématiques les formations de l'[Institut de Sciences Financière et d'Assurance](#).

Préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire est également une possibilité.

Après une Licence d'informatique, les poursuites d'études sont principalement un [Master Informatique](#), parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après la Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc.

<http://www.vocasciences.fr/lyon1>

Licence portail MI

Langues

Langue vivante 1 Anglais (ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Le portail Mathématiques - Informatique de la licence STS permet à l'issue de la première année de s'orienter vers une licence de mathématiques ou d'informatique.

[Fiche portail Mathématiques-Informatique](#)

[La licence mention Mathématiques](#)

C'est une formation généraliste destinée à donner des bases solides en sciences, avec une spécialisation en mathématiques.

[Fiche Mathématiques](#)

[La licence mention Informatique](#)

C'est une formation généraliste dont l'objectif est de former en Informatique : bases de données, algorithmique et programmation, réseaux, systèmes d'exploitation, WEB, architecture.

[Fiche Informatique](#)

Une double licence sélective est également proposée. Elle a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique. Elle doit faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 MI.

Dispositifs de réussite (facultatif) Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons aussi une L1 : aménagée sur 2 ans, pour optimiser les chances de réussite des étudiants.

Un accompagnement renforcé (soutien, études accompagnées ...) est également proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Le portail MI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon 1. L'accès de ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 à la rentrée 2020 et la L2 et la L3 de la mention mathématique à partir de 2021. Il se fait sur demande (option santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le [site WEB](#).

Après une **Licence de mathématiques**, les poursuites d'études sont principalement un [Master de mathématiques](#).

Il est possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de candidater au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce.

Il est en outre possible d'intégrer à l'issue des deux premières années de la licence de mathématiques les formations de l'[Institut de Sciences Financière et d'Assurance](#).

Préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire est également une possibilité.

Après une **Licence d'informatique**, les poursuites d'études sont principalement un [Master Informatique](#), parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après la Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc.

<http://www.vocasciences.fr/lyon1>

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires

ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Bassin de recrutement

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation

Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur l'académie :

- Tous les candidats domiciliés dans l'academie suivante : **Lyon**

Condition sur les Communes :

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bourgoin-Jallieu (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chamagnieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanas (38150)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charvieu-Chavagneux (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chasse-Sur-Rhône (38670)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cheyssieu (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chezeneuve (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chonas-L'Amballan (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chozeau (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chuzelles (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les Côtes-d'Arey (38138)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Diémoz (38790)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Domarin (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Four (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Frontonas (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Grenay (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Heyrieux (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : L'Isle-D'Abeau (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Janneyrias (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Luzinay (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Nivolas-Vermelle (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Oytier-Saint-Oblas (38780)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Panossas (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Pont-De-Chérucy (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Reventin-Vaugris (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Roche (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les-Roches-De-Condrieu (38370)

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ruy-Montceau (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Alban-de-Roche (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Just-Chaleyssin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Marcel-Bel-Accueil (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Prim (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Quentin-Fallavier (38070)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Satolas-Et-Bonce (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Serpaize (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Seyssuel (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Tignieu-Jamezieu (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valencin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vaulx-Milieu (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Verpillière (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Veyssilieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villefontaine (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villemoirieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-D'Anthon (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-De-Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aubérives-Sur-Varèze (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bonnefamille (38090)

Les candidats n'ayant pas cette mention offerte dans une université publique de leur académie, seront également considérés comme des candidats du secteur prioritaire d'affectation.

Éléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Oui Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021

Session Parcoursup 2020

Session Parcoursup 2021

Capacité
d'accueil
totale :

Places proposées sur
Parcoursup :

- Dont
places
proposées
sur
Parcoursup
:

Nombre total d'inscrits :

- Dont inscrits via Parcoursup :

- Dont inscrits hors Parcoursup :

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1^{ère}, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.

IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut

✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut
Pièces induites 	Format 	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module
Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	2745	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé)

Profil Supérieur Français	700	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche Avenir • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	62	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi
Profil Terminale Etranger	99	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité
Licence
STS -
Bâtiment
Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des Université Claude Bernard Lyon 1
dossiers : Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43
43, bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

scolarite.licen

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrer sur la formation (en lecture ou en écriture)

CARMINATI Fabien

Adresse email :

fabien.carmin

Numéro de téléphone :

+3347243287

Numéro de téléphone mobile :

+3362524068

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?

Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?

Formation entièrement à distance

Formation

partiellement à distance

Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?

Oui

Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

<http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/>

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?

Oui

Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :

<https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/ass>

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Étudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Étudiant entrepreneur, salarié, ...) :

<https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/ass>

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

170 euros.

Frais pour les boursiers :

Pas de frais pour les boursiers.

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

parcoursup.pcsi@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

[Modifier](#)

Module paramétré :

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou

débouchés professionnels de la formation.

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Cadrage national des attendus [Afficher/Masquer](#)

	<ul style="list-style-type: none">• Physique• Chimie• Electronique, énergie électrique, automatique• Génie civil• Mécanique• Physique, chimie
--	--

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention PHYSIQUE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature. Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux (Facultatif) ?

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

La première année (L1) étant commune aux 6 mentions de licence, il est souhaitable pour réussir de maîtriser les connaissances théoriques et expérimentales à la fin de la classe de terminale, en physique, chimie et mathématiques (étude de fonctions ; calculs de dérivées, primitives et intégrales ; **vecteurs ; trigonométrie ; géométrie dans l'espace** ; ondes et particules ; **structure constitution** et transformations de la matière ; synthèse de molécules...). Pour suivre cette formation avec de bonnes chances de réussite, **le bac général est fortement recommandé mais non excluant**.

Il est **également** important d'être acteur dans sa scolarité, c'est à dire d'avoir des capacités d'autonomie et d'organisation dans son travail, de savoir exposer clairement sa pensée, de maîtriser la structuration d'un argumentaire et d'être assidu aux enseignements.

Une curiosité pour les matières scientifiques (par exemple lecture de revues scientifiques...) est aussi un plus.

Les formations sont dispensées en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès.

Compléments d'information : <https://www.faq2sciences.fr/>

Critères généraux d'examen des vœux ?

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Saisie de l'année précédente : Afficher/Masquer

Résultats académiques

- **Les résultats de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques et physique chimie).** - Essentiel
Les notes de **première et terminale du tronc commun, spécialités et option en mathématiques et physique**
- **Les résultats en français et en LV1.** - Essentiel
Les notes de **première** en français, **ainsi que celles obtenues aux épreuves de français du baccalauréat. Les notes de première et de terminal en LV1.**

- **Les résultats de première et terminale** - Essentiel
Moyennes générales aux trois trimestres de première, ainsi qu'au premier et second trimestre de terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Les résultats de première et terminale** - Important
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale
- **Maîtrise de la démarche scientifique**
Type de baccalauréat
- **Capacité à exposer un raisonnement scientifique**
Type de baccalauréat
- **Acquisition de compétence en lien avec l'expérimentation**
Type de baccalauréat
- **L'avis du conseil de classe sur cette orientation** - Important
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale : **champs « méthode de travail » et « capacité à réussir »** de la fiche Avenir

Savoir-être

- **Autonomie dans le travail et capacité à s'investir** - Important
Champs « autonomie » et « capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation** - Important
Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement citoyen. Engagement lié à des activités scientifiques** - Complémentaire
Champ «Engagement citoyen» de la fiche Avenir. Rubrique «Activités et centres d'intérêts»

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Licence portail PCSI

Langues

Langue vivante 1 Anglais
recommandé

Langue vivante 2 Anglais
recommandé
si non suivi
en LV1

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation Les licences du portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour : objectif l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine scientifique choisi, l'apprentissage de la démarche expérimentale, le développement des capacités d'analyse et de l'autonomie dans le travail.
La [première année L1](#) comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. Elle

est commune à toutes les mentions de licence du portail PCSI.

En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : [Chimie](#), [Physique](#), [Electronique-énergie électrique-automatique](#), [Mécanique](#), [Génie civil](#), [Physique-chimie](#).

La Licence (L1, L2, L3) est obtenue en 6 semestres de 30 crédits ECTS chacun.

Le portail PCSI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 ou **après** les L2 et L3 des mentions physique et chimie. Il se fait sur demande (option santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : [Licence Accès Santé](#).

Une double licence sélective est également proposée. Elle a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique. Elle doit faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 PCSI : [Double licence Mathématiques-Physique](#).

Dispositifs de réussite (facultatif) Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons : aussi une L1 aménagée sur 2 ans, pour optimiser les chances de réussite des étudiants

Un accompagnement renforcé (soutien, études accompagnées ...) est également proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur. Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre. Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur.

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : <http://www.vocasciences.fr/lyon1>

Licence portail PCSI accès Santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais
recommandé

Langue vivante 2 Anglais
recommandé
si non suivi
en LV1

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Les licences du portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour objectif l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine scientifique choisi, l'apprentissage de la démarche expérimentale, le développement des capacités d'analyse et de l'autonomie dans le travail.

La [première année L1](#) comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. Elle est commune à toutes les mentions de licence du portail PCSI.

En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : [Chimie](#), [Physique](#), [Electronique-énergie électrique-automatique](#), [Mécanique](#), [Génie civil](#), [Physique-chimie](#).

La Licence (L1, L2, L3) est obtenue en 6 semestres de 30 crédits ECTS chacun.

Le portail PCSI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 ou **après** les L2 et L3 des mentions physique et chimie. Il se fait sur demande (option santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : [Licence Accès Santé](#).

Une double licence sélective est également proposée. Elle a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique. Elle doit faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 PCSI : : [Double licence Mathématiques-Physique](#).

Dispositifs de réussite (facultatif) : Un accompagnement renforcé (soutien, études accompagnées ...) est proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur.

Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre.

Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur.

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : <http://www.vocasciences.fr/lyon1>

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Bassin de recrutement

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation

Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur l'académie :

- Tous les candidats domiciliés dans l'academie suivante : **Lyon**

Condition sur les Communes :

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bourgoin-Jallieu (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chamagnieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanas (38150)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charvieu-Chavagneux (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chasse-Sur-Rhône (38670)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cheyssieu (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chezeneuve (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chonas-L'Ambellan (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chozeau (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chuzelles (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les Côtes-d'Arey (38138)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Diémoz (38790)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Domarin (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Four (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Frontonas (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Grenay (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Heyrieux (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : L'Isle-D'Abeau (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Janneyrias (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Luzinay (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Nivolas-Vermelle (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Oytier-Saint-Oblas (38780)

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Panossas (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Pont-De-Chérucy (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Reventin-Vaugris (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Roche (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les-Roches-De-Condrieu (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ruy-Montceau (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Alban-de-Roche (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Just-Chaleyssin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Marcel-Bel-Accueil (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Prim (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Quentin-Fallavier (38070)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Satolas-Et-Bonce (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Serpaize (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Seyssuel (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Tignieu-Jameyzieu (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valencin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vaulx-Milieu (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Verpillière (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Veyssillieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villefontaine (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villemoirieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-D'Anthon (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-De-Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aubérives-Sur-Varèze (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bonnefamille (38090)

Les candidats n'ayant pas cette mention offerte dans une université publique de leur académie, seront également considérés comme des candidats du secteur prioritaire d'affectation.

Éléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Non sélective



Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Oui Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

Liste des pièces

Eléments de base du dossier		
Format	Description	
Dossier commun Parcoursup 	Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...	
Informations candidature 	Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...	
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français 		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français 		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) 		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé 		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir 		8 Par défaut
Pièces induites 	Format 	Actions
Bulletins de première 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN 		Accéder au module
Bulletins du supérieur 		Accéder au module
Informations SHN 	Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module

Informations AHN 	Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études 	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3979	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1207	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	59	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé

Profil Terminale Etranger	105	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi
--	------------	------------------------	--

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers **Scolarité**
Licence
STS -
Bâtiment
Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai
43
43, bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Licence portail SVT

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Oui Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Étudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Étudiant entrepreneur, salarié, ...) :

<https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/ass>

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Module paramétré :

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Cadrage national des attendus [Afficher/Masquer](#)

- [Sciences de la vie et de la terre](#)
- [Sciences de la terre](#)
- [Sciences de la vie](#)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-20202018-2019). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains

domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux (Facultatif)

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Nous attirons votre attention sur le fait que les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre sont des sciences quantitatives et par essence **pluridisciplinaires** qui nécessitent, en complément des connaissances et compétences en SVT ou Biotechnologies et/ou Biologie du lycée, des notions avancées de physique/chimie et mathématiques (**Fractions, Equations du 1er degré, Etude d'une fonction, Dérivées, Probabilités, Trigonométrie**). La pratique de l'anglais est recommandée.

Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :

- La solidité des acquis de Lycée dans les disciplines scientifiques
- Un goût pour les manipulations et les activités pratiques, de bonnes capacités d'observation
- Une motivation et une capacité à s'engager dans le travail nécessaire
- Une capacité à intégrer régulièrement un grand nombre de connaissances
- Une capacité d'autonomie dans ses recherches et une bonne organisation dans son travail
- Une curiosité pour les matières scientifiques (lectures de revues scientifiques, expositions...)

Pour se tester sur les notions scientifiques : <https://www.faq2sciences.fr/>

Critères généraux d'examen des voeux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des voeux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Notes dans les matières scientifiques (SVT, mathématiques, physique/chimie, NSI ou équivalents) de première et de terminale**
Notes dans les matières scientifiques de spécialité et du tronc commun (SVT, mathématiques, physique/chimie, NSI, ou équivalents) de première et de terminale
- **Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat**
Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Maîtrise de la démarche scientifique**
Type de baccalauréat
- **Capacité à exposer un raisonnement scientifique**
Type de baccalauréat

Savoir-être

- **Avis du conseil de classe sur la méthode de travail, l'autonomie et la capacité à s'investir**
Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir**
Fiche avenir
- **Projet de formation**
Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Langues

Langue vivante 1 Anglais (ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Licence portail Sciences et Vie de la Terre

Langues

Langue vivante 1 Anglais (ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation Le portail Sciences de la vie et de la Terre permet d'accéder à chacune des trois mentions de Licence : [Sciences de la Vie](#); [Sciences de la Terre](#); [Sciences de la Vie et de la Terre](#).

La 1ère année est commune aux trois mentions. L'orientation dans l'une des 3 mentions se fait en 2ème année et chaque mention propose plusieurs **parcours présentant une spécialisation progressive (portail lycéen)**.

- **mention Sciences de la Vie, 7 parcours** couvrent tous les aspects des Sciences de la Vie, de l'aspect moléculaire à l'organisme entier dans son environnement :

- Biochimie
- Bio-Informatique Statistiques et Modélisation
- Biosciences, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Génétique et Biologie Cellulaire
- Microbiologie
- Physiologie
- Sciences de la Biodiversité

- **mention Sciences de la Terre, 2 parcours :**

- Géosciences : parcours fondamental préparant à l'entrée en Master
- Méthodes appliquées en Géosciences, parcours professionnalisant

- **mention Sciences de la Vie et de la Terre, un parcours unique :**

SVTU, préparant aux métiers de l'enseignement (principalement CAPES et Agrégation en SVT)

Dispositifs de réussite (facultatif) Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons : aussi une première année L1, aménagée sur 2 ans pour optimiser les chances de réussite des étudiants.

Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, apprentissages interactifs...) sont également proposés à tous les étudiants.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la licence, l'Université Claude Bernard Lyon 1 offre un large éventail de Masters couvrant de nombreux domaines des Sciences de la vie et/ou de la Terre avec de nombreuses perspectives professionnelles. Certains préparent aux concours de recrutement pour l'enseignement. Après 4 semestres validés, il est possible de candidater en licence professionnelle ou en écoles d'ingénieurs. Une préparation à l'épreuve d'admissibilité au concours des écoles vétérinaires est proposée en L3.
~~Le portail SVT permet une poursuite d'études vers la première année de formation de masso-kinésithérapie (5 places) à l'issue d'une L1 validée.~~

Le portail SVT permet une poursuite d'études vers la seconde année des études de santé de l'Université Lyon-1 après le L1 et le L2 ou le L3 de la mention SV. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le [site WEB](#). En L1, l'accès à ce parcours est sur demande (Option Santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail.

Débouchés professionnels

- **Dans le domaine des Sciences de la Vie**, les débouchés professionnels sont les métiers de la recherche et du développement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, de la protection et de la gestion de l'environnement, mais aussi les métiers de l'enseignement, de la vente, du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques.
- **Dans le domaine des Sciences de la Terre**, les débouchés professionnels possibles incluent : Technicien de laboratoire en caractérisation des géo-matériaux, Technicien géologue, Chargé d'études techniques du sous-sol, Assistant hydrogéologue (Bac +3) et Géologue, Géophysicien, Enseignant, Ingénieur de recherche (Bac +5)

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : <http://www.vocasciences.fr/lyon1>

Licence portail Sciences et Vie de la Terre accès Santé

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Le portail Sciences de la vie et de la Terre permet d'accéder à chacune des trois mentions de Licence : [Sciences de la Vie](#); [Sciences de la Terre](#); [Sciences de la Vie et de la Terre](#).

La 1ère année est commune aux trois mentions. L'orientation dans l'une des 3 mentions se fait en 2ème année et chaque mention propose plusieurs **parcours présentant une spécialisation progressive (portail lycéen)**.

- **mention Sciences de la Vie, 7 parcours** couvrent tous les aspects des Sciences de la Vie, de l'aspect moléculaire à l'organisme entier dans son environnement :

- Biochimie
- Bio-Informatique Statistiques et Modélisation
- Biosciences, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Génétique et Biologie Cellulaire
- Microbiologie
- Physiologie
- Sciences de la Biodiversité

- **mention Sciences de la Terre, 2 parcours :**

- Géosciences : parcours fondamental préparant à l'entrée en Master
- Méthodes appliquées en Géosciences, parcours professionnalisant

- **mention Sciences de la Vie et de la Terre, un parcours unique :**

SVTU, préparant aux métiers de l'enseignement (principalement CAPES et Agrégation en SVT)

Dispositifs de réussite (facultatif) : Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, apprentissages interactifs...) sont également proposés à tous les étudiants.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la licence, l'Université Claude Bernard Lyon 1 offre un large éventail de Masters couvrant de nombreux domaines des Sciences de la vie et/ou de la Terre avec de nombreuses perspectives professionnelles. Certains préparent aux concours de recrutement pour l'enseignement.

Après 4 semestres validés, il est possible de candidater en licence professionnelle ou en écoles d'ingénieurs.

Une préparation à l'épreuve d'admissibilité au concours des écoles vétérinaires est proposée en L3.

Le portail SVT permet une poursuite d'études vers la première année de formation de masso-kinésithérapie (5 places) à l'issue d'une L1 validée.

Le portail SVT permet une poursuite d'études vers la seconde année des études de santé de l'Université Lyon-1, après le L1 le L2 ou le L3 de la mention SV. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le [site WEB](#). En L1, l'accès à ce parcours est sur demande (Option Santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail.

Débouchés professionnels

- **Dans le domaine des Sciences de la Vie**, les débouchés professionnels sont les métiers de la recherche et du développement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, de la protection et de la gestion de l'environnement, mais aussi les métiers de l'enseignement, de la vente, du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques.
- **Dans le domaine des Sciences de la Terre**, les débouchés professionnels possibles incluent : Technicien de laboratoire en caractérisation des géo-matériaux, Technicien géologue,

Chargé d'études techniques du sous-sol, Assistant hydrogéologue (Bac +3) et Géologue, Géophysicien, Enseignant, Ingénieur de recherche (Bac +5)

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers

: <http://www.vocasciences.fr/lyon1>

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Bassin de recrutement

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation

Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur l'académie :

- Tous les candidats domiciliés dans l'academie suivante : **Lyon**

Condition sur les Communes :

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bourgoin-Jallieu (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chamagnieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanas (38150)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charvieu-Chavagneux (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chasse-Sur-Rhône (38670)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cheyssieu (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chezeneuve (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chonas-L'Amballan (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chozeau (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chuzelles (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les Côtes-d'Arey (38138)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Diémoz (38790)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Domarin (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Four (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Frontonas (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Grenay (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Heyrieux (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : L'Isle-D'Abeau (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Janneyrias (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Luzinay (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Nivolas-Vermelle (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Oytier-Saint-Oblas (38780)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Panossas (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Pont-De-Chéruy (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Reventin-Vaugris (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Roche (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les-Roches-De-Condrieu (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ruy-Montceau (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Alban-de-Roche (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Just-Chaleyssin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Marcel-Bel-Accueil (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Prim (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Quentin-Fallavier (38070)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Satolas-Et-Bonce (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Serpaize (38200)

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Seyssuel (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Tignieu-Jameyzieu (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valencin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vaulx-Milieu (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Verpillière (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Veyssilieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villefontaine (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villemoirieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-D'Anthon (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-De-Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aubérives-Sur-Varèze (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bonnefamille (38090)

Les candidats n'ayant pas cette mention offerte dans une université publique de leur académie, seront également considérés comme des candidats du secteur prioritaire d'affectation.

Éléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Oui Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021
Session Parcoursup 2020

Session Parcoursup 2021

Capacité
d'accueil
totale :

Places proposées sur
Parcoursup :

- Dont
places
proposées
sur
Parcoursup
:

Nombre total d'inscrits :

- Dont inscrits via Parcoursup :

- Dont inscrits hors Parcoursup :

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1^{ère}, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.

IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Pièces demandées

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut
Pièces induites	Format	Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie. Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées. Accéder au module

Bulletins de MAN		Accéder au module
Bulletins du supérieur		Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires **Format** **Actions**

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	5303	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1950	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	48	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale

Profil Terminale Etranger	75	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi
--	-----------	---------------------	---

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité
Licence
STS -
Bâtiment
Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43
43, bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Licence Sciences pour la Santé

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il Oui Non
nouvellement désigné ?

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :

<https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription>

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :

<https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription>

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

170 euros.

Frais pour les boursiers :

Pas de frais pour les boursiers.

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

jean-francois.querin@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures.

Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation.

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus - mention Sciences pour la santé [Afficher/Masquer](#)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR LA SANTE :

- Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

- Disposer de bonnes compétences en communication

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Critères généraux d'examen des vœux

Veuillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Notes de mathématiques, physique, sciences de la vie, philosophie et philosophie**
Notes en mathématiques physique, sciences de la vie et philosophie en première et terminale
- **Notes de français et en LV1**
Notes de français et en LV1
- **Résultats dans les matières scientifiques**
Evolution des notes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail, Acquisition de la démarche scientifique, Compétences en mathématiques, Physique, sciences de la vie, sciences humaines et sociales (SHS)**
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale pour ce qui concerne ce critère. Avis du conseil de classe sur cette orientation

Savoir-être

- **Autonomie, capacité à s'investir, aptitudes personnelles à travailler en autonomie et à s'investir**
Champs « méthode de travail, autonomie, capacité à d'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Avis du conseil de classe sur cette orientation.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et projet de formation, connaissance de la formation et cohérence du projet**
Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Motivation et projet de formation**
Projet de formation motivé

Licence Sciences pour la santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : La licence Sciences pour la santé est structurée en 6 semestres de 30 crédits européens (ECTS). L'enseignement respecte un équilibre sur les 3 domaines ; Sciences, Santé et Technologie. Des stages en milieu professionnel sont proposés chaque année et notamment dès le 2ème semestre du L1. La Licence s'appuie sur une 1ère année commune aux 2 parcours, où l'étudiant recevra une formation diversifiée : bases en sciences de la vie ;

physiologie générale ; mathématiques et statistiques appliquées à la santé ; introduction aux sciences humaines et sociales ; sociologie et psychologie de la santé et du handicap, connaissance des secteurs sanitaire, social et médico-social ; expression et communication. L'étudiant fera connaissance avec le milieu professionnel à l'occasion d'un 1er stage en fin de 1ère année. A l'issue de la 1ère année, l'étudiant sera amené à se spécialiser vers un des deux parcours : objets connectés ou l'accompagnement des usagers dans leur parcours de santé. Ces 2 parcours partagent un tronc commun conséquent

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

On peut citer (liste ~~non exhaustive~~ **donnée à titre indicatif**) :

- * Master Big data (Lyon 2)
- * Master Bio-informatique
- * Master Biologie intégrative et physiologie
- * ~~Master Cancer~~
- * Master Génie biomédical
- * ~~Master Génie des procédés et des bio-procédés~~
- * Master Ingénierie de la santé
- * ~~Master Nano sciences et nanotechnologies~~
- * Master Santé publique : Actions de santé publique / Santé en milieu scolaire
- * Master Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) (Lyon 3)
- * Master Sciences du médicament
- * Master Miage : Système d'information en gestion de santé

Licence Sciences pour la santé option Santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : La licence Sciences pour la santé est structurée en 6 semestres de 30 crédits européens (ECTS). L'enseignement respecte un équilibre sur les 3 domaines ; Sciences, Santé et Technologie. Des stages en milieu professionnel sont proposés chaque année et notamment dès le 2ème semestre du L1.

La Licence s'appuie sur une 1ère année commune aux 2 parcours, où l'étudiant recevra une formation diversifiée : bases en sciences de la vie ; physiologie générale ; mathématiques et statistiques appliquées à la santé ; introduction aux sciences humaines et sociales ; sociologie et psychologie de la santé et du handicap, connaissance des secteurs sanitaire, social et médico-social ; expression et communication. L'étudiant fera connaissance avec le milieu professionnel à l'occasion d'un 1er stage en fin de 1ère année.

A l'issue de la 1ère année, l'étudiant sera amené à se spécialiser vers un des deux parcours : objets connectés ou l'accompagnement des usagers dans leur parcours de santé. Ces 2 parcours partagent un tronc commun conséquent

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : On peut citer (donnée à titre indicatif) :

- * Master Big data (Lyon 2)
- * Master Bio-informatique
- * Master Biologie intégrative et physiologie
- * Master Génie biomédical
- * Master Ingénierie de la santé
- * Master Santé publique : Actions de santé publique / Santé en milieu scolaire
- * Master Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) (Lyon 3)
- * Master Sciences du médicament
- * Master Miage : Système d'information en gestion de santé

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Bassin de recrutement

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation

Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur l'académie :

- Tous les candidats domiciliés dans l'academie suivante : **Lyon**

Les candidats n'ayant pas cette mention offerte dans une université publique de leur académie, seront également considérés comme des candidats du secteur prioritaire d'affectation.

Eléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Non sélective ▼

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Oui Non

Capacités

Veillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées	

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		sur Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...

Informations candidature  Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français 		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français 		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) 		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé 		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir 		8 Par défaut

Pièces induites 	Format 	Actions
Bulletins de première 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN 		Accéder au module
Bulletins du supérieur 		Accéder au module
Informations SHN 	Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN 	Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module

Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études



Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	643	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	469	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	9	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale

Profil Terminale Etranger	9	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de suivi
--	----------	------------------------	---

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon 1

Ligne d'adresse 1 8 avenue Rockefeller

Ligne d'adresse 2

Code postal 69373

Commune LYON

Cedex Cédex 08

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
8 avenue Rockefeller
69373 LYON Cédex 08

Licence STAPS

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il Oui Non
nouvellement désigné ?

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagés dans un projet sportif de haute performance :

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Cadrage national des attendus [Afficher/Masquer](#)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

*** Disposer de compétences sportives**

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

*** Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux (Facultatif)

Veillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Certains indicateurs relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, devant être attestées par des documents scannés et joints à la candidature.

Les déclarations faites sur la plateforme sont nécessairement sincères et les documents **justificatifs devront être également** présentés lors de l'inscription administrative.

Critères généraux d'examen des vœux

Veillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Résultats académiques

- **Niveau de compétences scientifiques en 1ère et terminale**

Notes dans les matières scientifiques en 1ère et terminale et **notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences scientifiques**

- **Niveau de compétences littéraires en 1ère et terminale**

Notes dans les matières littéraires en 1ère et terminale, **notes des épreuves anticipées et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences littéraires**

- **Niveau de compétences sportives en 1ère et terminale**

Notes dans les matières ~~scientifiques~~ **sportives** en 1ère et terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail**

Fiche avenir

Savoir-être

- **Compétences collaboratives**

Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

- **Compétences d'encadrement, niveau de pratique sportive personnelle et niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes.**

Réponses aux questions spécifiques concernant :

- votre pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Education Physique et Sportive : niveau de pratique personnelle dans le cadre périscolaire et extrascolaire, pratiques de loisir et fédérales, pratiques artistiques, pratiques en activités non compétitives (sports de glisse, APPN...)...
- vos qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité : BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP..., qualifications en arbitrage, jeune juge... (scolaires et fédérales), qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)...
- vos expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif : bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH..., mandats dans les conseils des établissements scolaires, contrat de service civique...

Langues

Langue vivante 1 Maîtrise d'une langue vivante
préférentiellement l'anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation La formation a pour objectif d'apporter des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques : physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle permet d'approfondir la pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques. La formation s'articule autour de cours théoriques et/ou pratiques se présentant sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés. En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive. Le document suivant récapitule la liste des spécialités proposées et le niveau attendu : [spécialités sportives](#). Tous les étudiants suivent également les enseignements de trois sports d'approfondissement imposés. L'évaluation des connaissances et compétences se fait en contrôles en cours de formation pendant et en fin de semestre ; un contrôle terminal, dit de « rattrapage », est organisé en juin. La licence est constituée de 6 semestres répartis sur trois années et composés de différentes UE. Un semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses U.E., pondérées par des coefficients. Vous pouvez consulter les plaquettes de formation à l'adresse suivante : [plaquettes des formations](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) Selon le profil du candidat, il peut lui être proposé un : aménagement de son parcours de formation :

- soit un parcours proposant des remises à niveau et des tutorats obligatoires

- soit un allongement de la durée de formation (deux premières années de licence effectuées en 3 ans).

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : La formation comprend un tronc commun en L1 et un début de spécialisation en L2. En 3ème année, 4 parcours sont proposés visant à former des professionnels de l'activité physique et sportive auprès de différents publics et secteurs d'activité :

- **Activité Physique Adaptée et Santé** (publics à besoins spécifiques) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique.

- **Entraînement Sportif** (sport de compétition, amateur ou professionnel) ; l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'entraînement dans une activité physique spécifique.

- **Education et Motricité** (enseignement) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes éducatifs par l'activité physique et sportive.

- **Management du Sport** (industrie et distribution d'articles de sports ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs) : l'obtention de la licence permet d'accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privés non marchand, privé marchand et public.

Après l'obtention de la licence, la poursuite d'étude est possible dans les masters correspondants.

Une poursuite d'études en première année de formation de masso-kinésithérapie (5 places) est possible à l'issue d'une L1 validée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Bassin de recrutement

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation

Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur les départements :

- Tous les candidats domiciliés dans le département suivant : Ain (01)
- Tous les candidats domiciliés dans le département suivant : Rhône (69)

Condition sur les Communes :

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chamagnieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanas (38150)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charvieu-Chavagneux (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chasse-Sur-Rhône (38670)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cheyssieu (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chezeneuve (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chonas-L'Ambellan (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chozeau (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chuzelles (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les Côtes-d'Arey (38138)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Diémoz (38790)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Domarin (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Four (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Frontonas (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Grenay (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Heyrieux (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : L'Isle-D'Abeau (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Janneyrias (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Luzinay (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Nivolas-Vermelle (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Oytier-Saint-Oblas (38780)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Panossas (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Pont-De-Chérucy (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Reventin-Vaugris (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Roche (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les-Roches-De-Condrieu (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ruy-Montceau (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Alban-de-Roche (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Just-Chaleyssin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Marcel-Bel-Accueil (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Prim (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Quentin-Fallavier (38070)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Satolas-Et-Bonce (38290)

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Serpaize (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Seyssuel (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Tignieu-Jameyzieu (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valencin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vaulx-Milieu (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Verpillière (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Veyssilieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villefontaine (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villemoirieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-D'Anthon (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-De-Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bourgoin-Jallieu (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aubérives-Sur-Varèze (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bonnefamille (38090)

Les candidats n'ayant pas cette mention offerte dans une université publique de leur académie, seront également considérés comme des candidats du secteur prioritaire d'affectation.

Éléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Non sélective

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Oui Non

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur	

Année universitaire 2020-2021 Session Parcoursup 2020		Session Parcoursup 2021	
		Parcoursup :	
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Questions Spécifiques

Liste des questions posées pour cette formation

Veillez indiquer votre choix de spécialité sportive envisagée parmi la liste des spécialités sportives proposées à l'UFR STAPS de Lyon

- **ATHLETISME** : courses plates du 100m au marathon, relais, sauts (en L2 : haies, lancers).
- **BADMINTON** : en simple, double et double mixte.
- **BASKET** : approche individuelle et collective.
- **CANOE-KAYAK** : pratique du kayak et du canoë. Découverte des disciplines associées.
- **DANSE ET APEX** : danse contemporaine : improvisation, composition collective, interprétation.
- **ESCALADE** : escalade falaise voie de 1 à 4 longueurs équipées, structure artificielle, blocs.
- **FOOTBALL** : performance collective et individuelle.
- **GYMNASTIQUE** : agrès, trampoline et acrosport.
- **HANDBALL** : approche individuelle et collective du jeu de Handball. Fondamentaux techniques et tactiques de l'activité. Stage en animation sportive dans l'activité durant l'année.
- **NATATION** : natation sportive et sauvetage.
- **RUGBY** : rugby à 15. Approche stratégique et tactique. Performance individuelle et collective.
- **SPORTS DE COMBAT PERCUSSION** : l'ensemble des sports de combat PERCUSSION est pratiqué par tous (karaté, boxe, taekwondo, full contact ...).
- **SPORTS DE COMBAT PREHENSION** : l'ensemble des sports de combat PREHENSION est pratiqué par tous (judo, sambo, lutte, ...).
- **TENNIS** : pratique de compétition type FFT.
- **VOLLEY** : la notion de rapport de force tant sur le plan individuel que collectif servira d'angle d'attaque de la connaissance et de l'analyse de l'activité VB.
- **SPORTIF DE HAUT NIVEAU (SHN)** : spécialité réservée aux SHN sur liste du ministère des sports et dont l'activité n'est pas présente sur cette liste.
- **VTT-CYCLISME**: performance en lien avec des pratiques de compétition FFC. Polyvalence cyclisme

Avez vous une pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Education Physique et Sportive ?

Cochez le niveau le plus élevé (a, b, c, d, e, f ou g) correspondant à votre parcours.

Lorsque c'est précisé, le niveau indiqué doit être attesté par une pièce justificative, qui devra être scannée et jointe à votre dossier de candidature.

- Niveau a. Vous n'avez aucune pratique.
- Niveau b. Vous avez une pratique de loisir régulière dans au moins une activité physique et/ou artistique.

- Niveau c. Vous avez une pratique régulière, dans le cadre de l'association sportive scolaire, d'une structure socio éducative, ou au sein d'une salle de sport, depuis au moins deux ans.
Si vous cochez ce niveau, vous devrez présenter lors de votre inscription dans la formation l'une des pièces suivantes :
- Licences UNSS ou UGSEL (au moins deux années), ou attestation du chef d'établissement.
- Cartes d'adhésion, de membre ou équivalent, à une structure socio éducative (MJC, centre social, foyer socio-éducatif) pendant au moins deux ans.
- Cartes d'adhésion, de membre ou équivalent, à une salle de sport (au moins deux années).
- Niveau d. Vous avez une pratique sportive ou artistique de niveau départemental ou équivalent
- Niveau e. Vous avez une pratique sportive ou artistique de niveau régional ou équivalent.
- Niveau f. Vous avez une pratique sportive ou artistique de niveau national.
- Niveau g. Vous êtes Sportif de Haut Niveau.

Possédez-vous des qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité ?

Cochez le niveau le plus élevé (a, b, c, d ou e) correspondant à votre parcours. Le niveau doit être attesté par une copie de diplôme ou par une attestation de participation.

- Niveau a. Aucune qualification.
- Niveau b. Niveau élémentaire.
Ce niveau correspond à l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Si vous cochez ce niveau, vous devrez présenter cette attestation lors de votre inscription dans la formation.
- Niveau c. Niveau intermédiaire.
- Niveau d. Niveau confirmé.
- Niveau e. Niveau supérieur.

Pouvez-vous attester d'expériences et de compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif ?

Cochez le niveau le plus élevé (a, b, c, d ou e) correspondant à votre parcours. Le niveau doit être attesté par les documents ou attestations correspondants.

- Niveau a. Aucune expérience
- Niveau b. Expérience et engagement élémentaires
- bénévolats au sein d'une association sportive, culturelle ou caritative pendant au moins un an (accompagnement d'équipe, aide à l'encadrement ou à l'organisation d'événements)
- délégué de classe dans votre lycée
Les attestations correspondantes, délivrées par le président de l'association ou par le chef d'établissement, devront être présentées lors de votre inscription dans la formation.
- Niveau c. Expérience et engagement importants
- Niveau d. Expérience et engagement conséquents.
- Niveau e. Expérience et engagement majeurs

Quelle est votre activité sportive ou artistique de prédilection ?

Cette question est posée uniquement à titre informatif, afin d'aider les universités à organiser la rentrée. Votre réponse n'aura aucune incidence sur le classement des candidatures. Ne cochez qu'une seule case.

- 1. Athlétisme
- 2. Aviron
- 3. Badminton
- 4. Baseball

- 5. Basketball
- 6. Boxe anglaise - Boxe française - Boxe thaïlandaise
- 7. Canoë kayak
- 8. Course d'orientation
- 9. Cyclisme - Cyclisme sur route - VTT
- 10. Danse
- 11. Escalade
- 12. Escrime
- 13. Football
- 14. Football américain
- 15. Gymnastique - trampoline - tumbling - GRS
- 16. Haltérophilie - musculation - force athlétique
- 17. Hand-ball
- 18. Judo
- 19. Karaté
- 20. Lutte
- 21. Natation
- 22. Rugby
- 23. Taekwondo
- 24. Tennis
- 25. Tennis de table
- 26. Triathlon
- 27. Voile
- 28. Volley-ball
- 29. Autres

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

Liste des pièces

Eléments de base du dossier		
Format	Description	
Dossier commun Parcoursup 	Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...	
Informations candidature 	Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...	
Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français 		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français 		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) 		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé 		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir 		8 Par défaut
Pièces induites	Format	Actions
Réponses aux questions spécifiques 	Réponses des candidats aux questions spécifiques de la formation	Accéder au module
Bulletins de première 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN 		Accéder au module
Bulletins du supérieur 		Accéder au module

Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	4837	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions spécifiques • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	755	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions spécifiques • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	16	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions spécifiques • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé

Profil Terminale Etranger	16	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions spécifiques • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé
--	-----------	------------------------	--

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Scolarité
STAPS

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon1

Ligne d'adresse 1 27-29 bd du 11 novembre 1918

Ligne d'adresse 2

Code postal 69622

Commune VILLEURBANNE CEDEX

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon1
Scolarité STAPS
27-29 bd du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE CEDEX

Informations générales sur la formation

Les éléments de ce module sont destinés à apporter aux candidats des informations sur la disponibilité ou non d'un enseignement à distance pour cette formation et sur l'existence d'aménagements proposés pour des publics spécifiques.

Il vise aussi à permettre aux candidats de disposer d'interlocuteurs leur permettant de recueillir une information de nature pédagogique, de nature administrative ou concernant les possibilités d'aménagement pour des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant. Il permet également d'apporter aux candidats des informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s).

Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation

à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone mobile :

Le responsable de formation est-il Oui Non
nouvellement désigné ?

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui Non

La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? Oui Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap :

Frais de scolarité par année

Frais pour les non boursiers :

Frais pour les boursiers :

Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2021, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

[Modifier](#)

Module paramétré :

Ce module est destiné à apporter aux candidats des informations sur les attendus nationaux et éventuellement locaux de la formation et sur les critères généraux pour l'examen des candidatures. Il permet également de renseigner les candidats sur le contenu et l'organisation des enseignements, les parcours de réussite qui sont envisagés pour cette formation et les possibilités ultérieures de poursuite d'études ou débouchés professionnels de la formation. Les informations à renseigner non accompagnées de la mention (facultatif) sont obligatoires.

Éléments liés à la formation d'inscription

Cadrage national des attendus - mention Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) [Afficher/Masquer](#)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
-capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
-capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,

-très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Attendus locaux (Facultatif) ?

Veuillez consulter la [note de cadrage sur les attendus locaux](#)

Les études de PASS nécessitent des connaissances avancées dans les domaines des sciences de la vie, de physique-chimie et de mathématiques, ainsi que des connaissances en sciences humaines. La pratique de l'anglais est recommandée.

Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :

- une curiosité pour les matières scientifiques mais également pour les sciences humaines
- une capacité à intégrer un grand nombre de connaissances dès la rentrée universitaire
- une capacité d'autonomie dans l'organisation de son travail.

Critères généraux d'examen des vœux ?

Veuillez consulter la [note de cadrage sur l'examen des vœux formulés par les candidats](#)

Saisie de l'année précédente :Afficher/Masquer

Résultats académiques

- **Domaine scientifique**

Notes dans les matières scientifiques de première et terminale. Prérequis basés sur les programmes obligatoires et optionnels scientifiques.

- **Domaine des compétences littéraires et argumentaires**

Notes dans les matières littéraires

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail. Acquisition de la démarche scientifique.**

Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale.

Savoir-être

- **Autonomie. Capacité à s'investir. Aptitudes personnelles à travailler en autonomie et à s'investir.**

Champs « méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir » de la fiche avenir.
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement citoyen. Engagements liés à des activités scientifiques. Engagement péri et extra-scolaire.**

Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir.

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Chime

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de
LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie » permettant l'accès en L2 de la mention Chimie Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, molécules, états de la matière), chimie organique (nomenclature, chiralité, molécules bio-organiques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi

(licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information: [Licence mention Chimie](#)

Physique

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la physique » permettant l'accès en L2 de la mention Physique

Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant cinq thématiques : mathématiques, optique géométrique, électricité, mécanique et thermodynamique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information : [Licence mention Physique](#)

Mathématiques

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux des mathématiques » permettant la mention Mathématiques Cette UE proposera de couvrir les enseignements fondamentaux des mathématiques pour accéder à une deuxième année de licence de mathématiques. Elle se décompose en deux parties :

- Fondamentaux des mathématiques 1 : Calculs algébriques, nombres complexes, bases de logique, applications, arithmétique, polynômes sur R ou C, pratiques sur les fonctions usuelles, suites réelles, limite et continuité des fonctions, dérivabilité
- Fondamentaux des mathématiques 2 : calcul matriciel, espaces vectoriels, applications linéaires, les réels, fractions rationnelles, fonctions réelles, intégration, Formules de Taylor, Equations différentielles

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information: [Licence mention Mathématiques](#)

Droit

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des

résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : « Droit » (conventionnement avec Lyon 3) permettant l'accès en L2 de la mention Droit

La mineure disciplinaire « droit » vise à donner les prérequis fondamentaux nécessaires à une admission en 2^e année de licence de droit à l'Université Jean Moulin -- Lyon 3. Elle se compose de quatre cours magistraux : introduction au droit, droit civil, droit constitutionnel et histoire du droit, dont certains sont assortis de travaux dirigés destinés à commencer l'apprentissage de la méthodologie juridique.

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information : [Licence mention Droit](#)

Psychologie

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire « Psychologie » (conventionnement Lyon 2) permettant l'accès en L2 de la mention Psychologie
Ce portail s'adresse aux étudiant.e.s intéressé.e.s par l'étude scientifique des conduites humaines dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels. Le principal objet d'étude étant de comprendre les relations entre la pensée, la connaissance, les émotions, l'environnement et les conduites des individus. Une sensibilité particulière est

attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique (telles que celles développées au lycée en mathématiques, ou en sciences de la vie et de la terre, ou en sciences économiques et sociales...). Cette sensibilité s'avérera cruciale pour appréhender aisément des aspects méthodologiques clés de ce portail (par exemple les démarches clinique et expérimentale, la psychobiologie, les modèles statistiques, les méthodes d'observation et d'entretien, la dynamique groupale...). Une bonne réussite dans ce portail est également conditionnée par des capacités de raisonnement logique et d'argumentation. Une bonne maîtrise de l'anglais en compréhension écrite est un atout supplémentaire.

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information : [Licence mention Psychologie](#)

SV (Ucly)

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : "Sciences de la Vie » (conventionnement avec l'Institut Catholique de Lyon) permettant l'accès en L2 Sciences de la Vie / humanités

La mineure disciplinaire proposée viendra compléter les enseignements théoriques en sciences fondamentales de la licence PASS et proposera une réflexion éthique, sociologique et anthropologique sur les grandes questions de santé et d'environnement.

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS

peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information: www.estbb.fr

SVT

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement (SVE) » permettant l'accès en L2 aux trois mentions de Licence du portail SVT: Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre. Cette UE proposera un enseignement fondamental dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement : le contenu sera organisé autour de 4 chapitres sur les thématiques suivantes: Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique; Histoire de la vie et évolution; Biodiversité; Interactions Homme-Environnement.

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information : Licences mention [Sciences de la Vie](#), [Sciences de la Vie et de la Terre](#), [Sciences de la Terre](#)

Sciences pour la santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie.

Mineure disciplinaire : « Sciences pour la santé » permettant l'accès en L2 aux deux mentions de Licence : « santé connectée », et « accompagnement des patients dans le parcours de soin ». Cette UE proposera un contenu qui sera organisé autour de chapitres sur les thématiques suivantes: mathématiques ; informatique ; sciences de la donnée ; dispositifs médicaux ; connaissances du système de santé et des secteurs sanitaire et social; prévention de la santé et du handicap

[Portail lycéen accès études de santé](#)

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information : [Licence Sciences pour la santé](#)

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Bassin de recrutement

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation

Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur les départements :

- Tous les candidats domiciliés dans le département suivant : Ain (01)
- Tous les candidats domiciliés dans le département suivant : Rhône (69)

Condition sur les Communes :

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chamagnieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanas (38150)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charvieu-Chavagneux (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chasse-Sur-Rhône (38670)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cheyssieu (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chezeneuve (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chonas-L'Ambellan (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chozeau (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chuzelles (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les Côtes-d'Arey (38138)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Diémoz (38790)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Domarin (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Four (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Frontonas (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Grenay (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Heyrieux (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : L'Isle-D'Abeau (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Janneyrias (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Luzinay (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Nivolas-Vermelle (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Oytier-Saint-Oblas (38780)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Panossas (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Pont-De-Chéruy (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Reventin-Vaugris (38121)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Roche (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Les-Roches-De-Condrieu (38370)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ruy-Montceau (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Alban-de-Roche (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Just-Chaleyssin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Marcel-Bel-Accueil (38080)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Prim (38370)

- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Saint-Quentin-Fallavier (38070)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Satolas-Et-Bonce (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Serpaize (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Seyssuel (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Tignieu-Jamezieu (38230)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valencin (38540)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vaulx-Milieu (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Verpillière (38290)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Veyssilieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villefontaine (38090)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villemoirieu (38460)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-D'Anthon (38280)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Villette-De-Vienne (38200)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bourgoin-Jallieu (38300)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aubérives-Sur-Varèze (38550)
- Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bonnefamille (38090)

Les candidats n'ayant pas cette mention offerte dans une université publique de leur académie, seront également considérés comme des candidats du secteur prioritaire d'affectation.

Éléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

- elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
- son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

Sélectivité de la formation :

Existe-t-il un risque que la formation Oui Non
n'ouvre finalement pas en raison
d'effectifs insuffisants ?

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Capacités

Veuillez consulter la [notice relative à la saisie des capacités](#)

Places proposées sur
Parcoursup :

- Dont places
proposées sur
Parcoursup :

Nombre total d'inscrits :

- Dont inscrits via Parcoursup :

- Dont inscrits hors Parcoursup :

Informations du tableau non déterminées à ce jour

Bulletins scolaires

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats. Vous ne pouvez pas décocher ces deux cases.



Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année préparatoire aux études supérieures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Enseignement supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✓ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		11 Par défaut
✓ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		12 Par défaut
✓ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		13 Par défaut
✓ Projet de formation motivé		32 Par défaut
✓ Fiche Avenir		8 Par défaut

Pièces induites 	Format 	Actions
Bulletins de première 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN 		Accéder au module
Bulletins du supérieur 		Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études 	Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
------------------------	--------	---------

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

[Ajouter une pièce justificative pour cette formation](#)

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2020)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	9322	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	641	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	144	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2018-2019 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2020-2021 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	360	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Scolarité
PASS

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.

Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet Université Claude Bernard Lyon 1

Ligne d'adresse 1 8 avenue Rockefeller

Ligne d'adresse 2

Code postal 69373

Commune LYON

Cedex Cédex 08

Prévisualisation de l'adresse de retour des Université Claude Bernard Lyon 1
dossiers : Scolarité PASS
8 avenue Rockefeller
69373 LYON Cédex 08

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020
CAPACITES D'ACCUEIL ET ATTENDUS LOCAUX PARCOURSUP 2021 DE L'IUT LYON 1
Exposé des motifs :
Capacités d'accueil Site de Villeurbanne Doua

Département	Capacité d'accueil totale 2021	Dont places proposées sur Parcoursup 2021
CHIMIE (CHIM)	120	112
GENIE BIOLOGIQUE - Option Agronomie (AGRO)	42	42
GENIE BIOLOGIQUE - Option Analyses Biologiques et Biochimiques (ABB)	42	42
GENIE BIOLOGIQUE - Option Diététique (DIET)	28	28
GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCEDES (GCGP)	56	56
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE (GCCD)	162	145
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)	165	161
INFORMATIQUE - SITE DOUA (INFO)	130	125

Site de Bourg-en-Bresse

Département	Capacité d'accueil totale 2021	Dont places proposées sur Parcoursup 2021
GENIE BIOLOGIQUE - Option Industries Agroalimentaires et Biologiques (IAB)	82	78
INFORMATIQUE - SITE BOURG EN BRESSE (INFO)	78	72
GENIE THERMIQUE ET ENERGIE (GTE)	78	70
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)	56	54

Site de Villeurbanne Gratte-Ciel

Département	Capacité d'accueil totale 2021	Dont places proposées sur Parcoursup 2021
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (GEII)	234	200
GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE (GIM)	104	92
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE (GMP)	312	300
TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION (TC)	232	224
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION – SYSTEMES INDUSTRIELS (TC-SI)	60	56

Attendus locaux

<p>GENIE BIOLOGIQUE Toutes options confondues</p>	<p>Compétences générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manifester de l'intérêt pour les sciences - Etre capable de mémoriser <p>Compétences techniques et scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les connaissances et compétences scientifiques utilisées au lycée (SVT ou biotechnologie ou/et biologie, physique, chimie, mathématiques) - Etre apte aux manipulations de laboratoire, posséder des capacités d'observation <p>Compétences en qualités humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rigueur et persévérance - sens critique et discernement - savoir être (respect des règles et des personnes)
<p>GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCÉDES</p>	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Savoir analyser un document (comprendre, résumer, synthétiser). * Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation. <p>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences et en particulier les mathématiques, la physique et la chimie, * Savoir mobiliser ses savoirs pour conduire un raisonnement scientifique, * Savoir effectuer des manipulations pratiques (chimie, physique, ...). <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.
<p>CHIMIE</p>	<p>Avoir de bonnes bases scientifiques.</p>
<p>GEA</p>	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Connaître les calculs mathématiques de base, * Connaître les potentialités de l'environnement numérique, * Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit, * Savoir analyser différents types de documents (texte, tableau, graphique, etc.), * Savoir argumenter à l'oral et à l'écrit. * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation (B1 minimum). <p>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mettre en œuvre des techniques mathématiques (poser des calculs, poser une équation, modéliser un processus par une fonction), * Etre en capacité d'utiliser des logiciels et les fonctionnalités des calculatrices. * Etre capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique. * Construire un raisonnement logique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.
<p>GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE</p>	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir quelques connaissances sur le monde du génie civil, * Détenir un bon niveau de culture générale. * Avoir une maîtrise du français écrite et orale permettant d'acquérir de nouvelles compétences, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation. <p>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en particulier : Mathématiques (trigonométrie, calcul mental, études de fonctions, géométrie, résolution d'équations...), Physique (mécanique, thermodynamique, électricité...) * Savoir appréhender des phénomènes physiques et comprendre un énoncé, * Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. * Avoir des connaissances de base en Informatique : logiciels bureautiques, * Avoir une vision dans l'espace. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite
<p>GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIEL</p>	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, - Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, - Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre. <p>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général, - Disposer d'acquis dans les matières scientifiques en particulier en mathématiques et physique, - Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique, - Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, - Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	<p>COMPETENCES GENERALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, - Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation. <p>COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences, - Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique, - Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique et s'exprimer dans un langage scientifique rigoureux, - Avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus, - Utiliser avec méthode les technologies de l'information et de la communication. <p>QUALITES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, - Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.
---------------------------------	---

GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	<p>COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir un niveau scientifique et mathématique permettant d'aborder et d'acquérir de nouveaux concepts, * Etre capable d'appliquer une technique de résolution de problème, qu'il soit scientifique ou technique, * Etre capable d'évoluer dans un environnement numérique, * Aimer expérimenter et avoir le goût de la réalisation, * Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique, * Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. <p>QUALITES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite, Avoir une aptitude à planifier et organiser son travail, et à tenir ses engagements dans la durée
GENIE THERMIQUE ET ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> * Avoir une curiosité pour les domaines de l'énergie, de la thermique ou de l'environnement * Etre dans la démarche de construction d'un projet professionnel

INFORMATIQUE	<p>COMPETENCES GENERALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit, - Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, - Connaître les réalités culturelles, - Etre capable de conceptualisation et d'abstraction, - Etre actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe, écouter, participer et avoir envie d'apprendre. <p>COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des bases scientifiques solides : Mathématiques et logiques. <p>QUALITES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, - Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.
--------------	--

TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION	<p>COMPETENCES GENERALES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Etre capable de rechercher, structurer, analyser des informations issues de sources documentaires variées (presse, Internet, médias...), * Détenir un bon niveau de culture générale. * Avoir une maîtrise du français écrite et orale permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de communiquer en particulier en public, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une seconde langue vivante permettant de progresser pendant la formation. <p>COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Connaître, mobiliser et utiliser avec efficacité les outils quantitatifs et / ou calculs fondamentaux (pourcentages, fractions, règles de proportionnalité...) * Utiliser les fonctionnalités fondamentales des outils informatiques de la bureautique : traitement de texte, tableur-grapheur, présentation assistée... <p>QUALITES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.
--------------------------------	--

TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION ORIENTATION SYSTEMES INDUSTRIELS	<ul style="list-style-type: none"> * L'acquisition d'une double culture industrielle et commerciale repose sur des savoirs technologiques, commerciaux et généraux. Une curiosité intellectuelle et une grande ouverture d'esprit sont nécessaires pour découvrir des domaines qui sont inconnus : industrie, sport, santé, agroalimentaire, aéronautique,... * Des savoir-être professionnels et transversaux sont nécessaires pour appréhender un environnement technique, adopter un comportement commercial, savoir organiser et animer des réunions ou des événements, apprendre à gérer son temps et ses priorités. * Il est également nécessaire de faire preuve de rigueur et de méthode. * Accueillant des bacheliers issus de toute filière générale ou technique, aucun prérequis technique n'est nécessaire, leur acquisition sera la traduction de l'implication de l'étudiant dans son projet professionnel personnel. Un travail saisonnier ou un engagement associatif peut constituer une expérience professionnelle bénéfique à sa définition.
---	--

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de l'IUT Lyon 1 en date du 17 novembre 2020 ;

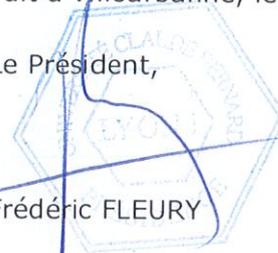
Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2021 de recrutement d'admissions, les attendus locaux et les capacités d'accueil 2021 des formations sélectives de l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020
DROITS D'INSCRIPTION POUR LES FILIERES MASSO-KINESITHERAPIE, ERGOTHERAPIE ET PSYCHOMOTRICITE : TARIFS REDUITS ET TARIFS CESURE
Exposé des motifs :

Le Décret n° 2018-372 du 18 mai 2018 relatif à la suspension temporaire des études dans les établissements publics dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur prévoit des droits de scolarité "au taux réduit" prévu dans l'arrêté fixant les droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI.

La délibération sur les modalités de mise en œuvre de la période de césure à l'Université Lyon 1, validée lors de la CFVU du 9 octobre 2018 ne prévoit pas le cas des étudiants des filières paramédicales de l'ISTR ne relevant pas du Ministère de l'Enseignement Supérieur, à savoir : masso-kinésithérapie, ergothérapie et psychomotricité.

Lors du Conseil de Composante de l'ISTR du 26 octobre 2020, compte tenu des spécificités de ces trois filières et du statut universitaire de l'ISTR, il a été proposé de se baser sur l'arrêté relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, et d'appliquer deux taux minorés pour les droits d'inscription, en complément du taux plein :

- (i) un tarif réduit, applicable selon la réglementation en vigueur et les mesures d'accompagnement des étudiants en difficulté, avec pour masso-kinésithérapie et ergothérapie, un montant proportionnel à celui fixé pour psychomotricité dans l'arrêté suscité ;
- (ii) un tarif césure, d'un montant égal au « taux réduit » prévu pour les diplômes nationaux de 1er cycle dans l'arrêté suscité.

Droits d'inscription FI Filière	Taux plein (moyenne sur la durée de formation ou tarif unique)	Taux minorés	
		Tarif réduit	Tarif Césure
Masso-kinésithérapie	2 170 €	1 450 €	113 €
Ergothérapie	2 260 €	1 510 €	113 €
Psychomotricité	1 316 €	877 €	113 €

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université,



Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les droits d'inscription aux tarifs réduits et tarif césure pour les filières masso-kinésithérapie, ergothérapie et psychomotricité de l'ISTR Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

TARIF 2021 DE LA PARTICIPATION ETUDIANTE A LA PREMIERE CERTIFICATION VOLTAIRE

Exposé des motifs :

Le certificat Voltaire atteste que le candidat a effectué l'examen de niveau d'orthographe Certificat Voltaire. L'IUT Lyon 1 propose à ses étudiants, d'effectuer une première session du Certificat Voltaire pour un montant de 5 euros.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante en date du 17 novembre 2020 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif 2021 de la participation étudiante à la première certification Voltaire proposés par l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

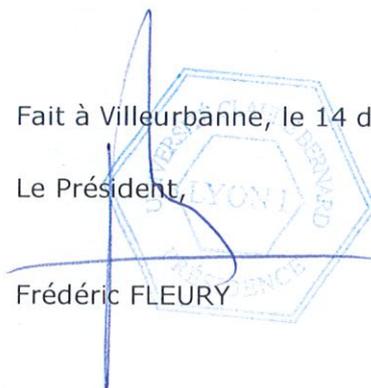
Nombre de voix défavorables : 0

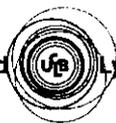
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY





DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

TARIFS DE LA PARTICIPATION ETUDIANTE AUX CERTIFICATIONS TOEIC, WIDAF 2020-2021

Exposé des motifs :

Les certifications linguistiques sont un atout pour la poursuite d'études en France comme à l'étranger. Elles font ressortir des compétences peu visibles dans nos formations majoritairement scientifiques et technologiques. Bien que ces certifications soient basées sur le volontariat, certaines sont obligatoires pour la poursuite des études, notamment en Amérique du Nord et parfois au Royaume Uni. Au regard de leur coût, l'IUT propose de faciliter l'accès à ces certifications via les modalités de financement suivantes :

TARIF TOEIC

Le coût d'une certification TOEIC pour un étudiant de Lyon 1 dans le cadre d'une session privée du SCEL sera facturée par l'ETS 42,99 € au SCEL ou à l'IUT. L'IUT propose de financer plus de 50% de ce montant, ne laissant à la charge de l'étudiant que 20€ de frais d'inscription alors que le tarif public pour un étudiant est de 126 €.

Afin d'augmenter les chances de réussite, l'IUT propose également aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier d'entraînement au TOEIC dispensés par les enseignants de l'IUT ayant reçus une habilitation pour le faire.

TARIF WIDAF

L'IUT Lyon 1 a reçu en 2014 une habilitation officielle à faire passer le test WIDAF en session privée à l'IUT. Le prix étudiant négocié par l'IUT est de 75 € au lieu de 95€ en tarif public étudiant. Un soutien financier est demandé afin que l'IUT prenne en charge une partie de ce montant et qu'il ne reste à la charge de l'étudiant que 20 €.

Confinement et organisation des sessions :

Les sessions sont annulées en période de confinement.

La certification TOEFL et TOEIC restent possible en ligne via ETSGLOBAL mais présentent quelques contraintes. Elle n'est utilisée qu'en dernier recours pour des cas isolés d'étudiants ne pouvant attendre la fin de la période de confinement (notamment pour les situations de mobilité internationale hors accord). Dans cette situation, l'IUT prendra exceptionnellement en charge les frais du test qui s'élèvent à 42,99€.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante en date du 17 novembre 2020 ;

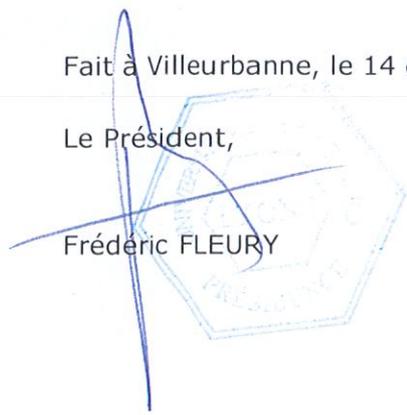
Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de la participation étudiante aux certifications TOEIC et WIDAF 2020-2021 proposés par l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR****Exposé des motifs :**

Les frais dus correspondent à une erreur de virement effectué par l'UCBL le 02/02/2018 pour la facture 17072856 du 25/07/2017 à la société G.D.

Les relances amiables sont restées infructueuses.

La société a été placée en liquidation judiciaire le 3 juillet 2019.

La créance a été déclarée au mandataire judiciaire qui nous a transmis un certificat d'irrecouvrabilité.

Le montant dû s'élève à 2 700 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le certificat d'irrecouvrabilité émis par le mandataire judiciaire en date du 24.09.2020

Vu le certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par le Directeur des Services Financiers en date du 26.11.2020. ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au président de l'université, l'admission en non-valeur pour un montant de 2 700.00 €.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR****Exposé des motifs :**

Les frais dus correspondent à une erreur de virement effectué par l'UCBL le 25/11/2016 auprès de l'association A.C.C.: le paiement d'une facture destinée à l'UNIVERSITE DE LYON.

Les relances amiables se sont avérées infructueuses.

L'UNIVERSITE DE LYON a également réglé cette facture.

Le recouvrement contentieux n'est pas envisagé car le client demeure à l'étranger.

Le montant dû s'élève à 2 500 €

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par le Directeur des Services Financiers en date du 26.11.2020. ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au président de l'Université, l'admission en non-valeur pour un montant de 2 500.00 €.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE****Exposé des motifs :**

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Monsieur A. E motive sa demande de remise gracieuse au motif qu'il n'a pas suivi la totalité de la formation.

La dette correspond aux frais dus pour la formation :

" Diplôme d'accès aux études universitaires scientifiques "

Dates de la formation : du 24/09/2018 au 28/06/2019

Coût total individuel de formation : 530,00 €

Monsieur A. E a réglé 230.00 €

La remise gracieuse correspond à une partie de la deuxième échéance et à la totalité de la 3ème échéance, soit 300.00 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la demande écrite de remise gracieuse formulée par le débiteur en date du 08/10/2019 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 16/11/2020, émettant un avis favorable ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 300.00 €.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE****Exposé des motifs :**

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Madame C. M.F. motive sa demande de remise gracieuse par le fait que, suite à des problèmes de santé, elle a été contrainte d'arrêter sa formation.

La dette correspond aux frais dus pour la formation :

"ATTESTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRE PREPARATION AU CONCOURS CRPE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES"

Dates de la formation : 24/09/2020 AU 28/05/2021

Coût total de la formation : 1 020 €

La remise gracieuse correspond à la 2ème échéance et au solde soit 720.00 €

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la demande écrite de remise gracieuse formulée par le débiteur en date du 16/10/2020 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 26/11/2020, émettant un avis favorable ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 720.00 €.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE****Exposé des motifs :**

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Monsieur D. D. motive sa demande de remise gracieuse par le fait que, ne parvenant pas à dégager le temps nécessaire au suivi de sa formation il a mis un terme à cette dernière en début de formation.

La dette correspond aux frais dus pour la formation :

"Licence Professionnelle Gestion des Organisations Sportives"

Dates de la formation : 28/08/2020 AU 30/06/2021

Coût total de la formation : 1 800 €

La remise gracieuse correspond au coût total de la formation, soit 1 800.00 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la demande écrite de remise gracieuse formulée par le débiteur en date du 20/10/2020 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 16/11/2020, émettant un avis favorable ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 1 800.00 €.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE****Exposé des motifs :**

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Madame D.M. motive sa demande de remise gracieuse au motif qu'elle rencontre des difficultés financières.

La dette correspond aux frais dus suite à un trop perçu de salaire suite à mise en disponibilité d'office pour raison de santé :

Dates : du 09/05/2019 au 31/08/2019

La remise gracieuse correspond au montant du trop-perçu soit 2 878.92 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la demande écrite de remise gracieuse formulée par le débiteur en date du 10/03/2020 ;

Vu le rapport social établi par l'assistante sociale de l'UCBL en date du 11/03/2020 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 31/08/2020, émettant un avis favorable ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 2 878.92 €.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE****Exposé des motifs :**

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Monsieur I.M. motive sa demande de remise gracieuse au motif que son arrêt maladie de plusieurs mois ne lui a pas permis de suivre la totalité des enseignements. Par ailleurs il a perdu son emploi suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

La dette correspond aux frais dus pour la formation :

"MASTER ACTUARIAT + DU 2 + DU 3 ACTUAIRE"
Dates de la formation : 03/09/2019 AU 30/06/2020
Coût total de la formation : 5 590 €

La remise gracieuse correspond à la 3ème échéance, soit 2 000 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la demande écrite de remise gracieuse formulée par le débiteur en date du 01/11/2020 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 16/11/2020, émettant un avis favorable ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 2 000.00 €.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE

Exposé des motifs :

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Madame L.M. motive sa demande de remise gracieuse par le fait que, suite à des problèmes de santé importants, elle a été contrainte d'arrêter sa formation.

La dette correspond aux frais dus pour la formation :

« Diplôme Universitaire Pratiques d'Education Somatique ».

Dates de la formation : du 30/09/2019 au 30/06/2020.

Coût total individuel de formation : 2 600,00 €.

La remise gracieuse s'élève à 1 000.00 € et correspond aux frais de la dernière échéance.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le certificat médical transmis par le débiteur daté du 13/11/2020 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 26/11/2020, émettant un avis favorable ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 1 000.00 €.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020**PROPOSITION DE REMISE GRACIEUSE****Exposé des motifs :**

La remise gracieuse est décidée par le Président sur proposition du Conseil d'administration après avis de l'Agent comptable ;

Madame V.V. motive sa demande de remise gracieuse au motif qu'elle rencontre des difficultés financières.

La dette correspond aux frais dus pour la formation :

Frais dus pour la formation
« D.I.U. THROMBOSE ET HÉMOSTASE CLINIQUE »

Dates : du 20.01.2020 au 13.03.2020

Coût total de la formation : 900.00 €

Mme V. a réglé 243.00€

La remise gracieuse correspond au reste dû, soit 657.00 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la demande écrite de remise gracieuse formulée par le débiteur en date du 23/10/2020 ;

Vu le certificat administratif établi par l'ordonnateur en date du 16/11/2020, émettant un avis favorable ;

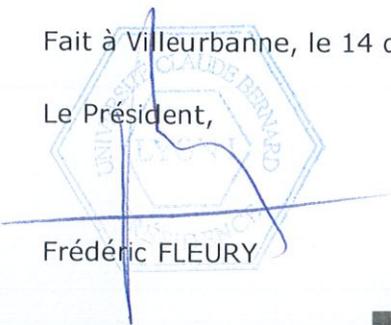
Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président de l'UCBL, la demande de remise gracieuse pour un montant total de 657.00 €.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 14 décembre 2020

Le Président,


Frédéric FLEURY